

BADJI MOKHTAR -ANNABA UNIVERSITY
UNIVERSITE BADJI MOKHTAR ANNABA



جامعة باجبي مختار - عنابة

FACULTÉ DES SCIENCES DE LA TERRE
DÉPARTEMENT D'AMENAGEMENT

Année 2009

MEMOIRE

Présenté en vue de l'obtention du diplôme de Magister

en Aménagement du Territoire

THEME

LES INEGALITES DANS LA QUALITE DE VIE DES QUARTIERS
D'UNE VILLE INTERIEURE - CAS DE LA VILLE DE KHENCHELA
(EST ALGERIEN)

Par :

Brahim DJEBNOUNE

DIRECTEUR DE THESE :	Kaddour BOUKHEMIS	Professeur	Université Badji Mokhtar Annaba
CO -DIRECTEUR	Khaled BRAHMIA	Chargé de cours	Université Badji Mokhtar Annaba

DEVANT LE JURY

PRESIDENT	Anissa BOUKHEMIS	Professeur	Université Badji Mokhtar Annaba
EXAMINATEUR	Mouloud AICHE	Maitre de conférence	Université Badji Mokhtar Annaba
EXAMINATEUR	Abdelhak ACIDI	Maitre de conférence	Université Badji Mokhtar Annaba

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu se réaliser sans l'aide, le soutien et l'amitié d'un très grand nombre de personnes. Ces remerciements leur sont dédiés, en espérant n'en oublier aucune dans cet exercice périlleux.

Mes remerciements vont avant tout à ceux qui ont bien voulu nous honorer de leur participation au jury, interrompant leurs tâches pour examiner ce travail.

En particulier, je tiens à remercier mon directeur de thèse, le Professeur BOUKHEMIS Kaddour, qui, du début à la fin de cette recherche, a su enrichir et stimuler ma réflexion par ses idées et son enthousiasme, tout en sachant m'accorder la liberté de recherche nécessaire au cours des différentes phases de ce travail. De plus, il a su assurer un suivi scientifique dans les moments-clefs. Au-delà de ce travail, je ne peux que me féliciter de m'être formé à ses côtés, tant pour les connaissances qu'il a su me transmettre que pour la passion qu'il m'a communiquée pour l'Aménagement du territoire.

Sans la collaboration très active du Professeur BOUKHEMIS Anissa, les éléments présentés dans ce travail n'auraient pas atteint le niveau de maturité minimum nécessaire pour ce type de recherche. Je tiens à la remercier sincèrement pour toutes les impulsions qu'elle a su me donner, autant dans la façon de développer et d'approfondir un sujet que dans la manière de mener un parcours académique et scientifique.

Je remercie aussi Docteur BRAHMIA Khaled qui m'a soutenu et orienté, ses précieux conseils et critiques attentives, témoignant de l'intérêt qu'il portait, qu'il sache que ma reconnaissance ne peut suffire.

Mes sincères remerciements vont également au maître au Docteur Aiche Mouloud. Ses regards d'experts et ses remarques ont sensiblement amélioré la qualité de ce travail. Cette participation a fourni des regards et des réflexions de grand intérêt.

Cette recherche est le fruit des années de travail au sein de département d'aménagement (Faculté des sciences de la terre). Sans la confiance accordée par M^r OUELARBI Abderezzak Chef de département d'aménagement, il m'aurait été impossible de mener à bien cet travail, qui a été enrichie par les tâches de conseils et de soutien m'a été confiées. Je remercie chaleureusement.

Plus qu'un remerciement, je présente ma sincère et profonde gratitude au Melle SAMIRA Khadri pour ses compétences sans limites, son esprit créatif, innovant. Merci pour tous.

Un grand merci à mes amis de l'équipe des enquêteurs (étudiants de l'université Badji Mokhtar Annaba) surtout BOUGHOUGAL Mourad, CHEKHAB Amine et BOUTARFA Fares, pour avoir participé par leur présence sur terrain en période des vacances

universitaires, pour leur soutien, leur bonne humeur à cette difficile phase de production, merci d'avoir partagé les instants d'exaltation et les périodes de stress. Merci d'avoir été les témoins attendris de ces moments de labeur.

J'associe également à ces remerciements tout le personnel de la direction de culture de la wilaya khenchela surtout d'avoir mis à ma disposition tout les moyennes et aidé à réaliser ce travail dans des bonnes conditions. Je pense particulièrement aux Mr NEMILI Mohamed (Rachid) et Mr SAKAOUI Chaabane.

Ce travail a pu être réalisé dans les meilleures conditions grâce à l'aide précieuse des membres du personnel administratif du Département. Un grand merci à M^{elle} RAHLI Leila, M^{me} CHIDOUH leila, M^{me} BOUCHAALA Fatma Zohra et M^{me} BELGACEM Chahra, ainsi qu'à nos chères bibliothécaires M^{me} REFIF Mbarka et M^{me} SOUAD .

Que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce présent travail veuillent bien m'excuser de ne pas pouvoir les citer et qu'ils sachent que je leur dois ma sincère gratitude.

RESUME

Durant les dernières décennies (surtout la décennie noire), les villes algériennes ont connu un bouleversement remarquable : un rythme d'évolution accéléré, un étalement, une transformation sur elles-mêmes. Elles sont devenues spatialement éclatées, socialement hétérogènes et composites, économiquement complexes et difficiles à gérer et écologiquement invivables. L'accélération du processus d'urbanisation a eu pour corollaire (déduction), dans de nombreux cas, des répercussions importantes sur :

- L'organisation du territoire urbain (étalement urbain, sur-densification de quartiers, prolifération de bidonvilles) [une urbanisation incontrôlée],
- l'accessibilité à un logement adéquat et aux services de proximité,
- de la qualité du cadre de vie [dégradation du bâti, détournement de l'usage premier des espaces verts, pollution urbaine, insalubrité, etc.],
- des conditions de vie des habitants telles que le chômage, le sous-emploi, le déficit des services publics et violence urbaine.
- La gestion urbaine entre autre l'absence de politique de solidarité et de proximité au niveau du quartier.

Sous les innombrables pressions internes et externes, la ville perd de son attractivité, et est devenue, souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence.

Et pourtant, la question de la qualité de vie est un champ relativement marginalisé par les chercheurs et les acteurs locaux.

La demande sociale du bien vivre, du bien être ou le confort en ville devrait faire désormais partie des enjeux urbains actuels à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement durable.

C'est dire que la qualité de vie devrait réapparaître comme une préoccupation majeure des politiques, de la société civile et des chercheurs universitaires.

La qualité de vie fait référence à des notions variées allant de : La préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions d'existence, La valorisation des espaces de vie.

Cette notion prend en compte aussi les problèmes de société tels que : La sécurité, L'emploi, La satisfaction des besoins en matière de santé, éducation, culture et de loisirs

Ce qui signifie que les entrées sont multiples : chacun d'entre nous pourrait aborder la qualité environnementale selon sa propre perception, son échelle de valeurs, ses attaches sentimentales.

C'est dire la difficulté de trouver un dénominateur commun pour conduire objectivement une analyse sur la qualité de vie, le cadre de vie, la qualité environnementale.

Pour le présent travail, l'entrée par les représentations, les perceptions et les aspirations des habitants de cinq quartiers de la ville de Khenchela a été privilégiée, c'est une manière de donner la parole à l'habitant pour redonner sens à la qualité de vie du quotidien et justifier l'exercice de son évaluation.

A l'heure où la question de la qualité de vie est au cœur des projets d'aménagement et de développement et une dimension forte du développement durable, le traitement et la gestion de nos villes et des problèmes qui s'y attachent devront avoir pour finalité la réponse à la demande sociale du confort, du bien être, du bien vivre, du progrès social .

ABSTRACT

During the last decades (especially the black decade), the Algerian cities have experienced a remarkable change: an accelerated pace of evolution, spread, transformation on themselves. They have become spatially fragmented, heterogeneous and composite socially, economically complex and difficult to administer and environmentally unbearable.

The acceleration of urbanization process has resulted in (net), in many cases, significant impact on:

The organization of urban land (urban sprawl, over-densification of neighborhoods, the proliferation of slums) [uncontrolled urbanization]

- Access to adequate housing and services.
- The quality of life [built degradation, misuse of the first use of green spaces, urban pollution, dirt, etc..]
- The living conditions of inhabitants [unemployment, underemployment, lack of public services, urban violence].
- Urban management [lack of political solidarity and closeness in the neighborhood].
- In the countless internal and external pressures, the city is losing its attractiveness, and became, often brings poverty, isolation, pollution and violence.

Yet the issue of quality of life is a relatively marginalized by the researchers and local stakeholders.

The demand of the good life, welfare or comfort in the city should become part of current urban issues at a time when environmental issues at the heart of development projects and sustainable development

This means that the quality of life should reappear as a major concern of political, civil society and academic researchers.

Quality of life refers to various notions from:

The preservation of the environment, the improvement of living conditions, Enhancement of living spaces. This concept also takes into account the problems of society such as: Safety Employment the needs in health, education, culture and leisure. This means that multiple entries are: each of us could deal with the environmental quality according to its own perception, its scale of values, sentimental attachments.

This shows the difficulty of finding a common denominator to conduct objective analysis on the quality of life, environment, and environmental quality. For the present work, the entry by the representations, perceptions and aspirations of the inhabitants of five districts of the city was privileged Khenchela is a way of giving the floor to the living to give meaning to the quality daily life and justify the exercise of its evaluation. At a time when the issue of quality of life is at the heart of development projects and development and a strong dimension of sustainable development, treatment and management of our cities and the problems attached to them should be ultimate answer to social demand comfort, welfare, good living, social progress.

ملخص

شهدت المدن الجزائرية خلال العقود الأخيرة وخاصة العشيرية السوداء تغير ملحوظ وتسارع في وتيرة التطور والإثراء وأصبحت كثيرة التوسع مجاليا، وغير متجانسة من النواحي الاجتماعية والاقتصادية، وأصبح من الصعب تسييرها والتحكم فيها. فتسارع عملية التحضر أثر بشكل كبير على:

- المجال الحضري في عملية التوسع والزحف العمراني في كل الاتجاهات.
- اكتظاظ الأحياء وبروز أحياء أخرى عشوائية وفقيرة تعبر على نمط حضري غير منتظم.
- صعوبة الحصول على سكن لائق ودائم يتوفر على شروط الحياة الضرورية وفي محيط تتواجد فيه الخدمات اللازمة اليومية.
- جودة الحياة والإطار المعيشي للمواطن من خلال الوضعية المزرية للسكنات، انعدام المساحات الخضراء وتدهورها في حالة وجودها، وانتشار البطالة وتقلص فرص العمل، إضافة إلى الحالة السيئة والرديئة للخدمات العمومية المقدمة، مما أدى إلى بروز ظواهر وآفات اجتماعية خطيرة كالآمن والعنف والسرقة والاعتداءات.
- التسيير الحضري للمدن في ظل غياب سياسة واضحة خاصة ما يتعلق بالخدمات الجوارية القريبة من المواطن.

لهذه الأسباب كلها مجتمعة أو متفرقة، فقدت المدينة الكثير من شخصيتها ومكانتها وجاذبيتها وأصبحت مكانا للتلوث والعنف والعزلة. إضافة لكون موضوع جودة الحياة في هذه المدينة تم تهميشه بقصد أو بغير قصد من قبل الباحثين والسياسيين والفاعلين المحليين.

ونظرا لكل ما سبق فإننا نرى أن موضوع جودة الحياة ينبغي أن يعود للظهور من جديد ويصبح في أولى اهتمامات هؤلاء لأنه عامل ذو دلالات كثيرة في تحسين ظروف المعيشة اليومية للمواطن والحفاظ على البيئة المحيطة به بالإضافة إلى الأخذ بعين الاعتبار الجانب الاجتماعي للمواطن من عمل وصحة وتعليم وامن وثقافة، وهذا بالرغم من صعوبة وجود قوا سم مشتركة كثيرة بين الفعاليات في كيفية التعامل مع الموضوع لاختلاف الرؤى والمناهج.

ومن خلال بحثنا تم التعامل مع الموضوع من خلال دراسة ميدانية استنباطية الخمسة أحياء مختلفة ومتفرقة لمدينة خنشلة بإعطاء الكلمة للسكان انطلاقا من استبيان، للتعبير عن ممارساتهم وتصوراتهم وتطلعاتهم والوصول بالتالي إلى رؤية مستقبلية ودائمة لمشاريع إعادة الاعتبار للمدينة من خلال التكفل المباشر والآني لمشاكل المواطن اليومية للوصول إلى توفير جودة لإطار معيشي مبنى على التكافل والعدالة الاجتماعية.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	I
RESUME	III
ABSTRACT	IV
ملخص	V

INTRODUCTION GENERALE	1
1. Contexte et motivation de la recherche	1
2. Objectif du travail.....	5
3. Hypothèses :	6
4. Méthodologie d'approche.....	7
5. Structure du travail	9

PARTIE I : LA QUALITE DE VIE, UNE PREOCCUPATION MAJEURE DES SOCIETES

CHAPITRE I

LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS

DU DEVELOPPEMENT DURABLE	11
Introduction	11
1. Le développement durable, une autre conception du développement.....	11
1.1. Les grandes étapes du développement durable.....	11
1.2. Le concept de développement durable : une structure opératoire malaisée	14
1.3. Environnement et qualité de vie : des concepts et notions pluridisciplinaires et transdisciplinaires.....	17
1.3.1. L'environnement	17
1.3.2. La qualité de vie	19
1.4. La qualité de vie : entre objectivité et subjectivité	20
1.5. La qualité de vie : une diversité d'approches.....	22
1.5.1. L'approche sociologique de la qualité de vie.....	22

1.5.2. L'approche géographique de la qualité de vie.....	23
1.5.3. La qualité de vie : vers une approche globale	24
1.6. Développement durable et qualité de vie : lignes directrices des nouvelles poétiques d'aménagement et de développement	29
1.7. La qualité de vie à travers le cadre de vie	30
1.8. Le cadre de vie: objet de revendication pour la qualité de vie	31
1.9. La qualité de vie : une aspiration à plus de tranquillité et de sécurité	31
1.10. La qualité de vie comme projet social	33
Conclusion.....	34

CHAPITRE II

LA QUALITE DE VIE EN ALGERIE EN QUESTION.....	35
Introduction	35
1. Les trois dimensions de la stratégie nationale du développement durable en Algérie.....	35
1.1. Les dimensions sociales de la stratégie du DD.....	35
1.2. Les dimensions économiques de la stratégie du DD	36
1.3. Les dimensions environnementales de la stratégie du DD	36
2. Le projet de loi sur l'environnement et Plan Triennal de relance économique	37
3. La mise en œuvre de la stratégie nationale du DD	40
3.1. Les contraintes de mise en œuvre de la stratégie du développement durable en Algérie.....	41
3.1.1. Sur le plan social	41
3.1.3. Sur le plan environnemental.....	43
3.1.4. Sur le terrain (individus et groupes sociaux).....	43
Conclusion.....	44

CHAPITRE III

LES INDICATEURS DE LA QUALITE DE VIE.....	45
Introduction	45
1. Intérêt des indicateurs de la qualité de vie : dresser un tableau de bord.....	45
2. Qu'est-ce qu'un indicateur ?	47
3. Les qualités d'un bon indicateur environnemental.....	49
4. L'élaboration d'un indicateur environnemental	50
4.1. Comment définir le champ de la mesure ?	50
4.2. Comment déterminer les objectifs ?	51
4.3. Comment composer l'indicateur en lui-même ?.....	51

4.4. Les formats et seuils de l'indicateur.....	51
5. Les propriétés des indicateurs.....	52
5.1. Pertinence et sens vis-à-vis d'un objectif d'évaluation.....	52
5.2. Echelle de mesure.....	52
5.3. Comparaison.....	53
5.4. Représentativité par rapport au phénomène mesure.....	54
6. Comment présenter les indicateurs? : Sous la forme d'un tableau de bord.....	54
6.1 Exemples de couples (indicateurs / public concerné).....	54
6.2. Exemples d'indicateurs de performance de management :.....	55
6.3. Exemples d'indicateurs de condition environnementale :.....	56
Conclusion.....	59

CHAPITRE IV

LE QUARTIER, UNE ECHELLE D'ANALYSE PERTINENTE

DE LA QUALITE DE VIE URBAINE..... 61

Introduction.....	61
1. Le quartier, une entité territoriale difficile à cerner.....	62
1.1. La notion de quartier : une définition malaisée.....	62
1.2. Les différentes limites d'un quartier.....	62
1.2.1. Les limites administratives.....	63
1.2.2. Les limites fonctionnelles.....	63
1.2.3. Les limites géographiques.....	63
1.2.4. Les limites historiques.....	63
1.2.5. Les limites sociales.....	63
2. Le quartier, un espace perçu et vécu.....	64
3. Le quartier : une échelle d'intervention pertinente.....	66
4. Le quartier : un défi de développement durable a l'échelle locale.....	67
6. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable.....	71
7. Les citoyens deviennent collectivement acteurs de la destinée de leur propre quartier.....	71
Conclusion.....	72

PARTIE II : LA VILLE DE KHENCHELA , UN LABORATOIRE SOCIAL

CHAPITRE I

FAIRE L'HISTOIRE DES QUARTIERS

ET COMPRENDRE L'HISTOIRE LOCALE 73

Introduction 73

1. Présentation de la ville de khenchela : une ville de l'intérieure..... 74

2. La ville de khenchela Est elle un "laboratoire social" ? 76

3. Aperçu historique sur la ville de khenchela 76

4. L'espace et la société à travers la toponymie 77

4.1. La toponymie berbère..... 78

4.2. Toponymie projetée ou assimilée..... 79

4.3. La toponymie française 79

4.4. La toponymie des Routes et des chemins (Odonyme ou hodonyme)..... 79

4.4.1. L'origine du mot du quartier Saada -Ennasr : 80

4.4.2. Autres toponymies..... 80

5. Croissance démographique et signes de la dégradation de la qualité de vie 80

5.1. La période coloniale : 81

5.2. La période 1954-1962 : 82

5.3. La période 1962-1966..... 83

5.4. La période 1966-1977..... 83

5.5. La période 1977 - 1987: 84

5.6. La période 1987-2008..... 84

Conclusion..... 85

CHAPITRE II

LES INEGALITES DANS LA QUALITE DE VIE DES QUARTIERS DE LA VILLE : 86

METHODOLOGIE ET TECHNIQUES D'ANALYSES 86

1. Définition du périmètre d'étude 86

2.1. Le quartier du centre ville (la ville coloniale) : un cachet identifiable..... 88

2.2. Un quartier résidentiel Ennasr-Saada 89

2.3. Un quartier social de la Ville planifiée (proche du centre ville) : les 700 logements : 90

2.4. Le quartier la Concorde ou 1000 logements (Route de Batna) : Un autre quartier de l'habitat social proche de la zone industrielle..... 91

2.5. Un quartier précaire, Ennour (Texas) un espace très monotone.....	92
3. Les outils d'analyse.....	93
3.1. L'enquête par questionnaire.....	93
3.2. L'échantillonnage.....	93
3.2.1. La construction de l'échantillon :.....	93
3.2.2. L'échantillonnage aléatoire simple.....	93
3.2.3. Le processus d'échantillonnage.....	94
3.2.4. Déroulement de l'enquête.....	95
A. Une pré-enquête dans trois parmi les cinq quartiers choisis.....	95
C. Le taux de participation par quartier.....	100
3.2.5. Le traitement des données par ordinateur.....	100
A. Modes de collecte et de traitement des informations.....	100

CHAPITRE III

TRAITEMENT STATISTIQUE DES DONNEES..... 105

1. L'analyse factorielle des correspondances (AFC).....	105
1.1. L'analyse factorielle des correspondances (AFC).....	105
1.2. But et intérêt des analyses factorielles.....	105
A. But des analyses factorielles.....	105
B-Principe de l'analyse factorielle.....	106
C- Les étapes d'une analyse factorielle.....	106
D - Objectifs l'AFC.....	107
E- Les spécificités d'une AFC.....	107
F- Les tableaux de contingences.....	107
1.3. Les indicateurs de qualité de vie dans les quartiers d'étude de la ville de Khenchela.....	108
1.3.1. Les éléments d'évaluation de la qualité de vie urbaine des quartiers d'étude.....	108
1.4. Le traitement statistique et le croisement des variables.....	111
1.4.1. Les principales caractéristiques de la population enquêtée par quartier.....	111
1.4.2. Le taux d'activité et taux de chômage de la population enquêtée.....	114
1.4.3. Croisement des données par l'analyse factorielle des correspondances.....	116
1.4.4. Présentation des variables croisées.....	116
1.4.5. Présentation des variables croisées :.....	121
A-Interprétation du plan formé par les axes F1 et F2.....	121
b-Interprétation du plan formé par les axes F1 et F3.....	123
1.4.6. Le niveau d'instruction des enfants des ménages enquêtés.....	124

1.4.7. Relation logement et habitant dans les quartiers d'étude	125
B.Le TOL, le TOP et le surpeuplement de la population enquêtée.....	126
1.5. Présentation des variables croisées entre typologie d'habitat et statut d'occupation	127
1.6. Présentation des variables croisées (indicateurs) typologie d'habitat (Q15) et état du logement (Q19).....	129

CHAPITRE IV

VERIFICATION DES HYPOTHESES..... 131

Introduction	131
1. Hypothèse 1 :	132
1.2. l'emplacement du logement	132
1.3. Les raisons de satisfaction ou non satisfaction :	134
1.4. La solidarité dans les quartiers	135
1.5. Satisfaction de la population enquêtée en terme de la prise en charge par les pouvoirs locaux.	137
1.6. Les éléments qui affectent positivement la qualité de vie quotidienne	139
1.6.1. Les éléments qui affectent négativement la qualité de vie quotidienne	140
1.7. L'appréciation du cadre de vie : L'évaluation globale de la qualité de vie quotidienne	142
1.8. Les éléments les plus importants du cadre de vie quotidienne.....	144
1.9. Présentation des variables croisées des indicateurs des risques environnementaux qui menacent la santé des habitants enquêtés.	146
Conclusion hypothèse 1.....	148
2.Hypothèse 2 :	149
2.1. Les caractéristiques souhaitées par les habitants des cinq quartiers (Q21)	149
2.2. Les critères relatifs aux services et leurs degrés d'importance pour la qualité de vie quotidienne (Q37).....	153
2.3. Présentation des variables croisées des indicateurs (Q34,Q35).....	155
Conclusion hypothèse 2.....	157
Conclusion.....	158

CHAPITRE V

LA QUALITE DE VIE ET LA GESTION TERRITORIALE

DANS LA VILLE DE KHENCHELA..... 159

Introduction	159
1. Comment gérer la qualité du cadre de vie	160
1.1. Les limites urbaines.....	161
1.2. Les limites d'un territoire entre citoyenneté et civisme :	161
3. La question du découpage de la ville de Khenchela.....	162
3.1. Contexte et objectifs du découpage.....	162
3.2. Découper pour gérer ?	163
3.3. les administrations qui découpent le territoire de la ville.....	163
3.4. Raisons de découper le territoire	164
4. Analyse les découpages de la ville de Khenchela par l'application de quelques méthodes.....	165
4.1. Définition de l'indice de forme	165
4.2. Propriétés de l'indice de forme.....	166
5. Le découpage du PDAU en secteurs.....	167
5.1. Définition des secteurs d'urbanisation :	169
a- Les secteurs urbanisés (S.U) :	169
b - les secteurs à urbaniser (S.A.U)	169
c - Les secteurs d'urbanisation future (S.U.F).....	169
d- Les secteurs non urbanisables (S.N.U)	169
6. Les périmètres des POS :	170
6.1. Analyse de découpage PDAU-POS par l'indice de formes.....	172
Analyse des résultats du tableau.....	172
7. le découpage de l'ONS	173
7.1. Analyse de découpage de l'ONS par l'indice de forme	175
7.2. Analyse des données.....	176
8. Le découpage de la sureté de wilaya	177
8.1. Analyse des découpages par la méthode des polygones de Thiessen ou la théorie de l'énergie minimum	179
8.1.1. Définition de la méthode :	179
8.1.2. Repères méthodologiques.....	179
9. le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de khenchela.....	181
9.1. Analyse des résultats	182
9.2. Analyse de découpage par l'utilisation de la courbe et l'indice de concentration.....	183
9.2.1. Définition de la méthode	183

9.2.2. La détermination graphique de la courbe	184
9.2.3.résultats d'analyse des découpages.....	185
10.Les limites de territoire entre géographe et politique	185
Conclusion.....	187
CONCLUSION GENERALE.....	189
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	196
ANNEXES.....	203
LISTE DES TABLEAUX.....	Erreur ! Signet non défini.
LISTE DES FIGURE	203
LISTE DES CARTES	206
LISTE DES PHOTOS	206
QUESTIONNAIRE	203

INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte et motivation de la recherche

Depuis que l'homme est devenu « urbain » nombreuses sont les tentatives d'imaginer, de concevoir, de bâtir la ville idéale.

Il y a un siècle, seulement 4 % de la population mondiale était urbanisée. Aujourd'hui, les villes regroupent plus de la moitié des habitants de la planète. Lieu de richesse et de prospérité, de convivialité et de rencontre, la ville est aussi souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence.

L'urbanisation accélérée a généré des effets territoriaux significatifs, a renforcé les inégalités socio spatiales, a augmenté la demande en mobilité et en logement, et a aggravé la dégradation de la qualité de l'environnement naturel et bâti.

Par exemple, pour l'Algérie, le bilan est relativement insatisfaisant : urbanisation incontrôlée, urbanisme absent ou marginal, habitat inadapté, utilisation abusive et spéculative des réserves foncières communales, surcharge des équipements et utilités collectifs, spéculation et rentes immobilières, localisations industrielles inappropriées, concurrence sur les utilités (eaux), pollution, augmentation du niveau de chômage et de la fréquence des actes d'agressions. Tous ces aspects sont d'autant ressentis négativement qu'il y a absence de politique de solidarité et de proximité au niveau des quartiers. La situation est d'autant plus alarmante que l'on note un l'affaiblissement des repères sociaux traditionnels (la tribu où l'Arch, la famille, l'école, l'Etat, les associations, les syndicats...), l'apparition de nouveaux comportements axés plus sur les intérêts matériels individuels que sur les intérêts collectifs, et l'absence d'un relais associatif efficace, pour la prise en charge des jeunes. Souvent, les autorités ont fait preuve de peu d'imagination ; elles font recours à des actions ponctuelles laissant les jeunes Algériens dans les désillusions et les déceptions et les poussant à effectuer des tentatives de passage à l'autre rive de méditerranée (l'apparition d'un nouveau phénomène : les Harragas).

La combinaison de tous ces facteurs participe à la détérioration de la qualité du cadre de vie. Deux éléments du paysage urbain en attestent : l'importance de l'espace vert et l'ampleur de la pollution urbaine. Les espaces verts ont été sacrifiés au profit d'espaces bâtis (logements et équipements). Les normes minimales concernant les surfaces d'espaces verts à aménager dans les agglomérations qui sont de:10 m² par habitant pour les espaces urbains et de 25 m² par habitant pour les espaces sub-urbain n'ont pas été respectées.

De plus, les déchets urbains constituent l'une des principales sources de dégradation de l'environnement et de détérioration de l'hygiène publique. La plupart des agglomérations urbaines éprouvent de grandes difficultés dans la gestion de leurs déchets, que ce soit au niveau du ramassage ou de celui de l'évacuation et de l'élimination.

Les décharges sont généralement situées sur des terrains perméables, ce qui peut entraîner la contamination des eaux souterraines. Les rares unités de traitement des ordures ménagères sont souvent à l'arrêt pour des raisons techniques ou financières, ce qui aggrave ainsi la situation. Les opérations de la collecte, du traitement des déchets solides et de nettoyage de la voie publique sont souvent considérées comme une préoccupation secondaire par les instances communales qui n'évaluent pas à son juste mesure l'impact sur la santé publique. En matière de pollutions atmosphériques, outre celles d'origine industrielle qui accroissent la concentration des pollutions dans l'air, celles générées au niveau des villes par la circulation automobile par émissions toxiques, sont responsables d'affections respiratoires graves (Hoggas et Hajouti)¹.

La dégradation des espaces urbains et du cadre de vie des citoyens soulèvent une question complexe à travers des relations entre trois politiques : la politique de l'habitat, la politique du logement, et la politique de l'environnement qui l'entoure.

La ville étant régie par une cohérence pluri - fonctionnelle, ne peut et souvent ne doit pas constituer la réponse immédiate à la demande en logements ; cela confirme le constat qualitatif actuel, à savoir que la production de logements ne crée pas la ville lorsque cette même production perturbe cette cohérence en entraînant des dysfonctionnements et en détériorant les conditions de vie des citoyens.

¹ Hoggas ., Hajouti . (2007) Gestion des déchets urbains sol de cas dd la ville de khenchela, mémoire d'ingénieur, département d'aménagement université Mentouri Constantine.

Face à une tendance à une généralisation de la dégradation de la qualité de vie urbaine, de nombreuses d'initiatives audacieuses, imaginatives et généreuses ont été entreprises dans le but de plus d'épanouissement des populations et de progrès de la ville (Koïchiro Matsuura)². Toutes ces tentatives cherchent essentiellement une harmonie entre les habitants, une meilleure répartition des activités, un meilleur cadre de vie, et donc une bonne gouvernance (Laurence Lambert³, Rumley P.A., 2002)⁴. Assurer la qualité de vie suppose de gérer au mieux le phénomène urbain, répondre à la demande sociale du bien vivre, du bien être ou du confort en ville. On comprend que bien administrée, la ville peut être un instrument de changement et de progrès social. Dans un tel contexte, gérer la ville n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face.

La qualité environnementale s'affirme être un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement. Cette notion interroge autant qu'elle motive, elle permet la mesure, la comparaison, l'observation, la communication et demeure par conséquent un enjeu urbain de taille.

Société en crise, société en mutation, société en forte croissance : sur quelles valeurs construire notre devenir ? A l'heure où la population Algérienne tend à s'imposer comme majoritairement urbaine, penser la qualité de vie dans la ville relève du défi. Laboratoire de l'intégration sociale, lieu d'expression de la diversité des aspirations individuelles, lieu d'édification d'un avenir commun, la ville focalise les grands défis contemporains.

A la croisée des enjeux globaux et du quotidien des citoyens, la qualité de vie exige des réponses au niveau local. Ces solutions viendront-elles d'une impulsion politique ou sociale, d'un nouveau modèle urbain ou encore d'un changement d'attitudes ?⁵

Aux côtés de la famille, de la tribu du Arch et du travail ou des croyances symboliques, le territoire constitue l'une des formes traditionnelles d'identification des individus qui contribuent à faire de ces derniers ce qu'ils sont. Si le territoire continuellement construit par

² Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO (Marrakech, le 18 mars 2002, remise des prix UNESCO Villes pour la Paix).

³ Lambert L. (2006). *Quartiers durables, piste pour l'action locale* décembre, 2006 page 4

⁴ Rumley, P.A (2002). *L'Aménagement du territoire entre changement et continuité*.Revue DISP N° 148 p 9-23

⁵ Forum mondiale, ville et qualité de vie enjeux globaux solution locaux Genève 18-20 Mai 2006

les actions sociales qui le prennent pour cadre et sur lesquelles il agit en retour – représente pour toutes les catégories sociales un espace de mobilisation de ressources et un vecteur d'identité (Bidou - Zachariassen, 1997), c'est sans doute dans le cadre idéal - typique du quartier que ces dimensions identitaires ont été mises en évidence de la manière la plus nette, fait ainsi de cette forme urbaine un objet de recherche privilégié du rapport entre l'homme et l'espace. Le quartier est ainsi décrit comme un espace communautaire, à la fois fonctionnel et symbolique, où des pratiques et une mémoire collective construites dans la durée ont permis de définir un différencié et un sentiment d'appartenance (Jolivet et Léna, 2000). Il apparaît ainsi comme un lieu, où s'articulent une identité sociale, un ancrage local.

La concentration humaine et la constitution d'une civilisation urbaine permettent de satisfaire le besoin social du vivre ensemble comme la nécessité de concentrer les activités afin d'optimiser la production. Elles ont cependant un impact sur la qualité de vie des habitants.

La qualité de vie apparaît ainsi avec la nécessité de gérer au mieux le phénomène urbain. S'imposant comme une revendication collective portée par la société et comme une promesse politique engageant l'Etat puis les collectivités territoriales, la qualité de vie permet de défendre l'amélioration des conditions d'existence de chacun. C'est pourquoi le terme de qualité de vie est aujourd'hui couramment employé mais pour parler de réalités très différentes dans de nombreux cas, des répercussions importantes sur:

- L'organisation du territoire urbain (étalement urbain, sur- densification de quartiers, prolifération de bidonvilles) [une urbanisation incontrôlée] ;
- l'accessibilité à un logement adéquat et aux services de proximité ;
- de la qualité du cadre de vie [dégradation du bâti, détournement de l'usage premier des espaces verts, pollution urbaine, insalubrité, etc.] ;
- des conditions de vie des habitants [chômage, sous-emploi, déficit des services publics, violence urbaine] ;
- La gestion urbaine [absence de politique de solidarité et de proximité au niveau du quartier] ;

Sous les innombrables pressions internes et externes, la ville perd de son attractivité, et est devenue, souvent porteuse de pauvreté, d'isolement, de pollution et de violence ;

Et pourtant, la question de la qualité de vie est un champ relativement marginalisé par les chercheurs et les acteurs locaux.

La demande sociale du bien vivre, du bien être ou le confort en ville devrait faire désormais partie des enjeux urbains actuels à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement durable ;

C'est dire que la qualité de vie devrait réapparaître comme une préoccupation majeure des politiques, de la société civile et des chercheurs universitaires.

Répondre à la demande sociale du bien vivre, du mieux vivre en ville a un intérêt scientifique. Mais là encore, le consensus se fait rare. Elle se caractérise en effet par la pluralité de ses définitions, par la variété des approches qu'elle génère et la multitude des disciplines qui s'y intéressent.

Pourquoi alors s'interroger sur cette notion de qualité de vie ? Pourquoi faire de cette question un objet de recherche ? La qualité de vie s'apparente pourtant à un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales.

2. Objectif du travail

L'objectif de ce travail est de construire une grille de lecture qui repose sur des critères d'évaluation de la qualité du cadre de vie et des conditions de vie de la population des quartiers de la ville de Khenchela, une ville intérieure de l'Est Algérien.

Etant donné que la notion de qualité de vie ne se limite pas uniquement à la qualité de l'environnement et bâti ou aux conditions strictement matérielles, mais à des conditions immatérielles qui relèvent du rêve, aux aspirations et aux projets des citoyens, la grille devra inclure deux séries de critères : l'une destinée à mesurer les conditions matérielles et l'autre d'apprécier le niveau de satisfaction des habitants.

Pour construire l'objet de recherche, il a été donné la parole au sujet, à l'individu pour redonner sens à la qualité de vie du quotidien et justifier l'exercice de son évaluation. Cette recherche de signification ne peut se faire qu'aux travers des représentations de la société, de proposer l'individu "l'habitant" comme acteur qui structure notre territoire (quartiers de la ville de Khenchela) pour donner corps à cette notion de la qualité environnementale et cadre de vie des habitants des quartiers et aux indicateurs et critères, pour les identifier et les évaluer. Les représentations individuelles constituent ainsi les bases subjectives nécessaires à l'appréciation objective des cadres de vies résidentiels des habitants.

L'étude traitera de trois volets :

Le premier volet sera consacré à une évaluation des conditions de vie matérielle à travers la mesure d'un ensemble de critères tels que l'état du logement, la présence d'espace vert, les trottoirs, l'assainissement, etc. Du même coup, l'étude englobera l'analyse des niveaux de satisfaction et des niveaux d'importance accordés à un ensemble de critères favorisant l'intégration sociale dans les quartiers.

Le deuxième volet portera sur l'appréciation et l'image du quartier par les résidents en utilisant des indicateurs : d'une part, le degré d'utilisation des services localisés dans le quartier et d'autre part, la fréquentation des services, des établissements d'éducation et socioculturels, des centres sportifs, etc. Cette étape vise également à répertorier les lieux les plus valorisés par les habitants c'est-à-dire les lieux affectifs et aussi les lieux les plus symboliques et qui évoquent le plus le quartier.

Le dernier volet fera une incursion dans l'univers social par le biais de l'évocation de la nature et de la qualité des relations sociales (soit avec la famille, l'Arch. et les voisins).

3. Hypothèses :

Le contexte et les questionnements présentés ci-dessus nous conduisent à émettre des hypothèses sur lesquels la présente recherche est construite.

Etant donné que nous attachons une importance particulière à la dimension vécue des expériences populations, nos hypothèses se résument à considérer que les inégalités dans la qualité de vie des quartiers de la ville de Khenchela sont perçues et vécues différemment par les habitants.

L'image des quartiers étudiés (et son effet sur le bien-être) est liée, par une relation réciproque, à l'usage fait du territoire par les habitants.

Cette image des lieux, entendue comme construction sociale est fortement dépendante de l'expérience vécue au sein du quartier et des pratiques sociales auxquelles s'adonnent les habitants en son sein. Ainsi, les pratiques de sociabilité, de voisinage et les ressources accessibles dans le quartier, contribuent à construire une image de celui-ci, à même d'influer sur le niveau de bien être.

Vu dans le sens opposé, il est aussi possible de considérer que ces pratiques sociales à dimension spatiale sont dépendantes d'une condition initiale de bien-être. La causalité pourra ainsi, dans le cadre de cette hypothèse notamment, être difficile à mettre en évidence. Nous tenterons au minimum de mettre à jour de possibles corrélations et d'explorer les pistes permettant une interprétation causale.

- ***HYPOTHESE 1: Les inégalités dans la qualité de vie des quartiers étudiés de la ville de Khenchela sont le reflet des inégalités sociales.***

- ***HYPOTHESE 2: Les habitants des quartiers de la ville de Khenchela évaluent l'habitabilité de leurs quartiers par l'évolution des indicateurs de la qualité de vie.***

Est-ce que les caractéristiques et les profils socio-économiques liés aux habitants et leur vécu résidentiel, et l'appréciation sur la constitution de la qualité de vie, donnent une satisfaction et l'accessibilité aux services et l'engagement pour améliorer la qualité de vie.

4. Méthodologie d'approche

La description des fondements théoriques et conceptuels étant fondamentale pour la compréhension des phénomènes de la qualité de vie, le cadre de vie et la qualité environnementale, elle occupe une place importante dans ce travail. Les notions de développement durable et de la qualité environnementale ont été précisées pour fixer les enjeux relatifs à cette recherche sur « les inégalités dans la qualité de vie. Une revue documentaire sur la question a été utile pour le choix d'indicateurs de la qualité de vie.

Une fois cette étape théorique et conceptuelle terminée, des informations sur le terrain d'investigation ont été récoltées et ont permis de dresser un rapide portrait du contexte géographique et social dans lequel se déroule cette étude.

Les données matérielles (géographiques, sociodémographiques, économiques et politiques) au niveau de la ville et des quartiers (interprétées comme les potentialités de l'espace offertes aux habitants) sont confrontées à celles déduites de l'enquête de terrain pour évaluer le niveau de satisfaction déclaré des populations à l'égard de l'état de leurs quartiers. C'est une manière de rendre compte des interrelations entre les situations sociales et les lieux appropriés et habités ainsi que des rapports des habitants au territoire.

L'enquête de terrain a été réalisée entre le 15 et 30 mars 2008 au niveau de cinq quartiers de la ville de Khenchela fondamentalement différenciés en termes de situation géographique, d'âge de création et de typologie d'habitat. Cette enquête est motivée par le fait qu'une attention particulière est accordée à la perception de la qualité de vie qu'ont les habitants des quartiers de la ville. Les représentations individuelles sont comparées aux données matérielles des quartiers.

L'enquête par questionnaire (Cf. Annexe) a donc été choisie comme moyen et outil pour appréhender la qualité de vie à en considérant les cadres de vie, les territoires de proximité, le rapport à l'espace et à la quotidienneté. Le questionnaire est construit sur 38 questions dont 32 questions fermées destinées à nous aider à identifier les pratiques et les représentations individuelles en lien avec leurs implications sur les structures et fonctionnement des quartiers de la ville de Khenchela urbaines. Des réponses aux questions, on déduira indirectement l'image du lieu par le degré de sensation et de gratification du lieu habité (déterminé en partie par les caractères psychologiques et sociologiques propres à chaque individu et à chaque groupe). Par le biais du questionnaire et des entretiens, on s'introduit dans la vie personnelle à la recherche d'identification des préférences, des priorités et des aspirations des habitants.

Pour apprécier la qualité de ce vie, il a été intégré dans le questionnaire des questions se rapportant

- aux caractéristiques démographiques, socioéconomiques et socioculturelles des habitants,
- aux propriétés du logement (emplacement, taille et niveau de confort),
- au cadre de vie extérieure (espaces verts, services, commerces, les équipements, propreté),
- à l'ambiance urbaine (l'environnement sonore, calme/tranquillité, esthétique, sécurité),
- à l'univers des relations sociales (lien social - avec les voisins, la tribu Arch., solidarité/ la convivialité).

Tous ces aspects interviennent avec plus ou moins de force dans la détermination de la qualité du **cadre environnementale**, des **conditions de vie**, et de **l'intégration sociale**, trois dimensions ou sphères de développement durable.

Lors du déroulement de l'enquête, il n'a pas été possible de respecter de manière systématique l'ordre établi des questions. En effet, la discussion a mené le débat fréquemment sur des sujets et enjeux inattendus. Cette distanciation n'a pas été vécue comme un échec du questionnaire et de l'entretien, mais au contraire comme une réussite, puisqu'elle a permis d'explorer des thématiques non prévues et d'enrichir de ce fait les connaissances.

La confrontation de questions identiques à des ménages différents a permis de vérifier la sincérité et l'objectivité de certaines informations. Une attention particulière a été accordée aux exemples, histoires et expériences cités par les habitants interrogés, qui permettent habilement d'illustrer et de comprendre certains mécanismes.

Les limites de la méthode sont liées à la dimension **subjective** qui demeure générale de l'objet d'étude - la qualité de vie-. Comment parvenir à saisir et interpréter correctement les expressions d'émotion, de frustration, voire de prétention ?

Ainsi, l'analyse de la qualité environnementale des habitants des quartiers de la ville de Khenchela part de l'expérience et du point de vue du citoyen. C'est une approche jugée pertinente pour comprendre les différentes dimensions de **l'espace vécu** et de **l'espace perçu** des résidents du quartier de la ville de Khenchela.

La représentation statistique et graphique des résultats de l'enquête permet de visualiser les inégalités dans la qualité de vie des quartiers étudiés, et par là même de pointer sur les quartiers où des actions d'aménagement spécifiques seraient à préconiser pour améliorer la qualité de vie.

5. Structure du travail

La question de la qualité de vie a été traitée ici en trois grandes parties.

Une première partie intitulée « la qualité de vie, une préoccupation majeure des sociétés » propose un éclairage sur les considérations théoriques et conceptuelles, sur les champs majeurs de la recherche qui s'intéressent à la qualité de vie. Il s'agit de prendre connaissance des approches qui ont investi cette notion afin de s'en enrichir. Notre propre démarche s'est inspirée de cette approche pluridisciplinaire.

Cette première partie a donc pour objectif de poser les repères de cette construction spécifique de la qualité de vie en s'appuyant sur un exposé des concepts fondant le cadre théorique dans lequel le travail s'inscrit, et sur lesquels reposent aussi sa problématique et ses hypothèses. Cette première partie est rédigée en quatre chapitres. Le chapitre I sert de cadrage théorique et conceptuel. Le Chapitre II aborde la question de la qualité de vie en Algérie. Le chapitre III est consacré à la présentation des indicateurs déterminant la qualité de vie. Enfin le chapitre IV justifie l'intérêt de prendre le quartier comme une échelle pertinente d'analyse de la qualité de vie.

Après cette partie de généralités, la deuxième partie du travail intitulée « la ville de Khenchela, un laboratoire social » est consacrée à l'analyse de la qualité de vie à l'échelle de

cinq quartiers de la ville de Khenchela grâce aux traitements de données formelles et de données de l'enquête. Dans un premier chapitre, il est retracé l'histoire des quartiers, une manière de mieux comprendre l'histoire locale. Dans les deuxième et troisième chapitres, il est explicité la méthodologie et les techniques (AFC- Analyse Factorielle des Correspondances) d'analyse de la qualité de vie. Quant au quatrième chapitre, il restitue les résultats de l'enquête menée sur les représentations de la qualité de vie de la ville .

L'examen de ces résultats d'enquête permet de porter un regard croisé sur la qualité de vie quotidienne du territoire d'étude. Au delà de cette perception générale de la qualité de vie, cette démarche permet d'identifier des critères perçus comme essentiels à la mesure de la qualité de vie quotidienne.

Dans cette partie ébauche la relation la qualité de vie - gestion territoriale : pour la ville de Khenchela, il existe plusieurs découpages qui répondent aux besoins et normes spécifiques de chaque organisme et sans prendre en compte les autres : le découpage du PDAU en secteurs, les périmètres des POS, le découpage de L'ONS en îlots et en districts, le découpage de la sûreté de wilaya et le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de Khenchela.

Cet imbroglio est source des conflits d'acteurs urbains et de dysfonctionnements spatiaux. Aussi, une amélioration de la qualité de vie passe aussi par des découpages favorisant un accès plus facile aux équipements et services de proximité et permettant un meilleur encadrement de la population. Dans cette dernière partie, il est fait une tentative d'un redécoupage en appliquant quelques méthodes.

**LA QUALITE DE VIE, UN DES FONDEMENTS
DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

Introduction

La qualité de vie, un concept sous jacent et une notion du développement durable, est au cœur de ce travail de ce mémoire de magistère. Il est tenté d'identifier un ensemble d'indicateurs environnementaux qualifiables et quantifiables susceptibles de constituer des références pour l'appréciation de la qualité de vie. La notion de qualité de vie, bien que largement utilisée reste difficile à appréhender précisément : chacun ayant une définition différente, découlant d'une perception qui lui est propre. C'est pourquoi, nous proposons en premier lieu une approche générale sur cette notion multidisciplinaire et transdisciplinaire et conceptuelle. Ensuite, en recentrant la réflexion sur la qualité de vie en zone urbaine, nous pourrions préciser les problématiques lui étant associées.

1. Le développement durable, une autre conception du développement

1.1. Les grandes étapes du développement durable

Du fait que la notion de développement durable renvoie à une problématique complexe, il est difficile de transcrire le contexte historique et son origine. Doit-on partir de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 comme premier pas social de l'homme? Ou bien encore de la date de parution du terme "**Ecologie urbaine**" en 1925 comme le propose Oliveira de Souza et al⁶ ? Nous proposons ici de suivre comme piste l'évolution du terme lui-même de "Développement Durable" (DD).

⁶ Oliveira de Souza A., Diab Y., Morand D. (2004). Elaboration d'un système d'indicateurs de conservation durable des sites urbains d'intérêt historique appliqué aux sites brésiliens. XXII^{ème} Rencontre Universitaire de Génie Civil, Marne-la-Vallée, France, 3 et 4 juin 2004.

Il est cité pour la première fois par l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN) dans son ouvrage "Stratégie mondiale de la conservation" en 1980. Ce terme, "Sustainable Development", est ensuite apparu de nouveau et mis à l'honneur en 1987 par les travaux de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED), communément appelé rapport "Brundtland" du nom de sa présidente, Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre de Norvège (Brundtland 1987).

La définition proposée est la suivante : "Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".

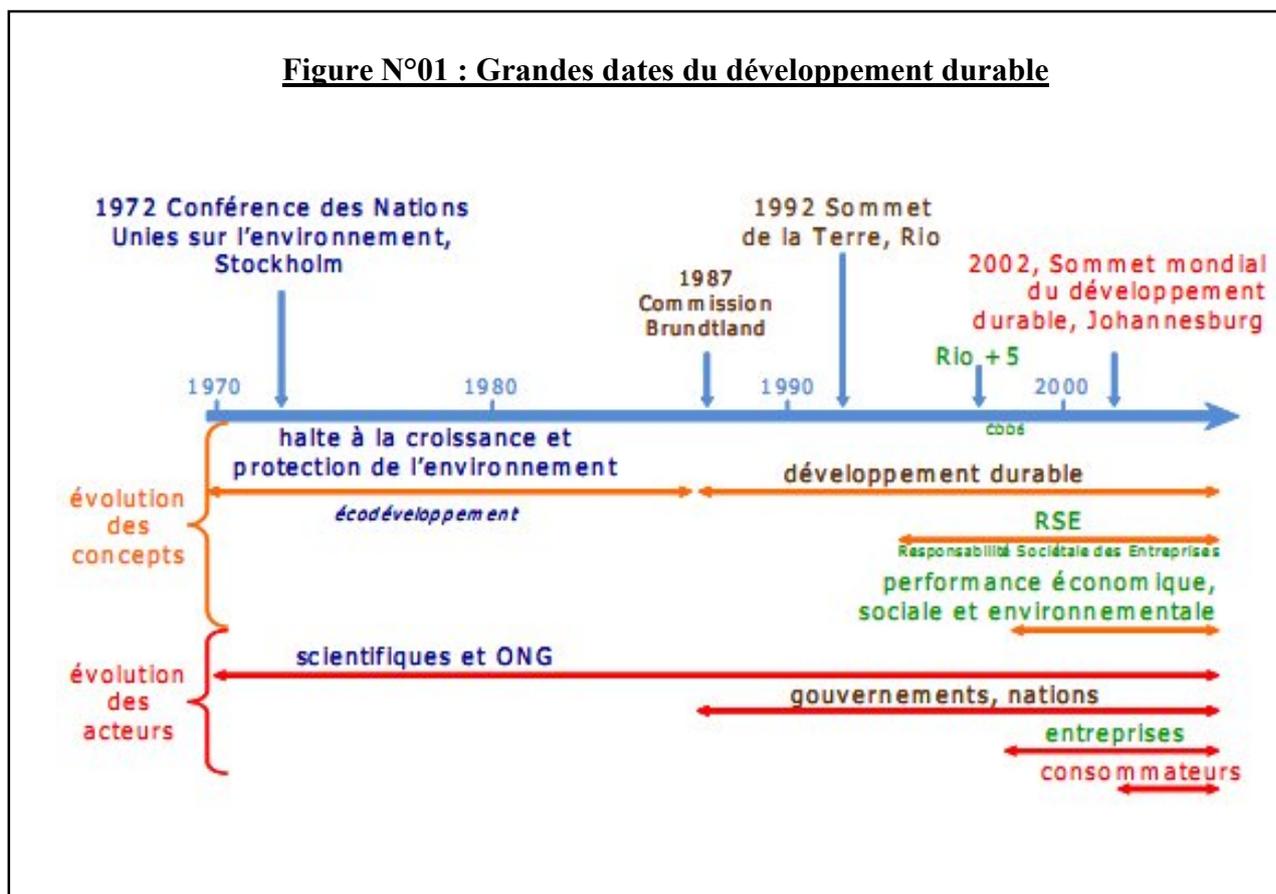
De cette définition du développement durable émergent deux idées sous jacentes : l'idée de besoins, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et celle des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale imposent sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir" (Brundtland 1988).

Les préoccupations ayant conduit à ce terme et sa définition remontent au Club de Rome datant de la fin des années 1960, au rapport de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT) intitulé "The Limits to Growth", ainsi qu'à la Conférence des Nations Unies de Stockholm sur l'environnement en juin 1972. Les documents issus de cette conférence spécifient "qu'il est nécessaire mais aussi possible de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de développement socio-économique équitables, respectueuses de l'environnement, stratégies d'écodéveloppement".

Les principales étapes d'évolution dans la construction opératoire du concept et dans l'identification des acteurs impliqués ont été évoquées par Brodhag (2004)⁷, l'actuel Délégué Interministériel au Développement Durable et sont résumées graphiquement dans la Figure1.

⁷ Brodhag C. (2004). Développement durable et énergie, Journées X-ENS-UPS Physique, Ecole Polytechnique, 14 mai 2004.

Figure N°01 : Grandes dates du développement durable



Source : Brodhag C., 2004

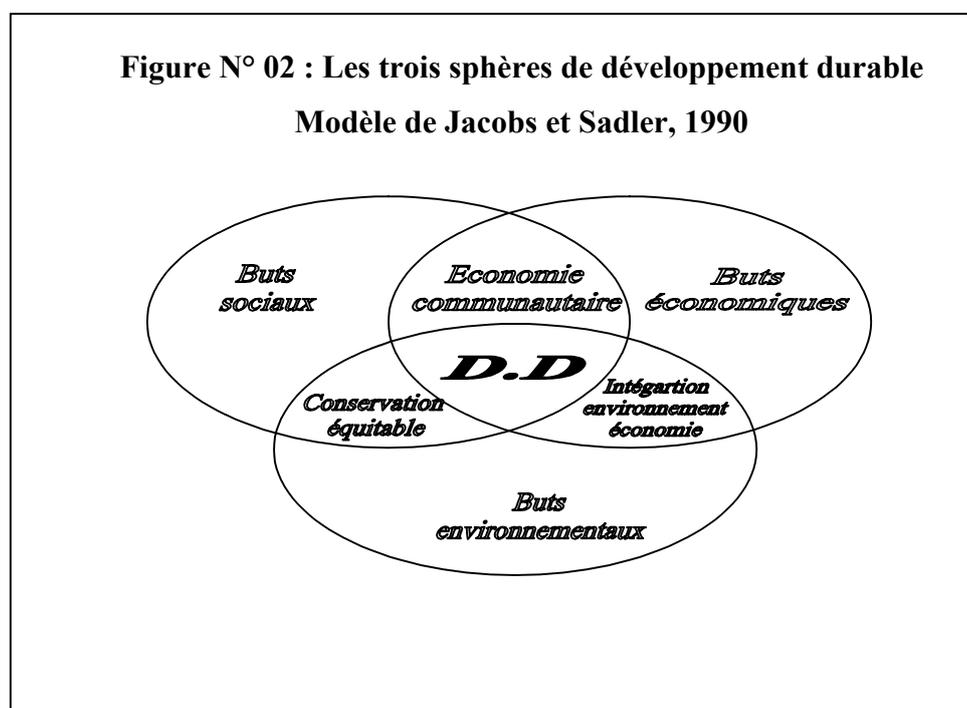
Il ressort de la Figure 1 qu'après une trentaine d'années, le développement durable est devenu une préoccupation partagée par une multitude de catégories d'acteurs : depuis les Organisations Non Gouvernementales (ONG) jusqu'aux consommateurs. On constate aussi que le concept de Développement Durable a donné naissance à de nouveaux termes dont la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et la performance économique, sociale et environnementale.

La Conférence de Rio qui réunit 178 pays a abouti à l'adoption de la "déclaration de Rio sur l'environnement et le développement" et à la création de "l'Agenda pour le 21^{ème} siècle", appelé également Action 21 ou Agenda 21. Les nations qui se sont engagées pour la mise en place de l'Agenda 21 doivent l'appliquer au niveau national, régional et local. L'Agenda 21 est structuré en quatre sections et 40 chapitres ; l'élaboration d'agendas est également encouragée par des contrats entre l'Etat, les régions et les collectivités gestionnaires des agglomérations, des pays et des parcs naturels régionaux. Ces projets de développement doivent faire largement appel à la participation et au partenariat avec les acteurs privés et publics.

Depuis Rio, de nombreux débats mondiaux ont eu lieu, concernant notamment l'effet de serre ou la biodiversité, et la Conférence de Johannesburg a poursuivi les actions. L'objectif étant, à partir de réflexions intergouvernementales, de progressivement impliquer des acteurs de plus en plus localement : le gouvernement, puis les régions, les départements, les collectivités, les entreprises et puis l'ensemble des habitants.

1.2. Le concept de développement durable : une structure opératoire malaisée

Le "Développement Durable" est la traduction française officielle du terme anglo-saxon "**Sustainable Development**", ce dernier n'ayant pas de correspondance exacte en français. Il est souvent présenté comme la recherche d'un équilibre entre trois pôles : **le social**, **l'environnemental** et **l'économique** (Figure2).

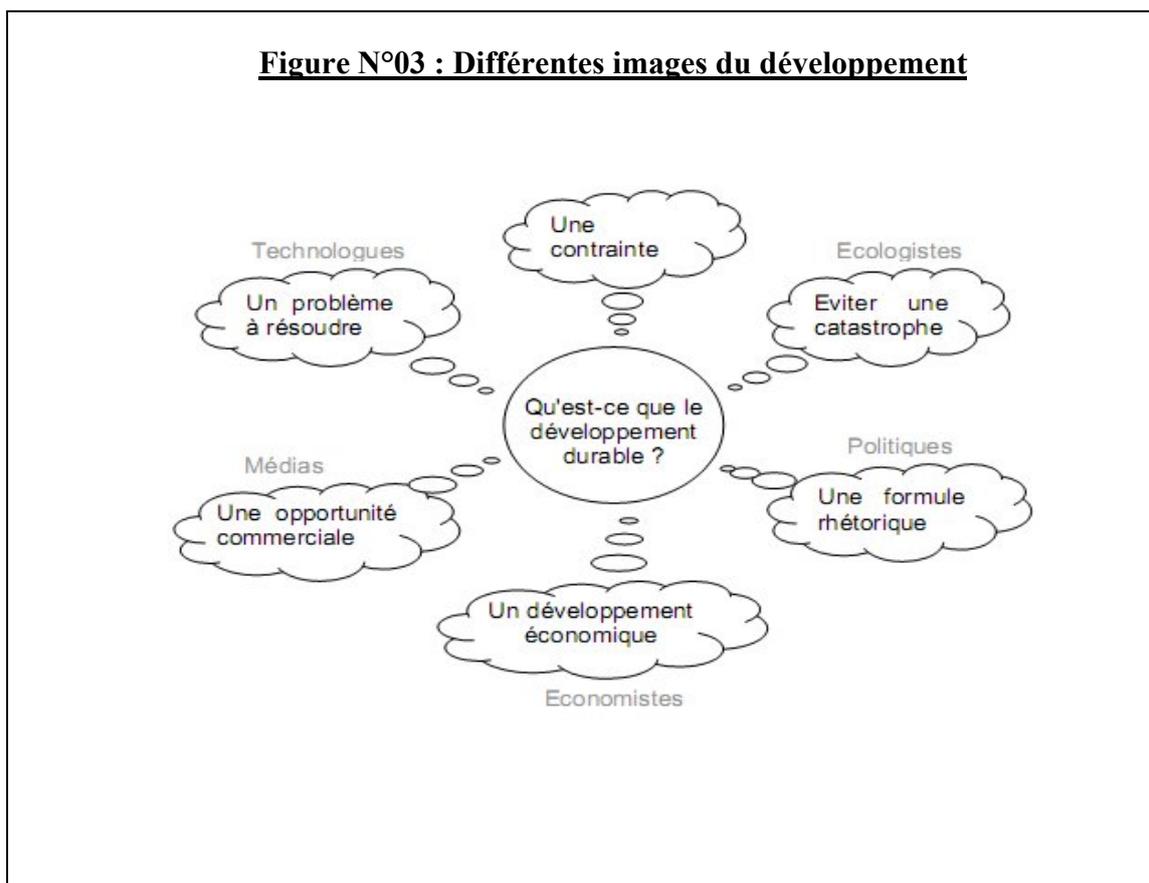


Source ARPE, 2001

Cette représentation correspond au modèle de Jacobs qui est inspirée de la théorie des ensembles. Chacun des cercles définit un ensemble de buts qui justifient les actions humaines. La durabilité du développement exige des synthèses au regard des priorités : cela suggère un traitement équilibré des valeurs et des intérêts. Aucun des buts (écologique, économique ou social) ne doit être sciemment favorisé ou dévalué au détriment des

autres. Selon Sachs cité par Lourdel (2005⁸), le Développement Durable renvoie à cinq dimensions : **la viabilité sociale**, **la viabilité économique**, **la viabilité écologique**, **la viabilité spatiale** (répartition de la population, étalement urbain, etc.) et **la viabilité culturelle** (respect de la diversité des cultures et des collectivités humaines).

Face à ces objectifs très généraux, il faut reconnaître que l'interprétation de cette notion varie fortement en fonction des disciplines et des individus, comme le suggère la Figure 3.



Source : Khalfan ,

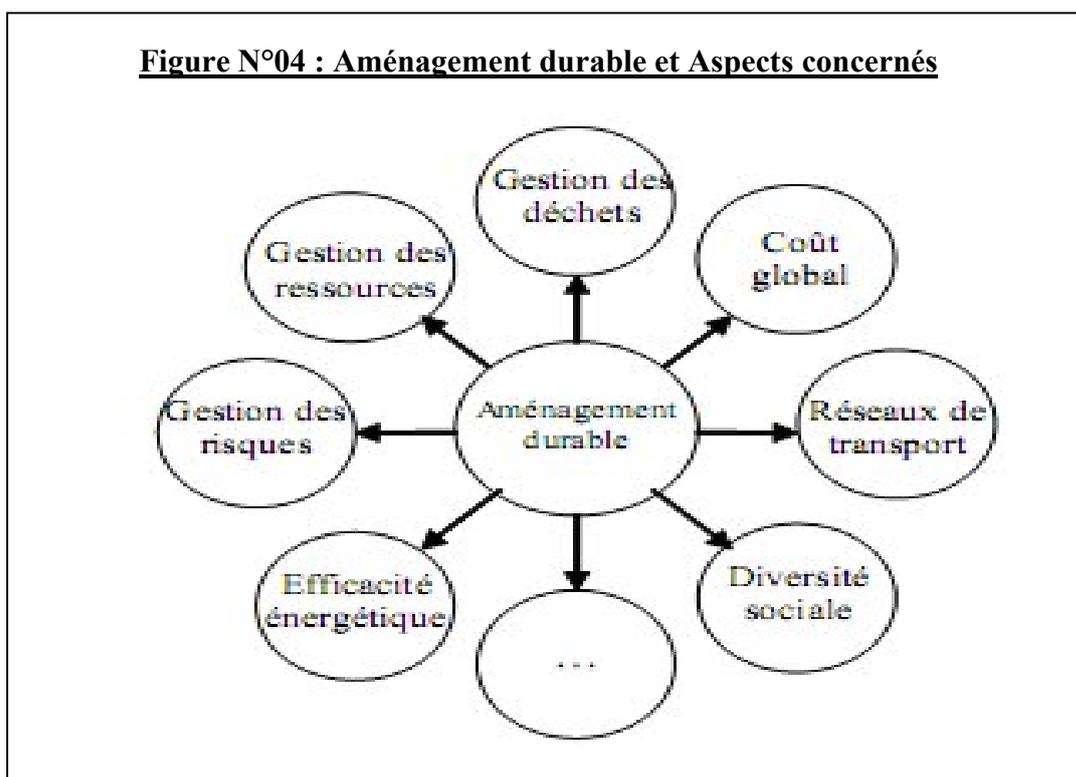
La vision de chacun est donc déformée par son métier et il sera, par exemple, plus difficile pour un économiste de concevoir que le Développement Durable soit envisagé sous la forme d'action à mener pour sauvegarder l'écosystème plutôt que sous la forme d'un nouveau mode de développement économique à mettre en place afin de réduire les inégalités. Ainsi, en fonction des individus, la perspective n'est pas la même ; elle est fortement

⁸ Lourdel N. (2005). Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs. Thèse, Ecole Nationale Supérieure der Mines de Saint Etienne et Université Jean Monnet, Saint Etienne, 298 p.

liée à la capacité d'agir individuelle. Chacun à raison, mais seulement en partie. Par conséquent, la difficulté est d'apporter cette vision transversale à tous.

A titre d'exemple, appliquer le développement durable au domaine de qualité de vie signifie la prise en compte globale de ses trois facettes (économie, écologie et société). Cependant, cela ne veut pas obligatoirement dire construire en bois ou installer des capteurs solaires ! La difficulté réside dans la mise en place d'une synthèse entre de nombreux aspects : gestion de l'énergie, diversité sociale, qualité de l'air, réseaux de transports, qualité de l'eau, gestion des déchets, aspect économique, etc...

Le nombre d'aspects impliqués par le développement durable (Figure 4) illustre bien la complexité du concept et les difficultés relatives à son application. (F. Cherqui)⁹.



Source : Cherqui et al. 2004

⁹F .Cherqui : Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQ^L A thèse de doctorat, université la Rochelle, département de génie civil, p 9, 2005

Aussi, si la recette miracle n'existe pas, de nombreuses solutions existent pour optimiser l'aspect social, minimiser les impacts environnementaux et réduire les coûts. La solution globale choisie devrait assurer les conditions nécessaires pour être pérenne sans que le milieu ne nécessite de modification ultérieure majeure (viable). De plus, les habitants puissent y vivre de manière décente (vivable), pour ne pas dire confortable. Le terme "vivable" est plus adapté que "confortable" car l'un des objectifs est un confort suffisant et non pas optimal. En hiver, par exemple, la température intérieure se définit comme un équilibre entre un confort relatif suffisant (ne nécessitant pas de vêtements d'extérieur) et une gestion efficace de l'énergie (F. Cherqui)¹⁰.

1.3. Environnement et qualité de vie : des concepts et notions pluridisciplinaires et transdisciplinaires.

1.3.1. L'environnement

Le mot environnement est une traduction du terme anglais "environment" qui signifie **milieu, cadre de vie** (C. Cabanne (1984)¹¹. **L'environnement est l'ensemble des éléments naturels, artificiels, économiques, psychologiques et sociaux dans lequel se déroule la vie humaine.**

La combinaison des facteurs constitutifs exerce, selon les cas, des effets positifs ou négatifs sur l'épanouissement des individus.

Dans les villes où le cadre construit prédomine, le mot environnement fait d'abord référence aux aspects architecturaux, économiques et sociaux du milieu (p156/Lexique de géographie humaine et économique). Par conséquent, Le champ de l'environnement suscite un questionnement sur son identification et les manières d'intégrer plusieurs sujets dans une même représentation, ainsi que les problèmes relatifs à ce champ.

De par son sens et son usage polysémique, il est flou, vague ou même ambigu. Il l'est peut-être davantage que le terme « développement ». Même situé dans un contexte sociétal et historique donné, il reste un concept difficile à cerner, car il recouvre ou peut recouvrir plusieurs réalités :

¹⁰ F. Cherqui : Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQ⁺ A thèse de doctorat, université la Rochelle, département de génie civil, p. 10, 2005

¹¹ Claude Cabanne, Lexique de géographie humaine et économique, Editions Dalloz, 1984

- un objet, constitué de divers éléments naturels et humains, plus ou moins observables et mesurables objectivement et relevant selon l'élément de divers champs disciplinaires ;
- un objet qui sans plus de précision est d'une telle globalité que " s'intéresser" à "faire de l'environnement" n'a guère de visibilité ou de sens ;
- des problèmes : c'est sans doute le sens le plus courant chez le grand public. La qualité de vie se dégrade, du niveau local (déchets, pollution, bruit criminalité ...) au niveau le plus global (couche d'ozone, gaz carbonique...). "c'est un problème d'environnement", "L'environnement se dégrade"... ;
- une idéologie de la qualité de vie : on peut aujourd'hui "lutter pour l'environnement" et la qualité de vie, en être un défenseur pur et dur tant d'un point de vue idéologique et philosophique que dans sa pratique de vie personnelle.

Comme pour le concept de développement, on trouve une variété de définitions qui sont plus ou moins statiques ou dynamiques, plus ou moins limitées à l'écosystème naturel ou ouvertes aux éléments humains et sociaux. A titre d'exemple, en voici quelques-unes :

- "L'ensemble des facteurs biotiques (vivants) ou abiotiques (physico-chimiques) de l'habitat susceptibles d'avoir des effets directs ou indirects sur les êtres vivants, y compris sur l'homme" (Dictionnaire d'écologie, 1982) ;

- "Un système dynamique constitué d'éléments naturels et sociaux en interaction spatio-temporellement déterminés et culturellement significatifs" (L. Goffin, 1992). Cette vision systémique et culturelle est partagée par D.Tabutin (1995)¹² qui propose une définition comme définition : «un système dynamique composé de deux sphères ou sous-systèmes (les éléments naturels, les éléments humains) en interactions réciproques constantes et variables dans le temps et dans l'espace, selon les cultures».

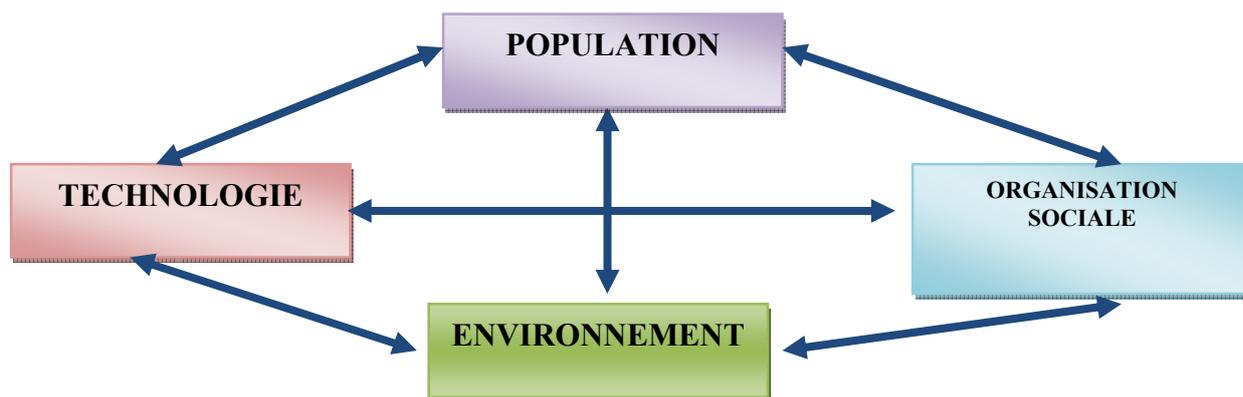
Comme le développement ou la population, l'environnement n'est pas une discipline scientifique spécifique. C'est un champ d'étude, de recherche, de réflexion dans lequel bien des sciences exactes (biologie, agronomie, physique...) et des sciences humaines (économie, sociologie, démographie, géographie...) et juridiques peuvent intervenir.

Il n'existe aucune science qui puisse, à elle seule, "revendiquer" l'environnement : il est une sorte de carrefour disciplinaire. On peut illustrer cela avec un schéma systémique

¹² S.Zamoun, D.Tabutin, A.Yakoubd, Ali Kouaci : Population et l'environnement au Maghreb, Editions l'Harmattan, 1995

dégageant les interrelations entre les quatre grands systèmes composant la dynamique d'une société .

Figure N° 05 : Schéma systémique des interrelations entre les quatre grands systèmes composant la dynamique d'une société



Sources : MEKOUAR. M.A, *Etudes en droit de l'environnement*, Editions Okad 1988

On peut aussi considérer le développement comme la résultante des interrelations entre un espace, des ressources et une population et, du type de développement résultent aussi des problèmes d'environnement. Mais qu'entendons-nous par problèmes d'environnement ? Il y a plusieurs classements possibles de problèmes environnementaux, selon les échelles considérées, selon leur nature, selon leur préoccupation, mais aussi selon leur extension géographique. Autrement dit, dans un espace donné, il y a un problème d'environnement quand les déséquilibres ou les perturbations surviennent dans un milieu de façon telle qu'ils entravent ou menacent à terme le cadre de vie de l'homme.

1.3.2. La qualité de vie

La qualité de vie correspond à une notion unificatrice utilisée dans le langage courant sans pour autant couvrir une signification claire. La qualité de vie se trouve partagée entre des fondements scientifiques qui ont du mal à se dresser de manière consensuelle et des usages différenciés faisant de cette notion tour à tour une référence d'action politique et de recherche

(Barbarino-Saulnier N)¹³. La qualité de vie, c'est à la fois un concept et une notion, au cœur de deux sphères contradictoires qui s'approprient de manière différente, à des fins spécifiques, un même objet.

Le terme de qualité de vie fait référence à des notions variées allant de la préservation de l'environnement, l'amélioration des conditions d'existence, la valorisation des espaces de vie jusqu'à la prise en compte des problèmes de société comme la sécurité et l'emploi, en passant par l'adaptation optimale des services et la satisfaction croissante que doivent procurer les structures sanitaires, éducatives, culturelles et de loisirs.

Evoquer la **qualité de vie**, c'est faire référence aux conditions générales d'existence en considérant par exemple, les qualités physiques, démographiques d'une société ainsi que son contexte économique, politique et social.

La qualité de vie s'impose en tant que concept scientifique mais ses définitions sont plurielles et ses méthodes d'approche aussi nombreuses que les disciplines qui se proposent de l'analyser et de l'évaluer. Ceci confirme que la complexité du concept de qualité de vie n'est pas qu'apparente : les fondements et les approches auxquels celui-ci fait référence sont profondément dissemblables.

Au sein même des différents champs scientifiques, la représentation abstraite de ce concept n'est ni normée, ni partagée. De nombreux auteurs confondent voire assimilent la qualité de vie au bien être alors que d'autres l'associent plus volontiers aux notions de satisfaction ou de bonheur.

Mais ce qui est évident, c'est que la qualité de vie s'impose comme un concept d'articulation multidimensionnel et pluridisciplinaire qui nécessite une clarification conceptuelle (Bonardi C., Girandola F)¹⁴. Les cadres de vie, compte tenu de leurs potentialités et de leurs carences ainsi que la qualité environnementale des milieux peuvent être déterminants pour la qualité de vie.

1.4. La qualité de vie : entre objectivité et subjectivité

Le concept de qualité de vie ne se limite pas aux seuls **aspects matériels** et **objectivement observables** de la vie ; il intègre également des éléments **subjectifs** relatifs à **l'histoire** et **l'intimité** des individus en se référant aux désirs, aux besoins, aux satisfactions et

¹³ Nathalia Barbarino –Saulnier : De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon. Thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon, 2005 p. 13

¹⁴ Bonardi C., Girandola F., Roussiau N., Soubiale N., 2002, Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie. Paris, In Press Editions, 390 pages

même au bonheur de chacun. Autrement dit, la qualité de vie est **perçue et vécue** par les habitants.

Tendre vers la qualité de vie, c'est aspirer au **bonheur personnel**, se **sentir bien chez soi, vivre en harmonie** avec son milieu qu'il soit tribal, familial, professionnel ou géographique, satisfaire ses besoins, avoir le temps et les moyens de vivre (Barbarino-Saulnier N. 2005)¹⁵.

Donc, la qualité de vie est déterminée par **deux sphères fondamentales** de composantes et de processus (R.J. Rogerson, 1998)¹⁶. Certains processus s'apparentent à des mécanismes **psychologiques et sociologiques** internes propres à chaque individu et à chaque groupe de la société produisant la sensation de satisfaction et de gratification, la **perception des conditions de vie**. À cela se greffent des **conditions externes** d'existence (les **conditions matérielles**) (Figures 6 et 7). La qualité de vie décrit, donc, la qualité de la relation entre l'homme et son environnement spatial et social.

Mais il convient de faire remarquer que la qualité de la vie dépend moins **des conditions matérielles** de la vie que des jugements portés sur ces conditions (J.B. Racine)¹⁷.

Pour A.S Bailly.¹⁸, la qualité de vie est déterminée en fonction du bien-être. Il explique, dans sa '**Géographie du bien-être**', que la qualité de vie renvoie surtout à l'image d'un état. Seule la satisfaction de la population à l'égard de cet état demeure réellement importante. « Le but fondamental de la recherche du bien-être est de mieux comprendre ce qu'Aristote a appelé **le moteur des actions humaines** ». Le bien-être correspond au résultat « **d'une relation entre une personne et/ou un groupe et un état ou un bien** ». Il s'agit d'une interprétation subjective du monde structurée par la qualité de la relation entre l'homme et son environnement spatial et social.

Dans le même sens, l'OMS définit la qualité de vie comme étant « la perception qu'a un individu de sa place dans l'existence, dans le contexte de la culture et du système de valeurs dans lequel il vit et en relation avec ses objectifs, ses attentes, ses normes et ses inquiétudes ». (SAPHIR)¹⁹.

¹⁵ BARBARINO –SAULNIER Nathalia . De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon , thèse de doctorat en Géographie et urbanisme ,Université lumière Lyon 2005 .P 13

¹⁶ Rogerson R.J., 1998, « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – ICQOLC'98 – Volume 1, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124

¹⁷ Racine J.B., Qualité de vie, bien être et changement social : vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire, Publication de l'Université de Rouen, 1987, N°208, 288 pages.

¹⁸ Bailly A.S., 1981, La géographie du bien-être. Paris, Presses Universitaires de France, 239 pages

¹⁹ SAPHIR (Swiss automated Public Health Information Resources)
<http://www.hospvd.ch/chuv/bdfm/saphirsc.htm>

La place qu'occupe la perception dans la qualité de vie peut expliquer l'absence de consensus dans la construction du concept et la diversité des approches, des méthodes d'analyse et des instruments de mesure de la qualité de vie.

I.5. La qualité de vie : une diversité d'approches

Une multiplicité de disciplines dont la sociologie et la géographie s'intéressent à la question de la qualité de vie et ont tenté de la définir et de l'évaluer. Mais les approches sont si diversifiées qu'elles n'ont pas permis la construction d'une définition consensuelle et des méthodes de mesure standardisées.

Une brève description de l'approche sociologique et de l'approche géographique servira à illustrer les divergences dans la définition et les méthodes d'analyse de la qualité de vie.

I.5.1. L'approche sociologique de la qualité de vie

La sociologie est l'une des premières disciplines à investir le champ de la qualité de vie. Cet intérêt s'est notamment manifesté à travers les travaux de recherche de la sociologie urbaine portant plus particulièrement sur la dimension urbaine des aspects de la vie sociale.

Les travaux de **l'Ecole de Chicago**²⁰ menés dans les années vingt constituent l'illustration de l'intégration de la dimension territoriale aux théories de la socialisation. Cette école fait la démonstration de l'influence du cadre urbain sur les modes de vie et les pratiques des habitants. La qualité de vie est, dans ce cas, envisagée dans une relation à un contexte à la fois physique et social. Les sociologues abordent également la qualité de vie à travers les représentations, les perceptions et le vécu des individus.

Dans un courant différent de celui de l'Ecole de Chicago, l'Ecole de Sciences Sociales de **l'Université d'Oklahoma**²¹ s'inscrit dans une approche encore plus subjective de la qualité de vie. La qualité de vie se mesure, dans ce cas, grâce à un système d'évaluation structuré qui découpe « la vie » en différents domaines :

- la perception et l'opinion que portent les individus sur les champs de l'existence conditionnent la qualité de vie,
- la valeur ainsi attribuée au domaine de la famille et des amis, du travail, de

²⁰ Grafmeyer Y., Joseph Isaac, 1990, L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine. Paris, Nouvelle édition, RES Champ Urbain, Aubier, 378 pages

²¹ Quality of Life Research, The University of Oklahoma School of Social Work, www.soc.titech.ac.jp/uem/qol-define.html.

l'environnement, de la communauté, de la santé, de l'éducation permet d'appréhender subjectivement la qualité de vie.

Dans cette **approche subjective** des perceptions et des opinions des individus, **la notion de qualité de vie et celle de bien-être semblent se confondre.**

1.5.2. L'approche géographique de la qualité de vie

La géographie s'est particulièrement intéressée à la question de **la qualité de vie**. Cependant, au sein même du champ géographique, le consensus sur la définition et la démarche n'existe pas. Ainsi, la notion de qualité de vie est abordée soit directement par l'analyse quantitative et la spatialisation des caractéristiques des territoires, soit par l'analyse de la géographie sociale de ces territoires.

Certains géographes (Tobelem-Zanin C.)²² accordent ainsi une place de plus en plus importante à l'observation des **phénomènes sociaux**, en étudiant la manière dont le corps social évolue dans son milieu de vie tout en considérant comment il perçoit cet environnement. Les problématiques mises en avant par la géographie sont, de plus en plus, liées à l'évolution de la vie sociale et aux préoccupations de la population qui se sont tournées vers la recherche d'une **meilleure qualité de vie**.

Cette quête passe par l'exigence d'un meilleur **cadre de vie** et par de meilleures conditions d'existence. Les orientations de recherches en géographie sont ainsi passées des domaines d'observation spatiaux à des domaines d'observation plus sociaux.

Pour certains géographes dont J.B. Racine (1987) , le concept de qualité de vie se structure autour d'**une approche subjective** qui s'axe sur l'étude du bien-être et **une approche objective** qui s'axe sur les conditions matérielles de vie (figure 7). Sans nier cette constitution bi-dimensionnelle de la qualité de vie, l'auteur structure son analyse sur l'évaluation objective des conditions de vie et non sur celle plus personnelle du bien-être.

Dans ce cas, l'évaluation de la qualité de vie en milieu urbain repose le choix d'une série de **critères objectifs** capables de mettre en évidence les **disparités spatiales** des conditions de vie.

Ces conditions de vie sont définies comme les potentialités de l'espace offertes aux citoyens. Elles prennent en considération les caractéristiques du milieu urbain et de l'environnement, des éléments économiques et des critères sociodémographiques. Les modes

²² Tobelem-Zanin C., 1995, La qualité de vie dans les villes françaises. Rouen, Publication de l'Université de Rouen, N°208, 288 pages

de vie correspondent à la mise en relief de profils sociaux et démographiques à partir de critères comme **la structure démographique**, le **type de ménage**, les **catégories professionnelles**, les niveaux de formation. Ces profils conditionnent des appropriations, des exigences et des pratiques spatiales spécifiques. Ces trois domaines « **objectivables** » de la vie restent interdépendants.

À côté de ces approches **quantitatives** qui abordent la qualité de vie à travers les caractéristiques objectives des territoires, certains géographes préfèrent analyser sa dimension subjective. Par exemple, pour J.B. Racine une approche pertinente de la qualité de vie serait celle qui se fonde sur **la perception des conditions de vie**, sur la manière dont **la qualité de vie** est **perçue** et **vécue** par les habitants.

1.5.3. La qualité de vie : vers une approche globale

Comme le soulignent E. Diener et E. Suh²³, malgré les ruptures conceptuelles et méthodologiques entre les indicateurs sociaux et le bien-être subjectif, les approches scientifiques de la qualité de vie et du bien-être nécessitent la prise en considération d'une approche globale par l'appropriation des potentialités de chaque perspective.

Notre lecture réflexive va servir à la fois de cadrage pour formuler un système d'organisation des différentes conceptualisations afin de gagner en intelligibilité et de référence et de moyen à la production d'une approche méthodologique plus globale de la qualité de vie.

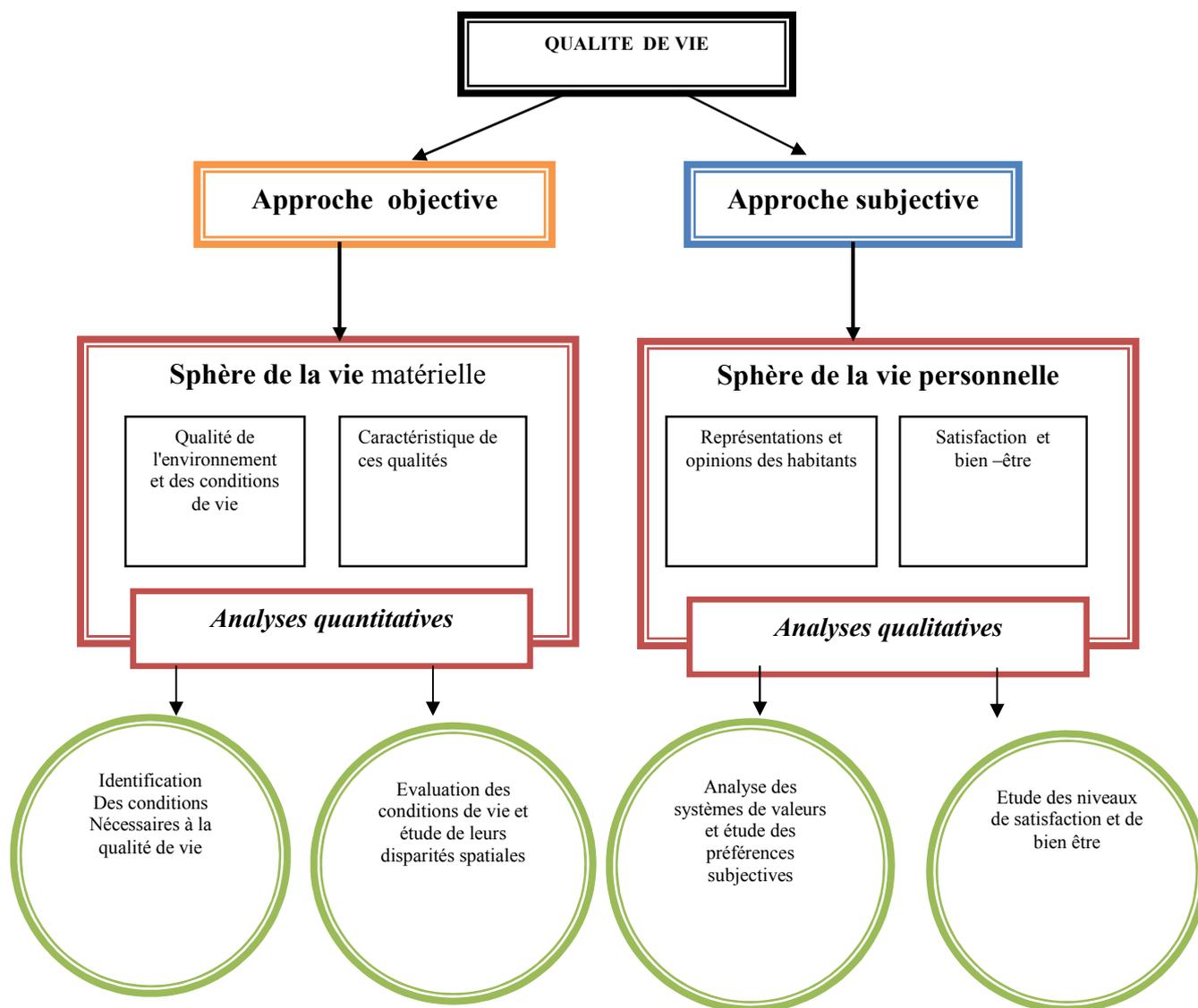
Dans cette perspective, l'étude de la qualité de vie suppose le recours à la fois à l'approche objective et à l'approche subjective.

De cette manière, il est assuré une mise en relation de l'articulation de la sphère de la vie matérielle- la sphère de la vie personnelle des individus- échelles spatiales. Cela permet de distinguer les conditions externes qui relèvent de **la vie matérielle** des conditions internes qui s'apparentent aux éléments de la vie personnelle des individus.

Chacun de ces champs d'investigation donne lieu à une méthode d'évaluation spécifique de la qualité de vie. Comme le montrent les Figures 7 et 8, l'identification des différentes sphères de la qualité de vie permet une clarification des corpus de définitions et des domaines d'intervention.

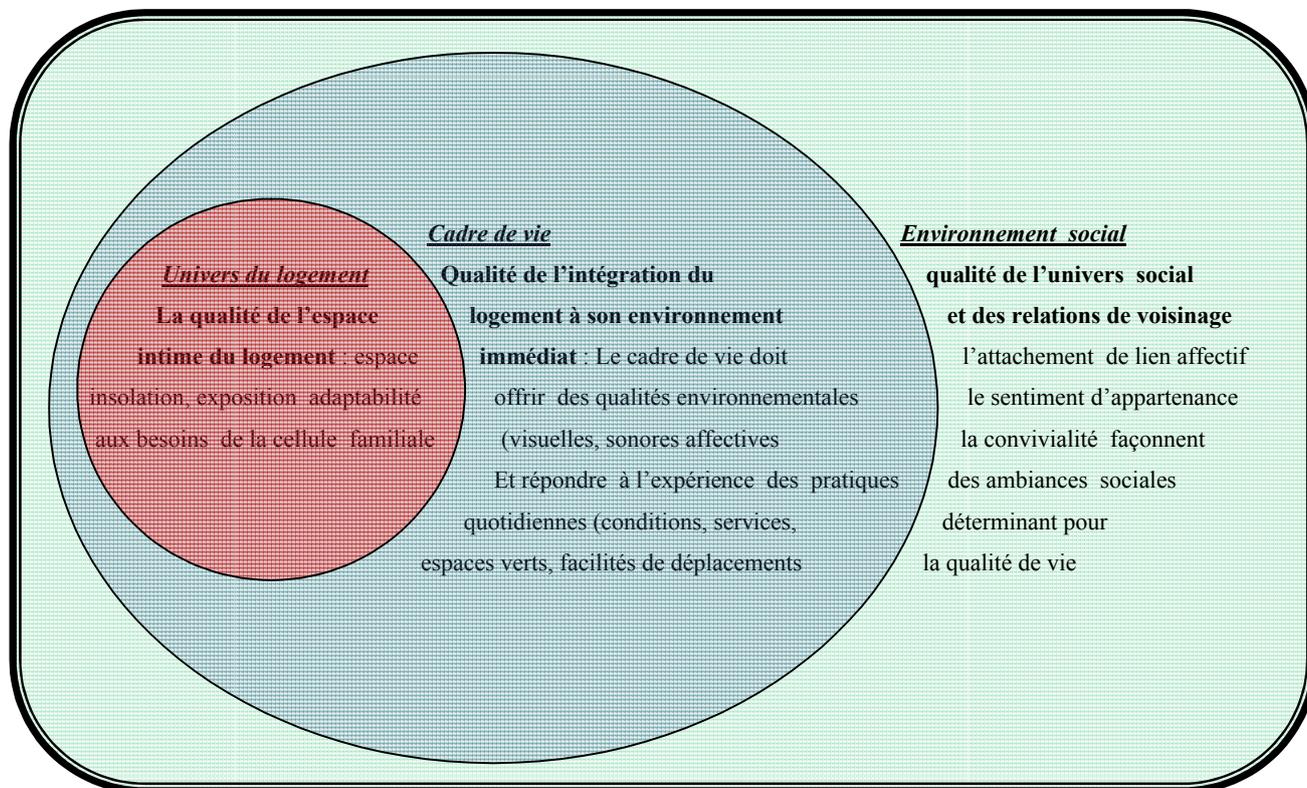
²³ Diener E. et Suh E., 1997, Measuring quality of life : economic, social and subjective indicators. Social Indicators Research, pp 189-216

Figure N°06 : Les champs conceptuels, les approches et les systèmes de mesure de la qualité de vie



Source : BARBARIAN-SAULNIER Natalia, 2005

Figure N° 07 : Perception des univers de références de la qualité de vie

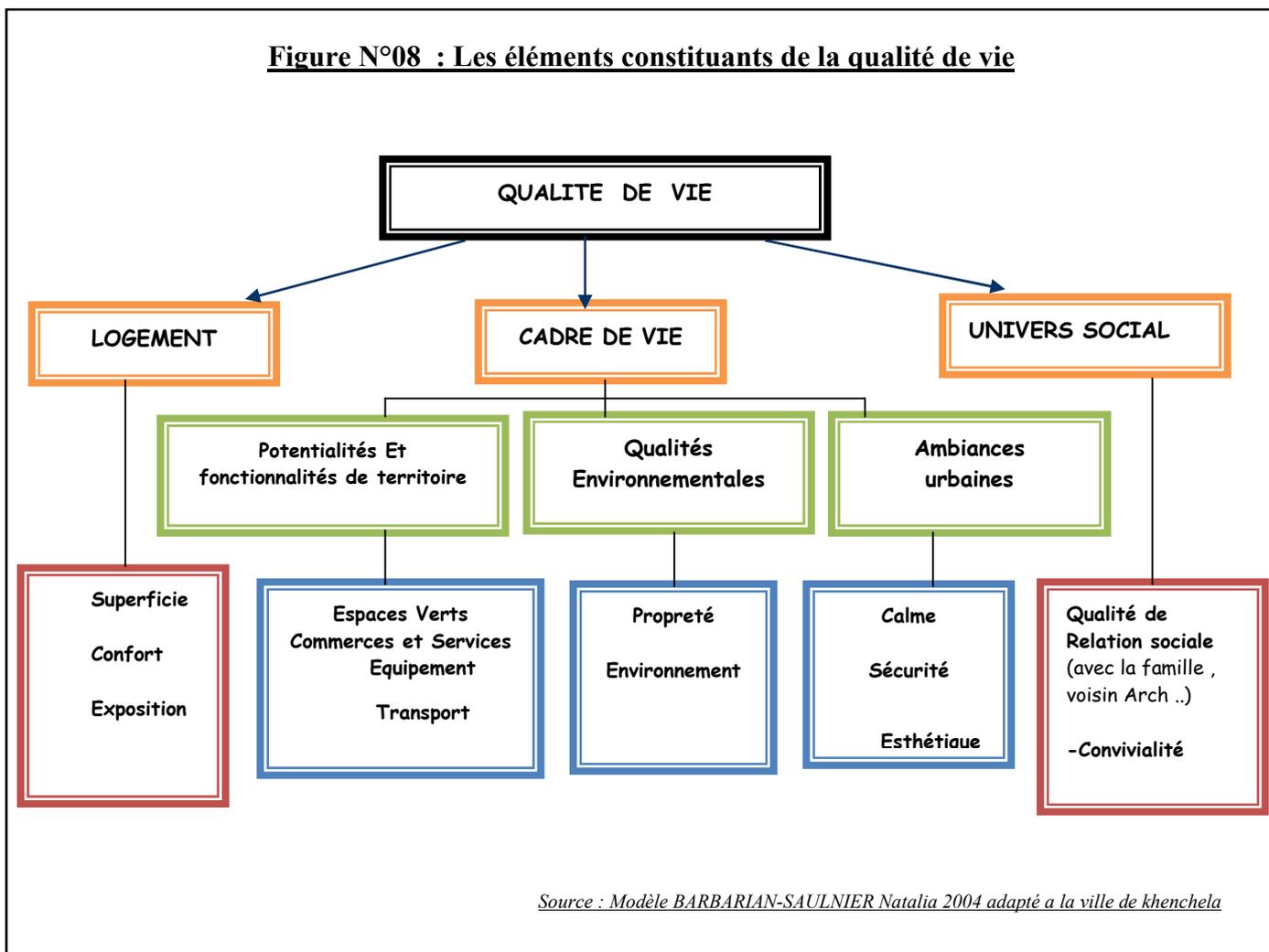


Source : BARBARIAN-SAULNIER Natalia 2004

L'approche **objective** prend en considération les **conditions matérielles** offertes aux individus. La qualité de vie est ici abordée à travers **les qualités objectivables** des conditions de vie.

Il s'agit d'étudier **les potentialités des cadres de vie**, les indicateurs de la qualité environnementale des milieux ou plus généralement les qualités concrètes de l'existence des habitants (Figure 9). Dans le contexte d'études géographiques, la sphère de la vie matérielle correspond à un **espace géographique** dans lequel les gens vivent.

Figure N°08 : Les éléments constitutants de la qualité de vie



Source : Modèle BARBARIAN-SAULNIER Natalia 2004 adapté a la ville de khenchela

L'analyse porte ainsi sur les conditions de vie d'espaces spécifiques comme ceux d'un quartier, d'une ville, ou d'une commune, voire d'une région, d'un pays ou d'un continent.

L'introduction des échelles géographiques permet de mieux cerner les enjeux aux échelles locale, régionale, nationale et internationale. Il en résultera une meilleure adaptation des outils et des méthodes aux acteurs et aux futurs utilisateurs (tableau 1).

Tableau N° 01 : les différentes échelles de l'environnement spatial

Echelle		Système de référence
Micro environnement	<ul style="list-style-type: none"> – Le milieu de vie – Le quotidien – La résidence – Le quartier 	<ul style="list-style-type: none"> – Un individu – Un groupe (habitants des quartiers)
Méso-environnement	<ul style="list-style-type: none"> – le milieu de vie élargi – la ville – la région – l'état 	<ul style="list-style-type: none"> – Un groupe élargi d'intérêt commun (culturel, social, économique...)
Macro environnement	<ul style="list-style-type: none"> – Les conditions de vie humaine – Le continent – La terre 	<ul style="list-style-type: none"> – La société – L'espace humain

Source : S. Fleury Aménagement urbain et haute qualité environnementale, Mémoire d'ingénieur ESGT, France, 2005, p 7.

L'analyse de ces échelles de l'environnement introduit une réflexion spatiale ; pour obtenir espérer une influence globale, il faudrait traiter globalement la question de l'environnement et articuler les trois échelles de l'environnement : le macro environnement, le méso environnement et le micro environnement.

Le macro environnement : si des efforts sont faits conjointement à l'échelle du quartier (aménagement, habitat...), des habitudes quotidiennes (collecte sélective des déchets, économies d'eau et d'énergie...), et sur les activités humaines (industries, modes de transport...), alors un effet se fera sentir à plus grande échelle. C'est à l'échelle intermédiaire, d'**un méso-environnement** (Etat, Communauté internationale...) que les incitations doivent se faire sur les sphères inférieures du **micro-environnement** (Collectivités locales...) pour

une meilleure prise en charge localement²⁴.

Par conséquent, l'analyse de la sphère de la vie matérielle, dépend bien évidemment de la qualité l'environnementale et des conditions nécessaires à l'agrément de l'existence de chacun. Elle dépend également des caractéristiques intrinsèques des éléments déterminés et de leur répartition spatiale. L'identification des conditions nécessaires à la qualité de vie constitue ainsi une première démarche qui peut être complétée par l'évaluation objective de ces qualités.

Aussi l'approche objective peut tendre vers l'évaluation quantitative des conditions de vie. La démarche consiste alors à considérer le territoire en fonction de ces potentialités et carences.

À travers la présence ou l'absence d'un certain nombre d'éléments identifiés comme générateurs de qualité de vie, des disparités spatiales peuvent être mises en évidence.

Ces analyses reposent sur des traitements statistiques capables de produire une connaissance précise des qualités environnementales des cadres de vie. L'analyse des conditions objectivables de l'existence n'aborde pas les perceptions subjectives et l'expérience directement vécue avec le milieu. Ces éléments de positionnement de la qualité de vie peuvent être comparés aux « conditions nécessaires » évoquées par S. McCall²⁵ et définies comme externes à l'individu mais déclencheur et stimulant pour la satisfaction de la vie.

Quant à la sphère de la vie personnelle, elle permet, quant à elle, une évaluation **subjective** de la qualité de vie mesurée à la fois en termes de satisfaction, de plaisir, de bonheur mais également à travers la connaissance des systèmes de valeur permettant d'identifier les préférences, les priorités et les aspirations des habitants.

1.6. Développement durable et qualité de vie : lignes directrices des nouvelles poétiques d'aménagement et de développement

Développement durable et Qualité de vie sont devenus depuis quelques années les lignes directrices des nouvelles politiques de développement, dans plusieurs domaines : industries, agroalimentaire, puis construction et urbanisme et maintenant le cadre de vie des citoyens et la qualité environnementale dans les villes.

²⁴ FLEURY S.(2005). Aménagement urbain et haute qualité environnementale, mémoire d'ingénieur ESGT, France p 7.

²⁵Mc Call S.(1975). Quality of life. Social Indicators Research, pp 229-248.

Bien plus qu'un phénomène passager, ce changement de cap traduit une prise de conscience, bien que tardive, des enjeux environnementaux dans tous les milieux où l'influence humaine est préoccupante.

Un développement durable et une qualité de vie suppose l'effort de coopération entre les humains, avec les forces de la nature (Fleury S)²⁶ :

- Passer de l'éthique à l'action
- Conservation
- Recyclage
- Ressources renouvelables
- Restauration des milieux dégradés
- Contrôle de la population.

Les activités humaines doivent être conçues de manière à minimiser les effets globaux sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes naturels. On pourrait alors définir l'environnement dans lequel nous vivons de la manière suivante :

« C'est un système organisé, dynamique et évolutif de facteurs naturels et humains où les organismes vivants opèrent et où les activités humaines ont lieu et qui ont, de façon directe ou indirecte, immédiate ou à long terme, un effet ou une influence sur ces êtres vivants ou sur ces activités, à un moment donné et dans une aire géographique définie » (Vaillance Paehlke²⁷).

1.7. La qualité de vie à travers le cadre de vie

La qualité environnementale est principalement utilisée pour évoquer le **lien** entre **l'habitant** et **son espace de vie**. La référence à la qualité **environnementale** se traduit souvent par une préoccupation structurée autour de ce que l'on « **voit et vit** » tous les jours. Le discours donne une place fondamentale à la proximité et à la quotidienneté. Il inscrit l'intentionnalité des acteurs à une échelle « affective » qui est celle du « chez soi ».

Le rapport de l'homme avec son **cadre de vie** est souvent cité comme un élément essentiel de **qualité environnementale**. Le discours s'appuie ainsi sur les potentialités, les carences et les dysfonctionnements de l'espace urbain. En effet, la qualité **environnementale**

²⁶ Fleury S.(2005).Aménagement urbain et haute qualité environnementale, mémoire d'ingénieur ESGT, France p 7

²⁷ Vaillance Paehlke, revue technique cites N° 75à80 édition 2004-2005

fait, désormais, partie des soucis quotidiens des populations ; elle renvoie à différents aspects de la vie quotidienne comme les conditions matérielles d'existence, les conditions socio-économiques, les conditions d'accès aux activités, aux des services et aux équipements de toutes sortes .

1.8. Le cadre de vie: objet de revendication pour la qualité de vie

Durant le 20^{ème} siècle, le phénomène urbain prend de l'ampleur. La croissance accélérée de la population a profondément modifié le paysage urbain, son organisation ainsi que ses modes de gestion. La densification, l'étalement urbain, le déploiement de la population en direction de la périphérie se calquant sur les réseaux d'infrastructure de transport routier ont contribué à au renforcement des dysfonctionnements et à une dégradation de la qualité du cadre de vie.

Du vivre au « bien-vivre », **le cadre de vie** devient le support d'aspirations et d'exigences nouvelles et collectives. Les graves difficultés que rencontrent un grand nombre de villes et des périphéries, marquées par l'affaiblissement lié à la crise économique, sont aggravées par les mauvaises conditions de vie quotidienne engendrées par l'urbanisation massive des années soixante. Les zones d'habitation les plus récemment construites font l'objet d'importantes contestations. Ayant fait les frais d'une urbanisation trop rapide et peu précautionneuse, ces espaces semblent souffrir de profonds dysfonctionnements.

Ces cadres de vie apparaissent dégradés, standardisés, monofonctionnels, non intégrés au reste de la ville, constitués de formes architecturales dénuées de richesse et de sens et surtout inadaptées aux besoins des habitants qui ont largement évolués.

La ville est devenue le siège de nuisances, d'insatisfaction, de frustration et de contestation, de stress et d'insécurité. Son image s'est vue ternie par le mal de vivre qui se généralise.

1.9. La qualité de vie : une aspiration à plus de tranquillité et de sécurité

La lecture objective des programmes sociaux des acteurs en Algérie, met en évidence une considération généralisée pour le cadre de vie et particulièrement la sécurité au sein des quartiers. Une augmentation de la criminalité, du nombre d'actes d'incivisme et de vandalisme sont évocateurs d'un mal-être de la population et le sentiment symptomatique d'insécurité.

A la lecture détaillée du programme, la notion de qualité de vie est assimilée à la tranquillité. Lorsque la qualité de vie est évoquée, il apparaît en filigrane la notion de « tranquillité ».

Constatant la dégradation de l'environnement urbain «du fait d'une forte poussée des actes d'incivilités», les objectifs de «tranquillité» devront être intégrés à la politique de propreté et de préservation du patrimoine.

Il s'agit de se mettre à l'écoute **des revendications des habitants** en ce qui concerne **la propreté, l'éclairage, la détérioration** du mobilier urbain. Lorsqu'un préjudice est identifié, l'organisation de l'action publique doit permettre par une réactivité rapide et une intervention immédiate de **nettoyer, réparer, remplacer** pour pallier les dommages occasionnés. Les objectifs de «**tranquillité et de sécurité**» ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat : lutter contre **le bruit, les crimes** " les agressions, vol, etc. Elle s'oriente également vers la généralisation de la présence de agents de police dans les quartiers. Il est envisagé d'orienter l'action publique vers une politique de sécurité accrue dans les lieux de résidences, et de fréquentations comme les écoles, les lycées, les PTT, les stades, les hôpitaux. Il est également prévu de rendre compétente la police municipale en matière de police de circulation afin d'intervenir sur les trottoirs squattés par les vendeurs et les stationnements des véhicules sur les trottoirs etc....

Au-delà des politiques de sécurité, il convient de considérer l'ensemble des phénomènes qui sont à l'origine de cette dégradation de la société. Ainsi tous les aspects des politiques de la ville sont concernés. Les actions sociales, culturelles, scolaires, l'aménagement urbain, les politiques de déplacement doivent lutter contre « les ghettos sociaux » et rechercher la justice sociale et l'égalité des chances. Les causes des violences urbaines sont cherchées dans la crise économique, le chômage, la ségrégation urbaine, l'évolution des structures familiales, les difficultés rencontrées par l'école dans la prise en charge des enfants, ... Les raisons évoquées sont variées et dépassent parfois les compétences des collectivités locales.

Les sentiments d'insécurité, d'isolement, d'éloignement, les pollutions, les diverses nuisances semblent être plus sévèrement ressentis, les phénomènes d'extension anarchique des banlieues et la difficulté d'accès aux services et des équipements publics n'ont fait qu'amplifier ce sentiment de « mal-être ».

Par conséquent, face à une ville dépossédée de son image de liberté, d'intégration et de sa capacité d'épanouissement individuel et collectif, face à la détérioration inquiétante du cadre de vie, une politique éclairée de protection de l'environnement spécifiquement urbain s'impose, non comme un luxe, mais comme une impérative nécessité».

1.10. La qualité de vie comme projet social

Un certain nombre de programmes sociaux et électoraux façonne un véritable projet social où l'homme et la représentation de son existence sont placés au cœur du débat. La qualité de vie prend alors une dimension nouvelle à travers presque tous les programmes des partis politiques en Algérie quelques soit leurs tendances.

La mise en place de cette politique sociale a pour but de construire et d'améliorer « le vivre ensemble, dans la ville, dans l'agglomération, mais aussi dans le pays,

Le discours se structure autour d'un projet de gouvernance replaçant l'homme et le social au centre de toutes les préoccupations. Dans ce cas, la qualité de vie dépend des orientations municipales car seuls les choix politiques peuvent tendre vers **la réduction des inégalités sociales**.

Cette démarche s'appuie sur l'interface entre le politique et le citoyen. En effet, comment prétendre œuvrer en faveur des habitants sans les consulter et les intégrer à la décision ? La qualité de vie est davantage associée au système de gouvernance qu'à l'action politique elle-même. « Améliorer la qualité de vie passe par un développement de la démocratie locale ».

Les possibilités d'épanouissement personnel des habitants dépendent de l'environnement éducatif, de la prise en charge de la jeunesse et des potentialités en matière d'équipements culturels et sportifs. La jeunesse occupe d'ailleurs une place prédominante dans le discours. La prise en compte des besoins des jeunes générations, en termes évidemment d'éducation mais aussi de culture, de loisirs puis d'emploi s'impose comme une nécessité absolue.

Conclusion

Tout projet social avec soubassement la qualité de vie nécessite d'articuler trois approches complémentaires.

La première approche axerait l'analyse sur l'évaluation des caractéristiques de la vie 'agréable'. Les conditions nécessaires à une existence de qualité sont ainsi identifiées en fonction d'idéaux normatifs. Cette approche est liée à des recherches d'indicateurs sociaux ou environnementaux et se limite à la sphère matérielle de la vie.

La deuxième approche se baserait sur les systèmes de valeurs des individus ou des groupes d'individus afin d'identifier les processus de satisfaction et de préférence. Cette approche reste relative aux notions de désir, d'aspiration, d'utilité, de choix.

Quant à la troisième approche,, elle se définit en termes de d'expériences personnelles et s'apparente à la notion de bien être subjectif.

CHAPITRE II

LA QUALITE DE VIE EN ALGERIE EN QUESTION

Introduction

La stratégie nationale du développement durable en Algérie est illustrée par le programme du gouvernement, issu du programme présidentiel, et se matérialise particulièrement à travers un plan stratégique, en l'occurrence le plan de relance économique 2001-2004 qui y intègre les trois dimensions du développement durable : **sociale, économique** et **environnementale**. Une stratégie nationale de l'environnement, établie par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) renforce la stratégie gouvernementale, avec son outil de mise en œuvre : le Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD).²⁸

Le but général de la stratégie du développement durable algérienne consiste en la réponse à donner aux aspirations légitimes de la population algérienne en termes de relèvement du cadre et de niveau de vie, de stabilité de l'emploi et de sécurité économique.

1. Les trois dimensions de la stratégie nationale du développement durable en Algérie.

1.1. Les dimensions sociales de la stratégie du DD

L'amélioration des conditions de vie de la population Algérienne est conditionnée par un climat de paix sociale et de justice. La dernière décennie, dramatique, marquée par les affres de la violence terroriste, a laissé des séquelles lourdes sur les plans humains, économiques et environnementaux. De ce fait, le gouvernement a inscrit dans sa stratégie diverses réformes à même de consolider et de consacrer l'Etat de droit. Ceci se concrétise essentiellement par

²⁸ ADJA D., DROBENKO B.,(2007). droit de l'urbanisme, les conditions de l'occupation du sol et de l'espace , l'aménagement –le contrôle –le financement –le contentieux collection droit pratique Berti Édition Alger .

- une mise en œuvre des recommandations de la commission nationale de réforme de la justice ;
- l'amélioration du service public ;
- la réforme de l'administration ;
- la réhabilitation de la collectivité locale ;
- le renforcement de la transparence de l'action gouvernementale.

1.2. Les dimensions économiques de la stratégie du DD

Le modèle de développement adopté au cours des décennies 1970 et 1980, a résulté, pour l'économie algérienne, en une dépendance vis à vis de l'extérieur en ce qui concerne l'approvisionnement de l'appareil de production et des besoins de la population et d'autre part à un endettement extérieur à moyen et long terme fortement contraignant.

La libéralisation du commerce extérieur a permis, dès 1995, le transfert de la devise pour les transactions courantes d'une part et l'élimination des barrières non tarifaires d'autre part. Parallèlement à ces mesures, l'Algérie s'est engagée dans le processus d'adhésion à l'OMC et a signé, début 2002, un accord d'association avec l'Union Européenne.

Plan de relance économique 2001-2004. Chapitre II. Paragraphe 7. Identifiés lors de la Conférence nationale sur la pauvreté ; et enfin, le traitement de la dette des agriculteurs.

En matière de pêche et ressources halieutiques, les objectifs retenus par la stratégie sont : le développement des pêches maritimes et de l'aquaculture ; la création d'emplois nouveaux permanents (directs et indirects) ; des apports en investissements privés national et étranger ; l'augmentation de la production ; l'amélioration du pouvoir d'achat ; l'encouragement aux exportations hors hydrocarbures ; la préservation de l'environnement ; l'équilibre régional et la stabilisation des populations ; le renouvellement et la modernisation de la flottille de pêche.

1.3. Les dimensions environnementales de la stratégie du DD

La préservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont intégrées comme axe incontournable de la stratégie nationale du gouvernement. Une stratégie nationale de l'environnement, élaborée par le MATE vient renforcer la politique générale du plan de relance économique.

Cette dernière, planifiée pour la période 2001- 2010 se propose, sur la base du rapport national sur l'état et l'avenir de l'environnement établi en 2000, de réaliser les objectifs spécifiques suivants :

- renforcer le dispositif législatif et réglementaire. Ceci a été réalisé par des projets de lois notamment : celui sur l'environnement dans le cadre du développement durable, ou le projet de loi relatif à la protection du littoral, celui relatif à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets et enfin, celui relatif à l'aménagement et au développement durable du territoire ;
- renforcer les capacités institutionnelles par un conservatoire de métiers de l'environnement, un observatoire national de l'environnement et du développement durable, un conservatoire national du littoral, et un centre des énergies propres ;
- sensibiliser et éduquer sur les questions environnementales la population, par la conception de programmes d'IEC participatifs, faisant intervenir les structures de l'éducation, les ONG, les médias, les groupes communautaires influents ;
- préserver les terres par une gestion durable et lutter contre la désertification ;
- promouvoir une approche intégrée de la gestion durable des eaux douces ;
- promouvoir les zones marines et côtières ;
- protéger et gérer rationnellement la biodiversité ;
- promotion d'un programme intégré de gestion et de mise en valeur des forêts, steppes et oasis ;
- mettre en œuvre une politique environnementale urbaine, par l'adoption d'une charte environnementale urbaine ; un programme de gestion des déchets solides, le développement d'une politique de limitation des rejets atmosphériques, ainsi que celle d'aménagement du cadre de vie des espaces verts.²⁹

2. Le projet de loi sur l'environnement et Plan Triennal de relance économique

Dans le cadre du développement durable intègre les principes suivants : le principe de préservation de la biodiversité, de non dégradation des ressources nationales, de substitution, d'intégration, d'action préventive et de correction, de précaution, du pollueur payeur, d'information et de participation, de coopération et enfin le principe de subsidiarité.

²⁹ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

Le PNAE-DD, élaboré sur une base originale d'analyse économique en terme d'estimation des « coûts des dommages liés à la dégradation de l'environnement » d'une part, et «des coûts de remplacement», a permis une appréhension pratique et chiffrée des pertes et par conséquent, d'évaluer les investissements nécessaires au maintien ou à la restauration des ressources naturelles. ³⁰

Les dépenses des principaux programmes environnementaux ont été, jusqu'alors essentiellement assurées par l'Etat et ont concerné principalement l'assainissement des eaux usées, la gestion des déchets solide urbains, la restauration des sols, le reboisement, la lutte contre la désertification.

En choisissant d'engager résolument l'Algérie dans la voie du développement durable, le Gouvernement a consacré une enveloppe financière importante de près de 400 millions de dollars US, dans le cadre du Plan Triennal de Relance Economique (2001-2004), pour atteindre une partie des objectifs inscrits dans le PNAE-DD.³¹

Les investissements concernent:

- la réhabilitation de réseaux de distribution d'eau potable et l'amélioration du service public de l'assainissement ;
- la gestion rationnelle des déchets solides urbains (décharges contrôlées) ;
- le traitement anti-érosif des bassins versants, l'aménagement intégré du steppe et la revitalisation des espace ruraux ;
- la protection de la diversité biologique (zones de développement durable)
- la conservation du littoral ;
- la restauration de sites historiques ;
- une dotation financière au projet du Fond de l'Environnement et de la Dépollution (FEDEP).

Toute politique de protection d l'environnement a un coût. Cependant ces coûts ne peuvent plus être du seul ressort de l'Etat. Les usagers bénéficiaires de services environnementaux, les consommateurs des ressources rares, les générateurs de pollutions tous

³⁰ Le PNAE-DD. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Novembre 2001.

³¹ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

les agents économiques et sociaux dont les activités affectent à des degrés divers l'environnement devront participer aux frais.

La mise en place d'instruments économiques et financiers permettra de rapprocher la dépense de celui qui en est à l'origine et d'alléger en conséquence la pression sur le budget public.

La Loi de Finances 2002, votée par l'Assemblée Populaire Nationale, permettra un début d'application du principe du "Pollueur-Payeur", l'association des responsables des dommages causés à l'environnement à la couverture des coûts de réhabilitation, la génération de ressources financières, à travers de nombreuses dispositions positives qui y sont contenues :

- Revalorisation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour se rapprocher des coûts de gestion ;
- Institution de taxes incitatives au déstockage des déchets spéciaux et des déchets liés aux activités de soins ;
- Revalorisation de la taxe sur les activités polluantes et institution d'une taxe additive sur la pollution atmosphérique ;
- Institution d'une taxe sur les carburants polluants (encourageant l'usage de l'essence sans plomb).

Dans le cadre du plan de relance économique 2001-2004 et du PNAE-DD, il est établi « la charte pour l'environnement et le développement durable ». Au plan local, la charte communale (au niveau des municipalités) a pour objet de déterminer les actions à mener par les autorités communales en matière de conservation de l'environnement et de la conduite de politiques dynamiques dans le domaine du DD. Elle définit, en outre, les principes devant régir l'action environnementale dans divers domaines d'intervention (ressources, espaces naturels, zones spécifiques, espaces urbains, eaux déchets, participation du public etc..). Cette charte se décompose en 3 parties :

- Une déclaration générale qui engage les élus locaux dans la politique générale du DD,
- Un plan d'action, l'Agenda 21 local ;³²
- L'établissement d'indicateurs environnementaux pour la période 2001- 2004.³³

³² L'agenda 21. Bilan Algérie. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Mai 2001

³³ Rapport national Algérie pour le Sommet Mondial du Développement Durable. Johannesburg. 2002.

Quant au plan d'action communal, il traduit la mise en œuvre de la stratégie nationale selon des axes déterminés comme : la gestion durable de la biodiversité, des écosystèmes, l'aménagement de zone spécifiques (industrielles, touristiques, parcs..), la protection et la conservation des terres, l'aménagement et la gestion durable des villes, la gestion rationnelle des déchets, l'utilisation durable de l'eau, la gestion des risque majeurs, la consultation et la participation de citoyens dans la prise de décision, le développement des capacités de municipalités, la participation des communes aux décisions, la coopération intercommunale, l'évaluation, la participation des municipalités aux programmes d'IEC, la création d'éco emplois.

3. La mise en œuvre de la stratégie nationale du DD

Sur le plan institutionnel, l'organe interministériel chargé de veiller à l'intégration du processus décisionnel en matière d'environnement et de développement durable au niveau de l'ensemble des acteurs institutionnels est représenté par le Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable (HCEDD). Cet organe placé sous la présidence du Chef du Gouvernement à été institué par décret présidentiel N°94/465 du 25/12/1994 .³⁴

Le HCEDD est composé de 12 départements ministériels : environnement, défense nationale, intérieur, santé, affaires étrangères, finances, transport, agriculture, hydraulique, industrie, énergie et enseignement supérieur ainsi que de six (6) personnalités choisies par le Président de la République en raison de leurs compétences dans le domaine, tout comme il peut faire appel à tout ministre ou personne susceptible de l'éclairer dans ses délibérations.

Le Haut Conseil a pour missions : d'arrêter les grandes options nationales stratégiques de la protection de l'environnement et de la promotion d'un développement durable, d'apprécier régulièrement l'évolution de l'état de l'environnement, d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des dispositifs législatifs et réglementaires relatifs à la protection de l'environnement et de décider des mesures appropriées, de suivre l'évolution des politiques internationale relatives à l'environnement et de faire entreprendre par les structures concernées de l'Etat, les études prospectives à même de l'éclairer dans ses délibérations, de se prononcer sur les dossiers relatifs aux problèmes écologiques majeurs, dont il est saisi par le ministre de l'environnement, de présenter annuellement au Président de la République un rapport sur l'état de l'environnement et une évaluation de l'application de ses décisions .

³⁴ JORADP. (Journal officiel). <http://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>

Une commission du suivi de la CNUED est actuellement active sous l'égide du ministère des Affaires Etrangères et comprend des représentants de 21 ministères, d'organismes et d'ONG. De nombreux comités intersectoriels consultatifs sont mis en place dans la majorité des secteurs et comprennent, outre les représentants officiels des structures étatiques, des chercheurs et représentants de la société civile (ONG).

Au niveau des deux chambres législatives, représentants de nombreux partis politiques, des commissions spécialisées en environnement et aménagement du territoire examinent les projets et légifèrent en la matière. L'urgence et l'impératif de la prise en compte d'une protection et d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles sont largement soutenus auprès de ces deux instances.

La coordination intersectorielle est difficile à réaliser, tant l'habitude des acteurs d'intervenir dans le cadre de mandats strictement sectoriels est bien ancrée. Le processus d'élaboration du PNAE-DD par le MATE a néanmoins permis d'associer les différents départements ministériels à responsabilité environnementale, les agences environnementales, le secteur universitaire et de la recherche scientifique et les associations écologiques. Pour capitaliser l'expérience acquise, un mécanisme de coordination permanente est prévu dans le cadre de la mise en œuvre du PNAE-DD.

Pour raffermir la coopération entre experts des différents secteurs, d'importants séminaires internationaux ont été organisés dans les domaines de la gestion intégrée des déchets solides, des pollutions industrielles, des instruments économiques et de la fiscalité environnementale. En outre, le Système d'Information Environnementale, en cours de mise en place, facilitera les échanges, permettra de mieux intégrer les différentes actions et d'améliorer la gouvernance environnementale par grand thème.

3.1. Les contraintes de mise en œuvre de la stratégie du développement durable en Algérie

Les contraintes objectives dans la mise en œuvre de la stratégie peuvent être résumées comme suit :

3.1.1. Sur le plan social

Les stratégies d'amélioration des conditions sociales de la population (lutte contre la pauvreté, l'accès à l'éducation, au logement, à la santé, à l'eau, etc.) se heurtent surtout à de nombreux obstacles dont :

- L'insuffisance des capacités des acteurs, essentiellement du niveau intermédiaire, en

matière de planification de projet/ intégration de la décision, technologies, approches participatives, établissement de bases de données informatisées, maîtrise et diffusion de nouvelles technologies d'information... Un renforcement des capacités de cet axe est nécessaire ;

- Un manque de ressources financières. De ce fait, une mobilisation additionnelle de celles-ci dans le cadre de la coopération internationale s'avère essentielle ;
- Un système de gouvernance au niveau intermédiaire favorisant la décentralisation et l'autonomie de la décision locale est mis en place, mais peu opérant, eu égard à l'absence quasi-totale d'un système de suivi et d'évaluation efficace ;
- L'insuffisance de coordination entre les différents intervenants du DD au niveau intermédiaire ;
- Les ONG, bien que nombreuses, ne constituent pas encore, par manque de vision stratégique et de capacités opérationnelles, une réelle force proposition.

3.1.2. Sur le plan économique

Malgré la stabilisation réalisée, notamment au regard des équilibres extérieurs, des équilibres budgétaires, de la maîtrise de l'inflation, la demande reste très en deçà de l'offre disponible, en raison d'un pouvoir d'achat considérablement diminué notamment par le programme d'ajustement structurel et une croissance encore faible.

Les contraintes peuvent se résumer essentiellement comme suit :

- En matière d'investissement national et étranger : l'IDE est pratiquement inexistant au regard de son petit volume, et ce en dépit de la mise en place d'un environnement juridique, fiscal, et économique incitatif. L'investissement national est encouragé sur le plan macro (cadre législatif, création de relais institutionnels..), cependant des contraintes subsistent au niveau intermédiaire. C'est ainsi que des obstacles tant bureaucratiques (administration) ou financiers (banques) ne permettent pas encore aux projets susceptibles de favoriser une contribution économique en terme de valeur ajoutée ou d'exportation, de réellement voir le jour. La question de gouvernance est également posée dans ce contexte en termes de renforcement de capacités des structures de fourniture de services.
- L'aide publique au développement (APD) est en chute constante depuis 1991 en Algérie (selon un rapport mondial sur le développement humain. 1999 et 2001. PNUD).
- Le poids écrasant du service de la dette qui représentait en 1994 plus de 90% des

recettes extérieures, et qui a longtemps constitué un handicap sérieux au démarrage économique. C'est ainsi que l'Algérie a déboursé entre 1990 et 1999, au titre des seuls paiements des intérêts, environ 20 milliards de USD.

- La relance économique, est vue surtout en termes de dynamisation de la demande, comme facteur de relance. Le programme lancé par le Gouvernement en 2001 ne pourra escompter des effets positifs sur le long terme que la production nationale peut être à la source d'une réponse de l'offre. Or les entreprises publiques (surtout dans le secteur de l'industrie) sont encore en cours de restructuration et de privatisation avec une situation financière précaire et voire négative. Leur privatisation, envisagée et engagée, risque d'aggraver de risque de fracture sociale, elle-même facteur de déstabilisation et de diminution de la demande, à court terme. Au niveau intermédiaire, les insuffisances sont du même ordre que celles décrites plus haut pour le plan social.

3.1.3. Sur le plan environnemental

La préservation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles sont incontournables, et les stratégies tant du gouvernement que celles spécifiques au secteur de l'environnement les ont prises en compte dans tous les domaines, en particulier: l'agriculture, la protection des terres, l'eau et les rejets d'eaux usées, la biodiversité, les zones arides et semi-arides, les forêts, l'atmosphère, la mer et le littoral...

D'autres secteurs ont inscrit dans leurs plans d'action, la préservation des ressources naturelles, les multiples facteurs de dégradation et de pollution et une utilisation rationnelle des ressources énergétiques, qui s'imposent comme un enjeu majeur en terme de sauvegarde de l'environnement et de la santé publique, de la garantie d'un développement durable et de la conservation des ressources au profit des générations futures.

3.1.4. Sur le terrain (individus et groupes sociaux)

Peu de données sont disponibles quant au niveau de compréhension par les populations du plan de relance économique et de la stratégie nationale de l'environnement.

La participation populaire à la stratégie de DD est primordiale; de même que la participation aux projets locaux communautaires suppose de la sensibilisation et de la formation aux questions visant tant à la protection et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles qu'à l'amélioration des conditions sociales et économiques locales.

Conclusion

Il ressort que la qualité de vie constitue une préoccupation majeure des populations et des autorités politiques.

La ville algérienne subit des pressions innombrables qui affectent la qualité de vie de ses habitants jusque dans sa dimension la plus intime. Aussi, la gérer n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face.

Pourtant, bien administrée, la ville peut être un instrument de changement, de progrès social et de diversité culturelle.

L'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie constitue un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement.

Dans cet objectif, la relation entre l'habitant et le logement et le quartier, possédant tous les trois des caractéristiques particulières, est placée au cœur de cette recherche. Il s'agit là des trois composantes élémentaires qui forment en quelque sorte la base de l'organisation socio-spatiale et qu'il est nécessaire d'analyser.

LES INDICATEURS DE LA QUALITE DE VIE

Introduction

Notre étude se propose de traiter de la notion de qualité de vie en privilégiant l'approche géographique. L'étude de la notion est envisagée par l'entrée des liens qu'entretiennent les habitants de la ville de Khenchela avec leurs espaces respectifs de vie que sont les quartiers.

La référence à la qualité de vie se décline souvent par une appréciation structurée autour de ce que l'on « voit et vit » tous les jours, la présente étude portera un éclairage sur les deux sphères fondamentales de la vie des habitants (sphère matérielle et sphère subjective) qui sous-tendent la qualité de vie. Ainsi, il est fait recours deux approches complémentaires : l'approche qualitative et l'approche quantitative.

La qualité de vie est déterminée non seulement par les différents aspects de la vie urbaine (tels que les conditions matérielles d'existence, les disparités socio-économiques, les choix de sites d'implantation des activités et des infrastructures dans l'agglomération, l'accès à des services et aux équipements de toutes sortes) mais également par la perception des habitants.

1. Intérêt des indicateurs de la qualité de vie : dresser un tableau de bord

Avant d'élaborer un ensemble d'indicateurs, il convient de se poser la question non seulement sur la finalité ou un objectif d'évaluation, mais aussi sur celle de l'utilisation de l'ensemble, c'est-à-dire *pourquoi évalue-t-on ?*.

Cette question renvoie aux différents rôles de l'indicateur dans le cas des indicateurs de durabilité, distingue essentiellement deux types de rôle.

Technique et gestion : suivre les progrès vers des objectifs du développement durable ; évaluer et comparer les performances de différents systèmes ; informer les services administratifs dans leurs tâches de planification et décision.

Communication publique et participation : prise de conscience, éducation et communication avec le public ou des groupes sélectionnés ; encouragement à la participation publique et à l'engagement dans la société.

Par ailleurs, en fonction de ces besoins, des questions d'ordre méthodologique se posent concernant les critères et les bases théoriques sur lesquels les indicateurs sont choisis et la façon dont sont structurés les ensembles d'indicateurs.

L'évaluation des performances est une pratique de plus en plus utilisée et ce, dans de nombreux domaines. Pour ce faire une multitude d'indicateurs sont utilisés.

Les indicateurs socio-économiques et socio-spatiales sont couramment utilisés depuis les années 70 dans la gestion politique et territoriale: **taux de chômage, taux d'imposition, croissance démographique**, etc. (J. Rotmans et B.Vries, 1977)³⁵. Même si par les moyens des médias ces indicateurs sont entrés dans le vocabulaire quasi quotidien du large public, ils représentent avant tout des outils de gestion réservés aux spécialistes.

L'émergence du **concept de développement durable**, au début des années 90, impose un changement majeur à la gestion territoriale : les projets ne sont plus seulement évalués selon leur efficacité propre, mais également en fonction de leur influence sur l'environnement, sur la société et sur les générations futures.

Dans ce contexte, les indicateurs spécifiques, limités à une thématique donnée, ont pour rôle d'**aider les décideurs à établir** l'état d'un système et son évolution et la perception du système que les groupes d'intérêts utilisant et fournissant de l'information ont été élargis.

De plus, si le développement durable a été un moteur de changement pour encourager une meilleure compréhension et gestion de la complexité, il s'agit aussi de pouvoir analyser les progrès vers la durabilité à l'aide d'un ensemble cohérent et pertinent d'indicateurs (Repetti et Desthieux, 2005)³⁶.

L'émergence du concept de développement durable a donc redonné un nouvel élan à la production d'indicateurs, à tel point que les indicateurs sont souvent associés très étroitement

³⁵Rotmans J. and de Vries B., 1997, Perspectives on Global Change: The TARGET Approach, Cambridge University Press, Cambridge.

³⁶ Repetti, A. et Prélaz-Droux, R., 2003, An urban monitor as support for a participative management of developing cities, Habitat International, 27 : 653-667.

à ce concept. Ils permettent de mesurer ou de décrire l'état de l'environnement et des conditions de vie des populations. Ils éclairent sur des tendances susceptibles de conduire à des dommages, ils décrivent la déviation de l'état de l'environnement par rapport à un état de référence.

Les indicateurs de Performance environnementale décrivent la déviation de la qualité environnementale par rapport à un objectif et/ou par rapport à l'efficacité d'une action donnée. Ils mesurent ou bien une distance par rapport à un but défini ou bien l'efficacité de l'action ayant conduit à atteindre un objectif défini. Pour répondre aux attentes exprimées, les indicateurs doivent rendre compte des relations de cause à effet entre une décision ou une action et ses conséquences (effet, impact, danger ou risque) sur l'environnement

Mais les difficultés résident non seulement dans la définition du terme d'indicateur mais également dans le choix des indicateurs les plus pertinents et de leurs formes.

Nous devons donc préciser, dans notre cas, ce que nous entendons par indicateur. Cette définition permettra de bien distinguer un indicateur d'une mesure et d'introduire la multiplicité des usages qui sont faits des indicateurs dans le domaine de la qualité de vie des habitants.

2. Qu'est-ce qu'un indicateur ?

Au terme indicateur correspond une multitude de définitions dont les suivantes :

- « un indicateur est un paramètre ou une valeur dérivée de paramètres donnant des informations sur un phénomène » (OCDE, 2001) ³⁷ ;
- « un indicateur est une donnée qui a été sélectionnée à partir d'un ensemble statistique plus important car elle possède une signification et une représentation particulières» (IFEN, 1996)³⁸ ;
- « un indicateur est un outil simple qui permet d'observer périodiquement les évolutions d'un phénomène, en le positionnant par rapport à des objectifs fixés. C'est donc un instrument de mesure. Il existe trois types d'indicateurs : les indicateurs de gestion, les indicateurs qualité et les indicateurs de satisfaction » (ADEPA, 2002) ;

³⁷ OCDE, 1997, Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains, Collection Développement Territorial. OCDE, Paris.

³⁸ Gilles DESTHIEUX, Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.

- « un facteur ou une variable quantitative ou qualitative constituant un moyen simple et fiable de mesure un accomplissement, de refléter les changements associés à une intervention ou d'aider à évaluer la performance d'un acteur dans le domaine du développement » (CRDI, 2003) ;
- un indicateur se définit comme **une grandeur établie à partir de quantités observables ou calculables reflétant de diverses façons possibles l'impact sur l'environnement occasionné par une activité donnée**. Les quantités en question peuvent être des quantités physiques de matière entrant dans un processus de production ou provenant de ce processus comme les produits de consommation ou les rejets de substances polluantes ;
- un indicateur peut comprendre, aussi, un grand nombre d'autres éléments sur la gestion de la performance environnementale de l'organisme (IFEN, 1996)³⁹⁴⁰.
- Donc la nature de l'indicateur fait l'objet d'un débat intense. Selon les auteurs, un indicateur est tantôt **un paramètre, une variable, une mesure, une valeur, une fraction, une information, un sous-indice, une quantité, un signe, un modèle empirique**, ou encore **un récepteur**.

La nature étymologique d'un indicateur est « *d'indiquer* », de **montrer**, de **désigner** des **phénomènes** ayant une incidence sur un objet, un système donné, tel que **le territoire** dans le cas d'un **indicateur géographique**.

Plus concrètement, un indicateur est **une variable qui représente un attribut**, c'est-à-dire **une caractéristique, une propriété, une qualité d'un phénomène associé à un objet**.

Cette représentation est abstraite car l'indicateur reflète plus ou moins directement l'attribut. En tant que variable, il apporte de l'information non seulement sur l'état mais aussi sur l'évolution temporelle et spatiale du phénomène.

En se référant aux nombreuses définitions de **l'indicateur géographique**, nous adoptons celle-ci : **les indicateurs géographiques mesurent des attributs de phénomènes ayant une incidence sur un objet du territoire, par rapport à une finalité donnée**.

³⁹ Gilles DESTHIEUX, Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005.

Il existe plusieurs approches méthodologiques pour élaborer les ensembles d'indicateurs qui répondent à des objectifs d'utilisation spécifiques. L'organisation d'un ensemble d'indicateurs est issue de la projection d'une liste d'indicateurs dans un cadre théorique qui se matérialise sous la forme d'un modèle conceptuel d'une réalité donnée.

Un indicateur géographique ou spatial permet de représenter **l'hétérogénéité spatiale d'un phénomène sur un territoire, une ville** à une échelle donnée- le quartier par exemple. Cependant, le fait de représenter spatialement un indicateur ne signifie pas pour autant qu'il soit spatial au sens strict.

Il s'agit en effet de distinguer les indicateurs thématiques qui affichent sur une carte les valeurs ou les attributs associés à un type d'objet géographique et qui sont fonction de données ou d'autres indicateurs, des indicateurs spatiaux qui sont fonction de l'espace tel que la distance. Par conséquent, l'élaboration d'indicateurs dans un contexte géographique implique de combiner des opérateurs spatio-thématiques tels que ceux proposés par les logiciels de traitement ⁴¹ et les SIG.

3. Les qualités d'un bon indicateur environnemental

Les indicateurs doivent satisfaire un certain nombre de qualités qui peuvent être parfois contradictoires :

- **la pertinence** : la mesure doit parfaitement décrire le phénomène à étudier. Elle doit être significative de ce qui est mesuré et garder cette signification dans le temps.
- **La simplicité** : l'information doit être obtenue facilement, de façon peut coûteuse et de manière à ce que l'utilisateur puisse l'appréhender de la façon la plus directe possible.
- **L'objectivité** : l'indicateur doit être calculable sans ambiguïtés à partir de grandeurs observables.
- **L'univocité** : l'indicateur doit varier de façon monotone par rapport au phénomène décrit pour pouvoir interpréter ces variations sans équivoque.
- **La sensibilité** : l'indicateur doit bouger de façon significative pour des variations assez petites du phénomène.
- **La précision** : l'indicateur doit être défini avec une marge d'erreur acceptable en

⁴¹ logiciel spécialisé, STATISTICA ARC VIEW, MAPINFO , DELPHI

fonction de la précision des mesures sur les grandeurs observables.

- **-La fidélité** : l'indicateur, s'il présente un biais par rapport au concept qu'il traduit, doit garder ce biais constant sur les unités spatio-temporelles de référence.
- **L'audibilité** : une tierce personne doit être à même de vérifier la bonne application des règles d'utilisation des indicateurs (collecte de données, traitement, mise en forme, diffusion, interprétation).
- **La communicabilité** : les indicateurs doivent permettre le dialogue entre des populations n'ayant pas forcément les mêmes préoccupations.
- **L'acceptabilité** : l'indicateur doit être vendable et ne doit pas heurter la culture de l'utilisateur potentiel.

En résumé, l'indicateur doit renvoyer une image fidèle du phénomène à étudier pour permettre une évaluation rapide et simple des données à surveiller (J.C. VICTOR)⁴². Par ailleurs, un bon indicateur doit avoir plusieurs fonctions principales :

- il doit mesurer le niveau de la performance environnementale d'un organisme ;
- il doit permettre de maintenir ce niveau voire de l'améliorer ;
- et il doit permettre de détecter les défauts, les problèmes, les irrégularités, les non conformités afin d'améliorer le niveau de la performance environnementale.

4. L'élaboration d'un indicateur environnemental.

L'élaboration des indicateurs environnementaux et principalement la méthode qu'il convient d'employer pour créer un ou des indicateurs qui soient utiles et appropriés dans le cadre d'une évaluation de la performance environnementale, se décompose en 4 phases principales qui sont la détermination du champ de la mesure, la détermination des objectifs, la détermination de l'indicateur en lui-même et la détermination du format et des seuils de l'indicateur.

4.1. Comment définir le champ de la mesure ?

Le champ de la mesure revient à déterminer le cadre et les limites dans lesquelles va s'appliquer la mesure, c'est-à-dire soit d'une action que l'on a décidé de mener, soit d'un domaine que l'on veut surveiller en particulier. Le choix est fonction de critères propres au client des indicateurs. Les champs possibles sont donc multiples et variables.

⁴² Jean-Claude VICTOR – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004.

4.2. Comment déterminer les objectifs ?

Une fois le ou les champs définis, il convient d'identifier les objectifs correspondants à ces champs. Ils sont soit déjà définis (objectifs d'une action ou de l'entité), soit à déterminer.

Ce sont les objectifs qui donnent leur sens à la mesure.

4.3. Comment composer l'indicateur en lui-même ?

Pour bâtir les indicateurs, il s'agit de transcrire en données chiffrées les paramètres des critères choisis par rapport aux objectifs. Pour en arriver là, il faut dans un premier temps, identifier un ou plusieurs critères qui permettront, en suivant leur évolution, de se situer par rapport aux objectifs. Un même objectif peut faire l'objet de plusieurs critères.

Puis dans un deuxième temps, il faut établir les paramètres de chaque critère, c'est-à-dire définir ce qui permet de quantifier le critère, afin d'obtenir des valeurs qui serviront à mesurer l'indicateur.

Le choix des différents paramètres retenus influe fortement sur la pertinence de l'exploitation de la mesure.

4.4. Les formats et seuils de l'indicateur.

Il existe plusieurs formats pour les indicateurs. Ainsi, on retrouve :

- Le dénombrement
- Le degré mesuré ou estimé sur une échelle de valeur
- Le taux ;
- Le ratio
- La note estimée en fonction d'une grille de notation

Par ailleurs, les objectifs à atteindre peuvent amener à définir des seuils pour certains indicateurs :

- Minimum ou maximum à respecter ;
- Valeur à atteindre ;
- Plage de valeur

Ces limites peuvent être matérialisées sur la représentation de ces indicateurs.

Les indicateurs peuvent être présentés sous différentes formes telles que diagrammes (histogrammes, diagrammes circulaires, radars, courbes, diagrammes en barre, anneaux, aires...) , tableaux chiffrés, cartes. Dans ces différentes représentations, on peut faire

intervenir des couleurs, des signes des dessins, pour faciliter la lecture de ces représentations d'indicateurs.

5. Les propriétés des indicateurs

Quatre propriétés des indicateurs sont développées ci-dessous pour les distinguer d'autres types d'information.

5.1. Pertinence et sens vis-à-vis d'un objectif d'évaluation

C'est en partant de la problématique, en exprimant une finalité ou un objectif, qu'il est possible de répondre à la question : *que veut-on évaluer ?* L'indicateur permet de se situer par rapport à cet objectif. Une modification de sa valeur doit pouvoir être interprétée en termes d'amélioration ou de détérioration.

On cherchera alors à maximiser, stabiliser ou minimiser le phénomène représenté par l'indicateur de telle sorte que le système évolue vers la finalité souhaitée.

La finalité d'un système peut être décomposée en un ensemble d'objectifs qui sont généralement traduits quantitativement par des normes ou des valeurs-cibles.

Ces derniers font des indicateurs de performance un outil d'évaluation particulièrement pertinent des actions politiques. Toutefois, fixer des normes est délicat car elles reposent souvent sur des hypothèses d'expert et des négociations multi-intérêts.

Ainsi, une telle approche vise à déterminer l'évolution souhaitable d'un indicateur du point de vue d'un objectif, à savoir s'il doit augmenter ou diminuer (Maby 2004, p. 34)⁴³.

5.2. Echelle de mesure

Le fait qu'un indicateur puisse indiquer un sens, implique qu'il soit mesuré sur deux types d'échelle : **ordinales** ou **cardinales**. L'échelle ordinale est basée sur une hiérarchie d'états qualitatifs tandis que l'échelle cardinale produit de l'information quantitative et permet de mesurer une distance à une valeur cible ou norme lorsqu'elle est identifiée (Spangenberg et al., 2002)⁴⁴. Les indicateurs qui se réfèrent à cette valeur sont généralement appelés **indicateurs de performance**.

On pourrait se demander pourquoi l'échelle *nominale* n'est pas prise en compte dans la définition d'un indicateur. Parce qu'il est impossible dans une échelle nominale d'indiquer un

⁴³ Maby J., 2004, Approche conceptuelle et pratique des indicateurs dans la géographie. II : Maby J. (Editors). Objets et indicateurs géographiques. Collection Abtes Avignon n°5.

⁴⁴ Spangenberg H. H., Pfahl S. et Deller I., 2002, Toward indicators for institutional sustainability: lessons from an analysis of Agenda 21, Ecological Indicators, 2: 61-77

sens par rapport à un objectif. Une information nominale n'apporte pas encore de pertinence politique et ne peut donc être considérée comme indicateur ; pour cela elle devrait être transformée. Prenons l'exemple d'une carte d'affectation de sol d'une commune (zone bâtie, forêt, zone agricole, etc.), l'information y est typiquement nominale. Cette carte devient un indicateur si l'on y projette une information pertinente par rapport à un objectif décisionnel. Par exemple à chacun des types d'affectation, on peut attribuer un objectif de protection contre les crues, sur une échelle ordinale. Cet objectif sera par exemple plus élevé pour une zone bâtie (habitée) que pour une zone agricole.

5.3. Comparaison

Un indicateur, pour être désigné comme tel, doit aussi satisfaire au moins l'un des trois niveaux de comparaison suivants selon l'utilité attribuée à l'indicateur :

- Comparaison **temporelle** orientée vers le *monitoring* "**surveiller**" : suivi de l'évolution d'un territoire dans le temps, en comparant son état à différents moments. Les indicateurs donnent, ainsi, une série d'images actualisées du territoire. L'intervalle de temps pour effectuer les mesures dépend de la sensibilité des phénomènes observés et de l'échelon temporel associé : court terme, moyen terme, long terme.
- Comparaison relativement à un **objectif** orientée vers le *controlling* : évaluer la distance qui sépare les faits d'un état souhaité, défini par un ensemble cohérent d'objectifs généralement normés (ex. concentration maximale autorisée d'un polluant). Un indicateur, en tant que signal ou information, constitue alors un organe de contrôle ou de pilotage permettant d'évaluer si la situation évolue ou non en direction de l'objectif, et d'entreprendre des mesures si nécessaires.
- Comparaison **analogique** orientée vers le *benchmarking* : la signification d'un indicateur est souvent apportée en relativisant la situation observée d'une entité spatiale donnée à d'autres entités. Par exemple, la valeur de l'Indice de développement urbain d'une ville a peu de signification s'il est considéré en tant que tel. En revanche, il en acquiert, si on situe la ville en question par rapport aux autres du point de vue de l'indicateur (Von Stokar et al. 2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003)⁴⁵

⁴⁵ Von Stokar et al., 2000, Planification directrice cantonale durable, synthèse, Publication interne, Office Fédéral de l'Aménagement du Territoire, Berne.2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003

5.4. Représentativité par rapport au phénomène mesure

Les approches pour la constitution de systèmes indicateurs sont essentiellement méthodologiques et statistiques. Elles font face à des difficultés de nature opérationnelle et pratique, tel que le problème de la disponibilité des données.

Les indicateurs ne doivent pas être confondus avec les vraies mesures ou les statistiques.

Du fait du manque de données, les indicateurs évaluent plus ou moins directement un phénomène ou un objet, ou plutôt un attribut du phénomène et ne sont par conséquent pas toujours pertinents. Il convient de rapprocher au mieux l'indicateur mesuré de l'objectif d'évaluation.

6. Comment présenter les indicateurs? : Sous la forme d'un tableau de bord

On représente les indicateurs grâce à des tableaux de bord.

Un tableau de bord constitue un outil de pilotage et d'aide à la décision regroupant une sélection d'indicateurs. Les tableaux de bord ont pour objet de regrouper et de synthétiser les indicateurs pour les présenter de façon exploitable par l'encadrement afin de répondre aux attentes des différents publics visés (Tableau 1). Les tableaux de bord et l'indicateur sont donc des outils indispensables au pilotage d'un organisme, d'une équipe, d'un processus pour atteindre les objectifs visés⁴⁶.

Pour lui permettre d'analyser la situation et prendre les décisions de correction ou de prévention éventuelle, l'encadrement doit, donc connaître l'information nécessaire en temps utile. Il s'intéressera plus particulièrement à son évolution dans le temps et à repérer les écarts par rapport aux objectifs.

6.1 Exemples de couples (indicateurs / public concerné)

***Population :**

- Mesures des impacts à forte perception : bruit, odeur, vibration, lumière, intégration paysagère.
- Sécurité interne et externe : nombre d'accidents et moyens de préventions.
Formation du personnel : nombre de personnels formés, nombre d'heures de

⁴⁶ Jean-Claude VICTOR – étude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites, France 2004.

formation.

***Autorités**

- Situation réglementaire : nombre de non conformités, problèmes légaux, litiges amendes.
- Pourcentage d'actions correctives clôturées
- Taux de problèmes résolus sur les problèmes identifiés
- Impacts de l'activité et des produits sur environnements, la santé.
- Risques et maîtrises des risques (échelles et niveaux de risques).
- Consommation d'eau (industrielle, domestique, source, totale, par unité, récupération, traitement....)
- Occupation des sols : inventaires des sols et sous-sols contaminés, risques de contamination, efforts de décontamination.

6.2. Exemples d'indicateurs de performance de management :

Déchets :

- Quantité de déchets par année ou par unité de produits.
- Quantité de déchets dangereux, recyclables ou réutilisables produits chaque année.
- Quantité de déchets convertis en matériau réutilisable par année.
- Coût de traitement des déchets, de la valorisation, du recyclage
- Coûts du tri, de l'élimination des refus, de collectes
- Volume de matériaux recyclés, collecté par unité de temps

• Déchets dans le sol et dans l'eau

- Quantité de matériaux spécifiques rejetés chaque année.
- Mesures du pH, de la toxicité par rapport à la conformité réglementaire des effluents

• Autres émissions

- Nuisances sonores mesurées dans un lieu donné.
- Quantité de radiations émises.
- Niveau émis de chaleur, de vibrations ou de lumière.

6.3. Exemples d'indicateurs de condition environnementale :

- **Air :**

- Concentration d'un polluant spécifique dans l'air ambiant, relevé à des points de surveillance déterminés.
- Température ambiante à des points situés à une distance donnée des installations de l'organisme.
- Degré d'opacité en cas de vents d'amont et en cas de vents d'aval, par rapport aux installations de l'organisme.
- Fréquence de smog photochimique dans une zone locale donnée.
- Moyenne pondérée des niveaux de nuisances sonores sur le périmètre des installations d'un organisme.
- Nuisances olfactives mesurées à une distance donnée des installations d'un organisme.

- **Eau :**

- Concentration d'un polluant spécifique dans les eaux souterraines ou de surface.
- Nombre de bactéries coliformes par litre d'eau.
- Taux d'interruption du service potable
- Rendement des réseaux d'assainissement

- **Sol :**

- Concentration d'un polluant spécifique dans les sols de surface à des points donnés de la zone environnant les installations de l'organisme.
- Concentration de nutriments donnés dans le sol adjacent aux installations de l'organisme.
- Zones protégées dans une zone locale particulière.
- Mesures de l'érosion de la couche arable.

- **Flore :**

- Concentration d'un polluant spécifique dans les tissus d'une espèce végétale spécifique présente au niveau local ou régional.
- Population d'une espèce végétale particulière dans un périmètre donné par rapport aux installations de l'organisme.

- Nombre total d'espèces végétales identifiées dans une zone locale particulière.

Faune :

- Concentration d'un polluant spécifique dans les tissus d'une espèce animale particulière présente au niveau de la zone locale ou régionale.
- Population d'une espèce animale particulière dans un périmètre donné par rapport aux installations de l'organisme.
- Mesures spécifiques relatives à la qualité de l'habitat d'espèces spécifiques au niveau local.

Etres humains :

- Incidences de maladies spécifiques, en particulier sur des populations sensibles, qui ressortent d'études épidémiologiques menées dans la zone locale ou régionale.
- Taux de croissance de la population au niveau local ou régional.
- Densité de population au niveau local ou régional.
- Mesures de l'atteinte à la santé de l'homme

Esthétique, patrimoine et culture :

- Mesures destinées à évaluer l'état des édifices fragiles.
- Mesures destinées à évaluer l'état des espaces considérés comme sacrés à proximité des installations de l'organisme.

Tableau N° 02 : Exemple de tableau de bord du développement durable urbain

Champs de recherche	Thème	Indicateur	Forme	Référence – Agenda 21 –	Echelle d'application
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES	ESPACES VETS ET BOISEMENTS	Offre En Espaces Verts Par Habitants	M2/Hab	//	Commune Quartier
	DECHETS	Taux de détournement pour valorisation	%	Chapitre 21 Agenda21 (Protection et promotion de la santé) Et Chapitre 18 (Protection des ressources en eau douce et de leur qualité)	Communal Quartier
RESPECTS DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET DEVELOPPEMENT SOCIAL	URBANISATION	Indice de consommation d'espace –évolution par année	%	Chapitre 10 : Conception intégré de planification et de la gestion des terres	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	EMPLOI	Evolution de nombre d'emploi	%	Chapitre 03 : lutte contre la pauvreté	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	DEMOGRAPHIE	Taux d'accroissement de la population	%	Chapitre 5: Dynamique démographique et durabilité.	Communal Quartier
	LOGEMENT SOCIAL	Proportion des logements sociaux	%	Chapitre 7 : Promotion d'un modèle viable d'établissement humain.	Communal Quartier
	SANTE	Taux d'accès aux services sanitaires	Minutes	Chapitre 6: Protection et promotion de la santé.	Communal Quartier
DEVELOPPEMENT SOCIAL	EDUCATION FORMATION	Taux de scolarisation	%	Chapitre 36 : Protection de l'éducation, de la sensibilisation du public et de la formation	Communal Quartier
	SECURITE	Taux de criminalité	0/00	//	Communal Quartier
GOUVERNANA CE	CITOYENNETE ET DEMOCRATIE	Taux d'abstention aux élections (municipale- Parlementaire – Présidentielle)	%	//	Communal Quartier

Conclusion

En somme, l'appréciation de la qualité de vie repose sur une grille d'analyse construite à partir d'un ensemble d'indicateurs. Chaque indicateur choisi doit être **pertinent** du point de vue de cette **finalité** d'appréciation et doit pouvoir indiquer une tendance du point de vue de cette dernière.

Pour indiquer une tendance par rapport à la finalité, les indicateurs doivent être mesurés selon une **échelle ordinale** (qualitative) ou **cardinale** (quantitative).

L'indicateur doit permettre au moins l'une des trois **comparaisons** : par rapport à un objectif normé ou tendanciel, entre différents lieux spatiaux, entre différentes périodes temporelles.

L'indicateur doit être suffisamment **représentatif du phénomène** mesuré, et la mesure doit par conséquent être relativement directe.

L'état et l'évolution d'un système urbain sont généralement évalués par une collection ou ensemble d'indicateurs. Ces ensembles se situent à l'interface entre le système d'information et le système de décision.

Enfin, sachant qu'il est privilégié une approche géographique, l'ensemble des indicateurs retenus seront rapportés au quartier, une manière de saisir les inégalités dans la qualité de vie urbaine. Le quartier, cette une micro entité territoriale urbaine, constitue, au même titre que le choix des indicateurs de la qualité de vie, un défi méthodologique. Car s'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu, revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)⁴⁷, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

⁴⁷ DI MÉO, Guy (2003) Territorialité. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003).⁴⁸

Dans notre cas, l'appréciation positive ou négative que portent les habitants sur leurs quartiers respectivement permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que les habitants attribuent à leurs milieux quotidiens. Cette réalité et les jugements sont résumés dans le tableau de bord.

Le but du tableau de bord est d'orienter sur les types d'actions qui s'imposent pour atteindre les objectifs et améliorer les processus. C'est donc un outil de pilotage.

⁴⁸ GUMUCHIAN, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

**LE QUARTIER, UNE ECHELLE D'ANALYSE PERTINENTE
DE LA QUALITE DE VIE URBAINE**

Introduction

La notion de quartier est une notion ancienne, dont la pertinence, est encore de nos jours très largement débattue (Paulet, 2000)⁴⁹. « Il est impossible d'analyser le quartier sans le replacer dans les discussions qui ont opposé -et qui opposent- les spécialistes de la ville».

De plus, l'acception du quartier dépend également de la discipline et du contexte dans lesquels on se situe. Les principaux résultats des travaux réalisés sur le quartier permettent de saisir la complexité qu'une telle notion recouvre et son évolution. Plus précisément, quatre tendances majeures peuvent être relevées.

Premièrement, l'Ecole de Chicago, et plus précisément les travaux de Park, a considéré le quartier comme un «quartier-milieu» d'une région naturelle et morale (Grafmeyer & Joseph, 2004)⁵⁰. Par la suite la notion de «village-urbain» a été développée notamment suite aux travaux de Young et Willmott (1957)⁵¹. L'objet d'étude de ces auteurs concernait « les effets des mesures de relogement sur la famille ouvrière ainsi que sur la vie des communautés». Ces auteurs ont mis en évidence la présence de forts liens de parenté qui unissaient les habitants, faisant du quartier, d'une communauté.

Deuxièmement, les années 1960 et 1970 ont vu naître les premières remises en question de la pertinence de la notion de quartier (Ledrut, 1979). Selon Ledrut (1979), l'absence de problématisation du quartier est un écueil à la pertinence de cette notion. On reproche en effet aux premiers travaux de superposer les notions de quartier et de communauté (Noschis, 1984)⁵².

Enfin, aujourd'hui, deux tendances générales se dessinent quand il s'agit de définir le quartier. Pour certains, le quartier en tant que référent spatial n'existe plus (Ascher, 1998)⁵³.

⁴⁹ Paulet, Jean-Pierre (2002) Les représentations mentales en géographie. Paris, Anthropos

⁵⁰ Grafmeyer, Yves & Joseph, Isaac (2005) *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Éditions du Champ urbain.

⁵¹ Young, Michael and Willmott, Peter (1983) *Le Village dans la ville*. Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.

⁵² Noschis, Kaj (1984) *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.

⁵³ Ascher, François (1998) La fin des quartiers. Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états: faire,*

Plus précisément, « les relations sociales de voisinage et les activités de proximité perdent de leur importance, écartelées entre l'échelle du logement et celle de la ville » (Ascher, 1998), rendant obsolète la notion de quartier.

Pour d'autres, le quartier constitue un point d'ancrage substantiel du mode de vie urbain des habitants (Authier, 2002, p.89)⁵⁴. En accord avec cette approche, un certain nombre d'auteurs font du quartier l'échelle idéale de conceptualisation des opinions publiques crédible (Dansereau & Germain, 2002 ; Goetz, 2000).⁵⁵

1. Le quartier, une entité territoriale difficile à cerner

1.1. La notion de quartier : une définition malaisée

Qu'est ce qu'un quartier ? Le quartier est une « portion de la ville dans laquelle on se déplace à pied, ou pour dire une partie de la ville dans laquelle on n'a pas besoin de se rendre puisqu'on y est »⁵⁶.

Le quartier peut être défini comme la fraction du territoire d'une ville dotée d'une physionomie propre et caractérisé par des traits descriptifs lui conférant une certaine unité et une individualité. Il peut ainsi faire l'objet d'un aménagement propre ou d'une politique particulière. En désignant le quartier de fraction d'un territoire, on fait indirectement appel à un dessin de ses contours, à une structure et à des fonctions.

1.2. Les différentes limites d'un quartier

La limite d'un quartier peut être géographique, cependant ces limites peuvent être différentes selon les personnes et selon leurs objectifs ou occupations. En effet, les limites sont souvent imposées dans un but administratif comme les études de PDAU, POS, ou pour le but de recensement (RGPH) ou pour les directions de l'environnement (le cas de collecte de déchets).

Les différents types de limites d'un quartier peuvent être définis de la manière suivante ⁵⁷ :

vivre et dire la ville. Paris, L'Harmattan. Pages 183 à 201.

⁵⁴ Authier, Jean-Yves (2002), « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. Pages 88 à 131.

⁵⁵ Goetz, Edward G (2000), "The politics of poverty concentration and housing demolition", *Journal of Urban Affairs*. Vo1.22, Number2. Pages 157 à 173.

⁵⁶ Georges Perec, in *Espèces d'espaces*. Paris 1974 édition de minuit.

⁵⁷ CATHERINE Charlot et VALDIEU Philippe *Outequin Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel*, HERMATAN 2006 p 296

1.2.1. Les limites administratives

Les limites d'une circonscription électorale ou district ont l'avantage de coïncider avec celles du quartier auxquelles elles sont rattachées ; leur principale désavantage est qu'elles ne pas coïncident pas forcément avec la perception que les habitants ont de ces limites ou avec l'aspect physique de l'endroit.

1.2.2. Les limites fonctionnelles

La planification de nouveaux quartiers ou « villes nouvelles » s'est traditionnellement focalisée sur la création de zone industrielles groupées autour d'un centre local de services .les zones desservies (défavorisées) peuvent être identifiées par des enquêtes de déplacements des habitants et par une cartographie des temps et des distances.

Ces zones défavorisées peuvent ne pas correspondre à la perception des quartiers ; on s'est aperçu notamment que les centres de services publics peuvent se trouver aux limites du quartier, formant ainsi un lieu de rencontre entre les habitants de différents quartiers.

1.2.3. Les limites géographiques

Les éléments géographiques et topographiques interagissent avec tous les moyens de classification notés précédemment. Une route principale, une rivière ou des voies ferrées formeront une limite plus ou moins « rigide » d'un quartier, alors qu'une colline ou un parc en donneront une perception plus étendue.

1.2.4. Les limites historiques

L'âge et l'aspect des principales constructions donnent au quartier son cachet particulier. Ces facteurs peuvent être identifiés à partir des cartes et photographies, en complément d'une connaissance personnelle de l'histoire du lieu. Une définition physique des quartiers peut être utile, par exemple pour l'analyse du parc logements, mais les facteurs sociologiques permettront de compléter cette définition⁵⁸.

1.2.5. Les limites sociales

Le sens commun donné au quartier est généralement défini par la perception que ses habitants en ont. Ainsi, les effets de la géographie, de l'histoire et de la sociologie sont responsables de différentes dynamiques d'un quartier. Cela explique que les limites d'un

⁵⁸ - Manuel de solà Morales *.les formes de croisement urbà*. Edition UPC Barcelona Catalonia 1993

quartier ne sont pas fixées définitivement. Elles peuvent varier selon les facteurs d'urbanisation ; elles changent également selon la perception des habitants : un quartier est une entité vivante et son évolution dépend de son organisation sociale et de sa relation avec l'ensemble de la ville.

A ce propos, Debarbieux & Vanier (2002)⁵⁹ indiquent qu'il existe aujourd'hui un décalage entre le territoire pratiqué de l'individu et le territoire politique, si bien que les territoires politiques définis perdent de leur sens pour le citoyen. La question se pose donc de savoir dans quelle mesure le quartier est un territoire qui « fait sens » pour l'individu.

2. Le quartier, un espace perçu et vécu

S'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu revient à questionner le rapport que celui-ci entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)⁶⁰, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

Les représentations territoriales se définissent généralement comme des créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel dans le cadre d'une idéologie; elle consiste soit à évoquer des objets en leur absence soit lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus» (Bailly, 1995)⁶¹.

Momentanées et changeantes, les représentations territoriales révèlent les valeurs et comportements des individus. De plus, les représentations mentales orientent les comportements des individus et forment les rapports sociaux.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

⁵⁹ Debarbieux, Bernard & Vanier, Martin, dir. (2002) *Ces territoires qui se dessinent*. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.

⁶⁰ Di Méo, Guy (2003), « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

⁶¹ Bailly, Antoine (1995) Les représentations en géographie. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica. Pages 369381

Interroger les représentations territoriales des individus constitue également un moyen de contourner le défi méthodologique que pose la définition du quartier, en mettant le doigt sur la dimension subjective du quartier (Selon Noschis, 1984)⁶². «Le quartier est une réalité dans la mesure où il assouvit l'imaginaire dans des lieux précis». Cette conception est d'autant plus intéressante que penser les représentations revient à identifier l'imaginaire territorial et politique reliée à un espace de vie spécifique.

Dans le cadre de notre réflexion, deux dimensions des représentations sont retenues. La façon dont l'individu nomme son milieu de vie constitue le premier indicateur. La nomination permet l'expression de la réalité du milieu de vie et de son sens dans la vie quotidienne de l'individu. De plus, la nomination exprime le degré d'appropriation et de connaissance que l'individu a de ce même milieu (Mondada, 2000). **La dénomination territoriale reflète le sens accordé par l'individu à son environnement** (Debarbieux, 1989)⁶³ et c'est un moyen de savoir si le nom donné à l'espace vécu par l'individu revêt un sens, voire un sens politique.

L'appréhension de l'espace de vie peut également se faire à travers l'identification des sentiments qui y sont rattachés. Cela constitue notre second indicateur. A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003)⁶⁴.

Dans notre cas, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que l'individu porte sur son milieu quotidien.

Donc plusieurs questions sont posées ; le quartier constitue-t-il aujourd'hui un territoire de référence pour l'individu? Le quartier est-il un espace vécu? Détient-il un sens politique pour l'individu?

Dans la recherche de réponse, il y a lieu de traiter des points essentiels comme :

- **la perception des habitants et des usagers** du quartier dans lequel ils habitent. A un moment donné, ils connaissent de manière assez précise les limites de leur quartier ainsi

⁶² Noschis, Kaj (1984) *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.

⁶³ Mondada. Lorenza (2000) *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction dans le texte*. Paris, Anthropos.

⁶⁴ Gumuchian, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

que celles des quartiers voisins ;

- **les relations à l'intérieur du quartier en fonction du processus d'urbanisation** : interdépendance entre les différents secteurs et les fonctions dans la ville ;
- **l'organisation sociale du quartier** telle que perçue par les habitants et les principaux acteurs.

Ces différents points ont un impact différent selon l'époque ou la période de leur analyse :

- **à court terme**, la perception des individus est cruciale et leurs attentes doivent conduire à la prise d'une décision ;
- **à long terme**, le processus d'urbanisation peut modifier les conditions de vie, l'organisation sociale, le statut, l'origine de la population ainsi que le rôle et la fonction du quartier.

3. Le quartier : une échelle d'intervention pertinente

Selon Jean Louis Borloo ⁶⁵, « *La bonne santé d'une ville c'est la vitalité des ses quartiers* ».

Le quartier ne peut pas être l'unique horizon de processus d'urbanisation et du développement urbain ; cependant il constitue un horizon pour de nombreuses personnes vivant dans la ville d'une part ou travaillant sur le renouvellement urbain d'autre part .

Le quartier n'est pas seulement pertinent parce qu'il représente une échelle d'intervention efficace pour traiter de certains problèmes écologiques sociaux ou pour la mise en outre d'une démarche participative. Il est, en outre, un territoire vécu, quotidiennement fréquenté, investi ou désinvesti ; mais jamais neutre, même si la vie de quartier ne caractérise pas plus la vie urbaine, elle n'a pas pour autant disparu et gagnerait peut-être à renaître. Lorsqu'on considère qu'une partie négligeable de la population est captive notamment dans les quartiers d'habitat social mais aussi dans ceux qui connaissent un fort vieillissement, la réflexion à l'échelle du quartier s'impose.

Considérer le quartier comme un lieu de vie est un premier pas vers le renouvellement urbain durable.

⁶⁵ Ministre français de la ville puis ministre de la cohésion sociale et de la rénovation urbaine période 2001-2004

Les plans d'actions ou projets pour un développement durable seront différents et spécifiques à chaque quartier qu'il soit situé en centre ville, à l'entrée d'une ville, au sein d'une zone industrielle ou d'une aire de loisirs, etc. Des plans d'actions de développement durable peuvent transformer des espaces fonctionnels en lieux de vie mais permettent aussi d'intégrer dans une approche ou une analyse systémique des aspects environnementaux ainsi que la mixité sociale.

L'intérêt de cette approche quartier réside dans l'importance pour :

- la vie de quartier, le développement urbain et les espaces publics ;
- la perception urbaine en terme d'unité géographique d'héritage culturel, de vie citoyenne (existence des places publique urbaines, comme lieu de rencontre après les heures de travail ou les week-ends) ;
- la participation des habitants et des usagers, laquelle conduit à la solidarité et à la sensibilisation des jeunes générations à la vie citoyenne ;
- la gestion et la préservation collective ou par le plus grand nombre des biens communs et de l'environnement.

4. Le quartier : un défi de développement durable a l'échelle locale

Contrairement à la Déclaration de Rio qui édicte des principes très généraux, l'Agenda 21 (ou Action 21) constitue un véritable programme d'actions, mode d'emploi du développement durable pour le 21^{ème} siècle. Bien plus qu'une déclaration de principe, l'Agenda 21 marque une volonté d'activer un développement durable mondial par des réalisations concrètes.

L'Agenda 21 n'a pas de caractère contraignant pour les Etats mais, par la signature du texte officiel, les Gouvernements des pays signataires sont invités à adopter une stratégie pour s'engager dans la voie du développement durable.

Au niveau de l'Algérie, les engagements pris au niveau international à Rio ont donné naissance au décret présidentiel N° 94/465 du 25/12/1994 avec la création du HCEDD (Haut conseil de l'environnement et du développement durable). Cet organe placé sous la présidence du chef du gouvernement est composé de 12 Département ministériels (Environnement, Défense Nationale, Intérieur, Santé, Affaires Étrangères, Finances,

Transport, Agriculture, Hydraulique, Industrie, Énergie et Enseignement Supérieur).

Le chapitre 28 de l'Agenda 21 invite les collectivités locales (wilaya, daïra, commune) à s'engager dans un développement durable de leurs territoires et de leurs activités.

Plusieurs raisons peuvent conduire les collectivités à inscrire leurs politiques dans une telle logique de développement durable:

- une urbanisation croissante ayant des incidences négatives sur l'environnement ;
- une demande sociale pour un meilleur cadre de vie ;
- des liens indéniables existant entre choix environnementaux et impacts économiques (ou entre choix économiques et impacts environnementaux) ;
- une pression réglementaire et une action publique diversifiée et complexe, nécessitant une vision globale et transversale des impacts de toute activité.

L'Agenda 21 local est un outil participatif intéressant et dynamique: tous les acteurs (élus, citoyens, réseaux associatifs, acteurs économiques, etc.) disposent d'un moyen pour contribuer à dessiner l'avenir de leur commune, ville ou quartier (territoire global ou intégré). En effet, l'Agenda 21 est l'occasion de dessiner un projet en concertation avec la population et l'ensemble des acteurs du territoire. Il donne une vision du territoire à moyen et longs termes, se décline en plans d'actions pointant des priorités. Les actions sont régulièrement évaluées et réactualisées pour prendre en compte l'évolution des réalités (A. Brodach, M. Goggi)⁶⁶.

5. Les enjeux du projet de quartier durable : la réduction des inégalités sociales et environnementales.

La ville et ses quartiers sont les témoins frappants de l'existence d'un lien entre **les inégalités sociales** et les **inégalités environnementales** " : tantôt des quartiers riches, aux maisons dotées des commodités, aux espaces publics agréables et verts, peu bruyants... ; tantôt des quartiers pauvres aux maisons insalubres, aux poubelles éventrées dans les rues, au mobilier urbain dégradé. C'est ainsi que se côtoient les quartiers d'une même ville.

Dans les quartiers les plus pauvres, la vulnérabilité sociale ne se réduit pas à la pauvreté économique ou à la précarité. Mais les personnes précarisées (bas revenus, chômeurs) se

⁶⁶ Brodach A., Goggi M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.

concentrent souvent dans des quartiers délaissés, privés d'un cadre de vie sain et agréable, avec des services et espaces publics de moindre qualité ...

Par ailleurs, on voit apparaître des problèmes de santé s'aggraver là où les inégalités **environnementales** sont les plus marquées (exposition aux nuisances sonores, aux émissions polluantes comme les particules fines des voitures ...) et dans les logements (problèmes de santé liés à l'insalubrité du logement: espace réduit, humidité, polluants ...).

De ce fait, les opérations de conception, de rénovation ou de revitalisation prennent tout leur sens à l'échelle du quartier quand le quartier se définit comme un centre et se vit comme un pôle, une attractivité, un nœud dans un réseau (par exemple, la ville, l'agglomération).

Les quartiers sont des espaces de vie au quotidien (logement, fréquentation d'espaces publics, etc.) qu'ils soient investis ou désinvestis. Ils se vivent de l'usage et de la participation citoyenne, à l'opposé du territoire qui, lui, ne se vit pas puisqu'il est imposé. Le territoire se définit plutôt par des limites, des frontières qui lui sont imposées.

C'est la différence entre l'espace vécu (quartier) et l'espace politique ou représenté (ex: à l'échelle communale ou régionale).

Les quartiers durables s'inscrivent dans la logique du développement durable local et peuvent s'intégrer dans un Agenda 21 local. Tout comme l'Agenda 21 local, un quartier durable n'est pas une fin en soi. Il est sans cesse en évolution pour tendre vers plus de durabilité environnementale, plus d'équité sociale et plus d'efficacité économique (M. Hilgers)⁶⁷.

Repenser l'aménagement du territoire, en l'occurrence la vie urbaine aura donc un effet sur la vie d'une ville voire d'un pays tout entier. Vu que les modes de vie individuels ainsi que les politiques publiques contribuent à peser sur l'empreinte écologique d'un quartier, d'une ville, d'un pays, il est important d'entamer une mobilisation collective et individuelle en faveur d'un développement durable planétaire.

Les données recueillies pour le calcul de l'empreinte écologique indiquent les points où porter les efforts et permettent de suivre et d'ajuster ces efforts en fonction des opportunités et des contextes de chaque collectivité. Le logement et la mobilité, qui pèsent lourdement sur

⁶⁷ Hilgers M., Vers le développement durable des quartiers. ECOLO, rapport publié dans le cadre des EGEC, 2000, page. 47

l'empreinte écologique, doivent faire l'objet de politiques publiques fortes si l'on veut inverser la croissance actuelle de l'empreinte écologique. Les quartiers durables constituent un des éléments de ces politiques.

La dynamique du quartier durable ne peut ignorer la réalité de l'existence des inégalités sociales et environnementales. La conception d'un quartier durable se basant uniquement sur une dynamique environnementale au sens large (quartier durable = **bonnes qualités environnementales**) ne fera qu'accentuer les inégalités environnementales et sociales.

Pour répondre à cette situation préoccupante, une politique publique de développement durable ne peut nier les inégalités **environnementales**; elle ne peut opposer « environnement » et « cohésion sociale ». Ce que l'on appelle « durabilité sociale » suppose une mutation qui d'une part, améliore les conditions d'accès à un environnement de qualité de tous les groupes sociaux (cadre de vie, espaces verts, infrastructures publiques, etc.), et d'autre part, un renforcement du lien social (Hilgers M)⁶⁸. Elle doit intégrer dans les objectifs d'aménagements urbains:

- la réaffectation de moyens pour des quartiers défavorisés;
- l'assainissement des logements: le logement durable doit tenir compte de la les meilleurs conditions des habitants qui l'occupent mais également de l'impact des matériaux sur l'environnement;
- l'amélioration de la qualité de l'environnement immédiat (qualité de l'air, lutte contre les nuisances sonores) ;
- la conception durable des infrastructures et espaces publics ;
- l'amélioration des services publics;
- la création d'emplois de proximité misant notamment sur les ressources environnementales et humaines locales;
- la (re)création d'une solidarité intergénérationnelle ;
- La considération pour la diversité culturelle.

⁶⁸ Hilgers M., Vers le développement durable des quartiers. ECOLO. Rapport publié dans le cadre des EGEC, 2000, 47 pages.

6. La participation citoyenne comme moteur de la programmation d'un quartier durable

Si l'on appréhende le quartier dans toute sa complexité, on peut aisément imaginer qu'il fonctionne comme un système dans la mesure où il constitue le modèle d'un système viable intégrant les différentes dimensions du territoire urbain, constamment en interaction (Brodach A., Goggi M, 2005)⁶⁹ :

- **la dimension fonctionnelle** : habitat, loisirs, éducation, emplois ;
- **la dimension du lieu** : le bâti, le cadre architectural, l'historique du site... ;
- **la dimension de la communauté** : composée d'individus et de groupes qui interagissent entre eux, de manière positive ou négative. Les individus ont eux-mêmes des centres d'intérêt divers et appartiennent à différentes communautés d'intérêts (culturels, politiques, professionnels, religieux...).

Le développement durable à l'échelle du quartier peut se définir comme **l'équilibre des relations entre le système et son environnement humain et naturel**. Dans ce contexte systémique, la participation des habitants - qui vivent ce système ou dans ce système - à la gestion de leur quartier est un principe fondamental du développement durable.

La dimension participative remet dès lors en cause le rapport de force entre le politique et la vision et les habitants autour de leur avenir et du devenir de leur espace de vie (Eckmanns A., Zimmermann M)⁷⁰.

7. Les citoyens deviennent collectivement acteurs de la destinée de leur propre quartier (Revue durable)⁷¹ :

- en élaborant la stratégie et le plan d'action à l'échelle du quartier basé notamment sur l'identification des besoins et des attentes ;
- en participant à la mise en œuvre du plan d'action ;
- en participant à l'évaluation des actions mises en œuvre, notamment par l'élaboration d'indicateurs propres au quartier.

⁶⁹Brodach A., Goggi M. La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? Revue Développement durable et Territoires, 17 novembre 2005, 14 pages.

⁷⁰ Eckmanns A., Zimmermann M. (OFEN), Bosshart F. (ARE), Steiner V. (OFL). Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes. OFCL, 2004, 24 pages.

⁷¹ Revue durable. Dossier Rendre les villes durables grâce à leurs habitants. Revue durable n°5, Mai-Juin 2003, p. 11-58.

Conclusion

Chaque quartier a son nom et son histoire, et parfois, ses traditions et son folklore. Etablir une évaluation des quartiers, de la qualité de vie en leur sein, est chose difficile mais réalisables, tant ils sont dépendants de leur évolution socioculturelle et économique et de l'attention que les habitants eux-mêmes et la Ville leur ont porté.

Une poignée d'habitants volontaires suffit pour organiser des événements, susciter des rencontres et parfois même réguler des relations conflictuelles. Il nous semble important aussi de reconnaître, de valoriser et de soutenir les actions qui, au-delà même de leurs objectifs festif, réactif ou constructif, favorisent les échanges en aplanissant les différences entre les générations et les cultures, tant le partage vers un objectif commun procure une unité de vision et de la cohésion sociale.

**FAIRE L'HISTOIRE DES QUARTIERS
ET COMPRENDRE L'HISTOIRE LOCALE**

Introduction

A l'instar de toutes les villes algériennes, la ville de Khenchela a connu une explosion démographique en raison d'un exode rural massif, une dynamique sans précédent et une croissance exponentielle de l'espace urbain. Cette évolution marque en effet deux phases importantes :

- la première correspond à la période 1954-1962, marquée par l'abandon des campagnes suite à la guerre.
- la seconde phase (1962 – 1966) fut marquée par une forte migration des ruraux vers les villes désertées par les Européens au lendemain de l'indépendance.

Selon Pelletier et Delfante (1997)⁷², trois critères sont classiquement utilisés pour définir la ville : la(es) population(s), les fonctions et la morphologie (sens architectural) de la ville.

Khenchela est une ville qui n'échappe pas à l'exception. Elle est " un lieu d'échanges de toute nature, un lieu de services rendus, soit à sa population, soit à celle de l'extérieur ". Ces fonctions sont celles du commerce de toutes dimensions, des activités de service aux particuliers et aux entreprises : banques, bureaux, administrations, équipements de santé et activités. Un espace social objectivé, support de la modernité, terrain d'observations, un lieu d'activité de relation et d'interactions : spatiale, sociale, économique et culturelle.

Khenchela est « le monde » que l'homme a créé et aussi le monde dans lequel il est désormais condamné à vivre, « ainsi indirectement et sans avoir clairement conscience de la nature et de son œuvre en créant cet espace, l'homme s'est recréé lui-même »⁷³.

La ville fait constat d'un cadre de recherches scientifiques, d'analyses de techniques ou de l'enseignement scientifique et technique⁷⁴.

⁷² PELLETIER J., DELFANTE C. (1997). *Ville et urbanisme dans le monde*, Armand Colin/HER, Paris

⁷³ ROBERT ERZA. Park . (1929) . *La ville comme un laboratoire sociale école de Chicago Collection "Essais"*. Paris, 1979.

⁷⁴ BERNARD.,(1878). *Principe médicale. Exp, p, 242*

Aussi une expérience des communautés humanitaires qui se construit dans le temps entre les unités de cette communauté d'individus et de groupe ⁷⁵.

1. Présentation de la ville de Khenchela : une ville de l'intérieure.

La ville de Khenchela est une ville intérieure située dans le Nord-est de la Wilaya qui porte son nom, sur les piedmonts Nord-est du massif des Aurès à une altitude moyenne de 1100 m dans une zone de contact entre les Hautes plaines et la chaîne atlasiques. Elle jouit d'une situation stratégique de commande et de contrôle sur une vaste région qui s'étale au delà des monts des Aurès de Nemamcha, ce qui donne la fonction militaire de la ville.

Elle est limitée :

- Au Nord Est par la commune de Baghai
- Au Nord Ouest par la commune d'Ain Touila,
- À l'Est par la commune de N'Sigha
- À l'Ouest par la commune d'El Hamma.

Relief :

La ville de Khenchela est située dans la région souvent appelée hauts plateaux. Elle présente une grande diversité :

- La terminaison périclinale des Aurès : elle couvre la partie centrale de la commune de Khenchela et forme la plus grande part de l'élément montagneux. Elle se décompose, en deux sous unités :
- Une première ligne de crête, massive, située au Sud (Djebel Tiferkassa et Ras Serdoun), culminant à 1500 – 1700 m, selon une orientation SW-NE. Elle s'interrompt à l'Ouest de la ville de Khenchela. Le contact entre les sommets et les reliefs situés en contrebas s'effectue par l'intermédiaire de versants convexo-concaves qui sont le siège de nombreux ravins.
- Une deuxième ligne de relief est constituée par les Kefs El Kalâa et Akar disposés SW-NE et le massif du Djebel Kharroub d'orientation NW-SE que prolonge le massif d'El Menchar disposé quant à lui W-E. Moins imposant par son volume et ses altitudes, il se détache en direction du Nord en forme d'un V.
- Le Djebel Djahfa et son prolongement Nord-Est (Djebel El Tarf et Djebel Chettaia), se localise dans la partie centrale de la commune de N'Sigha. Ce massif culmine à 1706 m et

⁷⁵ DJABER.(1966). *Technologie et relation sociales*, Ed Elmaarif, Egypt., 1996 p145

2. La ville de khenchela Est elle un “laboratoire social” ?

L'expression du « laboratoire social » fait allusion à une formule de Rober Park⁷⁶, sociologue de l'école de Chicago. Le mot laboratoire renvoie à la démarche scientifique : en quoi la ville est-elle un lieu privilégié par le biais des rapports des hommes à leurs espaces de vie.

Il peut être utile de faire référence à la dimension symbolique de la ville en tant qu' image de modernité, de multiculturalisme mais aussi de décadence.

Un plan possible parmi d'autres « celui là insiste sur la dimension épistémologique de la ville comme un laboratoire pour les sociologues mais on pouvait prendre l'angle plus instrumental de la politique urbaine, à condition de bien maîtriser les exemples liés à cette approche »⁷⁷.

La Ville est donc considérée comme un terrain d'aspirations, de pratiques et de représentations collectives et individuelles.

3. Aperçu historique sur la ville de khenchela

La région de khenchela est habitée depuis le paléolithique, ce qui est attesté par la présence de silex taillé aux premiers temps des civilisations. L'histoire de Khenchela se confond avec l'origine de la berbérinité et de son évolution. Son territoire a été dans l'antiquité ; le théâtre d'importants événements qui ont marqué l'histoire de l'Algérie. Elle fut le refuge des grands Aguellids berbères tel : Labdas et la légendaire reine El Kahina.

La ville de Khenchela fut certainement créée avant l'an 208. Les romains la dénommèrent « Mascula ». Fondée par la 3^{ème} légion "Augusta" elle fait partie des quelques places fortes qui furent édifiées en lisière du massif de l'Aurès. Le site choisi était propice. " Mascula", située à 1100 m d'altitude aux terrains dans les Aurès, surplombe les immenses plaines qui se dirigent vers Batna à l'Ouest et sur Biskra au Sud.

Macula, après avoir connu la destruction lors des invasions vandales et une nouvelle ère de prospérité sous l'occupation byzantine, fit partie en 647 du royaume Berbère dirigé par Kocela puis la Kahina. Celle-ci eut probablement son dernier camp fortifié au massif du Djahfa situé sur le territoire de l'actuelle commune de khenchela où l'on voit encore les ruines

⁷⁶ Robert PARK [Ecole de Chicago]. (1996) : *the city: Suggestions for the investigation of human Behaviour, The Urban environment from A.J.S Vol .1916.*

d'une sorte de citadelle Berbère. Les habitants attribuent sa construction à Découcha fille de la Kahina et sœur de Khenchela qui devait donner son nom à la ville actuelle.

Lors de l'occupation française, l'armée s'implanta en 1872 à Khenchela. Dès lors un poste fortifié fut bâti sur l'emplacement des ruines des cités précédentes constituant pour le colonialisme français une position stratégique importante au débouché du passage qui s'ouvre entre les Aurès et les plateaux des Nememchas. Il est à l'origine de la création du centre en 1878. La ville de Khenchela fut construite sur les ruines de l'antique cité romaine « Mascula ». Le centre fut érigé par la suite en commune de plein exercice le 20 mars 1911, sur une superficie de 2165 hectares. Depuis lors, aucun étalement territorial n'a eu lieu jusqu'en 1963 avec l'intégration de la commune de N'Sigha.

Suite au découpage administratif de 1974, la ville de Khenchela est devenue l'une des Daïras de la wilaya d'Oum El Bouaghi l'unité administrative qui occupait la partie Sud de la wilaya. S'étendant sur une superficie de 1605.97 ha elle comptait 90807 habitants en 1977.

Lors du découpage administratif de 1984, la ville de Khenchela a été promue au rang de chef lieu de la wilaya qui porte le même nom.

4. L'espace et la société à travers la toponymie

Nombreux sont les peuples qui ont participé avec leurs langues à l'établissement de la toponymie des régions, des communes et des villes. Le quartier fut dans le passé un espace privilégié pour ce genre de contact.

L'Algérie présente sans aucun doute un patrimoine toponymique riche du fait de la diversité des référents et des références utilisés dans la nomination de ses lieux (région, commune, ville, quartier).

La variété des composantes naturelles et humaines, conjuguée aux multiples influences étrangères, témoigne d'une toponymie locale marquée par un processus de recomposition inachevé. Ce processus est chargé de sens et figures. La production des toponymes, quant à elle, n'est pas sans enjeux, conflits et compromis.

La toponymie n'est aucunement une donnée fortuite et neutre, mais souvent pensée et sciemment utilisée, tandis qu'elle qualifie et fonctionnalise l'espace.

La toponymie peut être descriptive, et se borne à un relevé des noms aussi exacts que possible dans un cadre limité ou historique. Elle cherche à décrire l'évolution dans le temps de chaque nom à l'aide des formes les plus anciennes que nous livrent les documents, voire,

lorsque sa langue nous est connue, à retrouver son origine, ses attaches avec les autres éléments de cette langue, sa signification primitive, en un mot son étymologie. C'est dire que la toponymie est une section de la linguistique, science qui, elle aussi, peut être pratiquée selon un double aspect, descriptif (on dit alors synchronique) ou historique (évolutif ou diachronique).⁷⁸

En ce qui nous concerne, il s'agit de savoir les différents noms que les habitants de la ville de Khenchela donnent à leur quartier, comme entité territoriale et comme unité de vie. Le nom et les limites du quartier donnés par les habitants nous permettront éventuellement de faire ressortir une identité collective.

Une première approche des rapports des hommes avec l'attribution de noms ou de surnoms, en dialecte ou en langue, est une pratique. L'espace consiste à faire un détour par la toponymie à commencer par un aperçu sur le choix des noms ou des surnoms donnés par les habitants aux différents quartiers de la ville de Khenchela,

Au sujet de la toponymie populaire, la ville de Khenchela a le mérite de disposer de quelques noms qui permettent parfois une explication historique.

Il existe plusieurs façons de classer les toponymes en Algérie. On peut le faire selon les diverses strates linguistiques qui se sont succédées dans le pays, à travers les différentes périodes de l'histoire algérienne jusqu'à nos jours. (Une variante de cette classification est de diviser les noms par périodes historiques).

On peut aussi privilégier un classement selon la nature des lieux : rivières, montagnes, terres cultivées et incultes, lieux d'habitation, lieux de culte, termes liés à l'industrie ou à l'artisanat, etc.

4.1. La toponymie berbère

L'origine du nom de la ville Khenchela est issu du nom de la fille de la reine des berbères Kahina nommée Dihia.

⁷⁸ BOUJROUF S., HASSANI E(2008). *Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques l'espace politique n° 5 (02-2008)*

4.2. Toponymie projetée ou assimilée

A. Origine du nom Texas (quartier Ennour) :

Le surnom Texas donné récemment, au quartier Ennour, fait allusion à des pratiques quotidiennes des habitants du Texas à l'USA. Elle fait référence à la criminalité urbaine et sous équipements qui font la réputation du quartier.

4.3. La toponymie française

La période coloniale a forcément laissé des traces dans la toponymie.

A. Origine du nom du quartier Gronge Grange

Deux hypothèses sont possibles pour déterminer l'origine du nom du quartier grange ou Gronge. La Grange est un nom courant donné par les habitants à un lieu colonisé par un Français. Le deuxième mot grange signifie quant à lui les entrepôts où sont déposées les récoltes des produits agricoles à l'emplacement desquels le quartier a été construit.

Actuellement ce quartier porte le nom de l'Imam El Ghazali prédicateur islamique.

B. Les origines du nom du quartier de Gaulle (El Amel)

Le quartier de Gaulle a été construit en 1958 dans le cadre du plan de Constantine élaboré par le général de Gaulle. Actuellement il est connu sous le nom d'El Amel mot arabe qui signifie Espoir : Espoir d'un changement vers une situation meilleure qui répond aux besoins d'une bonne qualité de la vie.

C. Le quartier Maritto

Le quartier Maritto prend le nom d'un colon qui portait ce nom et qui possédait des jardins. Après l'indépendance le nom officiel est devenu quartier El Hadaik (les jardins)

D. Quartier Decca :

Le nom Decca fait référence au siège d'une société française de construction qui portait ce nom et qui a constitué après l'indépendance le noyau autour duquel s'est construit un quartier qui a porté ce nom.

4.4. La toponymie des Routes et des chemins (Odonyme ou hodonyme)

L'étude des voies de communications s'appelle l'Odonyme. Elle s'intéresse aussi aux rues. Ces dernières, pendant des siècles ont tiré leur nom du lieu vers lequel elles menaient. Ainsi, le quartier des 1000 logements situé dans la partie Ouest de la ville de Khenchela est connu sous le nom de la route de Batna. On peut citer également les quartiers Route de Babar, Ain Beida, Zoui et EL Izar.

Le boulevard Dubaï a été nommé ainsi en raison de la nature des activités commerciales ce nom fut empreinté au quartier célèbre de la ville d'El Eulma (W. Sétif).

4.4.1. L'origine du mot du quartier Saada -Ennasr :

- Le mot Saada signifie en arabe « Bonheur ». Ce quartier se caractérise par un habitat en bon état physique composé de maisons individuelles et de luxueuses villas.
- Ennasr signifie en français triomphe ou victoire .Cette appellation rappelle les sacrifices endurés par les populations de cette région durant la guerre de libération nationale

4.4.2. Autres toponymies.

Parmi les termes évoquant les infrastructures, il convient de retenir d'abord le mot gare quartier de la gare qui se situe près de l'ancienne gare.

Le quartier El battoire (Abattoir) qui désigne l'existence de l'ancien Abattoir.

Le quartier de Moussa Redah est connu plus par quartier Sonatrach en raison de l'existence de la station service de Sonatrach.

Les quartiers Hassanawi, Bouzaiane, Bouzid, Laghror, portent les noms des propriétaires des terres sur lesquels les maisons ont été bâties.

5. Croissance démographique et signes de la dégradation de la qualité de vie

La ville de Khenchela a connu durant son histoire une évolution démographique marquée par une forte croissance.

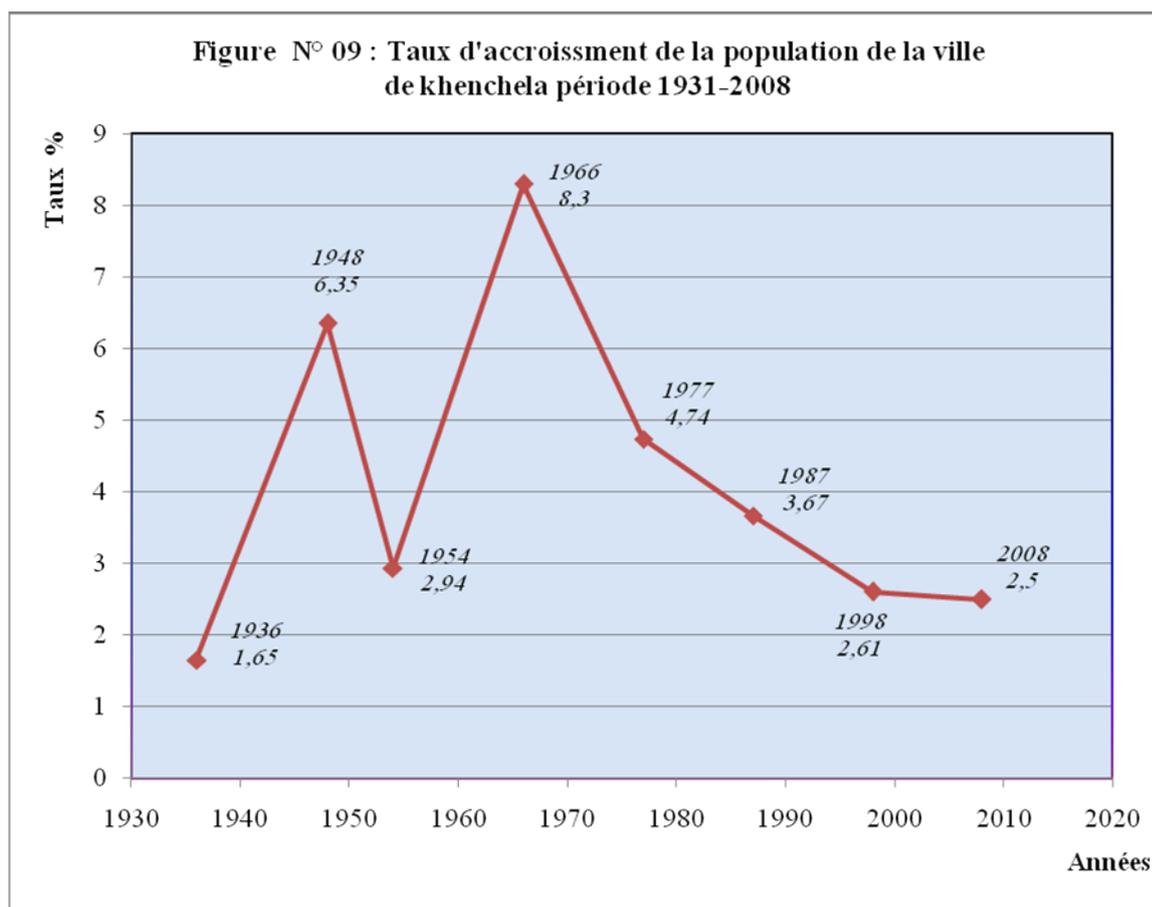
Pour mieux saisir la nature et le rythme de croissance de la population de la ville de Khenchela, nous avons opté pour cinq périodes d'évolution de la population en nous basant sur les données des différents recensements de la population depuis 1931 jusqu'à 2008.

Tableau N° 03 : Le taux d'accroissement de la population de la ville de khenchela

Période 1931-2008

Années	1931	1936	1948	1954	1966	1977	1987	1998	2008
Population recensée (hab.)	4545	4934	9221	10981	28606	44223	70703	106082	136 807
Taux de la ville	-	1.65	6.35	2.94	8.3	4.74	3.67	2.61	2.5
Taux national	-	-	-	-	5.44	3.21	3.06	2.15	1.72

Source : RGPH 66-77-87-98-2008



Source : RGPH 66-77-87-98-2008

5.1. La période coloniale :

Les Français sont à l'origine de la création du premier noyau de la ville sur les ruines de l'antique cité romaine « Mascula ». Elle constitue pour les colons Français une position stratégique importante au débouché du passage qui s'ouvre entre les Aurès et les plateaux des Nememchas.

La ville de Khenchela a connu dès lors une évolution urbaine relativement rapide et plus particulièrement après les premières années de l'occupation coloniale avec la construction des centres de concentration pour les habitants algériens.

Convoitée par les colons pour l'intérêt militaire, économique et touristique qu'elle présente, on a d'abord bâti des habitations pour les responsables militaires et les agents de l'administration qui travaillaient dans la tour de contrôle militaire, puis ils passaient à la construction d'autres équipements indispensables comme le marché, l'église, l'école, et les sièges administratifs à l'instar de la mairie.

5.2. La période 1954-1962 :

Durant la guerre de Libération Nationale (1954-1962) la ville de Khenchela a connu un afflux massif de populations transférées des zones éparses et des agglomérations secondaires. Afin que les unités militaires coloniales puissent les contrôler et ainsi les dominer, ces populations furent installées dans la partie Nord-est , et les cités Hasnaoui et Marittou (El Hadaik) ont été construit sur une superficie de 141 hectares. Il s'agit de bidonvilles spontanés occupés par la population locale. Ils se caractérisent par des rues très étroites, non aménagés et sans équipements ni services.

Photo N° 01: vue générale de la ville de khenchela durant la période coloniale

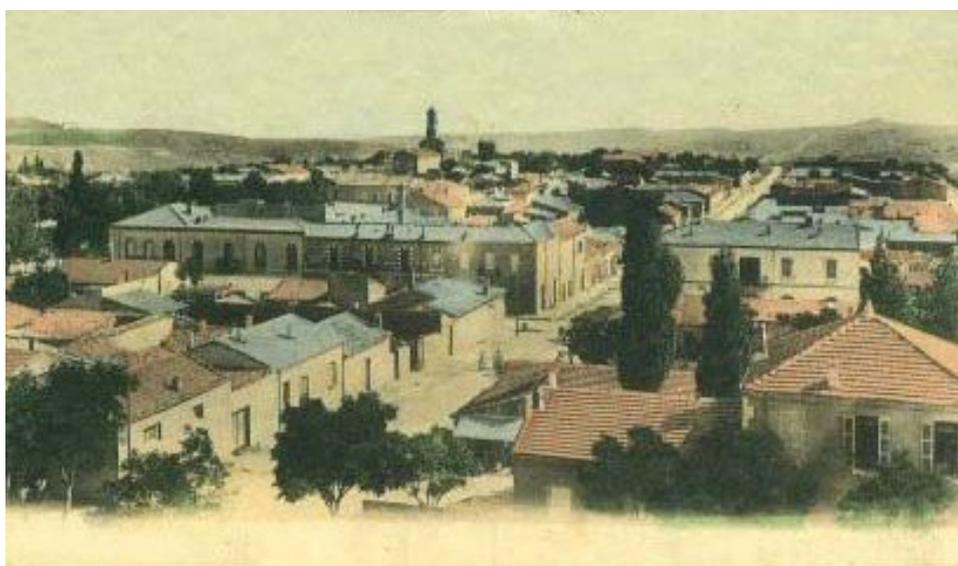


Photo N°02 : La rue principale de la ville Khenchela durant la période coloniale



Photo N°03 : Le vieux marché de la ville Khenchela durant la période coloniale



5.3. La période 1962-1966

Au lendemain de l'indépendance, la ville de Khenchela, comme toutes les villes algériennes, a connu un flux massif de ruraux venus s'installer dans la ville. Cependant le nombre d'habitations abandonnées par les européens étant insuffisant, les nouveaux arrivés en quête d'une vie meilleure et d'un confort tant convoité, se sont installés à proximité de la ville.

Cette population est constituée essentiellement de paysans de moudjahidines et d'anciens prisonniers libérés. Ils ont conduit à une croissance urbaine rapide de la ville.

5.4. La période 1966-1977

Durant cette période, la ville Khenchela a bénéficié de certains projets de développement et de programmes dans le cadre du plan quadriennal (1970-1973). La politique de construction de nouveaux logements urbains et les investissements économiques se sont matérialisés surtout au début de 1975 par la réalisation de la Zone Industrielle (ZI) située au Nord Ouest de la ville. La phase 1974-1977, est caractérisée quant à elle par un urbanisme non planifié, dominé par l'implantation de zones d'habitations urbaines anarchiques.

C'est ainsi que se sont créés les quartiers périphériques au Sud Est de la ville sur la route de Zoui sur une superficie de 229 hectares tels que les cités Bouzid, Bouziane et Soufi caractérisées par des ruelles larges sans trottoirs et des espaces vides non aménagés.

En 1974 la ville de Khenchela a été promue au rang de chef lieu de Daïra. Le taux de d'accroissement annuel de la population de 4,31 % enregistré durant cette période est dû en grande partie, à l'exode rural intensif. La prise en charge de la population par les autorités en matière des services médicaux et de l'enseignement explique la forte migration d'un grand nombre de familles vers la ville.

Les investissements dont a bénéficié l'Algérie dans le cadre des plans triennal et quadriennal, fut à l'origine de la création de nombreux emplois ce qui a attiré un grand nombre de travailleurs et employés de la banlieue et des campagnes proches de la ville.

5.5. La période 1977 - 1987:

Le fait marquant de cette période est la promotion de la ville de Khenchela au rang de chef lieu de wilaya en 1984.

De par son nouveau statut, la ville de Khenchela a bénéficiée de la politique de l'état visant à promouvoir les villes moyenne.

A ce titre et à l'instar des nouvelles wilayas, elle a bénéficiée de nombreux programmes économiques. Durant cette période l'urbanisation a connu un essor considérable. La surface urbaine a s'est considérablement étendue suite aux projets d'habitat social, aux lotissements individuels et à la construction des logements collectifs à Ouest de la ville coloniale (centre ville) tels que les cités El Kahina, Saada et le 05 juillet et aussi dans la partie Sud sur la route de Babar tels que les cités Tarek Ibn Ziad, Ben Boulaid cité Aurès et El Moustakbal. Toutes ces cités sont en réalité des lotissements individuels. Ils couvraient une superficie de 336 hectares soit 18.52 % de la superficie totale de la ville.

5.6. La période 1987-2008

En raison de la crise économique ayant marqué cette période, la ville de Khenchela devait s'adapter aux nouvelles conditions économiques et sociales. Elle a connu au début un développement urbain remarquable marqué par la réalisation de nombreux projets relatifs aux services publics. La ville s'est étalée sur la zone Sud suite aux orientations du PDAU. La naissance des quartiers de type collectif tels que les cités des 326 logements, les 1000 logements, Cosider, et les lotissements Babar 01 et 02 et EL Kahina ont été réalisés durant cette période. Cette même période fut marqué par la réalisation d'équipements divers : commerciaux et éducatifs notamment le centre universitaire, la cite universitaires, le lycée et la polyclinique.

Les dernières années de cette période qui est en fait une phase de transition politique et de crise économique et sociale, a incite l'État à abandonner un grand nombre de ses projets de logement, à ralentir les investissements industriels, et à fermer des entreprises publiques. Le départ forcé des travailleurs s'est traduit par la diminution du taux de mariage et la réduction de taux de croissance de la population qui a chuté de 3.67 à 2.5%.

En résumé on peut dire que la ville de Khenchela a connu une urbanisation importante qui s'est traduite par des extensions autour du noyau central. Cette extension est en rupture totale avec le tissu ancien.

Actuellement, le tissu de l'agglomération se partage en plusieurs entités spatiales qui se distinguent essentiellement par leur morphologie en effet, le tissu central d'origine coloniale se caractérise par une structure viaire orthogonale basée essentiellement sur le découpage en îlots réguliers où les constructions sont alignées des deux côtés des voies. Ce tissu correspond à l'habitat individuel qui présente un caractère urbain accentué par la présence de nombreuses d'activités commerciales et de divers équipements.

Conclusion

La ville de Khenchela a connu une évolution démographique irrégulière. Elle a enregistré une forte croissance depuis 1931. Sa population est passée de 4545 habitants en 1931 à 136807 habitants en 2008. Les flux de population qu'a connue la ville se sont traduits par un accroissement rapide du solde migratoire, qui est passé de 1.65 % entre 1931-1936 (avant l'indépendance) à 8.03 % entre 1954 -1966 (après l'indépendance).

Durant cette période 1966-1977, Khenchela a connu un taux de croissance annuel de 4,746 %. Ce taux a diminué très sensiblement durant les trois dernières décennies ; de 3.67 % en 1987, il est passé à 2.61 % en 1998 et à 2.5% en 2008. Parallèlement à cette croissance démographique régressive, la ville de Khenchela a connu une extension urbaine importante à travers les différentes périodes de son histoire, de 141 ha avant 1954 elle est passée à 3220 ha en 2008 soit 2270 fois en 55 ans (1954-2008).

Malgré les promotions de la ville à travers son l'histoire de chef lieu de commune à chef lieu de wilaya en 1984 et les nombreux investissements dont elle a bénéficié, Khenchela n'a pas atteint le statut d'une ville agréable qui offre une bonne qualité de vie à ses habitants. La dégradation de la qualité de vie à l'échelle de la ville masque de grandes différences à l'échelle des quartiers.

CHAPITRE II

LES INEGALITES DANS LA QUALITE DE VIE DES QUARTIERS DE LA VILLE : METHODOLOGIE ET TECHNIQUES D'ANALYSES

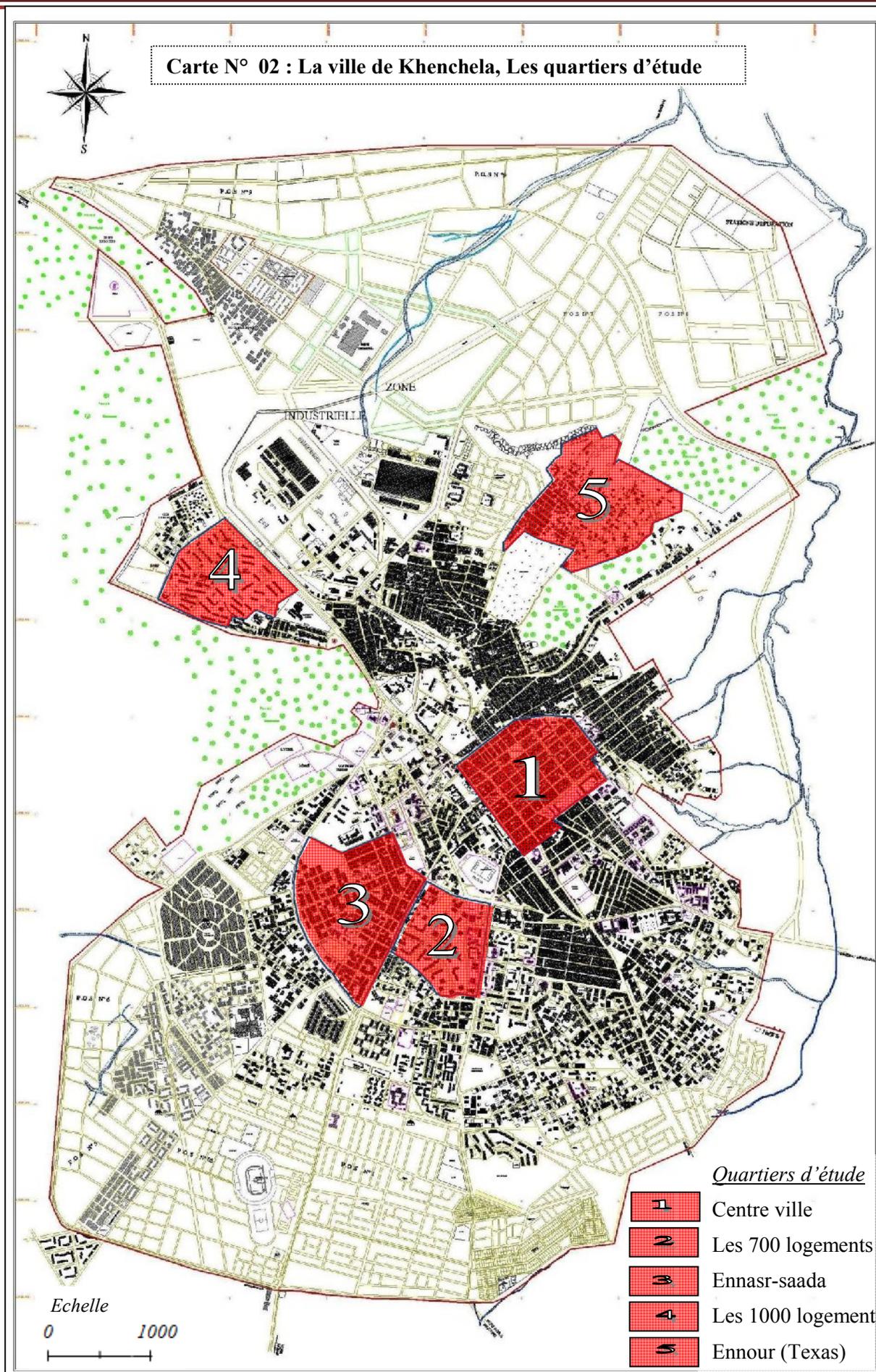
1. Définition du périmètre d'étude

Pour expliciter les inégalités au sein des quartiers de la ville, il a été entrepris une enquête par questionnaire dans cinq quartiers choisis selon les critères suivants:

- a. La localisation géographique des quartiers par rapport au centre historique
- b. La date de création des quartiers,
- c. La typologie de l'habitat,
- d. La morphologie urbaine des quartiers,
- e. L'état physique des constructions.

Chacun des quartiers d'étude est caractéristique et renvoie à plusieurs problèmes structurels, économiques et sociaux spécifiques.

Pour combler le manque d'information nécessaires à notre étude et notamment la délimitation des quartiers, champs de nos investigations, nous avons procédé par une superposition des cartes des quartiers de la ville de Khenchela fournies par l'APC et la carte des districts de l'ONS. Cette méthode nous a permis de calculer le nombre d'habitants par quartier d'étude.



2.1. Le quartier du centre ville (la ville coloniale) : un cachet identifiable.

Il représente le centre de la ville de Khenchela. Il est considéré comme l'entité urbaine la plus ancienne. Il se compose du noyau colonial et de quelques rues périphériques.

Cette entité qui se distingue par son organisation spatiale, sa morphologie et son architecture spécifique, a été créée entre 1872 et 1912. Elle présente une structure urbaine basée sur un découpage régulier où l'îlot constitue l'élément de base et la caractéristique fondamentale qui le distingue des autres tissus composant la ville.

Cet espace urbain présente un plan orthogonal (plan en damier) où les habitations sont séparées par les rues.

Couvrant une superficie de 134,13 hectares soit 4,19 % de la superficie totale de la ville, on y trouve quelques équipements administratifs et services (l'ex siège de l'APC actuellement siège de la Daïra, groupement de la gendarmerie, différentes directions et services techniques, hôpital, banques, hôtels, agences de voyages et des commerces) généralement situés aux RDC.

L'état actuel de ce quartier reflète l'image d'un tissu en déclin, ne répondant plus aux exigences d'une véritable centralité en raison du glissement de cette dernière vers le quartier Bouzid qui s'est érigé en un véritable centre commercial et auquel on a attribué le surnom de DUBAI en référence au quartier DUBAI d'El Eulma qui a acquis une réputation nationale.

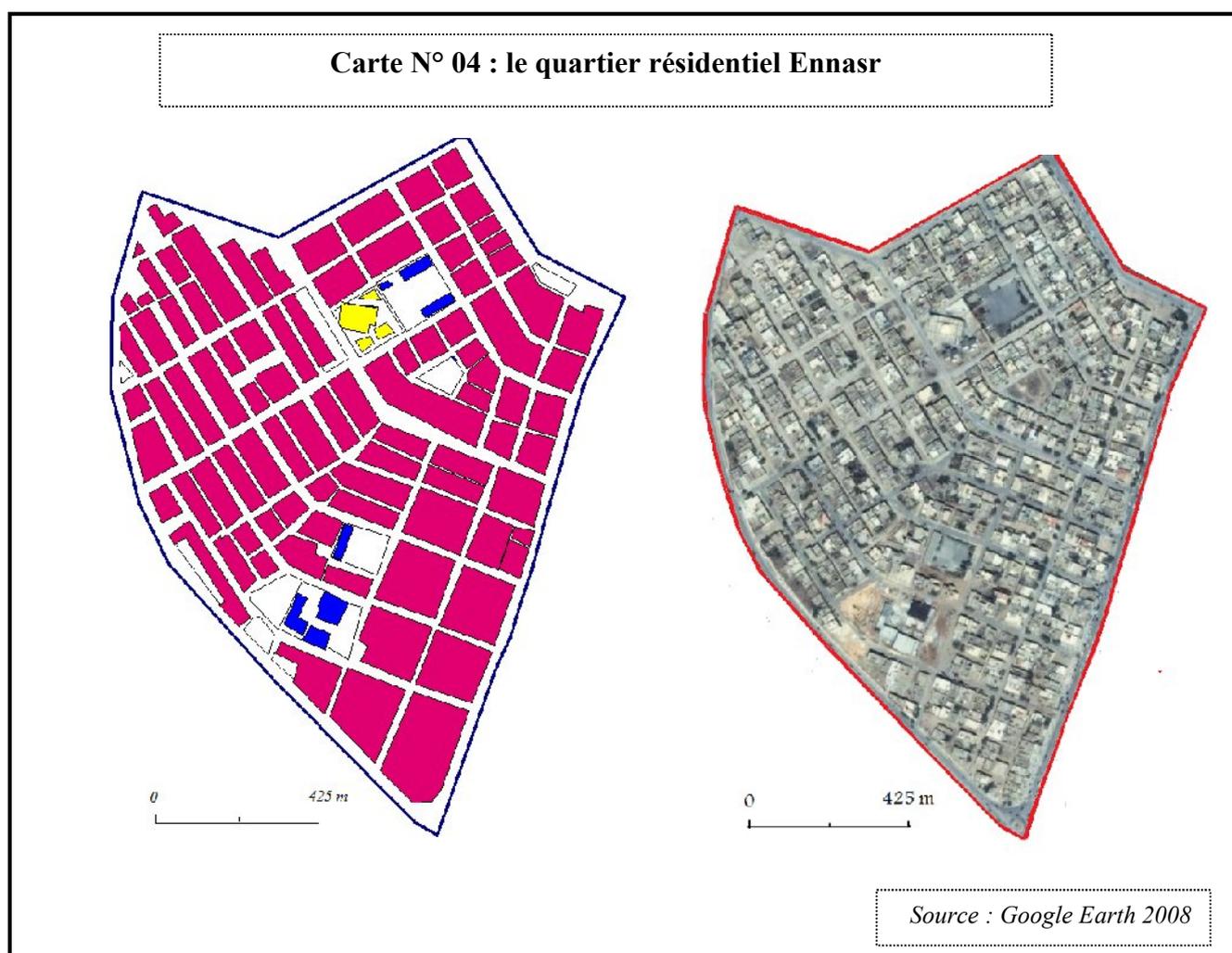
Carte N° 03 : Le quartier centre ville (la ville coloniale)



Source : Google Earth 2008

2.2. Un quartier résidentiel Ennasr-Saada

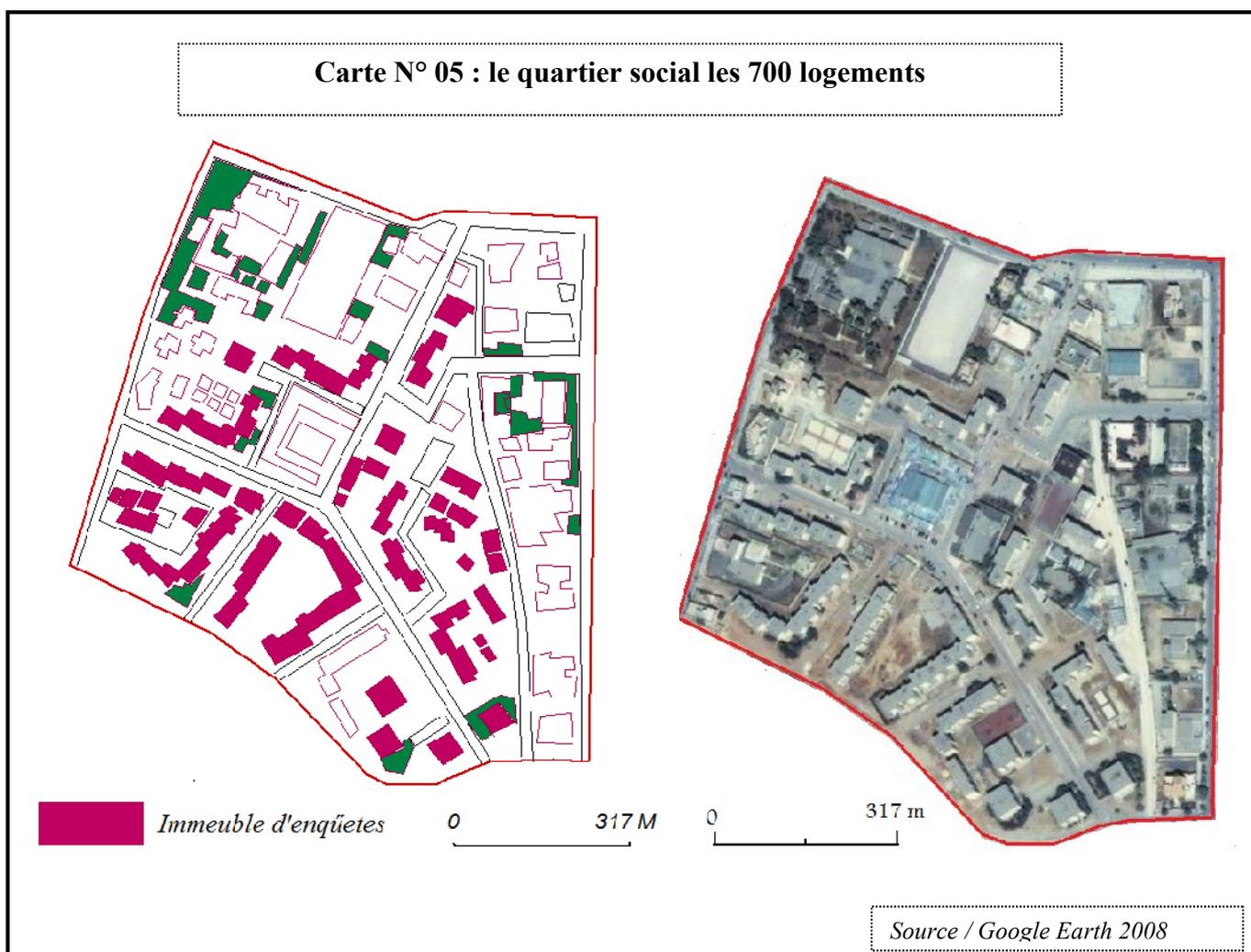
Créé durant la période 1977-1987 (lotissement Ennasr), ce quartier occupe 199.74 Ha, soit 6.24 % de la superficie totale de la ville. Il se caractérise par un tissu homogène, constitué d'habitat individuel structuré par deux axes importants : La route de Babar et la route Ali Nemer.



2.3. Un quartier social de la Ville planifiée (proche du centre ville) : les 700 logements :

Délimité par les rues Soufi Ali et Nasraoui Amar, ce quartier a été créé durant la période 1977-1987. Il occupe une superficie 129.29 ha soit 4.04 % de la superficie totale. Cette entité est constituée par un habitat collectif et des espaces vides dégradés et non aménagés. Il regroupe quelques équipements administratifs et de services (hôtel de finance, CEM et un hôtel).

Carte N° 05 : le quartier social les 700 logements

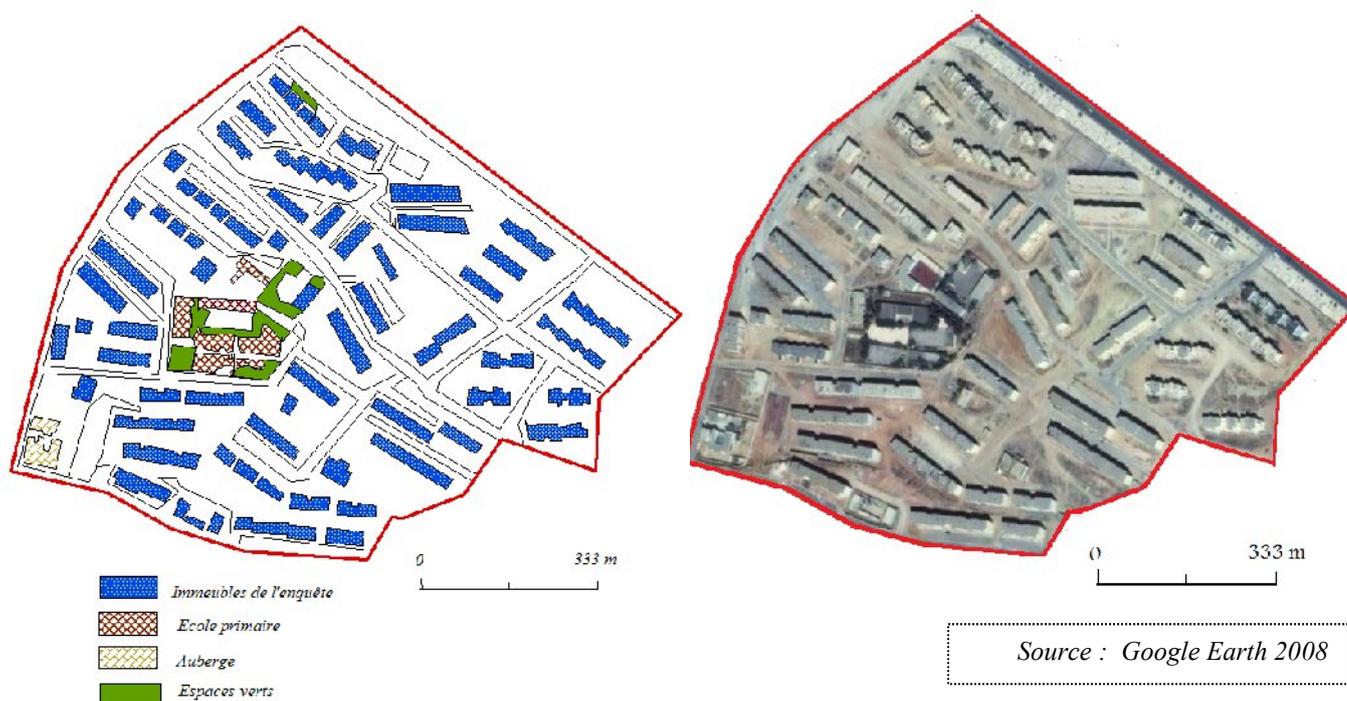


2.4. Le quartier la Concorde ou 1000 logements (Route de Batna) : Un autre quartier de l'habitat social proche de la zone industrielle.

Limité par l'allée du 20 Août 56 et la forêt Chabor, ce quartier a été créé entre 1984 et 2000. Il s'étend sur une superficie de 105.07 Ha soit 3.28 % du total.

Malgré sa situation stratégique sur le grand boulevard auquel il tourne le dos, il est marginalisé et dépourvu de tout équipement et service. Ce quartier manque d'espaces verts, de jeux et de détente malgré la disponibilité de nombreuses poches vides non aménagées.

Carte N°06 : le quartier social la concorde ou 1000 logements (Route de Batna)

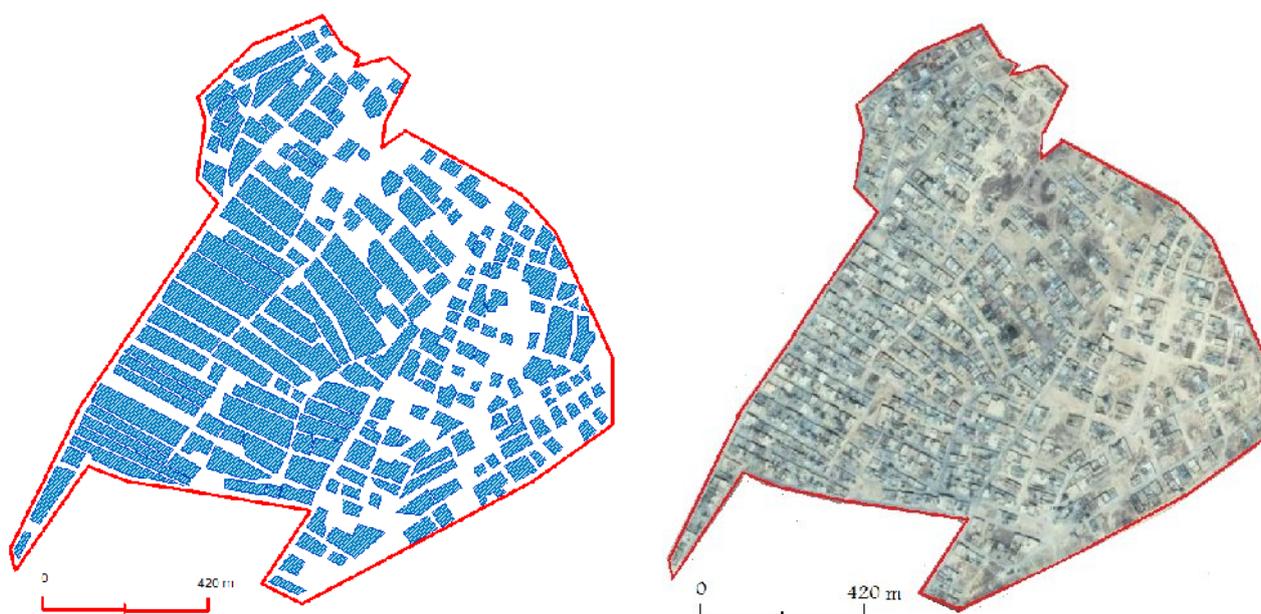


2.5. Un quartier précaire, Ennour (Texas) un espace très monotone.

Située entre la zone industrielle et la rue Achi Amar, cette entité a été créée entre 1954 et 1966. Elle occupe une superficie de 143.91 Ha soit 4.50 % de la superficie totale de la ville.

Il concentre la majorité de l'habitat spontané, très dense, non aménagé, très marginalisé et d'accès difficile. En raison d'une urbanisation rapide et anarchique Il ne dispose d'aucun équipement ni service.

Carte N° 07 : le quartier précaire Ennour (Texas)



Source : Google Earth 2008

3. Les outils d'analyse

3.1. L'enquête par questionnaire

L'usage de l'enquête par questionnaire, comme tout instrument d'investigation se propose d'éclairer les réalités du terrain et l'appréhension de la qualité de vie.

Le recours au questionnaire permet ainsi une inférence statistique pouvant vérifier les hypothèses énoncées et les compléter par des renseignements chiffrés.

Les enquêtes par questionnaire sont en mesure de fournir des connaissances à la fois sur :

- des faits « objectifs » concernant l'environnement (logement, liens familiaux,),
- des comportements (groupes socioprofessionnels) selon les caractéristiques personnelles des individus (âge, niveau de formation, revenu,...) ; et
- des jugements subjectifs (opinions, attitudes ou attentes) concernant des faits, des idées, des événements ou des personnes.

3.2. L'échantillonnage

3.2.1. La construction de l'échantillon :

Pour le lancement du questionnaire une méthode d'échantillonnage aléatoire simple (EAS) a été choisie en respectant la taille de chacun des quartiers choisis. Au préalable, nous avons élaboré une méthodologie permettant un tirage aléatoire sans risque de sur-représentation. L'échantillon finalement réalisé comprend 342 ménages.

3.2.2. L'échantillonnage aléatoire simple

L'échantillonnage aléatoire simple est la méthode d'échantillonnage la plus facile à appliquer et la plus couramment utilisée. L'avantage de cette technique tient au fait qu'elle n'exige pas de données additionnelles dans la base de sondage (comme des régions géographiques) autres que la liste complète des membres de la population observée et l'information pour les contacter. Également et puisque cette méthode est simple et la théorie qui la sous-tend est bien établie, il existe des formules-types pour déterminer la taille de l'échantillon, les estimations, etc. Ces formules sont faciles à utiliser.⁷⁹

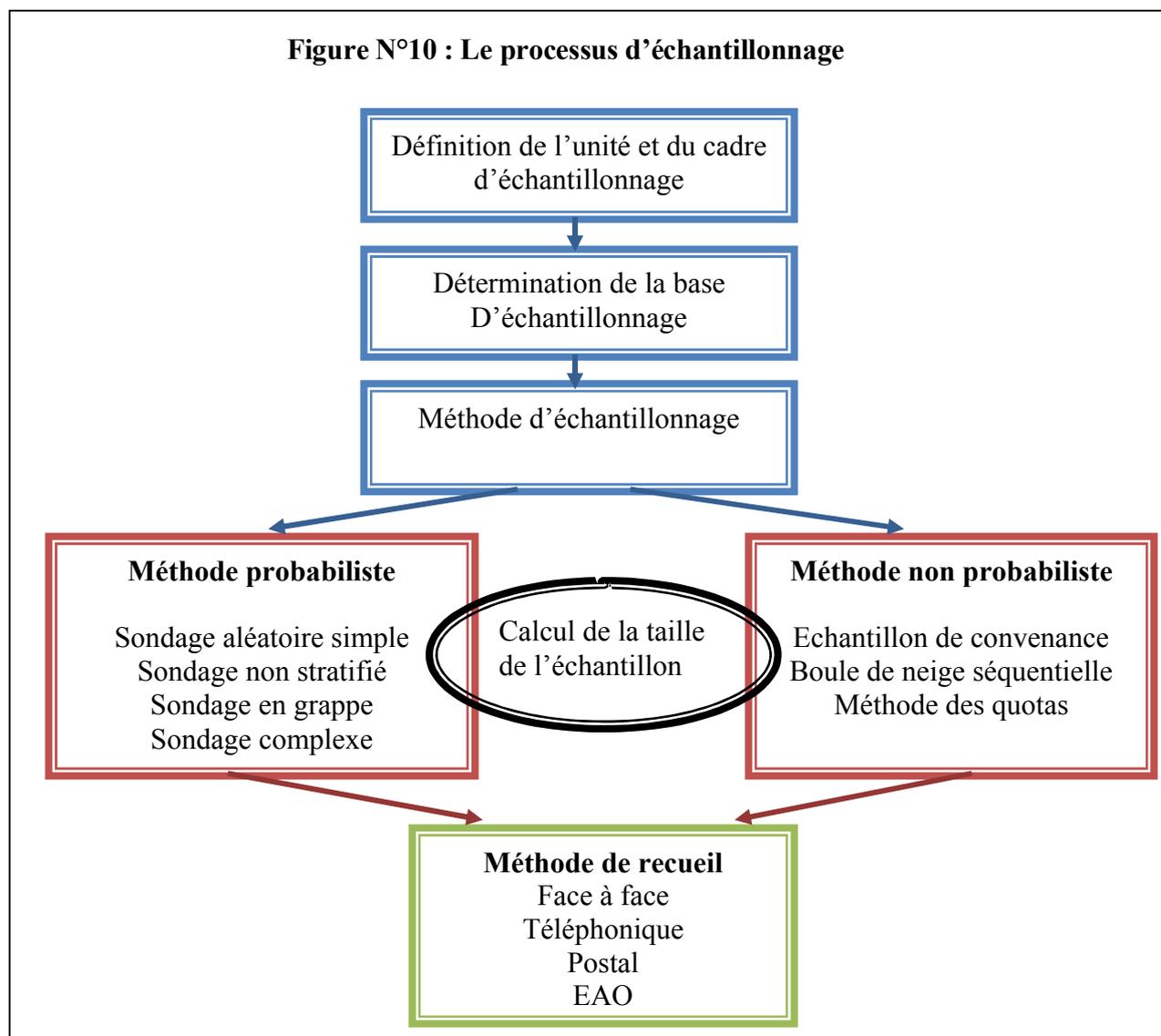
Dans un échantillonnage aléatoire simple (EAS), chaque membre d'une population a une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon. Chaque combinaison de membres de la

⁷⁹ GROUPE CHADULE. (1997). *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Armand Colin . Paris

population a aussi une chance égale de composer l'échantillon. Ces deux propriétés définissent un échantillonnage aléatoire simple. Pour ce faire, on dresse une liste de toutes les unités incluses dans la population observée pour sélectionner un échantillon aléatoire simple. Dans un premier temps, on sélectionne le type d'échantillon. Dans ce cas nous choisissons un échantillon aléatoire, où chaque citoyen a la même possibilité d'être sélectionné. Si l'objectif d'estimer la proportion de citoyens favorables par quartier, ou classe sociale ou intervalle d'âge n'est pas atteint, on opte pour un autre type d'échantillon. ⁸⁰

3.2.3. Le processus d'échantillonnage

L'échantillonnage peut être décrit comme une succession d'étapes tel que représenté dans la figure N° 10 ⁸¹ :



⁸⁰ GERARD B., LUISE M. (1998) Méthode quantitative et analyse de données en sciences humaines SMG

⁸¹ <http://tecfa.unige.ch/staf/staf-d/merino/UDO/th-echantillon1.html>

3.2.4. Déroulement de l'enquête

A. Une pré-enquête dans trois parmi les cinq quartiers choisis

Cette pré-enquête a été réalisée avant le lancement de l'enquête avec la participation de quelques spécialistes en sociologie urbaine, et en géographie et quelques habitants des trois quartiers de la ville.

Elle a concerné 30 ménages appartenant aux quartiers urbains choisis :

- a. Le centre ville
- b. Le quartier les 700 logements et
- c. Le quartier précaire Ennour « Texas ».

Le choix des trois sites d'enquête ne visait pas la constitution d'un échantillon représentatif des quartiers en difficulté. Il s'agit seulement d'une pré-enquête dans le but est d'approcher la diversité de ces quartiers en particulier, la diversité socio-spatiale en se basant sur la typologie de l'habitat.

Notre questionnaire s'appuie sur trois rubriques qui portaient sur les données suivantes :

Rubrique I : La caractérisation sociodémographique des habitants

- Le Sexe, l'âge, le statut matrimonial, le nombre d'enfant, le niveau d'instruction des ménages,
- Le niveau de scolarité des enfants,
- Les personnes qui vivent dans le lieu de résidence et le nombre de ménages dans la même résidence,
- L'activité professionnelle, le lieu de travail dans le quartier, ou dans la ville ou à l'extérieur, et le déplacement pour se rendre au travail,
- La participation aux élections et les raisons.

Rubrique II : L'environnement physique (quartier, logement)

- L'année de l'occupation de l'habitat,
- La typologie de l'habitat (pavillonnaire, maison individuelle, maison traditionnelle, constructions précaires), l'étage, le nombre de pièces et la superficie,
- statut juridique de l'habitat (locataire, propriétaire, loge chez un proche, logement de fonction),
- Les déménagements dans les 10 dernières années.

- les raisons du choix de l'endroit : (la famille, la tribu "El Arch., l'emploi,
- L'esthétique du quartier, (bâties, trottoirs, ruelles.).
- Le confort de l'habitat.
- La sécurité.
- L'accessibilité aux services, (éducation, santé administration ...).
- Le manque des moyens,
- les caractéristiques qui définissent le mode agréable à vivre du quartier :
- les caractéristiques de qualité de vie quotidienne qui semblent les plus importants pour l'enquêté,
- les qualités de logement qui participent à la qualité de vie quotidienne :
 - Le volet d'assainissement,
 - La densité de la population dans votre quartier,
 - Les relations avec les voisins,
 - La protection contre les inondations,
 - L'accès aux aires de détente,
 - La diminution de la criminalité dans le quartier,
 - Les trottoirs non squattés par les vendeurs,
 - La prise en charge par les autorités (APC, Daïra, Wilaya),
- la préférence et l'existence des éléments suivants dans les quartiers qui amélioreraient la qualité de vie quotidienne de l'enquêté :
 - Les espaces verts,
 - Les espaces récréatifs,
 - Les équipements de services et de commerce,
 - La place publique,
 - Les passages pour les piétons,
 - Les trottoirs,
 - La propreté.
- Les sources de la pollution dans le quartier et les risques environnementaux qui menacent la santé de la population,
- La sécurité dans le quartier et les solutions de précaution pour garantir la qualité de vie quotidienne :
 - La présence de sûreté urbaine (police),

- La gendarmerie,
- Le gardien du bâtiment ou du pavillon,
- La solidarité des habitants des quartiers,
- Le transport urbain dans le quartier.

Rubrique III- Les services

- La présence de commerces et de services de proximité participe-t-elle dans votre qualité de vie quotidienne ?
- Les critères relatifs aux services et leurs degrés d'importances pour la qualité de vie quotidienne,
- les expressions les plus importantes qui définissent la qualité de vie dans le quartier.

B-L'enquête Finale

L'enquête de terrain s'est déroulée du 15 au 30 Mars 2008 et a été réalisée par une équipe d'enquêteurs constitué par des étudiants de l'université Badji Mokhtar Annaba qui habitent les quartiers choisis. Dans le quartier précaire Ennour (Texas) et en raison du manque de coopération affichée par ses habitants, nous avons recouru aux services de l'Imam de la mosquée, personnalité respectée par ces derniers

L'enquête a été réalisée par entretiens individuels avec les chefs des ménages. Chaque entretien a duré entre 5 à 10 minutes environ. Parallèlement, nous avons effectué un certain nombre d'observations directes sur la qualité de l'habitat et son équipement extérieur afin de procéder à des comparaisons entre les réponses et la réalité du terrain.

Pour garantir la qualité des réponses, nous avons suivi une présentation des objectifs de l'enquête, privilégiant les aspects d'écoute de la population et une meilleure compréhension de leurs problèmes de la qualité et du cadre de vie sociale et d'habitat. Néanmoins, certaines "déformations" n'ont pu être évitées.

Aussi, parmi les contraintes liées à la réalisation de l'enquête on note le refus de la passation du questionnaire et l'impossibilité de comprendre son contenu par certains en raison de leur niveau d'instruction.

Notre intervention auprès des ménages a été sans préavis. En effet, à l'occasion de la pré-enquête, il a été constaté que la présence des autorités locales (agents de la sûreté, de l'APC

ou de la wilaya) avec les enquêteurs s'est souvent traduite par des réactions de méfiance de la part des familles. Ce genre de comportement risque de fausser certaines réponses.

Outre l'accès aux logements, la principale difficulté de l'enquête a été la réserve de certaines familles ou ménages, pour diverses raisons relevant essentiellement des coutumes et des traditions locales. Dans l'ensemble, les enquêteurs considèrent que les entretiens se sont déroulés dans de bonnes conditions. Après les inévitables hésitations ou inhibitions de début, la réaction fut partout accueillante et même souvent chaleureuse.

Au total, sur une période de trois mois, il a été administré, vérifié, codé et saisi 342 questionnaires pour les ménages. (Tableau 00000).

Rappelons enfin qu'à l'instar de toute enquête par échantillonnage aléatoire, les chiffres fournis par l'enquête ménages sont des estimations dont l'incertitude peut être calculée. L'imprécision augmente au fur et à mesure que le niveau d'analyse s'affine et que les effectifs bruts enquêtés diminuent.

Les données de l'enquête sont portées sur le tableau N°000.

La taille de l'échantillon a été calculée selon la formule de la taille de l'échantillon aléatoire :

$n_0 = \frac{PQ}{\left(\frac{d}{t}\right)^2}$	$n = \frac{n_0}{1 + \frac{n_0}{N}}$
---	-------------------------------------

Tableau 04 : Répartition des échantillons par les cinq quartiers d'étude

QUARTIERS	P	Q	P*Q	d	t	d/t	(d/t) ²	no	N	no/N	1+no/N	n calculée	n estimée	n lancée	n finale
les 1000 logements	50	50	2500	4,5	2	2,3	5,063	494	5130	0,096	1,096	450	85	50	49
Ennasr-Saada	50	50	2500	4,5	2	2,3	5,063	493,827	9786	0,050	1,050	470	89	100	89
Ennour (Texas)	50	50	2500	4,5	2	2,3	5,063	494	8956	0,055	1,055	468	88	100	85
la ville coloniale	50	50	2500	4,5	2	2,3	5,063	493,827	9860	0,050	1,050	470	89	100	81
Les 700 logements	50	50	2500	4,5	2	2,3	5,063	494	3900	0,127	1,127	438	83	50	38
													433	400	342

d : la marge d'erreur

P : la vraie valeur du pourcentage de citoyens favorables

Q : le complément (100-P),

t : détermine le seuil de signification,

n₀ : la taille de l'échantillon (sans correction),

N : la taille de la population,

n : la taille de l'échantillon avec correction (échantillon finit).

C. Le taux de participation par quartier

Le taux de participation diffère d'un quartier à un autre. Cette différence est due au nombre des ménages enquêtés par quartier et au nombre des répondants et des refus.

- Le quartier Ennasr (89 ménages enquêtés sur 100 contactés) occupe la première position avec un taux de participations de 89 %.
- Le quartier précaire Ennour « Texas avec 85 ménages enquêtés contre 100 ménages contactés) et le centre ville (ville coloniale : (81 ménages enquêtés contre 100 contactés), viennent respectivement en 2^{ème} et 3^{ème} position avec des taux de participation de 85 et 81 %.
- Le quartier « El wiaam » 1000 logements (49 ménages enquêtés sur 50 ménages) contre 43 prévus, dispose du taux de participation le plus important. 98 % des ménages contactées ont accepté à répondre au questionnaire.
- Les quartiers d'habitat social, les 700 et 1000 logements, ont été considérés comme un seul échantillon. A ce titre 50 % de l'échantillon ont été pris dans chaque quartier. Soit 38 ménages dans les 700 logements et 49 dans l'autre quartier.

Le tableau N°000 montre la répartition des questionnaires pour les cinq quartiers d'étude. Nous observons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une taille élevée de l'échantillon pour obtenir une précision raisonnable. On peut vérifier facilement que pour un seuil de signification donné une diminution de la marge d'erreur impliquera une augmentation de la taille de l'échantillon.

3.2.5. Le traitement des données par ordinateur

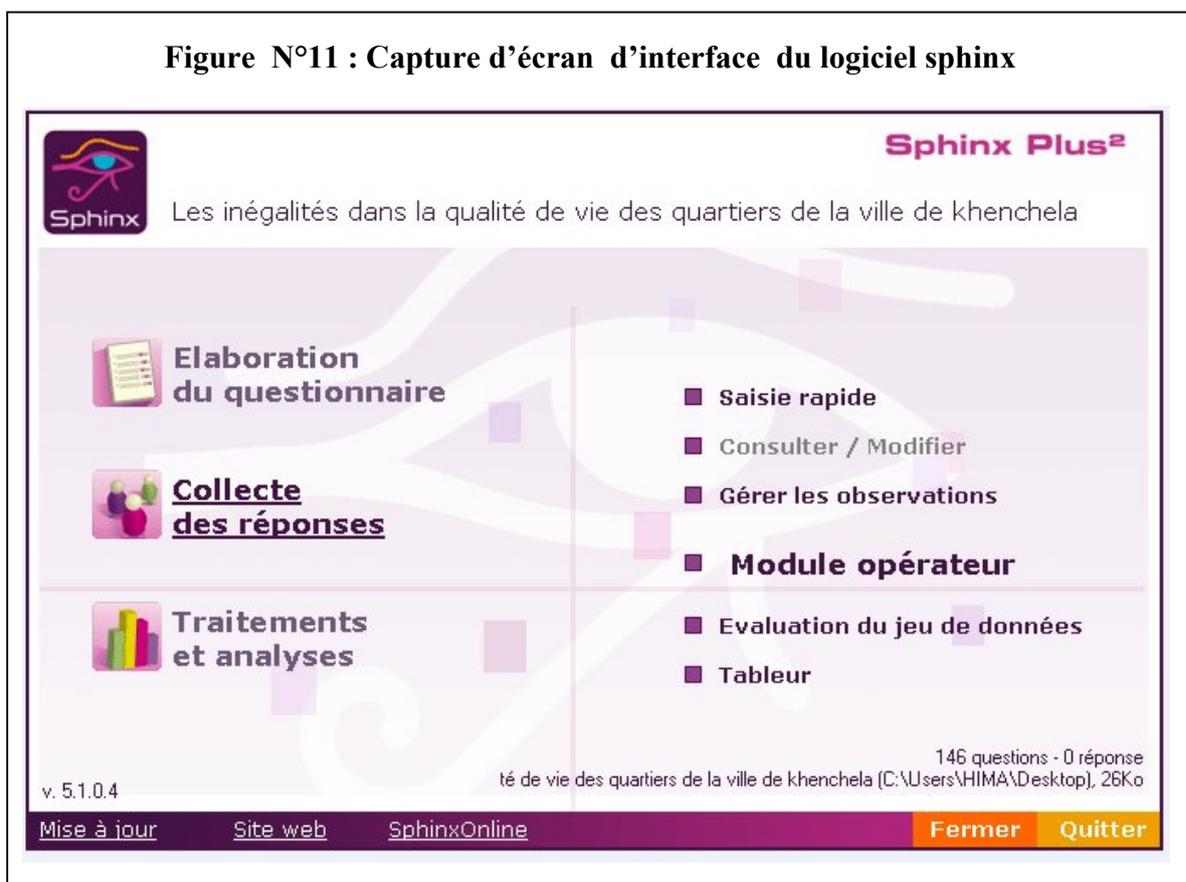
A. Modes de collecte et de traitement des informations

Pour le traitement des résultats, nous avons utilisé le logiciel de création et d'analyse de questionnaires, d'entretiens et de données, nommé Sphinx en version 5.1.0.3. Ce logiciel permet de concevoir et de traiter des questionnaires tout en analysant des bases de données. Sphinx intègre tous les types de questions : à réponse unique, multiples, numériques, ordonnées, datées et textuelles.

Sphinx permet aussi la réalisation de traitements et d'analyses statistiques variés tels que les tris simples, les tris croisés, les profils de variables, les analyses factorielles

des correspondances, les analyses en composantes principales .[Accessible aux non statisticiens, sphinx est le logiciel du métier des chargés d'études, , des chercheurs en sciences sociales, géographie , aménagement et pour l'enseignement].

Au sein du logiciel sphinx, nous avons crée : « l'enquête par questionnaire des ménages des quartiers de la ville de khenchela ».



L'ensemble des questions ont alors été saisies en fonction d'un nom, d'un libellé, d'un abrégé et d'un code. Le traitement de l'information est fonction du type de question. La création de questions fermées à réponse unique nécessite simplement de saisir l'intitulé des différentes modalités de réponse.

Pour une question fermée à réponses multiples, le principe de saisie reste identique au nombre de réponses maximum qui doit être renseigné.

La possibilité est offerte de préciser le caractère ordonné des réponses qui correspond à l'ordre de saisie. Pour la création d'une question numérique, sphinx demande de fixer les bornes minimales et maximales attendues lors de la saisie.

Pour les questions ouvertes qui supposent une réponse sous forme de texte ou de date, une zone de liberté est allouée à la saisie.

À l'issu de la saisie exhaustive des questionnaires, sphinx permet d'éditer et d'imprimer la liste des questions constituant l'enquête.

Figure N°12 : Capture d'écran d'un logiciel sphinx du questionnaire

LES INEGALITES DANS LA QUALITES DE VIE DES QURTIERS DE LA VILLE DE KHENCHELA

15 AU 31 MARS 2008 - UNIVERSITE BADJI MOKHTAR ANNABA

"Bonjour , je suis étudiant en magister , je réalise actuellement une étude sur la qualité environnementale des quartiers de la ville de khenchela , le but de ma démarche est d'identifier ce qu'est la qualité environnementale en ville et chercher les indicateurs qui permettent de la mesurer .
Auriez -vous une dizaine de minute à m'accorder pour répondre à ce questionnaire

1. Vous êtes ?
 1. Un homme 2. une femme
La réponse est obligatoire.

2. Quel age avez-vous ?

3. Avez -vous des enfants ?
 1. OUI 2. NON

4. Si Oui, combien

5. Votre niveau d'instruction
 1. Sans niveau
 2. Primaire
 3. Niveau moyen
 4. Secondaire "lycée"
 5. Etude universitaire
 6. Supérieure " post-graduation "

6. Le niveau de scolarité de vos enfants
 1. Sans niveau

11. Comment vous déplacez le plus souvent pour vous rendre à votre travail ?
 1. A pied
 2. Transport en commun
 3. Par taxi
 4. En voiture personnelle
 5. Autre mode de transport

12. Vous - votez
 1. Souvent 2. Selon le scrutin
 3. Je boycotte 4. Je ne suis pas inscrit
 5. Autre

13. Les raisons
 1. Non convaincu par le programme des candidats
 2. Indifférent
 3. C'est un droit civique
 4. Selon les intérêts
 5. Besoin de la carte de vote
 6. Autre

Page 1 / 3

Imprimer... Mise en Page... Fermer

Ce travail de construction du questionnaire est nécessaire avant la saisie des réponses et permet d'optimiser les traitements et les analyses ultérieures.

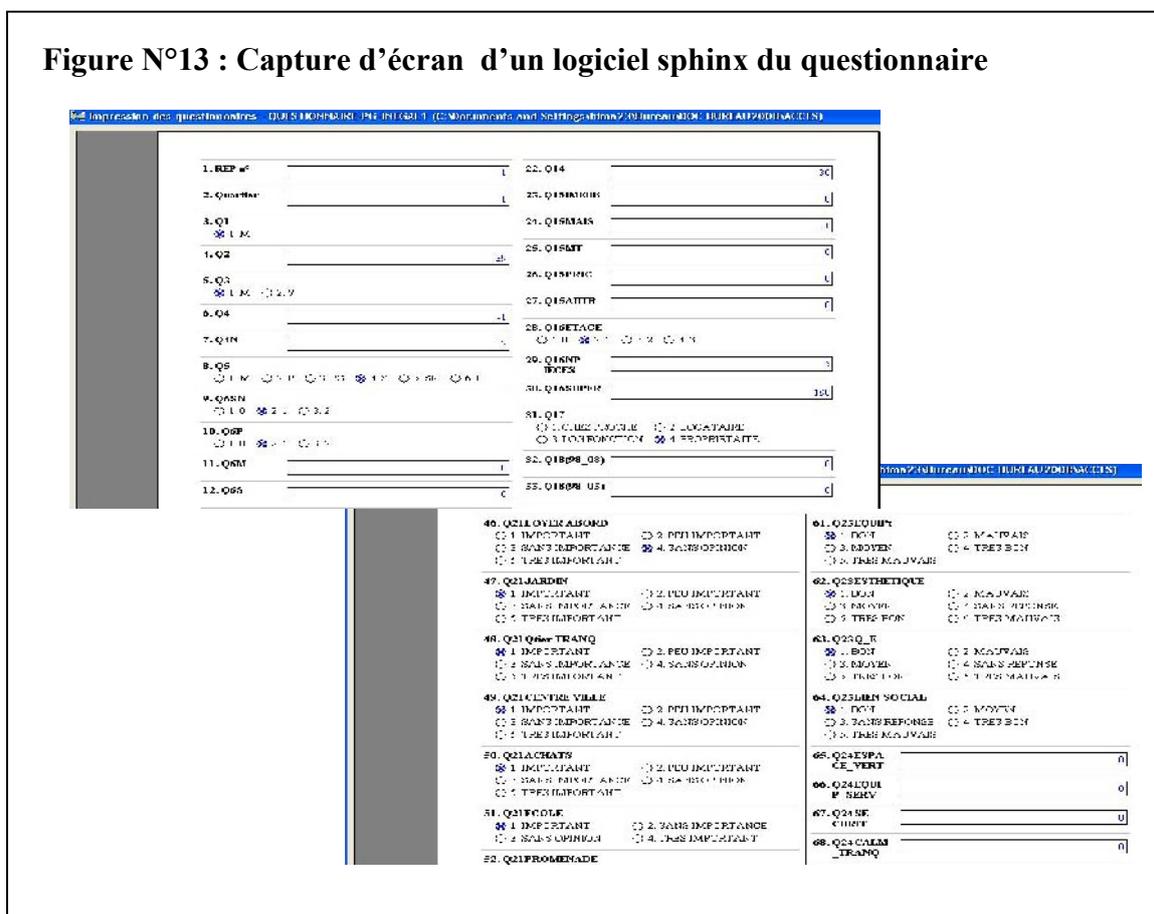
La saisie des questionnaires n'a donc pas pu se faire directement lors de la collecte du questionnaire. Chaque interrogé a donné lieu à un questionnaire papier renseigné à la main. La saisie informatique s'est faite ultérieurement de manière groupée.

Bien que cet exercice de saisie soit d'une grande difficulté, il a nécessité des phases importantes de vérification et de validation. L'usage de ce logiciel permet de suivre l'évolution du nombre de questionnaires saisis et d'éditer des résultats partiels grâce à la compilation régulière des réponses. Les questions ouvertes textuelles ou numériques ont nécessité un traitement particulier de recodification.

Pour les réponses numériques, qui correspondent au cas le plus simple, il est nécessaire de répartir des réponses en fonction de classes dont le nombre et les bornes sont à définir. Le recodage des questions ouvertes de type texte reste plus délicat. À partir des

mots et expressions saisis, le recodage consiste à affecter la réponse fournie par l'enquêté à un seul thème .

Figure N°13 : Capture d'écran d'un logiciel sphinx du questionnaire



Cet exercice peut être effectué de manière manuelle ou de manière automatique. Un tableau regroupant les réponses les plus fréquentes, réalisé au préalable, peut faciliter le recodage.

Après ces étapes, sphinx permet la création de tableaux de tris à plat pour une question sélectionnée, un groupe de questions ou pour l'ensemble du questionnaire. Ces tableaux présentent les réponses données pour chacune des questions. Pour les questions à réponses multiples, les tableaux présentent, au choix, les résultats en fonction du nombre d'individus interrogés, du nombre de répondants ou du nombre de réponses.

D'une manière générale, il convient d'être attentif aux non-réponses. La part des non-réponses ne suffit pas, à elle seule, à mesurer l'erreur de non-réponse :

« un taux de non-réponse faible peut être pernicieux si répondants et non-répondants ont des comportements très différents en ce qui concerne les thèmes de l'enquête.

Inversement, un taux de non-réponse élevé n'est pas trop grave si ces comportements sont très voisins ». Utilisant une méthode aléatoire pour la constitution de

l'échantillonnage, les individus sont nommément désignés par la base de sondage. On peut ainsi précisément connaître le nombre de non-réponses pour chacun des cinq quartiers d'étude. Cette base de connaissance ne permet cependant pas de présupposer des représentations des non-répondants. Ce biais non négligeable de l'enquête, oblige à s'interroger sur la composition générale des répondants. Les habitants qui ont accepté à répondre à l'enquête se structurent-ils de la même manière que la population résidente des quartiers ? Il s'agit de confronter, à posteriori, la structure de notre échantillon aléatoire à la composition réelle de la population des quartiers d'étude.

Cette démarche a pour but de rééquilibrer la part des non-réponses et d'optimiser les résultats d'enquête. Pour ce faire, nous avons utilisé la technique de redressement d'échantillon. Compte tenu du mode aléatoire de l'échantillonnage, la qualité des estimations obtenues a été améliorée par l'utilisation d'une méthode de redressement des variables. Cette technique permet de pondérer l'échantillon des répondants en fonction de distributions statistiques connues.

Les données de l'enquête sont réajustées sur la base de deux variables : les catégories socioprofessionnelles et l'âge de la population résidente des cinq quartiers. Ces données vont donc permettre de corriger, à la marge, les résultats d'enquête.

Pour ce faire, nous avons utilisé les données de l'ONS concernant le Recensement de la Population.

Les données du tableau 04 décrivent les profils démographiques et socioprofessionnels des cinq quartiers d'étude. Elles constituent une base d'information suffisamment fine pour opérer un redressement sur plusieurs variables.

Considérant la distribution réelle de la population du quartier, les réponses obtenues ventilées selon la catégorie socioprofessionnelle et l'âge des répondants, sont pondérées afin d'obtenir une distribution « conforme à la réalité ».

L'usage du redressement est à concevoir comme un lissage permettant d'affiner les résultats d'enquête. Cette technique ne doit en aucun cas générer de modifications brutales des résultats primaires. L'ensemble de cette démarche a pu être menée sur sphinx.

Sans entrer davantage dans les résultats d'enquête qui feront l'objet d'un développement spécifique dans les chapitres suivants, il est à présent nécessaire de replacer l'objet de notre étude dans son cadre géographique. Nous avons considérablement justifié les méthodes de compréhension des réalités subjectives et les instruments d'analyse des perceptions de la qualité de vie quotidienne qui ont été mobilisés.

TRAITEMENT STATISTIQUE DES DONNEES

1. L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

Pour le traitement des informations d'enquête, une analyse factorielle des correspondances AFC (Analyse multi variée) qui traite les tableaux de contingence est effectuée sur l'ensemble des données du questionnaire à l'aide du logiciel de statistique SPAD version 5.5

1.1. L'analyse factorielle des correspondances (AFC)

L'Analyse Factorielle des Correspondances (Analyse des Correspondances Simples ou Binaires) permet de représenter graphiquement un tableau de contingence créé par le ou les croisements (tris croisés) de deux ou plusieurs variables qualitatives.

La méthode vise à rassembler sur un ou plusieurs graphiques (plan factoriel) la plus grande partie possible de l'information contenue dans le tableau en s'attachant non pas aux valeurs absolues mais aux correspondances entre les caractéristiques, c'est-à-dire aux valeurs relatives.

L'analyse factorielle des correspondances traite des tableaux de contingence (tableaux de dépendance) dans lesquels un couple (i, j) correspond à un nombre positif k_{ij} qui est en général le résultat d'un dénombrement.⁸²

1.2. But et intérêt des analyses factorielles

A. But des analyses factorielles

La présentation synthétique d'un grand ensemble de données résultant de l'étude de plusieurs caractères quantitatifs ou qualitatifs sur une population n'est pas facile.

⁸² LE GUELTE L., LE BERRE M., DAHAN G., RAMOUSSE R. & COULON J. 1983. *Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Études et analyses comportementales, 1(4) :202-268. Pour une histoire de la statistique. Tome 1. Insee, Imprimerie Nationale, 593 pp*

Les procédés classiques de la statistique descriptive à une dimension permettent de résumer l'information recueillie sur chaque caractère (variable) pris isolément. En revanche, ils ne fournissent aucune méthode visant à décrire l'information globale dont on dispose quand on considère les caractères étudiés dans leur ensemble. Les interrelations entre les caractères et leurs effets sur la structuration de la population risquent alors d'échapper à l'utilisateur.

L'Analyse en Composantes Principales (ACP) et l'Analyse Factorielle des Correspondances (AFC) ont pour but de révéler ces interrelations entre caractères et de proposer une structure de la population.

Un des intérêts majeurs de ces analyses est de fournir une méthode de représentation d'une population décrite par un ensemble de caractères dont les modalités sont quantitatives (mesures continues), pour une ACP, ou qualitatives (pour une AFC).

B-Principe de l'analyse factorielle

Toute analyse factorielle réalise :

Un recodage des données ;

Une simplification des données par ajustement matriciel. En bref, il s'agit d'obtenir, dans un tableau plus petit, un résumé de ce qui est contenu dans le tableau initial. Ou encore, on cherche à remplacer un grand nombre de variables par un plus petit nombre de variables explicatives que l'on appelle des facteurs.⁸³

C- Les étapes d'une analyse factorielle

Une première étape consiste à construire, à partir du tableau de données, un nuage de points (dans un espace de dimension n généralement bien supérieure à 3!). Ce nuage est défini par les distances mutuelles entre les points et la masse affectée à chaque point. Dans le cas de l'AFC, distance et masse se déduisent du tableau initial.

La deuxième étape consiste à déterminer des sous-espaces sur lesquels on pourra projeter le nuage de points sans trop le déformer.

Afin de dégager les principales tendances, on procède à des ajustements linéaires successifs du nuage initial.

⁸³ P. Dagnélie. *Théorie et méthodes statistiques*. Éditions J. Duculot, Gembloux 1969.

Le premier ajustement consiste à déterminer l'axe qui restitue au mieux la forme géométrique et massique du nuage (ou, si l'on veut, de sorte que les distances entre les projections des profils du nuage sur cet axe soient le plus proche possible des distances initiales (cf. régression). C'est le premier axe d'inertie ou premier axe factoriel du nuage.

On détermine ensuite le plan qui restitue au mieux la proximité entre points. Ce plan contient nécessairement le 1er axe factoriel. L'axe orthogonal à celui-ci dans ce plan est le 2ème axe factoriel. Et ainsi de suite pour les dimensions 3, 4, .84

D - Objectifs l'AFC

L'AFC a pour but de hiérarchiser l'information contenue dans un tableau de données. Elle va aussi bien s'intéresser à l'étude des colonnes (variables) qu'à l'étude des lignes (individus) du tableau d'information pour confronter les différentes distributions et permettre :

- de découvrir des irrégularités dans ces distributions ;
- d'analyser des interrelations entre les variables ;
- de mettre en évidence des combinaisons plus ou moins systématiques entre les variables

En bref, de dégager des structures dans l'espace géographique étudié, qui ne sont pas forcément linéaires. 85

Cela passe par une simplification de l'information d'origine

E- Les spécificités d'une AFC

L'AFC se pratique sur :

- des tableaux de contingences ; ou
- des tableaux quelconques transformés en tableaux disjonctifs complets.

Contrairement à l'ACP, les calculs relèvent de la métrique du khi deux (χ^2)

F-Les tableaux de contingences

- C'est un tableau constitué de nombres entiers où :
- la somme en lignes a un sens !

⁸⁴ Le Guelte L., Le Berre M. Dahan G., Ramousse R. & Coulon J. 1983. *Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Etudes et analyses comportementales*, 1(4) : 202-268.

⁸⁵ S. Siegel 1956. *Non parametric statistics for the behavioral sciences*. McGraw-Hill Book Company.

- la somme en colonnes a un sens !

Faire une ACP ou une AFC, c'est chercher à établir des degrés de ressemblance et de différence entre les unités spatiales (ou les variables).

1.3. Les indicateurs de qualité de vie dans les quartiers d'étude de la ville de Khenchela

Aborder le thème de la qualité de vie en milieu urbain est très compliqué car ce concept diffère d'une ville à l'autre, d'une catégorie à l'autre, d'une personne à l'autre et au sein du même quartier ou du même logement. Un citoyen sans abri voit que la meilleure qualité de vie, réside seulement dans la possession d'un toit pour se protéger contre la chaleur, le froid la pluie et le vent, par contre pour un habitant dans un quartier résidentiel la qualité de vie nécessite plus d'exigences et de confort.

Nous essayons dans cette étude de traiter la perception des habitants d'un échantillon des quartiers de la ville de Khenchela de la qualité de vie à travers le test de quelques indicateurs du questionnaire.

1.3.1. Les éléments d'évaluation de la qualité de vie urbaine des quartiers d'étude

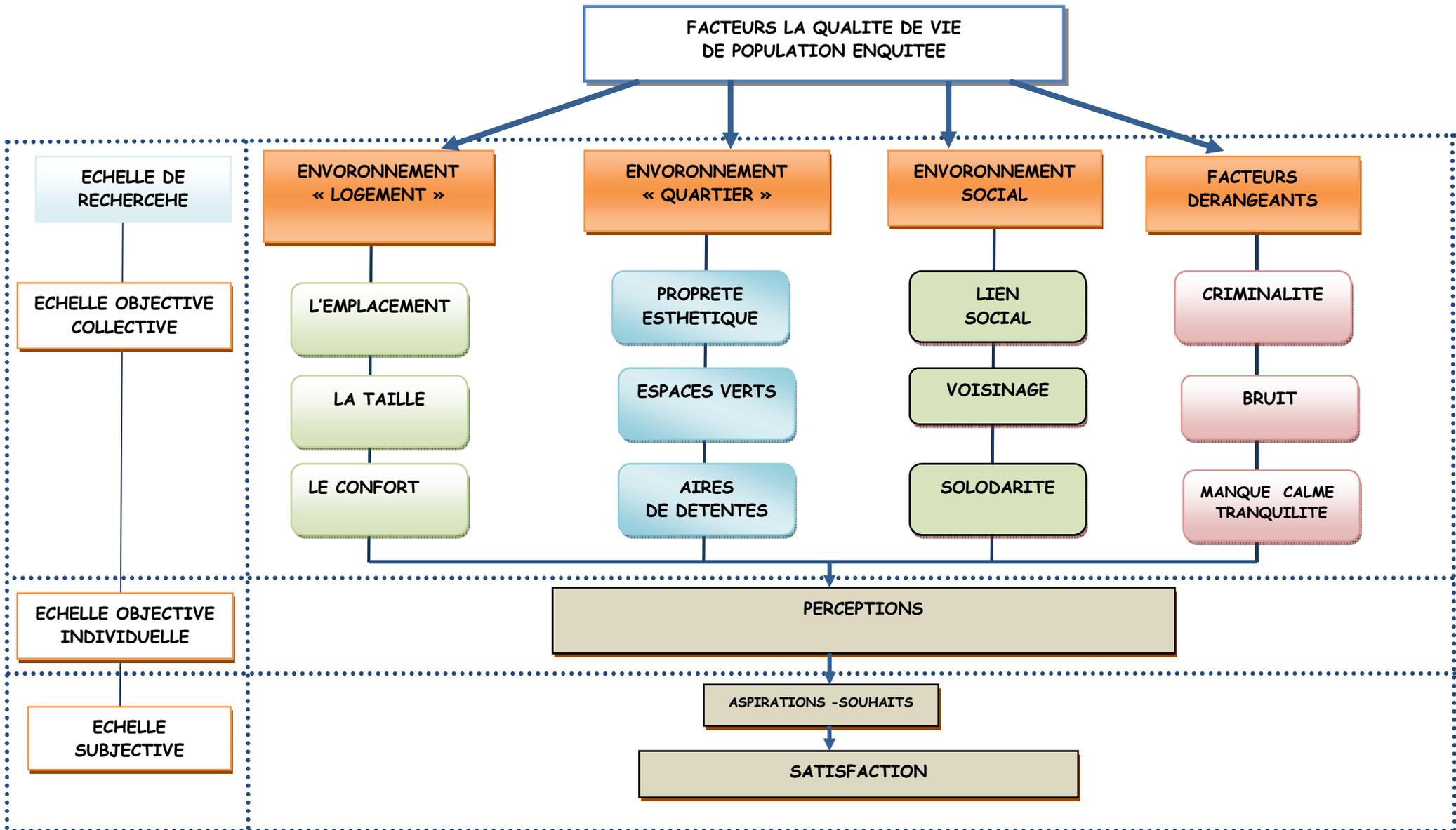
La Figure N°14 illustre l'ensemble des critères d'évaluation de la qualité de vie identifiés par les habitants à travers le questionnaire administré qui se structure de la manière suivante :

- 1- En terme d'habitat, les critères d'appréciation qui semblent nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie, la satisfaction, et le bien-être des habitants, sont au nombre de trois.⁸⁶
 - L'emplacement.
 - La taille du logement,
 - Le confort
- 2- Les éléments qui permettent d'évaluer la qualité des logements et conditionnent plus largement la qualité du quotidien sont définis par les atouts essentiels de l'habitation alors que la nature des bâtiments et la structure des parties communes semblent plus secondaires.

⁸⁶ Natalia B. (Lyon 2004)

- 3- Dans le domaine de l'environnement physique (quartiers), la qualité de vie semble dépendre d'un certain nombre d'éléments et de critères, à travers la présence de potentialités commerciales telles que le commerce quotidien de proximité, le marché de détails (alimentation générale, vente de fruit et légumes, boulangerie, boucherie ...).
- 4- La perception des équipements scolaires s'inscrit dans l'exigence particulière de la continuité du cursus et considère pour la qualité de vie tout à la fois l'importance de la présence des jardins d'enfant, des écoles primaires, et des lycées. La présence de ces établissements scolaires correspond à la satisfaction qui participe à la mouvance et l'animation des quartiers d'habitation .
- 5- La présence de transport (les moyens de transport en commun, les taxis, les stations et les arrêts de bus) s'est imposée comme un critère structurant de la qualité de vie quotidienne.
- 6- La qualité de vie quotidienne exige à la fois des espaces verts, des espaces de détente et de jeux de proximité qui s'inscrivent dans des pratiques quotidiennes mais nécessite également des espaces plus vastes équipés et sécurisés.
- 7- L'univers social, l'un des éléments de la qualité de vie permettant de définir un quartier agréable à vivre, dépend de la solidarité, du calme et de la tranquillité dans les quartiers. Ces caractéristiques conditionnent enfin subjectivement l'univers social harmonieux et plaisant qui participe à rendre la vie des quartiers agréable.
- 8- Pour les facteurs dérangeants, la sécurité s'impose comme un élément fondateur de la qualité de vie quotidienne des habitants. La possibilité qui doit lui être donnée de vivre en toute quiétude et sérénité favorise unanimement la qualité de vie au quotidien.
- 9- La tranquillité semble dépendre étroitement du sentiment de sécurité. Elle s'apparente ainsi au fait de se sentir à l'abri de l'incivisme, du manque de respect, du vandalisme, des dégradations ou des agressions verbales. La qualité environnementale dont semble dépendre la qualité de vie quotidienne se structure autour des axes spécifiques que sont la propreté dans les quartiers, la nuisance sonore et la pollution visuelle .

Figure N° 14 : Les éléments d'évaluation et perception de la qualité de vie urbaine de la population des quartiers d'études



1.4. Le traitement statistique et le croisement des variables

1.4.1. Les principales caractéristiques de la population enquêtée par quartier

L'intérêt du concept d'inégalité dans la composante sociale des quartiers réside dans le fait qu'il entretient des liens très étroits avec un grand nombre de problèmes socioéconomiques cruciaux. Par sa nature, l'inégalité se réfère 'aux questions de la distribution et de la cohésion sociale. Si l'on considère, à titre d'exemple, un ménage comme pauvre lorsqu'il n'a pas suffisamment de ressources pour participer aux différentes activités jugées normales ni pour disposer de conditions de vie largement approuvées par la société, on se réfère directement à un concept d'inégalité sociale.⁸⁷ L'espace physique tend à reproduire sur un plan résidentiel, les hiérarchies observées dans l'espace social. Il traduit aussi les inégalités qui caractérisent le comportement de ce dernier, sous une forme spatiale. Ainsi ce ne sont pas seulement des individus qui se répartissent de manière différente dans l'espace, mais aussi des indicateurs économiques, sociaux ou culturels.

Dés le début on a déterminé les âges des chefs de ménages à interroger, puisque le questionnaire a été administré aux chefs de ménages ayant plus de 20 ans (âges d'adultes en Algérie plus les deux années du service national).

Tableau N°05 : Dimensions et indicateurs explorés

<i>Dimensions et indicateurs et types de questions</i>	Questions
Caractérisation démographique et socioprofessionnelle	
Le Sexe,	Q1
L'âge,	Q2
Le niveau d'instruction des ménages	Q5
Le niveau de scolarité des enfants	Q6
L'activité professionnelle,	Q9
Lieu de travail.	Q10
Le déplacement pour rendre le travail	Q11
La participation aux élections et les raisons	Q11, Q12

La Figure N °15 permet de comparer la répartition des enquêtés au sein de l'échantillon par quartier. Il y a une divergence étonnante entre la distribution des enquêtes par sexe

⁸⁷ LIUYINDULADIO Eric et LUSENGE NDUNGO *Mondialisation, pauvreté et inégalité: Commerce International.* http://www.memoireonline.com/02/07/351/m_mondialisation-pauvrete-inegalite-commerce-international7.html

dans chacun des quartiers étudiés. Tout cela traduit l'importance de la localisation comme critère d'évaluation et de description liée aux phénomènes sociaux :

Les femmes sont mieux représentées dans les quartiers résidentiels (Saada-Ennasr) et pavillonnaire social les 700 logements avec successivement 22 et 21 % contre 78 et 79% des hommes. A l'inverse dans le quartier social 1000 logements les femmes ne représentent que 6 % des enquêtés contres 94 % pour les hommes.

Dans les quartiers centre ville et Texas (Ennour), Les hommes représentent 100 % des ménages enquêtés. Ce taux reflète des spécificités particulières à ces quartiers conservateurs très attachés aux costumes et aux traditions.

Figure N° 15: Les ménages enquêtés dans les quartiers par sexe

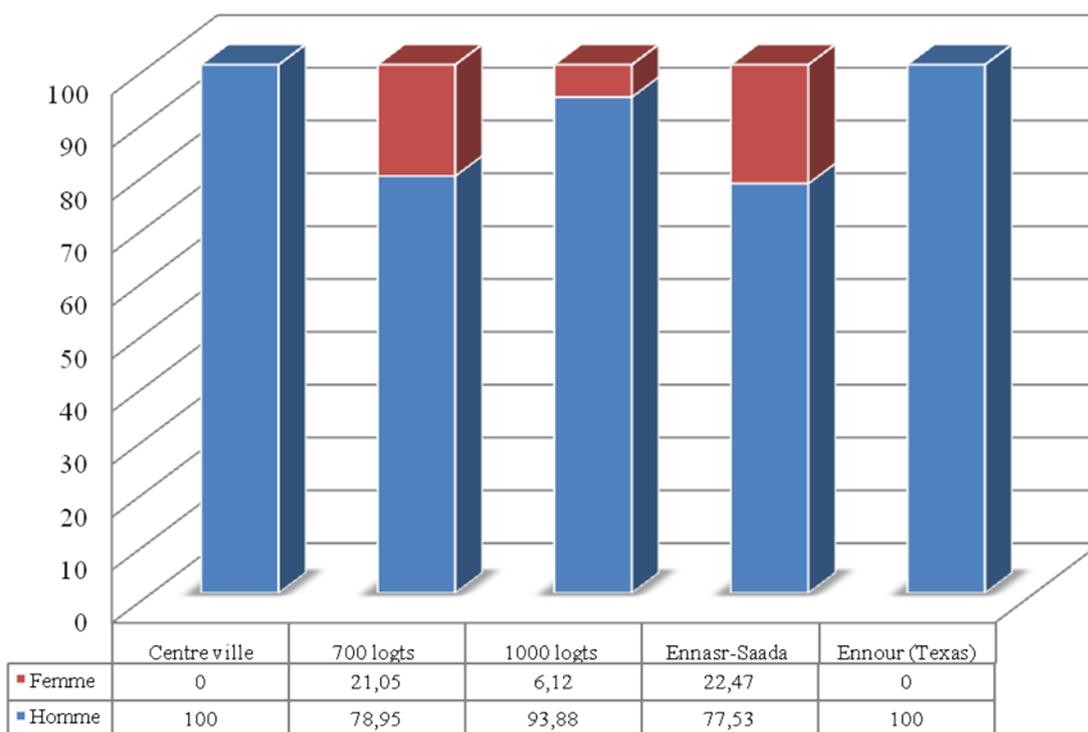


Tableau N° 06 : Profils démographiques des quartiers d'étude

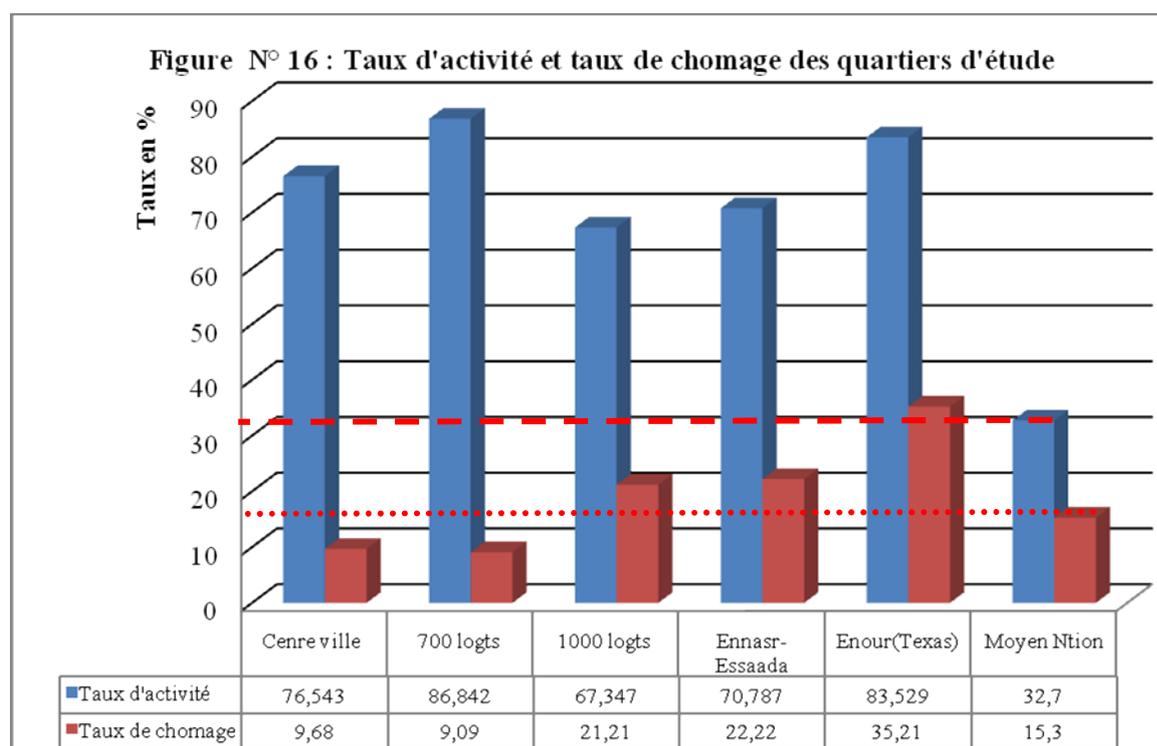
INDICATEURS QUARTIER	DEMOGRAPHIE					CLASSES D'AGE DES MENAGES ENQUETES					NIVEAU D'INSTRUCTION DES MENAGES					
	Population Par quartiers	Taille d'échantillon	Nombre D'individu	Nombre de ménages enquêtés	Taille moyenne de ménage	20-29 ans	30- 39 ans	40 – 49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Sans Niveau	Prim	Moyen	Second	Univer st	PG
Centre Ville (Ville coloniale)	9860	85	435	100	3,85	1,23	22,22	37,04	32,10	7,41	6.17	19.75	43.21	13.58	16.05	1.23
700 logements	3900	38	247	50	6,33	2,63	10,53	44,74	28,95	13,16	7.89	28.95	15.79	39.47	7.89	0
1000 logements	5130	49	293	55	5,75	8,16	24,49	34,69	18,37	14,29	16.33	16.32	20.41	32.65	14.28	0
Saada	9786	89	745	100	5,69	3,37	25,84	26,97	13,48	30,34	16.85	3.37	29.21	21.35	25.84	3.37
Ennour (Texas)	8956	85	648	100	6,17	0,00	16,47	32,94	34,12	16,47	38.82	34.11	14.12	12.94	0	0

1.4.2. Le taux d'activité et taux de chômage de la population enquêtée

Les ménages enquêtés dans les cinq quartiers d'études se caractérisent par un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 32,7 % selon le RGPH de 2008⁸⁸. Il se situe entre 67.34 % du quartier social 1000 logements et 86.84 % au quartier social les 700 logements.

Quant au taux de chômage on relève deux catégories. La première est représentée par les quartiers centre ville et les 700 logements, où 10 % de la population est au chômage. Il n'en demeure pas moins que ce taux est inférieur à la moyenne nationale qui de l'ordre de 15,3 % selon le dernier RGPH (2008).

La deuxième catégorie correspond au quartier précaire Ennour (Texas) qui enregistre un taux de 35.21 % supérieur de dix points à la moyenne nationale et les quartiers Saada-Ennasr et 1000 logements avec un taux de 22% .



Source : Les données du questionnaire 2008

⁸⁸ ONS. Service statistique www.ons.dz 2009

Tableau N° 07: Catégories socioprofessionnelles des cinq quartiers d'étude

INDICATEURS QUARTIER	DEMOGRAPHIE		ACTIVITE		CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ET INACTIFS						TOT %
	Population Par quartiers	Taille d'échantillon	Taux d'activité En %	Taux de chômage En %	Sans activité	ouvrier	Emploi administratif	Cadre	Liberal	Retrait	
Centre Ville (Ville coloniale)	9860	85	76,543	9,68	7,41	18,52	23,46	9,88	18,52	9,88	100
700 logements	3900	38	86,842	9,09	7,89	28,95	28,95	5,26	21,05	5,26	100
1000 logements	5130	49	67,347	21,21	14,28	16,33	30,61	12,24	14,29	12,24	100
Saada-Ennasr	9786	89	70,787	22,22	15,73	3,37	8,99	19,10	32,58	19,10	100
Ennour (Texas)	8956	85	83,529	35,21	29,41	14,12	9,41	9,41	37,65	9,41	100

Sources : Enquête sur terrain Mars2008

1.4.3. Croisement des données par l'analyse factorielle des correspondances

En ce qui nous concerne, nous avons effectués une analyse factorielle des correspondances (AFC) pour l'ensemble des données du questionnaire.

Les colonnes des matrices analysées correspondent aux indicateurs de la qualité de vie et les lignes aux cinq quartiers d'étude.

Les analyses ont porté sur les inégalités dans la qualité de vie de la population enquêtée des quartiers de la ville de Khenchela. La partition en groupements de nuages de points obtenus avec l'AFC a été faite sur la base d'une répartition des indicateurs sur le plan factoriel.

La réalisation de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), la classification des individus lignes (quartiers) et les individus colonnes (catégorie d'âge), les éléments d'évaluation de perception et de souhait actuel de la qualité de vie quotidienne, permettent de corréler les critères et de les synthétiser. Ainsi, on a pu regrouper les éléments semblables et proches.

1.4.4. Présentation des variables croisées

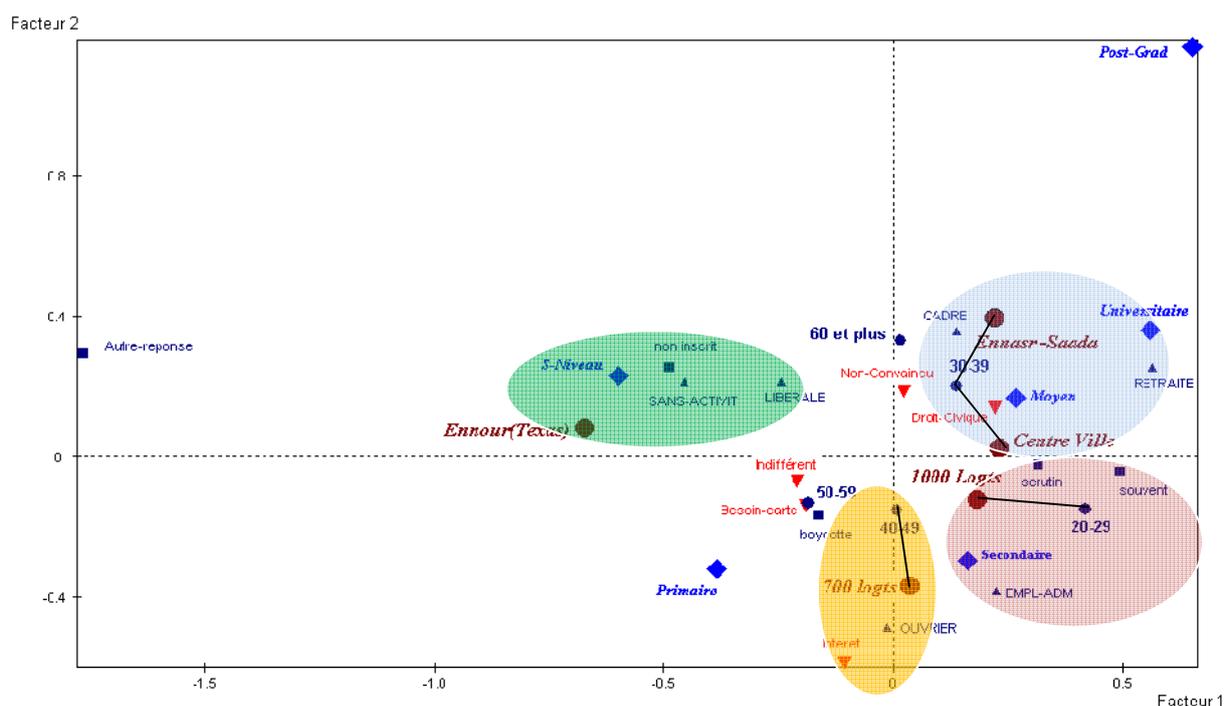
A travers la présentation des variable croisées, nous voulons mettre en évidence l'importance des inégalités dans la composante socio- spatiale des quartiers d'étude à partir d'un traitement statistique permettant de croiser les variables des indicateurs et de décrire les caractéristiques de chacune des populations enquêtées selon :

- Q2⁸⁹ - La catégorie d'âge
- Q5 - Le niveau d'instruction
- Q9 - Le profil socio-professionnel
- Q12 - Le vote
- Q13 - Les raison du vote

⁸⁹ Q : indique l'indicateur dans le questionnaire.

Ces variables permettent de parfaire l'analyse des profils des quartiers d'étude et de mettre en évidence leur spécificité en termes d'activité et de répartition des catégories socio-professionnelles.

Figure N° 17 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (Q2, Q5, Q9, Q12, Q13)



LEGENDE	
●	Quartiers
○	Catégorie d'âge
◆	Niveau d'instruction
▲	Profil socio-professionnel
■	Votre.
▼	Raison de vote.

L'analyse factorielle des correspondances appliquée au tableau contient les cinq indicateurs définis ci-dessus en colonnes, avec en lignes les quartiers d'étude de la ville. Les indicateurs ont été croisés à partir de la répartition des catégories d'âge par quartier. Ils sont considérées comme des facteurs de démarrage qui permettent d'affiner les corrélations entre

le reste des indicateurs : niveau d'instruction des ménages, profil socio-professionnels, le vote et raison de vote (figures N°17).

Le croisement des données met en évidence la répartition des ménages selon les critères indiqués. Les valeurs sur l'axe F1 horizontal permettent de dresser le profil de cette population. On distingue dans la partie supérieure les valeurs positives selon la typologie d'habitat des quartiers. Ils sont représentés par les quartiers résidentiel Ennasr-Saada et le quartier précaire Ennour (Texas) avec les catégories socio-professionnelles cadres et retraités et sans activité et des niveaux d'études universitaire moyen et sans niveau et des ménages âgés de 30-39 et 60 ans et plus.

Tableau N° 08 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°17 et 18

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,1181	51,95	51,95
Axe 2	0,0624	27,43	79,38
Axe 3	0,0370	16,28	95,67
Axe 4	0,0099	4,33	100,00

L'analyse des indicateurs permet d'identifier deux facteurs résumant 80% de l'information (51.95 % sur l'axe 1 et 27.43 % sur l'axe 2) (tableau N°08).

Selon le seuil de signification $\alpha = 0.22735$ on peut rejeter l'hypothèse nulle d'indépendance entre les lignes et les colonnes. Autrement dit, la dépendance entre les lignes et les colonnes est significative

Le deuxième facteur (F2 vertical) s'interprète par l'opposition avec la partie inférieure que représentent les quartiers sociaux 1000 logements proche de la catégorie d'âge 20-29 ans et 700 logements très proche de la catégorie 40-49 ans.

Cette analyse apporte quatre groupes d'informations :

1- On constate que la proximité des deux quartiers, Ennasr-Saada et le centre ville se justifie par la catégorie d'âge 30-39, une génération (née entre 1969 et 1978), marquée par les trois révolutions agraire, industrielle et culturelle, un niveau d'instruction qui va du moyen à l'universitaire, les enquêtés sont essentiellement des cadres et des retraités pour lesquels le vote est un droit civique.

2- Dans la partie inférieure, se situe le quartier les 1000 logements, où dominent les ménages de 20-29 ans. Le niveau d'instruction est du secondaire. Les personnes interrogées sont surtout des employés administratifs dont la participation au vote se

fait selon l'importance du scrutin. Les ménages âgés de moins de 29 ans sont sous représentés.

Ce quartier est caractérisé par la prédominance d'enquêtés nés entre 1979-1983, période marquée par l'événement de la crise économique, les émeutes du 5 octobre 1988, les changements constitutionnels et l'émergence du multipartisme. Contrairement aux quartiers suscités, celui-ci compte un grand nombre de personnes qui n'ont jamais été à l'école ou qui ont rarement dépassé le niveau primaire.

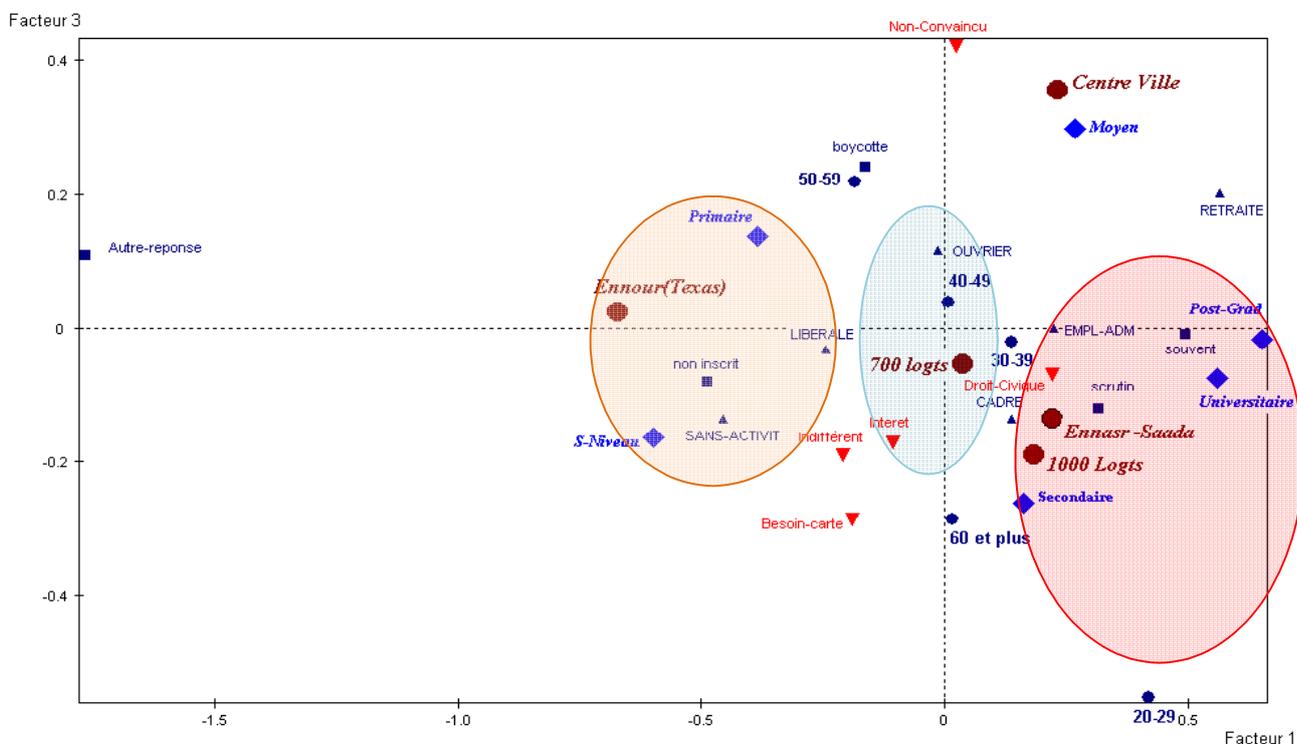
- 3- Le quartier précaire Ennour (Texas) avec un taux de 34.11% d'analphabètes illustre parfaitement cette situation. A l'opposé, les valeurs de l'axe vertical caractérisant le profil des populations du quartier précaire Ennour selon les critères retenus laissent apparaître que les enquêtés ne disposent d'aucun diplôme, sont soit au chômage soit ils exercent une activité libérale (vente des cigarettes ou légumes et fruits dans les rues ou bien les ventes des vêtements utilisés), et qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales.
- 4- Pour le dernier groupe, les valeurs sont moyennes. Il correspond au quartier social les 700 logements. L'âge des enquêtés varié entre 40 et 49 ans. Ce sont surtout des ouvriers qui participent aux élections selon les 'intérêts'.

Le troisième axe (F3) absorbe 16,28 % de l'inertie du nuage, supérieure à la moyenne et contribuant pour 68,23 % à sa détermination. Selon la figure N°17, Il semble que les individus colonne et les variables ligne formant le plan factoriel (formé par les axes 1 et 2), sont un peu flous comparés avec le plan factoriel formé par les axes F1 et F3.

On peut également remarquer selon la même figure que les groupes Ennasr-Saada et 1000 logements s'opposent au quartier précaire Ennour. Dans une position intermédiaire se situe le quartier les 700 logements. Apparaissent désormais comme très structurante sur le plan, alors qu'elle ne l'était que peu dans le plan précédent.

Cependant, les individus (les indicateurs) : les contributions, en dehors de ces groupes, sont assez faibles. Seul le quartier centre ville semble contribuer un peu.

Figure N° 18 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus (Q2, Q5, Q9, Q12, Q13)



LEGENDE	
●	Quartiers
●	Catégorie d'âge
◆	Niveau d'instruction
▲	Profil socio-professionnel
■	Vote
▼	Raison de vote.

Cette analyse met en relief l'hétérogénéité des quartiers d'habitat social les 700 logements, le quartier résidentiel Ennasr-Saada et le centre ville. Elle confirme la validité des résultats comme outil de mesure des inégalités. D'une part, les populations présentent une situation socio-professionnelle favorable, avec une stabilité d'emploi, une appréciation positive vis-à-vis des élections, d'autre part, l'analyse fait apparaître des populations non conformes aux résultats notamment au quartier précaire Ennour (Texas) qui se caractérise par une situation socio-professionnelles défavorable, un niveau d'instruction très bas et une ignorance total des élections.

1.4.5. Présentation des variables croisées :

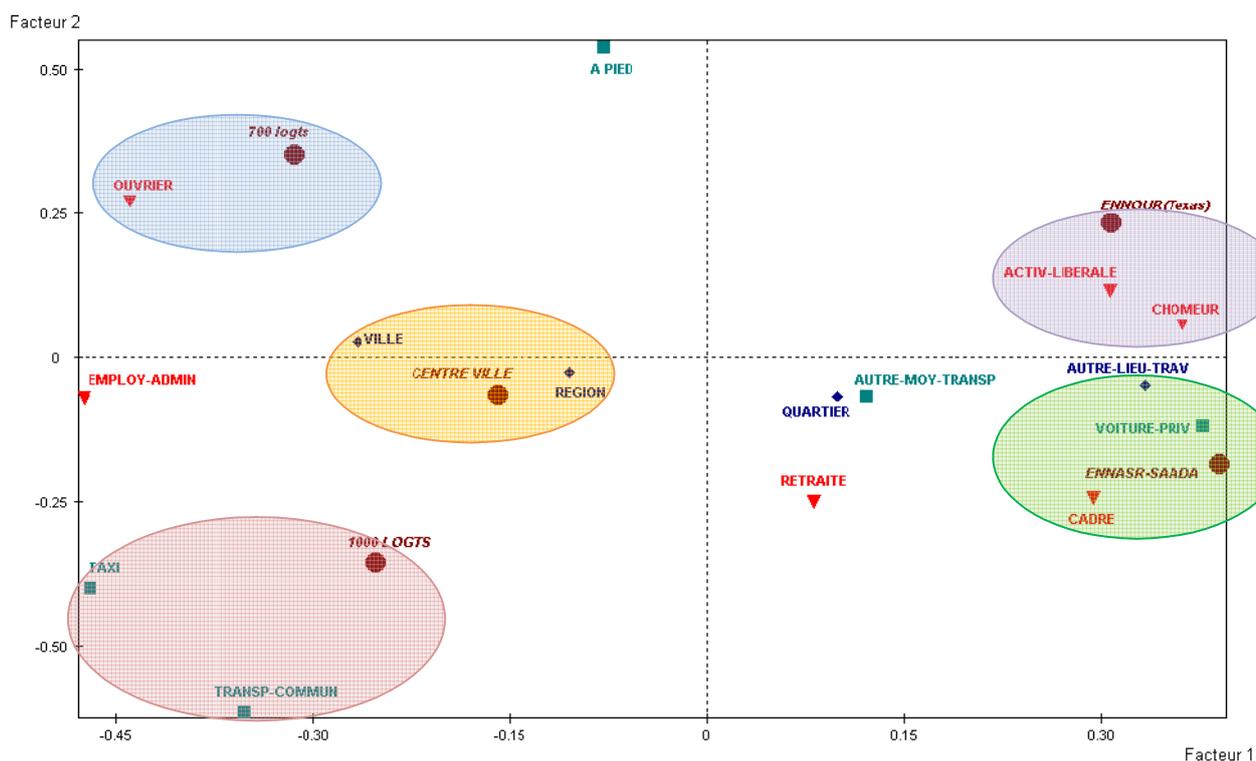
Les indicateurs retenus pour procéder à cette analyse sont :

Q9 - Les catégories socio-professionnelles,

Q10 - Le lieu de travail,

Q11 - Les modes de déplacement.

Figure N° 19 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus Q9, Q10, Q11.



LEGENDE	
●	Quartiers
▼	Profil socio-professionnel
◆	Lieu de travail.
■	Mode de déplacement.

A-Interprétation du plan formé par les axes F1 et F2

Le plan factoriel (Figure N°19) provient de l'analyse factorielle des correspondances simples du croisement des indicateurs indiqués plus haut.

On remarque que le premier axe factoriel représente plus de 44,16 %, tandis que l'axe factoriel 2 représente 34,46 % de l'inertie totale.

Le plan composé par les axes 1 et 2 donne une représentation acceptable des points projetés (78,62% de l'inertie totale).

Tableau N°09 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°19 et 20

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0861	44,16	44,16
Axe 2	0,0672	34,46	78,62
Axe 3	0,0233	11,94	90,57
Axe 4	0,0184	9,43	100,00

L'observation du graphique laisse apparaître l'existence d'une dissymétrie en surface entre les quartiers et les justifications des indicateurs. Les indicateurs qui s'écartent le plus de l'axe des abscisses sont celles pour lesquelles la dissymétrie est la plus marquée.

A partir du graphique des axes factoriels (F1.F2), nous tenterons d'expliquer les types d'association les plus représentatifs des cinq quartiers :

Par rapport à l'axe F1, le premier groupe est constitué par le quartier précaire Ennour où prédomine l'activité libérale (vente des cigarettes, marchands ambulants de fruits et légumes, ventes de friperie) ou le chômage. Le mode de transport n'est pas défini ou ne nécessitant pas un moyen de transport.

À l'opposé se situe le quartier les 700 logements justifié par la catégorie ouvrier. On établit une correspondance avec le quartier résidentiel Essaada-Ennasr. Cette dépendance résulte de la situation de l'emploi ou dominant les cadres disposant d'un moyen de transport particulier 'voiture privée' et dont le lieu de travail n'est pas défini. On peut déduire que ces quartiers sont habités par une catégorie sociale aisée.

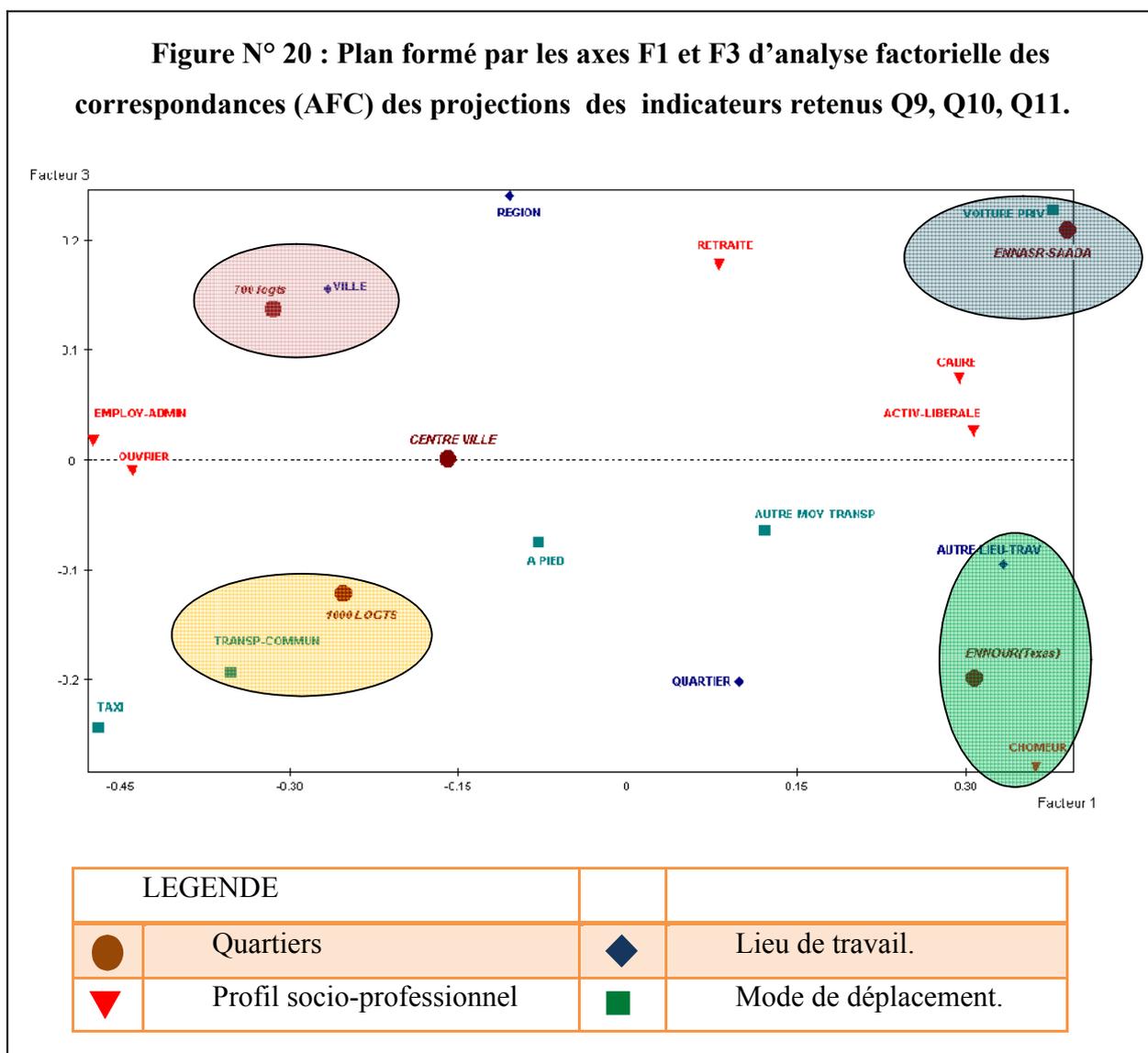
A l'opposé, et par rapport à l'axe F1, se situe le quartier les 1000 logements. La logique de cette opposition tient sans doute à la situation géographique du quartier dans la banlieue où le recours à l'utilisation quotidienne des transports en commun et des taxis est une nécessité.

Proche du centre du plan factoriel se situe le quartier centre ville justifié par le lieu de travail dans '**la ville**' et dans '**la région**'.

b-Interprétation du plan formé par les axes F1 et F3

Dans ce graphique, le plan formé par les axes F1 et F3 met en évidence une différence de distribution des indicateurs. La configuration dissymétrique des nuages des points est la conséquence directe des soucis de chaque quartier en matière des profils socio-professionnels et du moyen de déplacement utilisé pour se rendre au travail.

Figure N° 20 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus Q9, Q10, Q11.

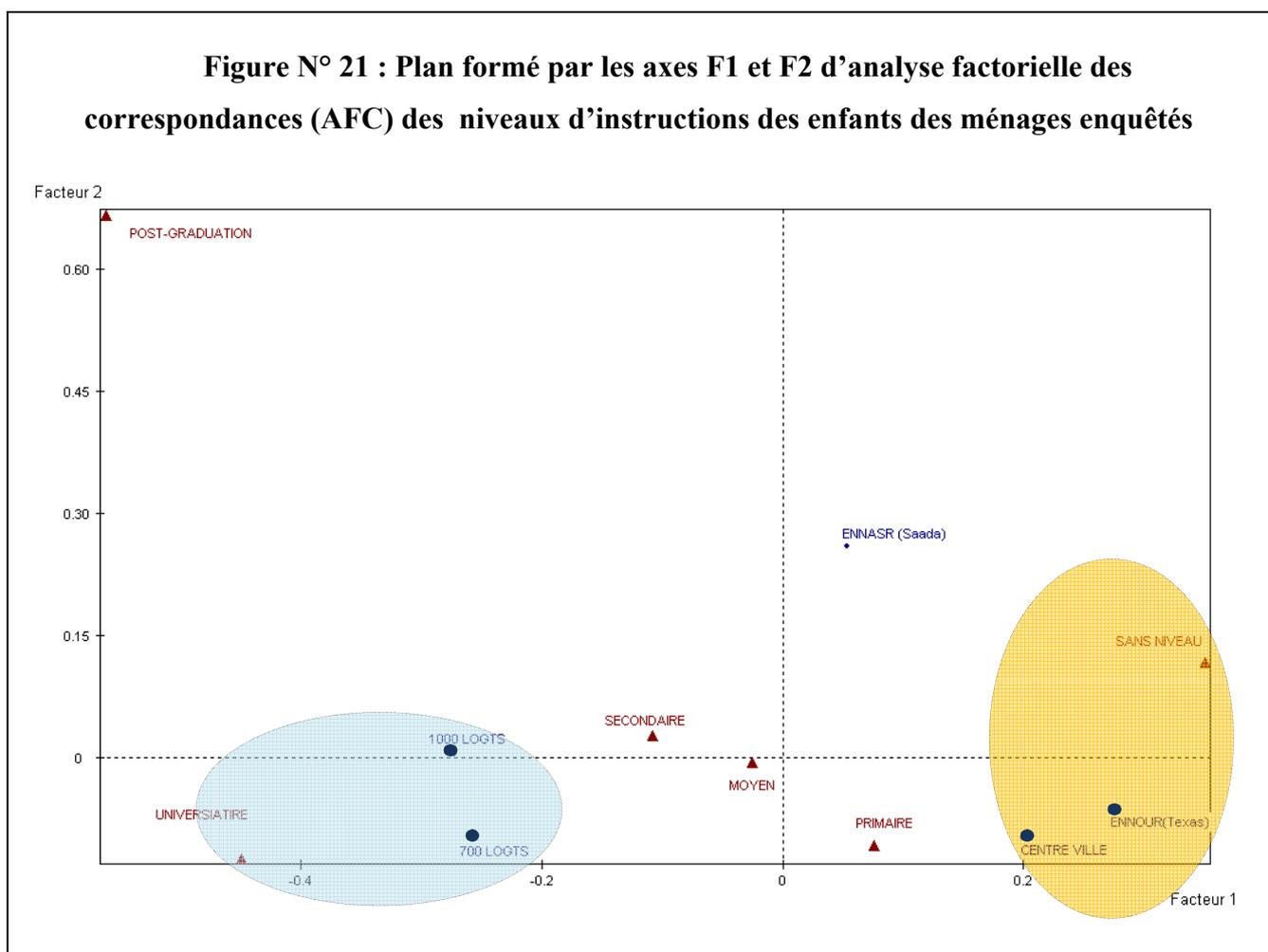


En résumé, on distingue une situation claire dans les quartiers centre ville et Ennasr-Saada. L'explication tient sans doute à la différence de répartition spatiale des quartiers en fonction de la proximité du centre ville. Pour les quartiers périphériques, les 700 et 1000 logements et le quartier précaire Ennour (Texas) les catégories sociales sont moins identifiées pour les correspondances entre catégories socio-professionnelles et le mode de déplacement pour se rendre au lieu de travail.

1.4.6. Le niveau d'instruction des enfants des ménages enquêtés

L'analyse factorielle des correspondances (AFC) des enfants des ménages enquêtés donne des résultats qui permettent de décrire les caractéristiques de chacun de ces cinq quartiers en termes d'indicateurs de scolarisation.

Figure N° 21 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des niveaux d'instructions des enfants des ménages enquêtés



L'analyse fait ressortir un premier facteur F1 résumant 69,82 % de l'information et le facteur F2 24,89 %. Ce qui permet d'identifier et de résumer 94,71 % de l'information des deux facteurs (plan factoriel des Axes F1, F2).

Tableau N°10 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°21

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0512	69,82	69,82
Axe 2	0,0183	24,89	94,71
Axe 3	0,0035	4,75	99,46

La scolarisation des enfants des ménages enquêtés dans les quartiers d'étude mérite une attention particulière dans notre analyse. Le niveau d'instruction et de qualification est un facteur important qui détermine leur insertion sociale. La formation s'avère également liée au comportement et la prise en charge des enfants par leurs parents.

L'information apportée par le 2ème axe factoriel vertical est plus importante pour l'indicateur de scolarisation des enfants par quartier. Elle marque la proximité entre les deux quartiers, précaire Ennour (Texas) et centre ville, justifié par « **un sans niveau** ». A l'opposé, les deux quartiers sociaux (700 et 1000 logements) se démarquent des précédents par le niveau « **universitaire** ».

1.4.7. Relation logement et habitant dans les quartiers d'étude

Les relations que l'individu entretient avec son logement sont une forme spécifique des rapports entre l'homme et son environnement.

Le logement représente ainsi l'espace privilégié qui abrite les comportements humains visant l'appropriation des lieux par la famille en général et par chacun de ses membres en particulier. Compte tenu de l'importance que revêt le logement dans la relation entre l'homme et son cadre de vie, l'évaluation des exigences et de la satisfaction des habitants vis-à-vis de leur espace d'habitation sont des éléments essentiels.

Après avoir interrogé les habitants sur la qualité de vie, il est apparu nécessaire de les questionner sur la manière dont chaque individu considère cet espace.

Pour ce faire, nous avons demandé aux habitants des quartiers d'étude de savoir :

- Le type de logement : logement dans un immeuble (pavillonnaire), maison familiale de type villa, maison traditionnelle ou construction précaire.
- Le statut d'occupation du logement (propriétaire, locataire, loger chez un proche, ou logement de fonction), l'étage, le nombre de pièces et la superficie.
- **Tableau N° 11 : Dimensions et indicateurs explorés**

Dimensions et indicateurs et types de questions	Questions
Morphologie urbaine, vous habitez ? , Immeuble, maison familiale villa, maison traditionnelle, construction précaire	Q15
Le taux d'occupation du logement et de pièce et taux de surpeuplement (m ² /personne TOL et TOP)	Q16
Statut de logement, locataire, propriétaire, logez chez un proche, logement de fonction	Q17
Le nombre de déménagement dans la période 1998-2008	Q18
L'état de logements	Q19

A. Comment évaluer l'état du logement

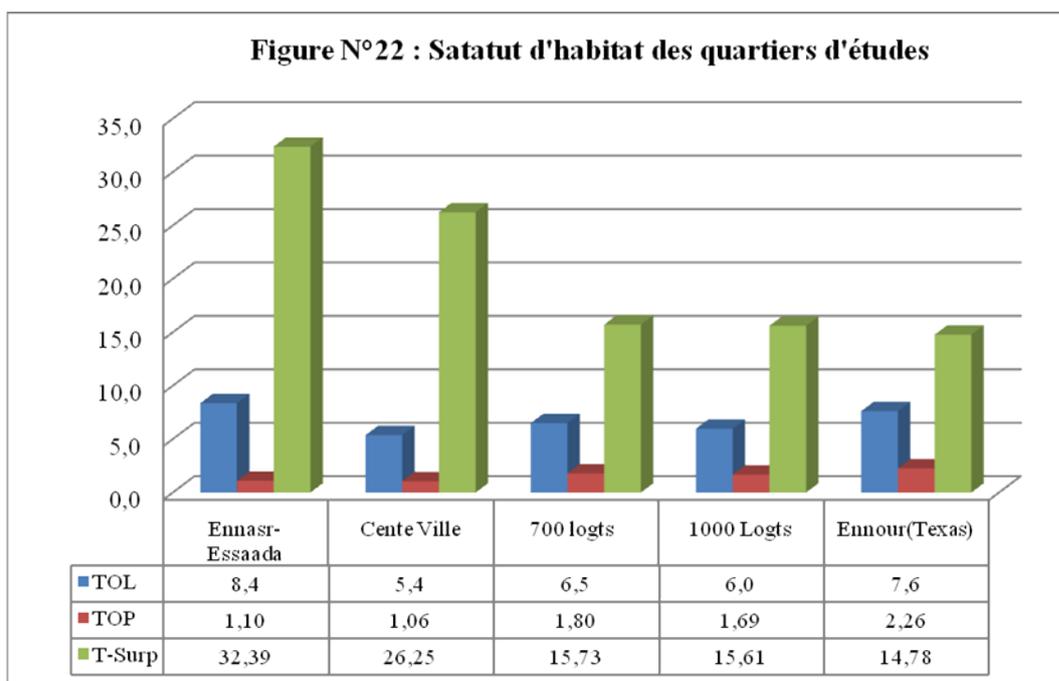
Les réponses à cette question font état d'une large disparité d'un indicateur à l'autre à l'égard du logement habité. Il convient néanmoins de noter un taux de satisfaction acceptable.

B. Le TOL, le TOP et le surpeuplement⁹⁰ de la population enquêtée

Le quartier résidentiel Ennasr-Saada s'impose comme un cas particulier. Sa morphologie urbaine largement marquée par l'habitat individuel a profondément orienté la nature des réponses obtenues en matière d'habitat. Le taux de surpeuplement des logements est de 32.39 m²/personne contre 26.25 m²/personne dans le quartier centre ville. Le quartier précaire enregistre quant à lui un taux très faible avec 14.78 m²/personne.

Le taux d'occupation de logement (TOL) dépasse cinq personnes par logement dans les cinq quartiers d'études. Le quartier résidentiel Ennasr-Saada et le quartier précaire Ennour (Texas) présentent des taux élevés respectivement 8.37 et 7.62 par logement. Dans les autres quartiers le TOL varie entre 5.37 personne par logement dans le centre ville et 6.50 dans le quartier 700 logements.

Pour le TOP (taux d'occupation par pièce) les résultats sont proches et varient entre 1.06 personne par pièce dans le quartier centre ville et 1.69 dans le quartier les 1000 logements. Seul le quartier précaire Ennour enregistre un taux élevé de 2.26 personne par pièce.



⁹⁰ On définit le surpeuplement comme étant plus d'une personne par pièce, en excluant les salles de bain, les entrées et les pièces similaires.

1.5. Présentation des variables croisées entre typologie d'habitat et statut d'occupation

La représentation du logement s'exprime par le cumul de plusieurs indicateurs intimement liés. Aussi, une étude comparative approfondie de ces représentations est nécessaire. Pour ce faire, nous avons réalisé une projection graphique des indicateurs suivants à partir d'une analyse factorielle des correspondances (AFC).

Q15 - La typologie d'habitat,

Q17 - Le statut d'occupation,

Q18- Le nombre de déménagement dans les 10 dernières années (Caractéristiques des ménages liés à la mobilité).

Cette application permet de représenter spatialement les différentes représentations de ces indicateurs liés directement au statut d'occupation et aux caractéristiques des personnes en termes de mobilité.

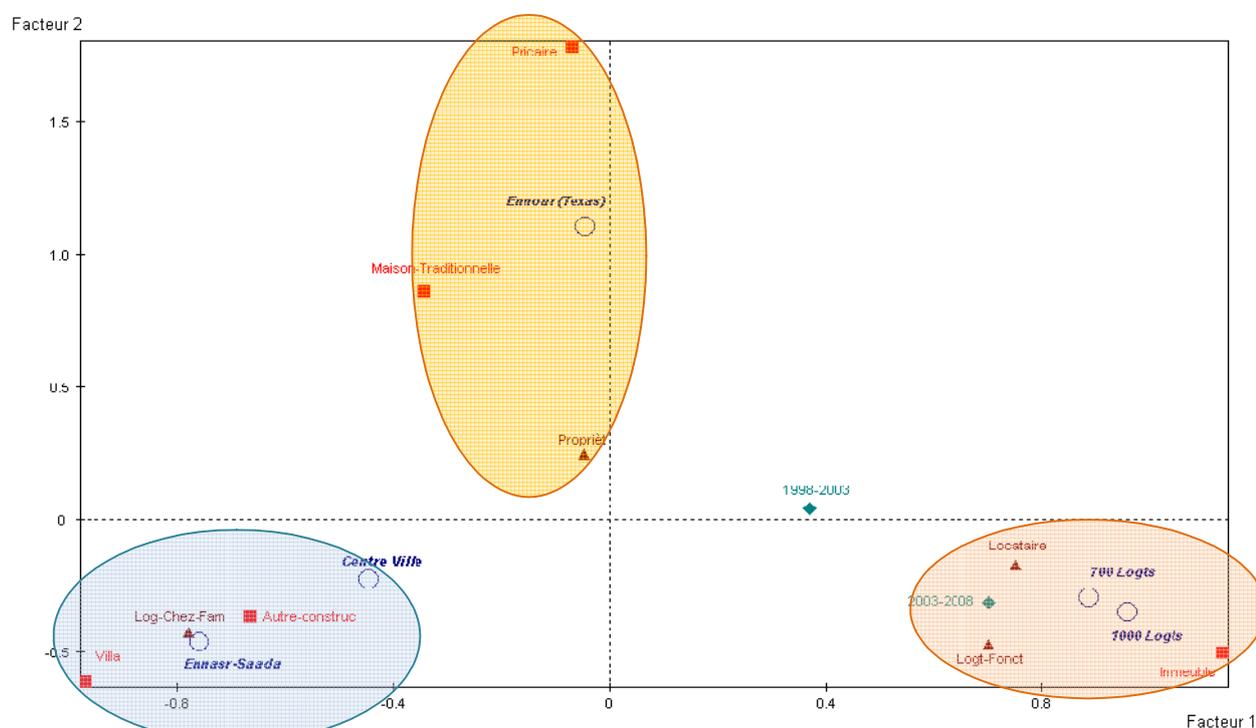
L'axe F1 explique 49.87 % de l'information ou de la variance et l'axe F2 42.78 %

L'analyse des indicateurs fait ressortir des résultats résumant l'essentiel de l'information ($49.87+42.78=92.59$) (tableau N°00).

Tableau N°12 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°23

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,4505	49,87	49,87
Axe 2	0,3865	42,78	92,65
Axe 3	0,0536	5,93	98,59
Axe 4	0,0127	1,41	100,00

Figure N° 23 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (Q15,Q17, Q18)



LEGENDE

○	Quartier
■	Typologie d'habitat (Q15)
▲	Statut d'occupation (Q17).
◆	Caractéristiques des ménages liés à la mobilité dans les 10 dernières années (Q18)

Les types d'association les plus représentatifs sont :

- 1- Le premier groupe concerne les ménages qui occupent un logement social dans les quartiers de type pavillonnaire ou vertical (immeuble) les 700 et 1000 logements. La proximité de ces deux quartiers est justifiée par le statut d'occupation qui est soit de type locataire ou logement de fonction. L'autre indicateur justifiant cette proximité est la mobilité durant la période 2003-2008.
- 2- A l'opposé du plan factoriel se situent les quartiers centre ville et Ennasr-Saada où la proximité est justifiée par une sur-représentation de la modalité, la typologie d'habitat qui est de type villa ou autre construction et le statut d'occupation familial.

3- Le dernier groupe occupant une position intermédiaire concerne le quartier précaire Ennour (Texas). Le traitement permet de dégager l'association de la typologie et le statut avec la présence de maisons précaires et de maisons traditionnelles anciennes, les habitants du quartier sont propriétaires et le nombre de déménagements est indéfini.

1.6. Présentation des variables croisées (indicateurs) typologie d'habitat (Q15) et état du logement (Q19)

La suite de l'analyse consiste à décrire la correspondance entre la typologie d'habitat et l'état physique des logements. Les deux axes du plan factoriel F1 et F2 montrent l'essentiel de l'information ($54.80\%+37.08\% = 91.89\%$) (Tableau N°00).

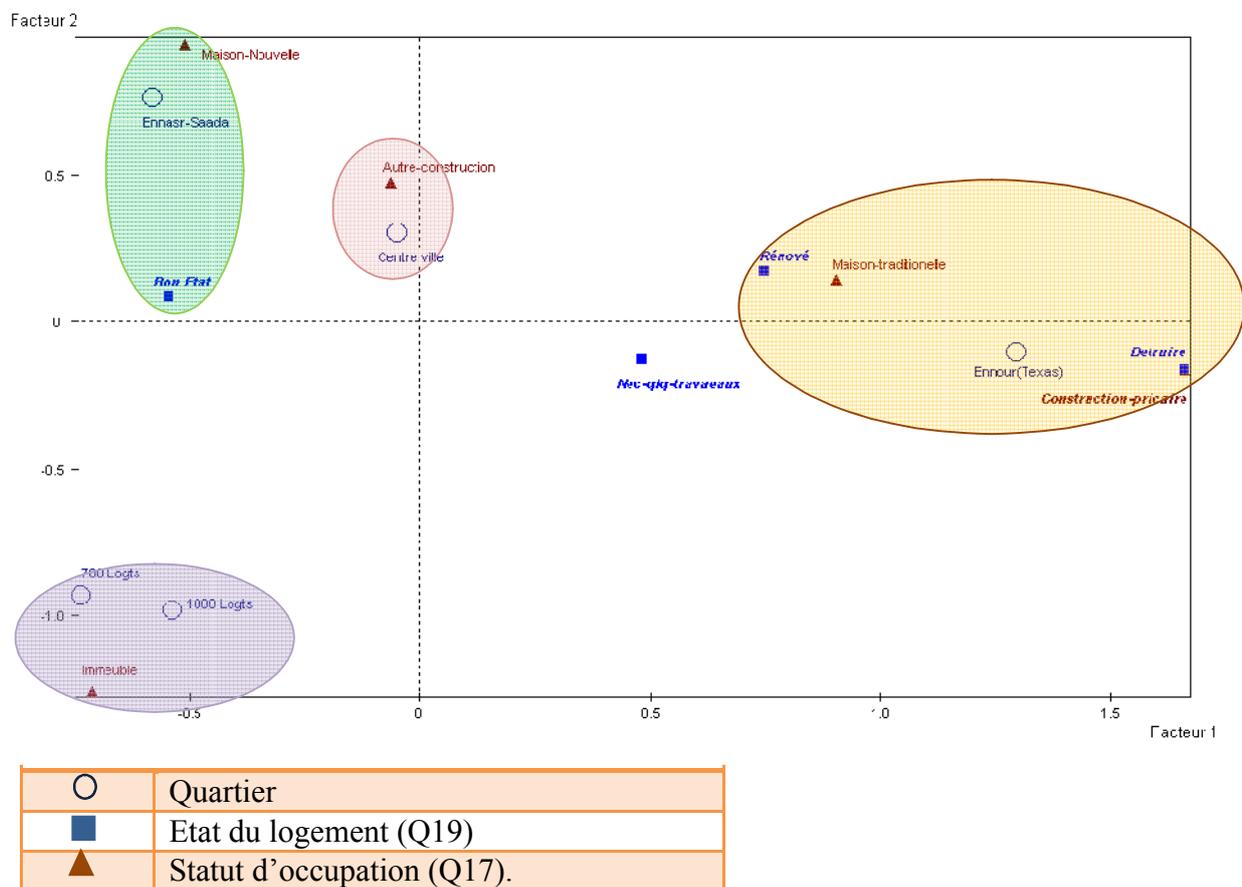
Tableau N°13: Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°24

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,6083	54,80	54,80
Axe 2	0,4116	37,08	91,89
Axe 3	0,0830	7,48	99,36
Axe 4	0,0071	0,64	100,00

Le plan laisse apparaître des groupes assez éloignés:

- 1- Le premier groupe est constitué par le quartier précaire Ennour (Texas) où domine une typologie de construction précaire ou maisons traditionnelles nécessitant une rénovation totale ou à détruire complètement.
- 2- A l'opposé de ce premier groupe se situe le quartier résidentiel qui est entouré par les indicateurs :une typologie de maison individuelle de type villa en bon état
- 3- Au troisième groupe correspondent les quartiers sociaux les 700 et 1000 logements qui se caractérisent par une typologie d'habitat vertical ou pavillonnaire.

Figure N° 24 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (typologie d'habitat Q19 et état physique du logement Q17)



En résumé on peut dire que les caractéristiques physiques des logements et le statut d'occupation ont un impact réel sur les représentations des ménages.

L'analyse laisse apparaître quelques inégalités entre les quartiers. Les perceptions négatives des ménages du quartier précaire Ennour (Texas) se justifient par la précarité et l'état de dégradation des logements.

Ces perceptions négatives apparaissent peu ou négligées dans les réponses des ménages interrogés dans les autres quartiers où les habitants sont soit des locataires soit occupant des logements de fonction dans les quartiers sociaux.

CHAPITRE IV

VERIFICATION DES HYPOTHESES

Introduction

Analyser la qualité de vie, discuter le cadres de vie, se proposer d'évaluer la qualité de vie quotidienne des habitants de la ville de Khenchela et d'en discuter les inégalités spatiales constituent pour le géographe une recherche juste et importante .

Deux questions se posent alors : « de quelle qualité de vie s'agit-il ? et elle concerne qui ? ».

L'analyse géographique a préalablement été valorisée par la prise en compte du caractère habité ou non habité de l'ensemble des quartiers de la ville de Khenchela.

Certes, comme nous avons tenté de le montrer. Le diagnostic urbain est amélioré par l'analyse des territoires habités, mais l'analyse de la qualité de vie des habitants doit être un axe de développement privilégié.

Pour nous engager dans cette voie, il est nécessaire de ne pas examiner uniquement le territoire mais de considérer l'homme au sein de son environnement.

Pour enrichir l'analyse spatiale, il est alors essentiel de lier la structure urbaine du territoire à sa structure sociale. Afin d'approfondir notre démarche d'évaluation de la qualité de vie quotidienne, nous nous proposons de reconsidérer l'ensemble des diagnostics thématiques précédemment menés à travers la dimension démographique et spatiale de la ville .

1. Hypothèse 1 :

Les inégalités dans la qualité de vie des quartiers étudiés de la ville de Khenchela sont le reflet des inégalités sociales.

La réalisation de l'enquête par questionnaire menée auprès de 342 ménages de cinq quartiers très différents selon la typologie d'habitat de la ville de Khenchela permet de mieux saisir les représentations et les pratiques des habitants .

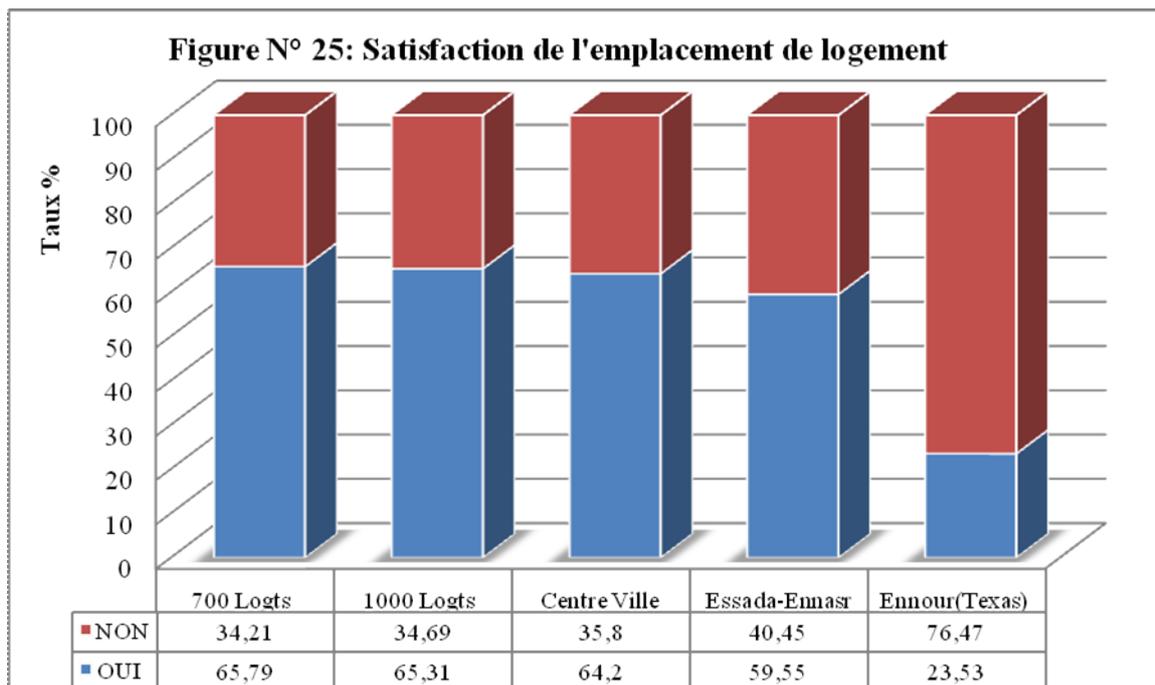
Les perceptions approfondies renseignent sur la satisfaction à l'égard du logement. Le degré de satisfaction traduit la façon dont le logement répond aux besoins d'un ménage placé sous certaines contraintes, à l'instar de la localisation ou de l'emplacement qui est une notion subjective qu'il convient d'interpréter avec la spatialisation du quartier.

1.2. l'emplacement du logement

Les relations que le chef de ménage enquêté entretient avec son logement et l'endroit où il se trouve, sont une forme spécifique des rapports entre l'homme et son environnement. Le lien au logement est d'abord issu de la construction d'une territorialité. Le logement représente ainsi l'espace privilégié qui couvre les comportements humains visant l'appropriation des lieux par la famille ou la tribu en général.

Il est ainsi apparu nécessaire d'interroger les habitants sur les qualités de vie en particulier sur la manière dont chaque habitant perçoit l'emplacement de son logement.

Pour ce faire, nous avons demandé aux habitants de définir la satisfaction vis-à-vis de l'emplacement des logements qu'ils occupent actuellement.



Les réponses des ménages enquêtés à cette question font état d'une satisfaction plus ou moins large. Quatre quartiers sur cinq dépassent la moyenne au regard de l'emplacement du logement habité. Il convient néanmoins de noter une disparité spatiale du taux de satisfaction.

Au quartier précaire Ennour (Texas) 76.47 % de la population interrogée annonce un non satisfaction et se sent « non satisfaite » dans leur logement.

A l'inverse la satisfaction est partagée par 65.79 % des enquêtés du quartier 'les 700 logements' et 59.55 % au quartier résidentiel Ennasr (Saada).

Ces résultats témoignent d'un attachement différencié à l'espace habité et à son environnement. Ces perceptions d'inégalité semblent être liées à l'emplacement du logement. Le rapport et la relation à l'espace résidentiel est un phénomène complexe et le degré de satisfaction varie en fonction de la pertinence considérée entre les besoins de chacun et la situation du logement. Cette relation entre l'habitant et son logement, la manière dont il le vit au quotidien et la valeur affective qu'il lui loue sont autant d'éléments qui interviennent dans le système complexe de la qualité de vie.

La perception de l'habitat et l'implication des habitants dans le lieu restreint et intime du logement laissent présager de l'importance de la résidence principale dans la définition et l'évaluation de la qualité de vie quotidienne.

Ces disparités géographiques résultent en partie de la morphologie urbaine des quartiers étudiés.

1.3. Les raisons de satisfaction ou non satisfaction :

Afin de mieux cerner la perception des habitants, nous avons tenu à les interroger sur les raisons de satisfaction de l'emplacement du logement à travers les quartiers. Après avoir orienté le questionnement sur les critères nécessaires à la qualité de vie quotidienne, il convient de prendre connaissance du vécu des habitudes de chacun.

Les réponses sont largement élevées à cette question (figure N° 25). Dans le quartier précaire Ennour (Texas) les raisons invoquées sont liées pour 71.76 % des ménages enquêtés au facteur de sécurité.

Tableau N°14 : les indicateurs liés à la satisfaction ou non satisfaction des enquêtés par quartiers d'étude.

Indicateurs	Quartier Centre Ville	Les 700 Logements	Les 1000 Logements	Ennasr- Saada	Ennour (Texas)
Sécurité	29,63	28,95	22,45	71,76	31,46
Espace vert	27,16	26,32	24,49	48,24	23,60
Equipement-service	19,75	34,21	32,65	52,94	20,22
Emploi	12,35	23,68	22,45	62,35	15,73
Calme -tranquillité	23,46	31,58	32,65	71,76	59,55
Assainissement	66,67	73,68	75,51	85,88	75,28

Cette affirmation est exprimée par les comportements des enquêtés. Les fréquences de l'assainissement, la sécurité et le calme et la tranquillité s'impose comme un élément déterminant de satisfaction.

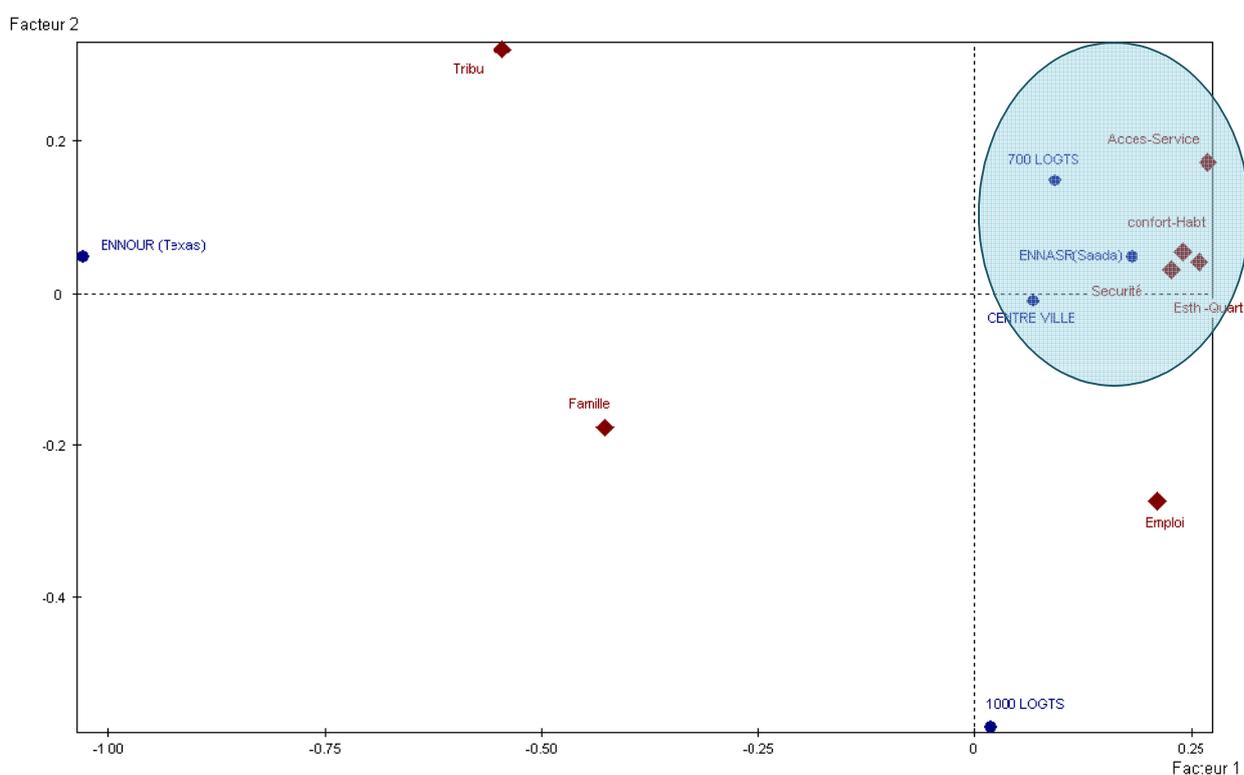
Dans le quartier Ennasr-Saada 85.88 % des interviewés considèrent en effet que l'assainissement, participent à la qualité de vie quotidienne avec 71.76 % pour la sécurité et le sentiment du calme et la tranquillité contre 59.55 % des répondants du quartier précaire Ennour (Texas).

Les fréquences les plus faibles sont celle représentées par l'indicateur des équipements et services avec un taux de 19,75 % dans le quartier centre ville et 20.22 % pour le quartier précaire Ennour.

1.4. La solidarité dans les quartiers

Afin de mieux comprendre la perception des habitants, nous avons tenu à connaître les raisons de demeurer au même endroit. Le questionnaire destiné aux habitants se propose ainsi d'aborder, de manière spécifique, la solidarité et les liens qu'entretiennent les habitants avec leur cadre de vie. Des réponses concernant les liens sociaux avec la famille et la tribu ou l'environnement physique du quartier, les équipements, les perceptions de sécurité et à la frustration contribuent à l'enrichissement des réponses (Figure N° 26).

Figure N° 26 : le plan factoriel (axes F1, F2) d'analyse factorielle des correspondances (AFC) d'indicateurs Q20 'les raisons de la résidence actuelle dans les quartiers d'études'



L'axe facteur 1 concentre 72.51 % de la variance et l'axe facteur 2 21.70 %. Les deux axes représentent bien le phénomène 'les raisons de demeurer au même endroit'.

Les quartiers 'centre ville', les '700 logements' et 'Ennasr-Saada' sont très proches et ont un comportement semblable. Cette proximité est justifiée par la présence de confort de l'habitat, l'esthétique et l'accès au service et la sécurité.

Tableau N°15 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°26

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe1	0,1145	72,51	72,51
Axe2	0,0343	21,70	94,20
Axe3	0,0069	4,40	98,60

A l'opposé de ces quartiers, le quartier précaire Ennour (Texas), se situe à l'autre extrémité.

Pour les habitants des quartiers 'centre ville', les '700 logements' et 'Ennasr-Saada' les raisons les plus fréquemment invoquées sont :

- Le confort de l'habitation,
- L'esthétique,
- L'accès au service,
- Et la sécurité.

Contrairement aux résultats attendus, les liens tribaux et familiaux et le manque de moyens ne constituent pas des variables explicatives du maintien de la résidence dans le même quartier.

1.5. Satisfaction de la population enquêtée en terme de la prise en charge par les pouvoirs locaux.

L'axe facteur 1 concentre 71.34 % de la variance et l'axe facteur 2 15.61 %. Les deux axes représentent le phénomène avec 86.95 % d'inertie dans les domaines de l'assainissement, le transport, l'éclairage public, les inondations, le ramassage des déchets et l'AEP.

Tableau N °16: Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°27

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,1227	71,34	71,34
Axe 2	0,0269	15,61	86,95
Axe 3	0,0161	9,33	96,28

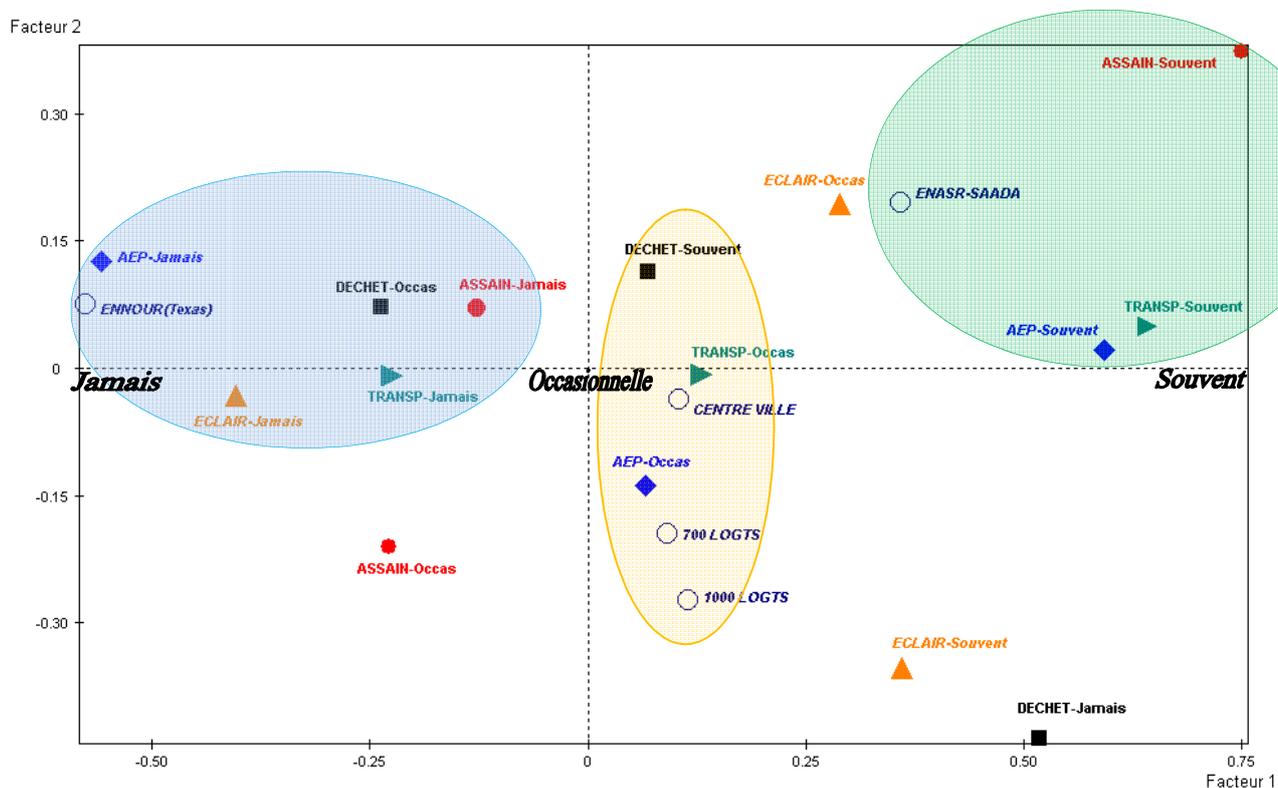
En ce qui concerne la perception des ménages enquêtés vis-à-vis de l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya) trois groupes se dégagent : prise en charge fréquente, une prise en charge occasionnelle et une absence de prise en charge.

Premier groupe : dans ce premier groupe on retrouve le quartier résidentiel 'Ennasr-Saada' où la prise en charge est fréquente en matière d'assainissement, de transport et de l'AEP. Ce quartier semble profiter du glissement de la centralité notamment avec la création de nouveaux sièges administratifs notamment celui de la wilaya et de l'APC.

Deuxième groupe : pour les quartiers du deuxième groupe a savoir le centre ville et les quartiers d'habitat social (planifié), la prise en charge est occasionnelle en matière de transport et d'AEP. Dans le cas du centre ville, l'explication réside dans le glissement de la centralité tandis que dans le cas des quartiers d'habitat social, elle s'explique par la planification quantitative (politique du logement) qui a fait de ces quartiers, des cités dortoirs.

Troisième groupe : la prise en charge est absente au quartier précaire Ennour (Texas).sa situation périphérique semble expliquer sa marginalisation par les services concernés.

Figure N° 27 : Plan formé par les axes F1 et F2 et d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs de perception des ménages enquêtés vis-à-vis de l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya).



<i>légende</i>	
○	Quartiers d'étude
◆	Alimentation en eau potable
■	Collecte des déchets
▲	Eclairage public
▶	Transport
●	Assainissement

1.6. Les éléments qui affectent positivement la qualité de vie quotidienne

Les deux axes F1 et F2 représentent bien le phénomène (Tableau N° 17) avec 81.48%.

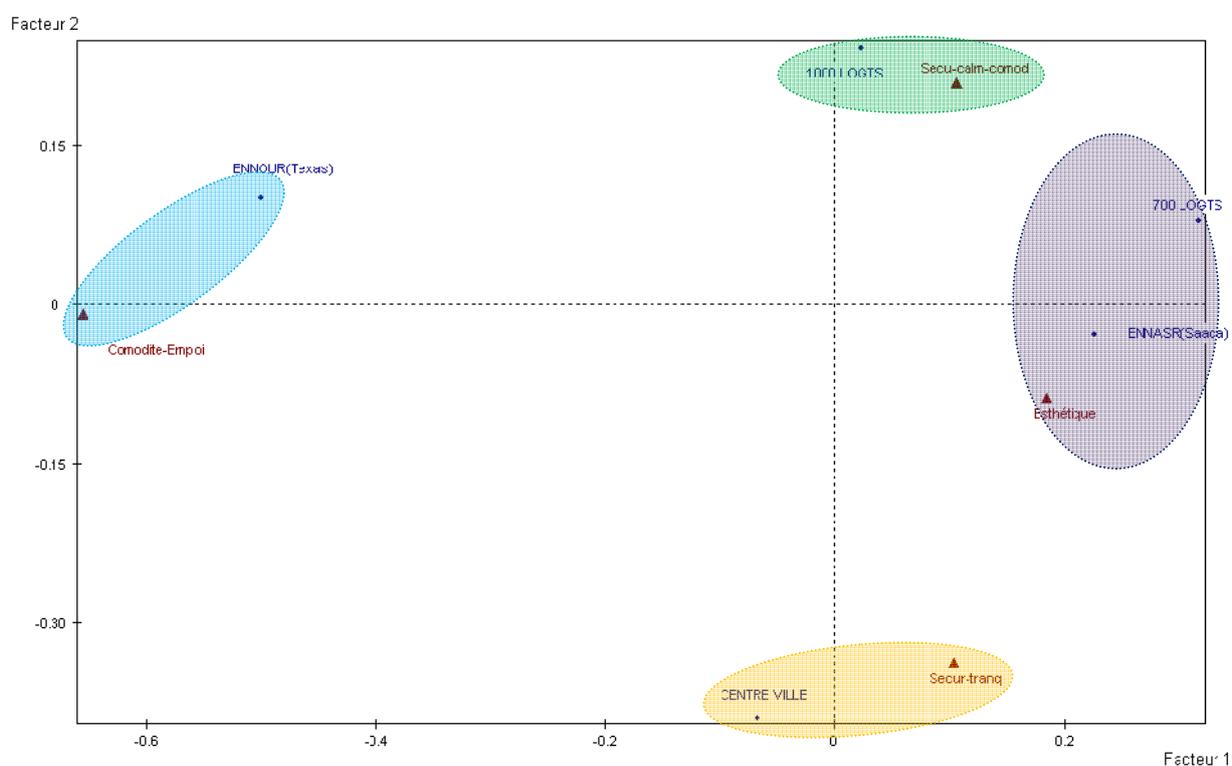
Tableau N°17 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°28

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0816	52,25	52,25
Axe 2	0,0456	29,22	81,48
Axe 3	0,0289	18,52	100,00

Les éléments positifs de la qualité de vie sont appréciés différemment d'un quartier à un autre. Ainsi, pour :

- Les 700 et ENANSR-SAADA : Esthétique
- Ennour (Texas) : Commodité-Emploi
- 1000 logements : Commodité –calme-sécurité
- Centre ville Sécurité -Tranquillité

Figure N° 28 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) Des éléments qui affectent positivement la qualité de vie



1.6.1. Les éléments qui affectent négativement la qualité de vie quotidienne

Dans ce tableau pour la figure N° 28 L'analyse fait ressortir un premier facteur F1 résumant 65.23 % de l'information et le facteur F2 26.60 %.

Ce qui permet de résumer 94,83 % de l'information et qui représentent bien le phénomène 'des éléments qui affectent négativement la qualité de vie.

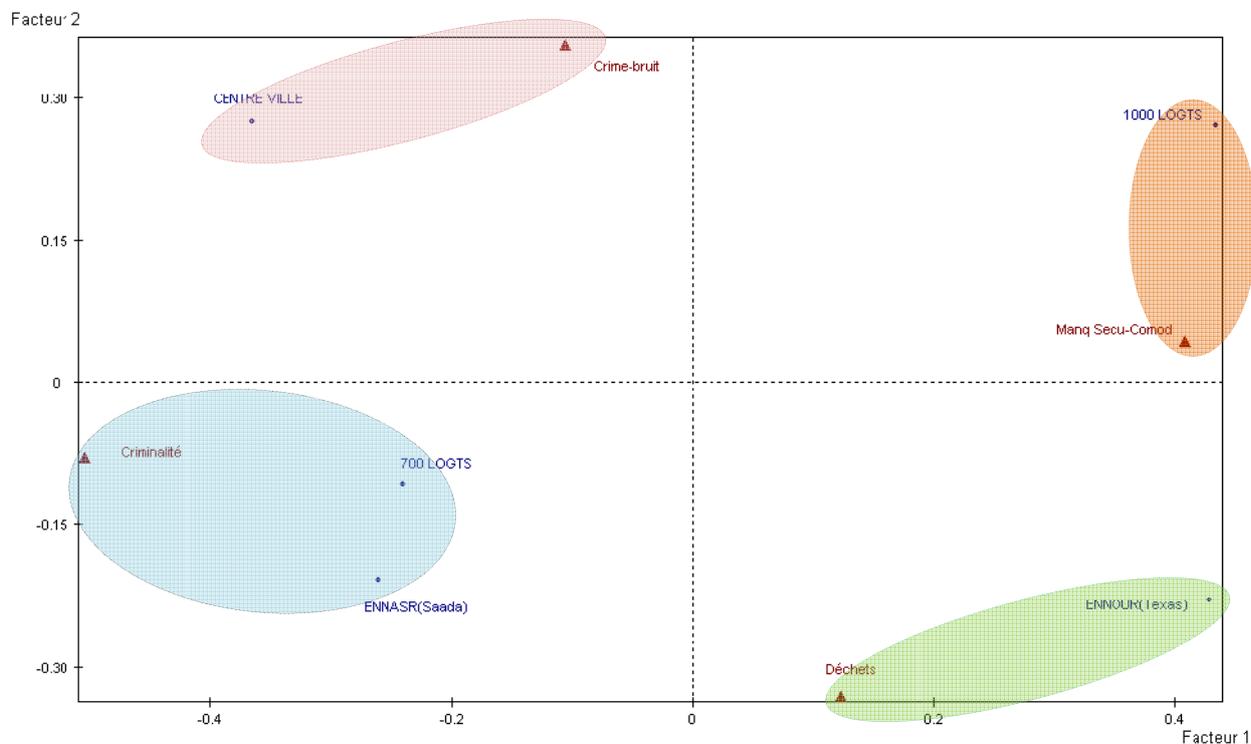
Tableau N°18 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°29

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,1264	65,23	65,23
Axe 2	0,0515	26,60	91,83
Axe 3	0,0158	8,17	100,00

Quant aux éléments négatifs de la qualité de vie ils sont pour :

- Les 700 et ENANSR-SAADA : la criminalité
- Ennour (Texas) : le ramassage des déchets
- 1000 logements : le manque Commodité et la sécurité
- Centre ville : les nuisances sonores et la criminalité.

Figure N° 29 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des éléments qui affectent négativement la qualité de vie



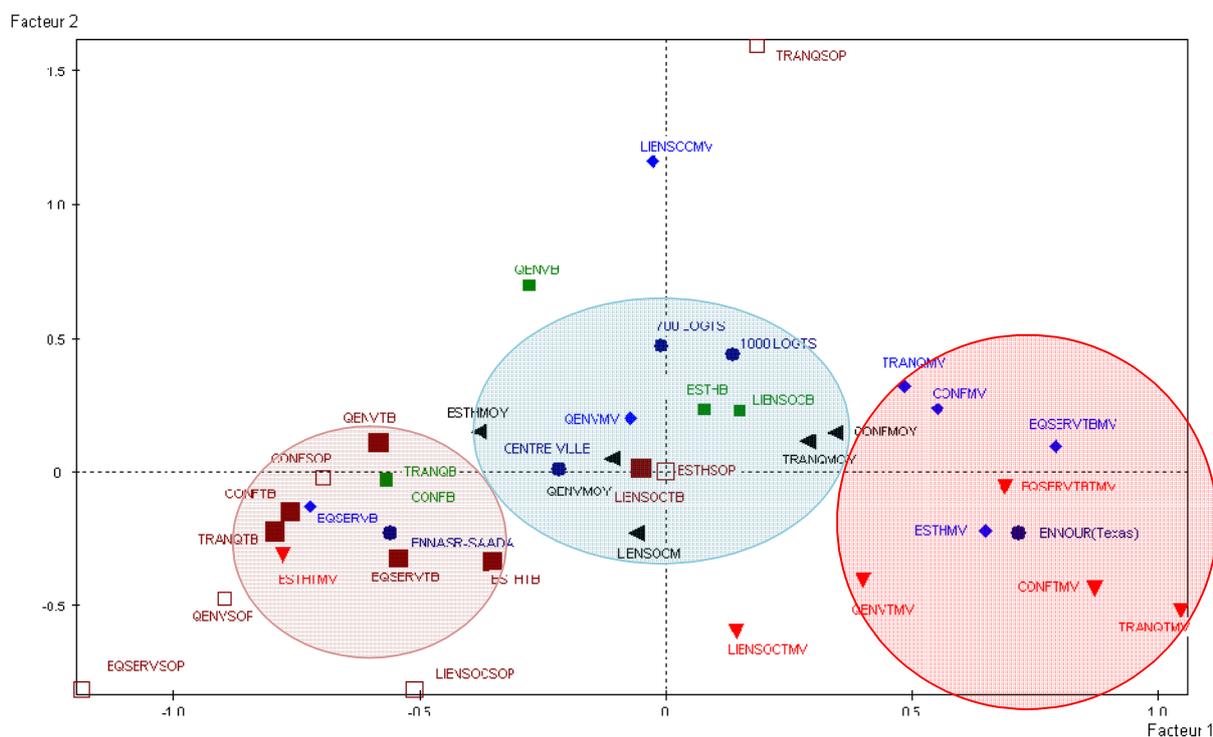
Les figures N° 28 et N°29 montrent bien l'existence d'une dissymétrie des éléments qui affectent positivement ou négativement la qualité de vie quotidienne.

L'éloignement entre les quartiers sur le plan factoriel signifie l'écart à l'indépendance entre les cinq quartiers. Cette indépendance traduit certes l'existence d'inégalités même si les soucis des uns et des autres sont différents.

1.7. L'appréciation du cadre de vie : L'évaluation globale de la qualité de vie quotidienne

La réalisation de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), la classification des individus lignes (quartiers) et les individus colonnes (cadre de vie résidentiel) et les éléments d'évaluation actuelle de la qualité de vie quotidienne permettent de corrélérer les critères et de les synthétiser. Ainsi on a pu regrouper les éléments au sein de trois groupes.

Figure N° 30 : le plan factoriel formé par les axes F1,F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) D'indicateurs d'évaluation actuelle du cadre de vie quotidienne



Légende

	Très bon	Bon	Moyen	Mauvais	Très Mauvais	Sans reponse
	■	■	◀	◆	▼	□
<i>La taille et le confort du logement</i>	CONF ^{tb}	CONF ^b	CONF ^{mo}	CONF ^{mv}	CONF ^{tmv}	CONF ^{sop}
<i>La tranquillité de votre quartier</i>	TRAN ^{qtb}	TRAN ^{qb}	TRAN ^{qmo}	TRAN ^{qmv}	TRAN ^{qtmv}	TRAN ^{qsop}
<i>Le niveau d'équipement de votre quartier en commerces et services</i>	EQSER ^{tb}	EQSER ^b	EQSER ^{mo}	EQSER ^{mv}	EQSER ^{tmv}	EQSER ^{sop}
<i>L'aspect esthétique de votre quartier</i>	ESH ^{tb}	ESH ^b	ESH ^{mo}	ESH ^{mv}	ESH ^{tmv}	ESH ^{mo}
<i>La qualité environnementale naturelle</i>	QENV ^{tb}	QENV ^b	QENV ^{mo}	QENV ^{mv}	QENV ^{tmv}	QENV ^{mo}
<i>Vos liens sociaux avec votre quartier</i>	LIENSOC ^{tb}	LIENSOC ^b	LIENSOC ^{mo}	LIENSOC ^{mv}	LIENSOC ^{tmv}	LIENSOC ^{mo}

- 1- Le premier groupe se caractérise par les éléments 'mauvais' et 'très mauvais' du quotidien. La proximité de ces éléments avec le quartier 'Texas' signifie une sur-représentation en matière de confort de logement, d'esthétique du quartier, des équipements et services, la tranquillité et la qualité de l'environnement ainsi qu'en matière d'espace vert et de propreté.
- 2- A l'opposé de ce groupe se situent les éléments évalués 'bon' et 'très bon' du cadre de vie sur-représentés au quartier Ennasr-Saada.
- 3- Entre ces deux groupes se situe le centre du plan factoriel caractérisé par les opinions 'moyen' en matière d'évaluation de la qualité de vie. Il concerne les quartiers 'centre ville', '700' et 1000 logements.

Tableau N°19 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°30

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,2229	64,65	64,65
Axe 2	0,0788	22,86	87,52
Axe 3	0,0373	10,81	98,32
Axe 4	0,0058	1,68	100,00

On note bien que dans la figure N° 20, le phénomène est bien représenté avec 87.52% d'information sur les axes F1,F2 et presque 100% dans les axe F1, F3.

Cette méthode d'évaluation de la qualité de vie, propose une base de référence pour l'analyse du système perceptuel des acteurs de la ville. En questionnant directement les personnes qui pensent, font et vivent la ville sur les critères qu'ils jugent nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie quotidienne, la démarche permet de cerner les préoccupations actuelles des habitants.

Le regard porté sur les fondements de la qualité de vie quotidienne renseigne de manière plus large sur la société elle-même. Seulement, celle-ci n'est pas figée, elle évolue. Les critères de qualité de vie présentés correspondent à des perceptions particulières et conjoncturelles marquées par une temporalité spécifique et façonnées par un contexte géographique propre comme elles permettent d'identifier les critères jugés nécessaires à l'évaluation de la qualité de vie quotidienne.

Ces indicateurs sont le reflet de représentations d'une société. Ils permettent, par conséquent, de saisir ce qui est important pour les habitants et d'appréhender ce qui donne du sens à leur vie quotidien.

1.8. Les éléments les plus importants du cadre de vie quotidienne

Les présentations et les analyses précédentes semblent intéressantes dans la mesure où elles permettent de structurer la répartition des éléments du cadre de vie quotidien jugés importants par les ménages enquêtés dans les cinq quartiers d'étude.

Aussi, nous avons proposé une liste d'indicateurs qui semble être déterminantes et nécessaires à l'amélioration de la vie quotidienne (question 27).

Nous remarquons qu'un certain nombre de thèmes se détache de l'ensemble et apparaît particulièrement essentiel pour la qualité de vie quotidienne. Il s'agit de : sécurité, commodité et sécurité-commodité.

Une analyse factorielle des correspondances (AFC) est réalisée (figure N°31).

Tableau N°20 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°31

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0734	85,06	85,06
Axe 2	0,0129	14,94	100,00

L'axe F1 concentre 85,06 % de la variance et l'axe F2 14,94 %, (85.06+14.94=100) ces deux axes représentent parfaitement le phénomène traduit les associations de trois groupes :

1. Le premier groupe concerne les quartiers Ennasr-Saada et les 1000 logements. La proximité observée est justifiée par l'indicateur sécurité.
2. A l'opposé la commodité est perçue comme essentielle pour les habitants des quartiers Ennour (Texas), et les 700 logements.
3. Enfin le dernier groupe correspond au quartier du centre ville où la qualité de vie est perçue à travers la combinaison de la sécurité et la commodité.

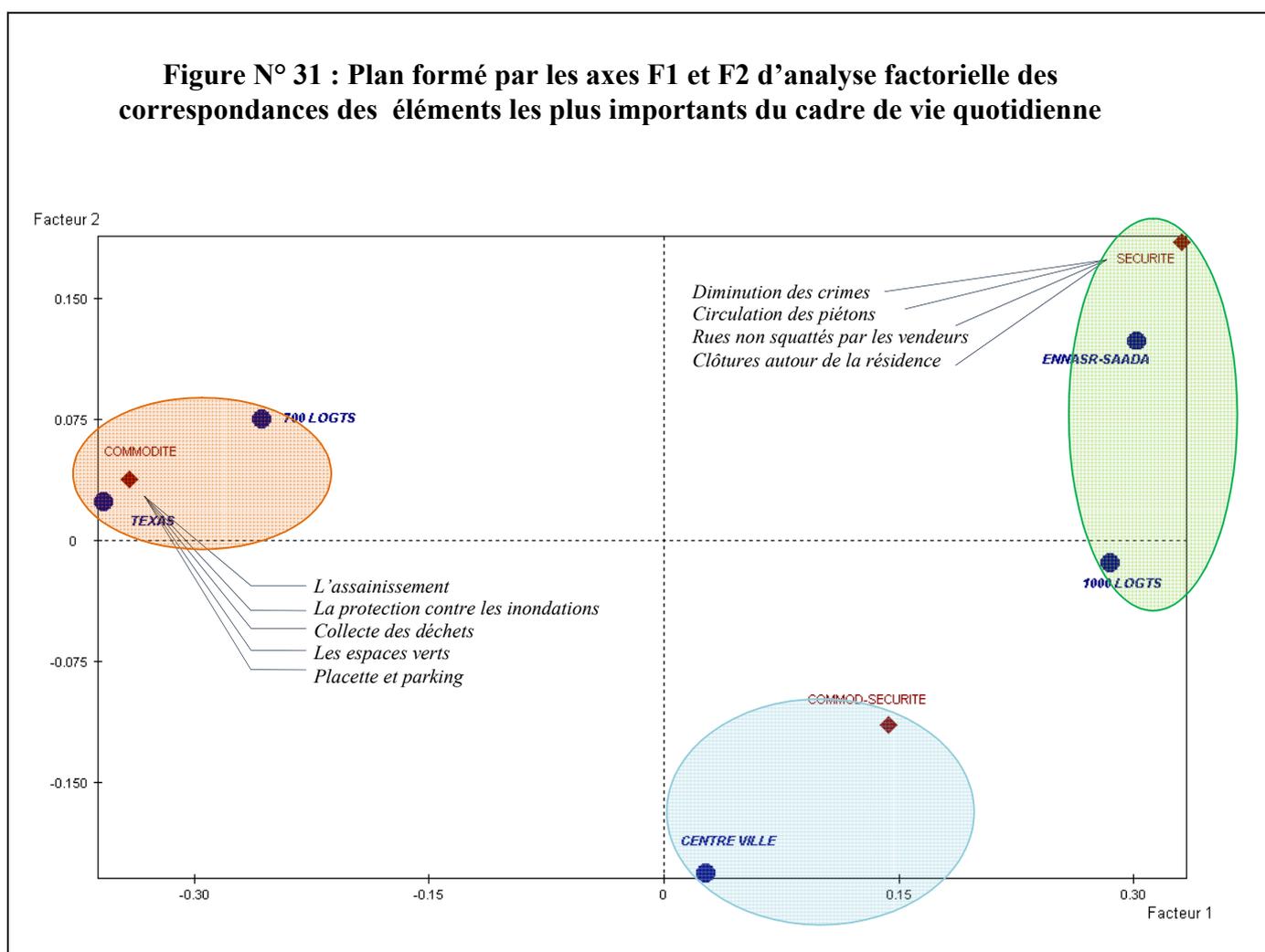
Notons que le thème de commodité contient l'assainissement, la protection contre les inondations, l'hygiène, les parkings et les espaces verts.

Le thème de la sécurité regroupe quand à lui la diminution des crimes, la circulation des piétons, la rue squattée par les vendeurs et les clôtures autour de la résidence.

Enfin cette typologie est perçue différemment par les habitants de chaque quartier :

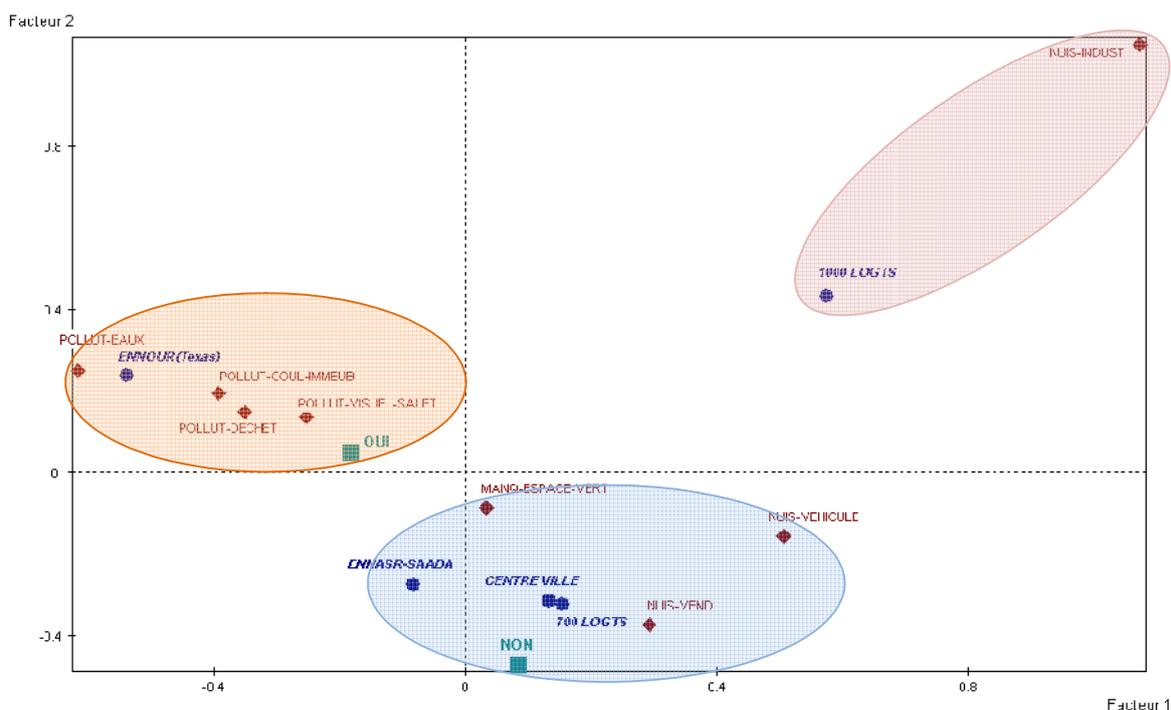
- La 'Commodité' pour les quartiers les 700 logements et Ennour (Texas).
- La 'Sécurité' pour le quartier résidentiel Ennasr-Saada et le quartier des 1000 logements.
- La 'commodité-sécurité' pour le quartier centre ville.

Figure N° 31 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances des éléments les plus importants du cadre de vie quotidienne



1.9. Présentation des variables croisées des indicateurs des risques environnementaux qui menacent la santé des habitants enquêtés.

Figure N°32: Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances des risques environnementaux qui menacent la santé des habitants enquêtés

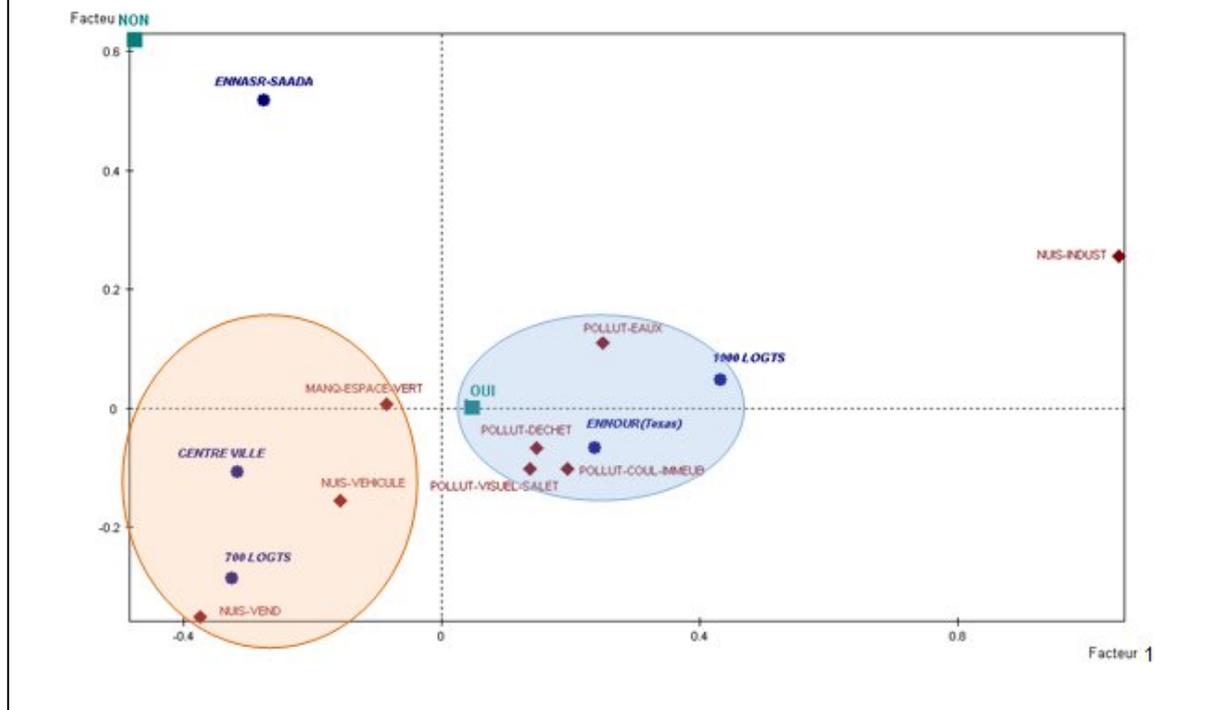


Ce plan restitue 81,33 % de la variance totale (49,47+31,86)(tableau N° 21).

Sur l'axe F1, on remarque que le quartier précaire Ennour (Texas) se démarque nettement des autres. Cet éloignement se justifie par la présence de risques environnementaux qui menacent la santé des populations enquêtées qui ont répondu à la question par 'oui'. Les risques invoqués sont : la pollution des eaux, l'absence de ramassage des déchets et la pollution visuelle résultant de l'insalubrité.

A l'opposé de l'axe F1 nous retrouvons des quartiers presque identiques : le centre ville et les 700 logements et le quartier Ennasr-Saada situé un peu plus en retrait. Cette proximité est justifiée par les individus colonne notamment le manque d'espaces verts, le commerce illicites à l'origine des nuisances sonores et la circulation automobile.

Figure N° 33 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances des risques environnementaux qui menacent la santé des



La classification que fournit le plan factoriel formé par l'axe F1 et F3 montre les principaux regroupements et concerne les risques qui menacent la santé d'après les chefs de ménage.

Tableau N°21 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°32,N°33

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe1	0,1588	49,47	49,47
Axe 2	0,1023	31,86	81,33
Axe 3	0,0564	17,56	98,89
Axe 4	0,0036	1,11	100,00

La corrélation dégage deux groupes qui se distinguent nettement :

Le premier groupe est constitué par le quartier précaire Ennour et le quartier social les 1000 logements qui sont très proches. La justification de cette proximité réside dans la présence des indicateurs menaçant la santé des enquêtés tels que : la pollution des eaux, les déchets et l'absence d'entretien de l'espace limitrophe des immeubles. A l'inverse, pour les quartiers centre ville et les 700 logements les préoccupations qui ressortent sont les désagréments causés par les vendeurs ambulants et les véhicules ainsi que le manque des espaces verts.

Conclusion hypothèse 1

Au terme de ce travail sur la qualité de vie Il ressort de grandes inégalités dans la qualité de vie au niveau des quartiers étudiés et une appréciation relativement négative par la population de la qualité de vie de leurs quartiers respectifs.

Les raisons d'insatisfaction diffèrent d'un quartier à un autre : insécurité, assainissement, accès aux services et équipements de proximité. Ces constats sont la résultante d'un manque d'articulation entre les politiques de l'habitat, du logement et de la politique de l'environnement.

Le bien être et l'épanouissement des populations est un objectif tant souhaité mais pas facile à atteindre tant les contraintes, les enjeux et les conflits auxquels les décideurs doivent faire face sont importants. La recherche d'une meilleure qualité de vie est fréquemment évoquée de manière implicite dans les discours et les politiques de l'Etat.

2.Hypothèse 2 :

Les habitants des quartiers de la ville de Khenchela évaluent l'habitabilité de leurs quartiers par l'évolution des indicateurs de la qualité de vie.

Pourquoi souhaitent-ils une meilleure la qualité de vie ?

Afin de pouvoir vérifier cette hypothèse et répondre à cette question nous nous sommes fixé pour objectif la connaissance de l'opinion des habitants et l'extrapolation des indicateurs de qualité de vie qui'ils souhaitent et qui participent à l'amélioration de la qualité de vie pour le logement, le quartier ou à la ville.

Le souhait formulé est de construire une ville habitante capable de renforcer le lien social entre les habitants et qui leurs permet de mieux vivre.

2.1. Les caractéristiques souhaitées par les habitants des cinq quartiers (Q21)

Une analyse factorielle (AFC : Analyse factorielle des correspondances) des différentes variables énoncées tente d'établir des associations et monter les corrélations entre les différentes modalités souhaitables par les habitants dans les quartiers.

Les deux axes représentent 78,32 % de l'information : 53,87 % sur l'axe F1 et 24,46 % sur l'axe F2 de la variance (tableau N°). La classification des différents critères retenus permet d'obtenir des classes homogènes selon un mode d'association entre les différentes modalités.

Tableau N°22 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°34

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,1049	53,87	53,87
Axe 2	0,0476	24,46	78,32
Axe 3	0,0259	13,29	91,61
Axe 4	0,0163	8,39	100,00

Un second groupe est déterminé en bas à droite du graphique. Il associe le quartier les 700 logements où se dégage le sentiment '**sans importance**' de pouvoir vivre dans un logement de grande taille, avoir un quartier tranquille, et posséder un jardin. le sentiment '**plus important**' réside dans l'accessibilité rapide au centre ville par un moyen de transport (public ou privé).

A l'opposé se situe le quartier résidentiel Ennasr-Saada. Dans ce quartier la réponse 'peu importe' est celle qui revient souvent. Peu importe signifie que les répondants se font peu de soucis de disposer d'un logement de grande taille. Quant à la réponse 'sans importance' également relevée, elle concerne le problème de l'accessibilité qui ne constitue pas une préoccupation pour les résidents de ces lieux. Enfin les personnes interrogées demeurent 'sans opinion' en ce qui concerne les autres indicateurs tels que : posséder un jardin' ou 'un logement dont le loyer est abordable'. La préoccupation principale des enquêtés réside dans la construction d'une école dans le quartier.

Au centre du plan factoriel se situent les quartiers centre ville et les 1000 logements. les souhaits des résidents traduites par les réponses 'très importante' et 'importante' concernent les indicateurs suivant : L'accessibilité, vivre dans un logement de grande taille, disponibilité des équipements et services et des aires de jeux et de détente.

Pour la classification fournit le plan factoriel formé par l'axe F1 et F3 (figure N° 34) montre bien la corrélation qui dégage trois groupes et qui se distinguent nettement :

Le premier groupe est constitué par les quartiers sociaux, les 700 et 1000 logements et le quartier précaire Ennour qui sont très proches. La justification de cette proximité réside dans la présence des **caractéristiques souhaitables par les habitants des quartiers** 'important' voir 'très important'

A l'opposé se situe le quartier résidentiel Ennasr-Saada. Dans ce quartier les réponses 'Sans importance' et 'sans opinion' sont celle qui revient souvent.

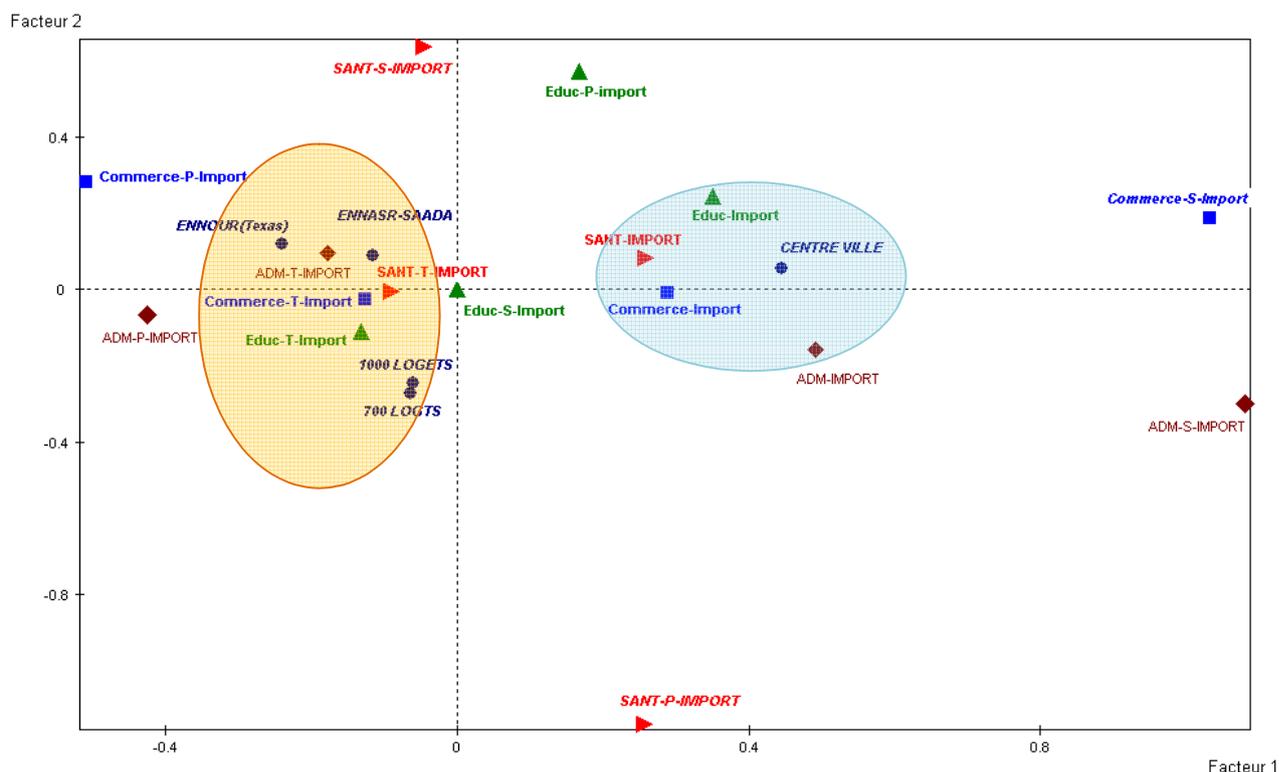
Au centre du plan factoriel se situent le quartier centre ville **avec les caractéristiques souhaitables par les habitants des quartiers** traduites par les réponses 'peu important'.

2.2. Les critères relatifs aux services et leurs degrés d'importance pour la qualité de vie quotidienne (Q37).

Afin de mieux comprendre les critères relatifs aux services, nous avons tenu à connaître leurs degrés d'importance pour la qualité de vie quotidienne.

Au regard des réponses obtenues des chefs de ménage et à travers la classification fournie par l'analyse factorielle (AFC), nous obtenons une partition en deux classes dissymétriques présentées sur le plan factoriel. Chacune d'entre elles traduit les souhaits des répondants.

Figure N°35 : le plan factoriel formé par les axes F1, F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des critères relatifs aux services et leurs degrés d'importances pour la qualité de vie quotidienne.



<u>Légende</u>		Très Important	Important	Peu Important	Sans importance
La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail, (alimentation générale, vente de fruits et légumes, boulangerie, boucherie ...)	■				
La présence de service administratif antenne APC, PPT, sonelgaz,	◆				
La présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire, CEM, Lycée ...),	▲				
La présence de service lié à la santé centres de santé (les urgences, polyclinique, hôpital)	▶				

Tableau N°22 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°36

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0658	59,48	59,48
Axe 2	0,0234	21,12	80,60
Axe 3	0,0159	14,38	94,99
Axe 4	0,0055	5,01	100,00

Le premier groupe est représenté par le quartier les 700 logements justifié par la proximité des individus colonnes. Les interrogés pensent que la présence des équipements et services sanitaires, éducatifs et administratifs (APC, Sonelgaz) est une préoccupation «**importante**» pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne.

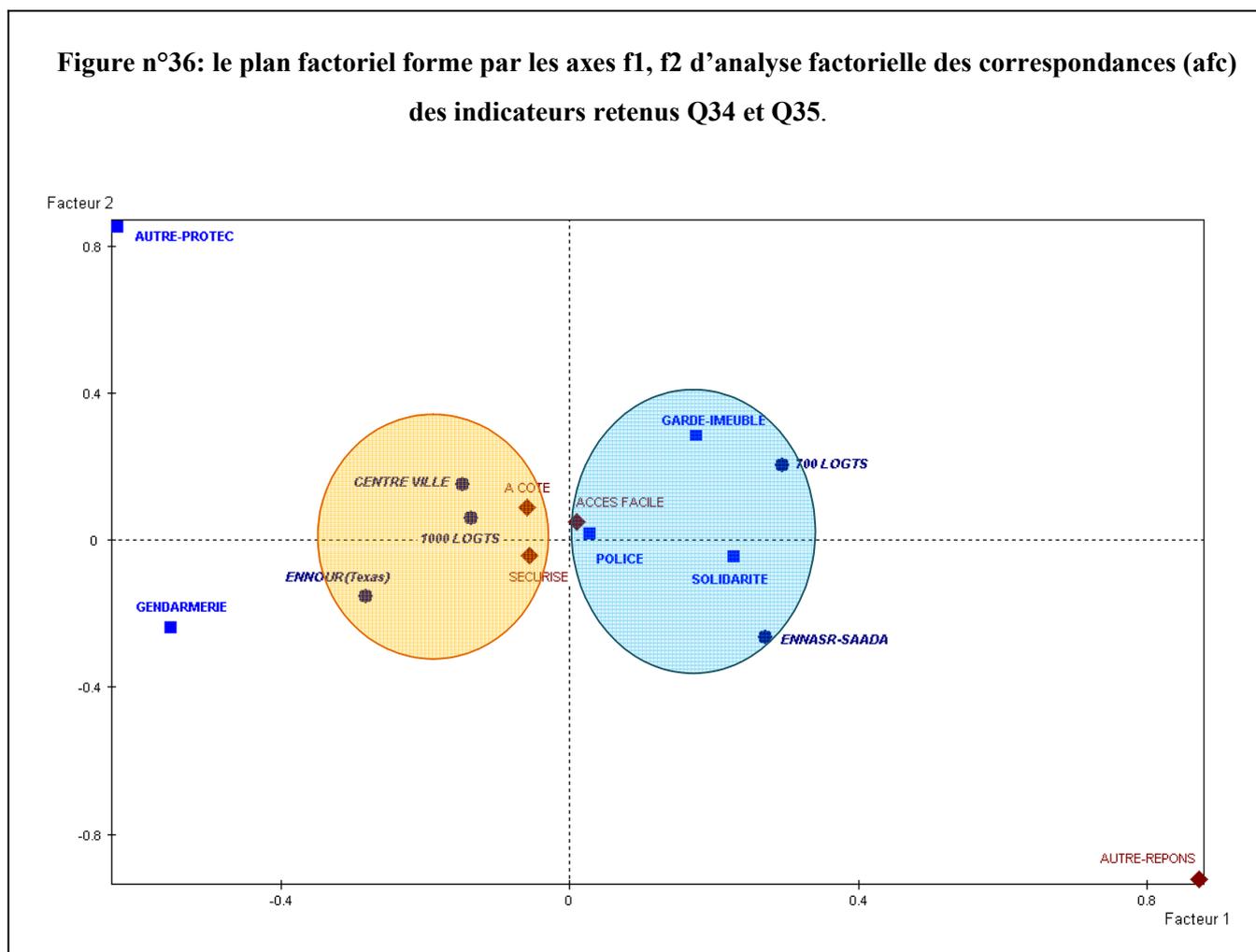
A l'opposé, les répondants du deuxième groupe qui correspondent aux quartiers les 700 logements, Ennasr-Saada, centre ville et Ennour (Texas) considèrent que ces mêmes équipements et services sont « très importants » pour la qualité de vie quotidienne des habitants.

2.3. Présentation des variables croisées des indicateurs (Q34,Q35)

Afin de mieux comprendre les souhaits des habitants concernant l'usage et les solutions à apporter aux problèmes des équipements et des espaces de jeux et de détente nous leur avons posé des questions suivantes :

- Qu'est ce que vous attendez d'un espace ou d'un équipement ? (Q34)
- quelles sont les solutions susceptibles de garantir une meilleure qualité de vie quotidienne (Q35).

Figure n°36: le plan factoriel forme par les axes f1, f2 d'analyse factorielle des correspondances (afc) des indicateurs retenus Q34 et Q35.



Les réponses à ces deux questions sont présentées sur le plan factoriel (figure N°38). Dans ce graphique, la configuration des nuages de points sur le plan factoriel montre clairement l'existence d'une dissymétrie de l'emplacement d'un espace ou d'un équipement et les solutions de précaution pour garantir la qualité de vie.

La qualité de l'information dépasse 90.56 % soit 57,63% pour l'axe F1 et 32,94% pour l'Axe F2 (tableau N°24).

Tableau N°24 : Tableau N°22 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°36

Numéro	Valeur propre	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Axe 1	0,0560	57,63	57,63
Axe 2	0,0320	32,94	90,56
Axe 3	0,0079	8,13	98,69
Axe 4	0,0013	1,31	100,00

Les composantes qui s'écartent à gauche du plan factoriel concerne les quartiers Ennour, les 1000 logements et le centre ville. Les habitants y résidant souhaitent disposer des équipements et des espaces de détente près de leur lieu de résidence et aspirent vivre en sécurité. Ces vœux sont traduits par les réponses : 'qu'il soit proche de lieu résidence et sécurisé'.

A l'opposé se situe un deuxième groupe constitué par les quartiers les 700 logements et Ennasr-Saada. Cette proximité s'explique par les aspirations des habitants de bénéficier d'une prise en charge de qualité par les services et de disposer des différents équipements nécessaires. Ils aspirent également à une sécurisation de leurs quartiers par les services de police et la solidarité des habitants.

Conclusion hypothèse 2

Pour reprendre les termes des habitants de la ville de Khenchela, la qualité de vie reste tributaire d'un développement urbain harmonieux et équilibré et un environnement amélioré. L'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs tels que la sécurité, la tranquillité et la disponibilité des équipements et services, sont susceptibles de répondre positivement aux vœux et souhaits des personnes que nous avons interrogées et que nous estimons être représentatifs de la population de la ville de Khenchela.

Envisagés comme des lieux favorisant la solidarité et la convivialité entre les habitants des quartiers, favorisant l'échange, la récréation, la détente et le jeu, les espaces verts semblent favoriser le lien social.

La valorisation des équipements et des services dans la ville s'impose également comme une priorité surtout pour les quartiers sociaux les 700 et 1000 logements et précaire Ennour (Texas). S'appuyant sur l'accessibilité les commerces de proximité et l'assainissement, l'éducation et le rapprochement des services administratifs des citoyens peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du mobilier urbain.

Les notions de sécurité et tranquillité sont transversales à l'action proposée. Il est ainsi souhaité de les intégrer comme une préoccupation majeure dans la politique locale. Les objectifs de tranquillité ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat. Parallèlement à la valorisation du cadre de vie par la lutte contre le bruit, (rues squattées par les vendeurs), les autorités locales doivent opter pour une politique susceptible d'assurer une meilleure prise en charge des habitants.

Conclusion

La politique d'amélioration urbaine émanant de la plus haute autorité de l'Etat peut constituer une fenêtre d'opportunités pour inscrire nos villes dans la modernité.

L'amélioration de la qualité de vie dans une ville comme Khenchela est inévitablement passé plusieurs étapes pour fournir les conditions nécessaires, agréable pour les habitants en termes des équipements et services, de sécurité et tranquillité et des espaces de détente.

On peut dire aussi que les structures en charge de la gestion de la ville doivent se mettre à l'écoute des habitants en ce qui concerne les revendications de commodité, sécurité et tranquillités. Le souhait général formulé est de construire une ville habitable, sociale qui ait la capacité de renforcer le lien social entre les habitants et qui permette de mieux vivre ensemble.

L'amélioration de la qualité de vie passe aussi par le biais d'un fonctionnement adéquat de la ville, qui doit de son tour passe par un découpage fiable fonctionnelle et unique de l'agglomération de la ville en vue de faciliter la gestion des ses problèmes et par la suite surmonter les obstacles de la ville.

**LA QUALITE DE VIE ET LA GESTION TERRITORIALE
DANS LA VILLE DE KHENCHELA**

Introduction

L'explosion démographique des villes Algériennes par un solde naturel positif et des mouvements de migration de population transforme les paysages urbains et les soumet à une pression environnementale de plus en plus forte.

L'accroissement spatial qui en découle est plus ou moins planifié. Il ne caractérise pas seulement les grandes villes ou les capitales. Les villes dites moyennes sont toutes aussi concernées, si ce n'est plus, car ne disposant que rarement des atouts des grandes villes pour exercer planification et contrôle.

Les effets de la croissance de ces centres urbains sont multiples : densification du tissu, mutation des zones urbaines préservées ou associées à des fonctions précises, progression vers les espaces agricoles ou naturels.

Parce qu'elle induit des besoins toujours plus importants en logements et en services, la croissance se traduit d'une part par l'extension anarchique de la tache urbaine et d'autre part par l'apparition de foyers urbains spontanés aux abords des cités.

Partant de l'hypothèse générale que les formes spatiales urbaines peuvent être analysées grâce aux découpages disponibles supposés fiables, nous avons tenté d'analyser quelques découpages de la ville de Khenchela. Notre analyse a porté sur l'identification des formes qui favorisent les indications (organismes, directions, temporalité...) qu'elles fournissent et la constitution de formes des ces découpages.

Les objectifs de La délimitation des périmètres d'urbanisation (secteurs, districts, arrondissements) visent à assurer la réalisation des orientations de l'aménagement du territoire d'où les objectifs sont importants. L'organisation spatiale doit en effet participer à la qualité de vie des habitants, y compris les générations futures.⁹¹

⁹¹ Christophe D. (1998). « Territoire, qualité de vie et bien-être social », 4e congrès La Wallonie au Futur 1998

Les réflexes concernant l'organisation des différentes fonctions (logement, activités économiques, commerces, équipements de loisirs, infrastructures de transports, etc.) conditionnent en effet le cadre de vie de chacun. Elles peuvent avoir des conséquences considérables dans de nombreux domaines liés directement à la population de la ville de Khenchela.

1. Comment gérer la qualité du cadre de vie

La ville est devenue un lieu de concentration des problèmes socio-environnementaux quel que soit le degré de développement économique et social du territoire.

Les densités de la population dans la ville, la concentration des activités, l'accessibilité urbaine, l'extension des aires bâties, la conservation du patrimoine architectural et urbanistique, les jardins et les espaces de détente, placent les gestionnaires de la ville face à leurs responsabilités au regard de la durabilité environnementale, sociale et culturelle, qui est devenue à l'heure actuelle une nécessité et une exigence de la société.

Dans les villes algériennes avec le processus accéléré des phénomènes d'urbanisation et l'explosion démographique, les normes de gestion de la qualité de vie, ainsi que la forte exigence de conservation du patrimoine actuel mettent particulièrement à l'ordre du jour la prise en charge des questions environnementales des habitants en termes de commodité et de sécurité.

L'ampleur et la rapidité de la croissance ainsi que les obstacles de concordance entre acteurs locaux qui gèrent les espaces urbains ont entraîné dispersion et conflit dans la mise en œuvre des actions par les collectivités locales territoriales, et un déficit global des différentes formes de la qualité de vie des populations dans les quartiers. Dans quelle mesure la coordination entre les acteurs de la ville et les citoyens contribue-t-elle à la construction et à une meilleure gouvernance de la qualité de vie dans la ville ?

La mise en place d'une politique sociale a pour but de construire et d'améliorer « le vivre ensemble, dans la ville, dans l'agglomération, mais aussi dans le pays. Dans ce cas, la qualité de vie dépend des orientations des acteurs locaux car seuls les choix politiques peuvent tendre vers la réduction des inégalités sociales. Cette démarche s'appuie sur les relations entre acteurs et le citoyen. La qualité de vie est davantage associée au système de gouvernance qu'à l'action politique elle-même. ».

La démarche souhaitée implique donc le recours systématique à la revendication des habitants, à la concertation et à la démarche participative. En intégrant le citoyen à la gestion du quartier, il devient un membre actif et par la même, acteur de sa propre qualité de vie.⁹²

1.1. Les limites urbaines

Les limites urbaines sont pour nous aménageurs, les limites physiques de la ville. Elles peuvent se traduire par des barrières physiques, comme une montagne, un cours d'eau etc ...il s'agit également des limites territoriales déterminées par les plans de la ville. On peut faire ici un lien entre ce type de limites et l'idée de l'étalement urbaine.

Si nous n'avons pas de limites territoriales définies, nous pourrions réfléchir quant à cette idée d'étalement urbain. Certains voient le phénomène de l'étalement urbain comme un des enjeux négatifs au développement durable tandis que d'autres le voient plus comme un prolongement de la ville hors des ses « limites physiques »⁹³.

1.2. Les limites d'un territoire entre citoyenneté et civisme :

Délimiter un territoire résulte le plus souvent de la prise de conscience par une société de ses mutations démographiques, sociales, économiques politiques et culturelles.

Cette action s'avère l'expression d'une volonté en faveur d'un nouveau mode d'appropriation territoriale en même temps qu'elle participe de l'organisation politique à venir de la société. Dans la plupart des sociétés, la légitimité de tout découpage ou redécoupage du territoire repose principalement sur le souci d'une participation accrue des habitants à la vie politique, soit d'un fonctionnement amélioré de la démocratie et de la gouvernance.

Il est vrai que, depuis Platon et Aristote et comme le démontre l'expérience de la cité grecque, les rapports entre populations et territoires participent de cette vision de la cité idéale et de l'exercice de la citoyenneté. Tout découpage initial d'un territoire prend certes en compte des éléments topographiques, géologiques, climatiques mais s'appuie également sur la mémoire des populations, l'historique des lieux, le potentiel démographique et économique ainsi que sur les moyens de communication d'accessibilité.⁹⁴

⁹² BARBARINO-SAULNIER Natalia, 2004.

⁹³ <http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm/definition>(consulté octobre 2008)

⁹⁴ GHORRA-GOBIN C., *la légitimité d'une redéfinition du territoire : citoyenneté et culture civique Analyse critique du contexte urbain américain*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 numéro3.p233-237

3. La question du découpage de la ville de Khenchela

Plusieurs découpages existent dans la ville de Khenchela. Malheureusement ces découpages sont établis en fonction des besoins de chaque organisme. Or, Chaque découpage se doit normalement de répondre à un objectif précis et d'être complémentaire avec les autres, et ne doit nullement se substituer à un autre. Les découpages existants reflètent la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même de l'agglomération de la ville de Khenchela.

3.1. Contexte et objectifs du découpage

Les attentes d'un découpage traduisent les objectifs et les évolutions de la ville. Il est par conséquent nécessaire d'obtenir un découpage plus cohérent avec les évolutions récentes de l'occupation des sols et des espaces urbains

Les utilisateurs de ce découpage, doivent exprimer leurs souhaits d'obtenir un découpage actualisé afin, entre autre, de délimiter et d'analyser le cœur de l'agglomération, et rendre la formulation du découpage plus simple, plus claire et plus évolutive.

Le découpage a pour objet de répondre à de nombreuses préoccupations d'analyse qui dépassent la simple expression urbaine de la ville .

De ce fait, chaque secteur est défini avec des critères spécifiques ce qui peut aider la compréhension et la lisibilité du découpage mais aussi son utilisation et sa diffusion.

Il n'existe pas de méthode universelle et automatique pour évaluer et analyser les découpages d'une ville, d'une région ou wilaya.

La ville algérienne comme toutes les villes souffre aujourd'hui de nombreux problèmes issus de l'évolution démographique, urbanistique et économique ainsi que l'absence d'une organisation territoriale qui évoluent simultanément.

Les conflits entre acteurs dont souffre la ville, reflète la non-conformité des découpages existants tel le découpage en secteurs d'urbanisme, en arrondissements et en districts et qui coïncident rarement, tandis que l'espace administratif se définit par la loi (secteurs d'urbanismes SU).

La ville de Khenchela compte plusieurs découpages: secteurs d'urbanismes, districts ou arrondissement. Pour procéder au choix le plus adapté à notre thème nous avons procédé à un examen des différents découpages existants qui sont trop nombreux pour être tous détaillé ici. Certains sont purement fonctionnels, comme le découpage de l'office national des statistiques (ONS), le découpage de la sûreté nationale par arrondissement, le découpage

du PDAU et POS en secteurs urbanisés et enfin il y a le découpage élaborés par la direction de l'environnement qui est utilisé par les services de nettoyage de la ville.⁹⁵

3.2. Découper pour gérer ?

Quel est le meilleur découpage en phase avec un statut administratif et qui peu répondre aux besoins des hommes qui vivent de manière permanente ou temporaire sur le territoire d'une ville ?

Pour répondre à cette question, différentes approches peuvent être envisagées à partir des données mathématiques ou statistiques. On peut rechercher les discontinuités spatiales en se basent par exemple sur l'application des méthodes d'analyse spatiale, maillages, modèles de gravité, etc.⁹⁶

Il est aussi possible de chercher quelles sont les limites les plus pertinentes définissant des ensembles cohérents à partir de plusieurs découpages existant dans la ville.

Un tel découpage doit réponde aux critères suivants :

A. Equité

L'équité fait de l'égalité. Par l'équité, il s'agit de faire en sorte que les moins développés rattrapent le retard qu'ils ont. L'équité est donc le principe qui préside au découpage des espaces, des zones et des villes.

B. Gouvernance

Parler de gouvernance dans le cadre de la gestion territoriale d'une ville signifie résoudre la complexité locale et la difficulté corrélée à la gouverner en organisant la participation de tous les acteurs locaux à la gestion de la ville.

Cette gouvernance s'appuie donc sur la concertation qui un principe fondateur de la notion de participation.

3.3. les administrations qui découpent le territoire de la ville.

Les travaux consacrés aux "pensées de la ville", pour reprendre une expression de Françoise Choay, ont mis l'accent sur les manières de penser la ville et son extension, ou sur les concepts (réseaux, centralisé) qui tentent d'ordonner l'aménagement des villes. Mais ces travaux ne se sont guère préoccupés des formes administratives de la ville. En ce qui

⁹⁵ ONS Constantine 2008

⁹⁶ Dauphiné A. (1988) : Comté de Nice, Côte d'Azur, Région niçoise : les transformations d'un espace régional. Rev. D'Analyse spatiale, quantitative et appliquée, Nice, n° 25, p. 3-9, 2 fig. Foucault B.

concerne la fabrication des territoires urbains, ou la gestion intra-urbaine du territoire communal, les approches restent très juridiques, et souvent dictées par une volonté de préciser un cadre d'étude plutôt que de le définir.

A la base de cette pratique d'État, on trouve les soucis du contrôle de la société et de l'efficacité de l'outil administratif. Dans cette perspective, l'espace et les procédés spatiaux, sont perçus comme les instruments de la rationalisation avec la charge neutre que l'usage de l'espace et la nature autorisent à l'échelle nationale ou locale, semble ancrer ses structures et ses méthodes administratives dans cette dimension spatiale.

3.4. Raisons de découper le territoire

On peut diviser le territoire pour le gérer, ou pour l'étudier. Ce sont deux objectifs totalement différents. Le gérer peut être selon les intérêts du découpeur ou selon les intérêts des sujets. On admettra que la seconde raison semble très minoritaire.

Le pouvoir public divise le territoire pour gouverner, commander et gérer et aussi pour surveiller, pour circonscrire, pour drainer l'information et les impôts, pour diffuser les ordres et les lois, donc imposer son ordre. Chaque organisme divise le territoire au mieux de ses intérêts. L'autre raisons de découvrir des partitions de l'espace après avoir essayé de le comprendre relève de la curiosité scientifique. Alors on doit se représenter l'organisation de l'espace. Quels sous-systèmes semblent pouvoir s'y distinguer ? Où en sont les noyaux, les relais, les franges et les seuils ? La réponse à ces questions constitue une des préoccupations des géographes. On ne peut pas découper partout comme on veut, comme cela nous arrange.

97

A une telle question, on trouve deux types de réponse. Certains, comme Danièle Loschafc, répondent que la contrée sociale passe par le quadrillage et la division spatiale qui établissent la surveillance continue du territoire, la canalisation et la domestication des forces redoutées. L'omniprésence d'un pouvoir d'Etat au service de la classe dominante nécessite alors la division spatiale.

D'autres, dont Jacqueline Beaujeu-Garnier, auraient une certaine tendance à voir dans les pratiques de la division territoriale une sorte de recherche de la perfection administrative, un

⁹⁷ BRUNET R. *Territoire : l'art de découpe*, Revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.251-255.

outil du pouvoir d'expertise organisé par des organismes dont le seul souci serait de faciliter les rapports entre une fonction et ses usagers.⁹⁸

4. Analyse les découpages de la ville de Khenchela par l'application de quelques méthodes

Pour examiner les différents découpages qui existent dans la ville de Khenchela nous avons opté pour deux méthodes d'analyse spatiale :

A. A. La théorie des pavages et les polygones de Thiessen

B. Le Pavage Territorial.

La gestion ou l'encadrement d'un territoire d'une ville par exemple, implique automatiquement sa division en secteurs (d'urbanisme ou de collecte de déchets), arrondissement ou quartiers qui devaient correspondre à des unités administratives ayant chacune sa capacité de gestion, d'animation et de pouvoir.⁹⁹ Le problème réside généralement dans la recherche de l'optimisation et de la subdivision du territoire en unités équilibrées de tous les points de vue (démographique, territorial et socio-économique). Mais cette approche est purement théorique. Bien qu'importante dans la compréhension des principes organisationnels de l'espace cette méthode reste toutefois approximative dès que l'on étudie des espaces géographiques pour lesquels les aspects vivants et dynamiques de l'espace sont essentiels. « Toute division administrative doit exister par rapport à un centre qui devrait être, en théorie, le centre de rayonnement et de gestion de l'espace administrativement concerné»

100

4.1. Définition de l'indice de forme

La valeur de l'indice de forme diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la forme du cercle. Le calcul des indices de forme des aires administratives permet leur comparaison aux formes géométriques régulières comme le carré ou l'hexagone. Il ne s'agit pas donc de rechercher la forme hexagonale, dont la réalisation demande une distribution très régulière des localités et un espace isotope, mais toute forme se rapprochant d'un polygone régulier est théoriquement plus efficace qu'une forme qui se rapproche d'un polygone irrégulier.¹⁰¹

⁹⁸ SAUNIER Pierre-Yves. *Variation autour d'un mauvais sujet : des circonscriptions administratives à Lyon au XIX siècle*, revue de géographie de Lyon Année 1997, volume 72 Numéro 3 p.167-171

⁹⁹ Pr. Raham D cours de magister « théorie des pavages et le polygone de Thiessen 2008 »

¹⁰⁰ Philippe et Genievie Pinchemel la face de la terre ed armand colin 1997 p 116

¹⁰¹ Philippe et Genievie Pinchemel la face de la terre ed armand colin 1997 p 116

L'indice le mieux adapté est celui qui correspond à la formulation mathématique suivante:

$$F = 1.27 * \frac{A}{L^2}$$

- F : l'indice de forme;
- 1,27 : multiplicateur constant pour que $F = 1$ dans le cas du cercle;
- A : étant la superficie de la circonscription;
- L : est la longueur du plus grand axe de la circonscription.

4.2. Propriétés de l'indice de forme

- Les valeurs obtenues peuvent varier de 0 à 1 en fonction de la forme de l'aire et l'indice doit répondre à l'exigence ($0 \leq F \leq 1$).
- Les formes allongées auront les valeurs les plus basses alors que les formes qui se rapprochent du cercle ou qui sont géométriquement régulières, présenteront les scores les plus élevés.
- En ce qui concerne les formes régulières, la valeur de l'indice de forme se rapproche de l'unité au fur et à mesure que le nombre de côtés augmente.
- L'hexagone a un indice supérieur à celui du carré qui a lui-même une valeur d'indice supérieure à celle du triangle équilatéral.

5. Le découpage du PDAU en secteurs.

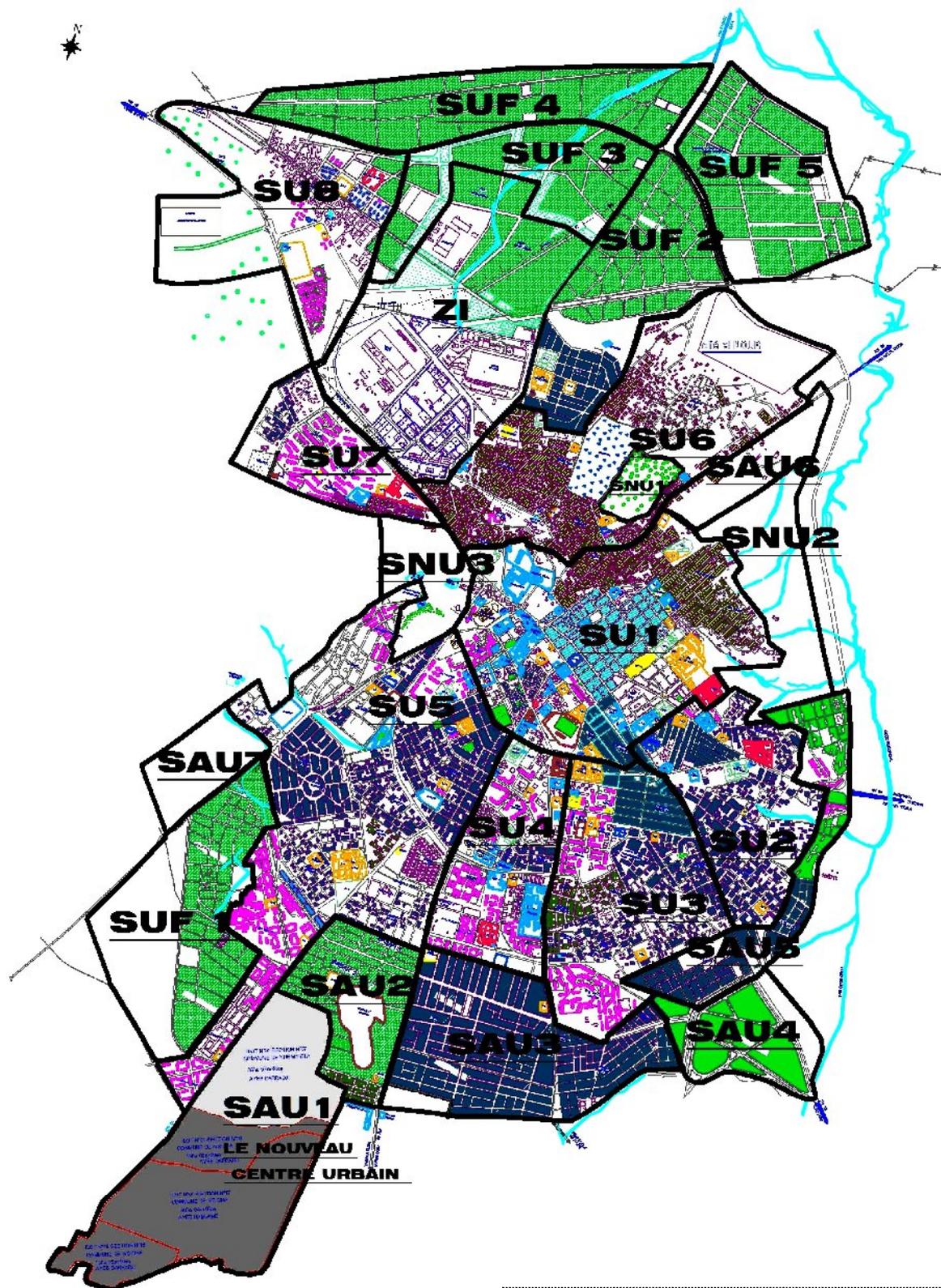
Le Plan Directeur d'Aménagement et d'urbanisme est un instrument de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire Créé par la Loi 90-29 du 1er décembre 1990, relative à l'aménagement et l'urbanisme. C'est un instrument de planification spatiale et de gestion urbaine qui a pour objet de fixer les orientations fondamentales de l'aménagement d'un territoire en tenant compte des schémas d'aménagement et plans de développement. Il fait le lien entre l'aménagement du territoire et l'urbanisme réglementaire en servant de cadre aux politiques d'aménagement et d'urbanisme.

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme peut être défini comme un document d'orientation décentralisé, prévisionnel et prospectif.

À partir des besoins identifiés par les projections démographiques à court, moyen et long terme, ainsi que la répartition spatiale équilibrée des différents programmes, A cet effet, le périmètre de la ville de Khenchela est découpé en neuf (09) secteurs urbanisés, « SU » le 9ème secteur c'est la zone industrielle « ZI ».102

¹⁰² PDAU de Khenchela2008

Carte N°08 : Le découpage de la ville de Khenchela en secteurs d'urbanisme



Source : PDAU de Khenchela 2008

5.1. Définition des secteurs d'urbanisation :

Les secteurs d'urbanisation tels que définis aux articles 20, 21, 22, et 23 de la loi 90/29 du 1 décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme sont constitués par :

a- Les secteurs urbanisés (S.U) :

Incluent tous les terrains même non dotés de toutes les viabilités, occupés par les constructions agglomérées, par leurs espaces de prospect et par les emprises des équipements et activités, même non construits, espace verts, surfaces libres, parcs et forêts urbains, destinés à la desserte de ces constructions agglomérées.

Les secteurs urbanisés, incluent également les parties de territoire urbanisées à rénover, à restructurer et à protéger.

b - les secteurs à urbaniser (S.A.U)

Les secteurs à urbaniser incluent les terrains destinés à être urbanisés à court et moyen terme, à un horizon de dix (10) ans, dans l'ordre de priorité prévu par le PDAU.

c - Les secteurs d'urbanisation future (S.U.F)

Les secteurs d'urbanisation future incluent tous les terrains destinés à être urbanisés à long terme, à un horizon de vingt (20) ans. Aux échéances prévues par le PDAU Ils prévoient les extensions qui permettraient une continuité et une organisation cohérente des agglomérations.

d-Les secteurs non urbanisables (S.N.U)

Les secteurs non urbanisables sont ceux dans lesquels des droits à construire peuvent être édictés mais réglementés dans des proportions limitées, compatibles avec l'économie générale des territoires de ces secteurs. Les secteurs non urbanisables concernent :

- Les terres agricoles.
- Les zones forestières.
- Les zones naturelles.
- Les servitudes des conduites de gaz et d'électricité.
- Les zones inondables.¹⁰³

¹⁰³ PDAU de Khenchela2008

Tableau N°25 : la vocation et les équipements par secteurs de la ville de Khenchela

Secteur urbanisé	Superficie (Ha)	Vocation	Equipements
SU1	180	Résidentielle Commerce Tertiaire	Siège de la wilaya, l'APC, les différentes directions, sûreté urbaine, les PTT, des banques, des hôtels.
SU2	97,90	Résidentielle	- Ecole, CEM, CFPA - Maison de jeune - Mosquée - cimetière chrétien
SU3	70	Résidentielle	- Ecole, CEM, CFPA - Maison de jeune - Mosquée - cimetière chrétien
SU4	97,90	Résidentielle	- 02 écoles, 02 Lycée - Mosquée - Stade
SU5	196,20	Résidentielle	06 écoles, CEM, 02 mosquées,
SU6	144,80	Résidentielle	- 06 écoles, 03 CEM, 01 lycée - Mosquée
SU7	43,50	Résidentielle	Ecole, CEM, ex Centre universitaire
SU8	102	Résidentielle Services	- 01 école, cité universitaire - Un hôpital en cours de réalisation
SU9	52	Zone industrielle	//

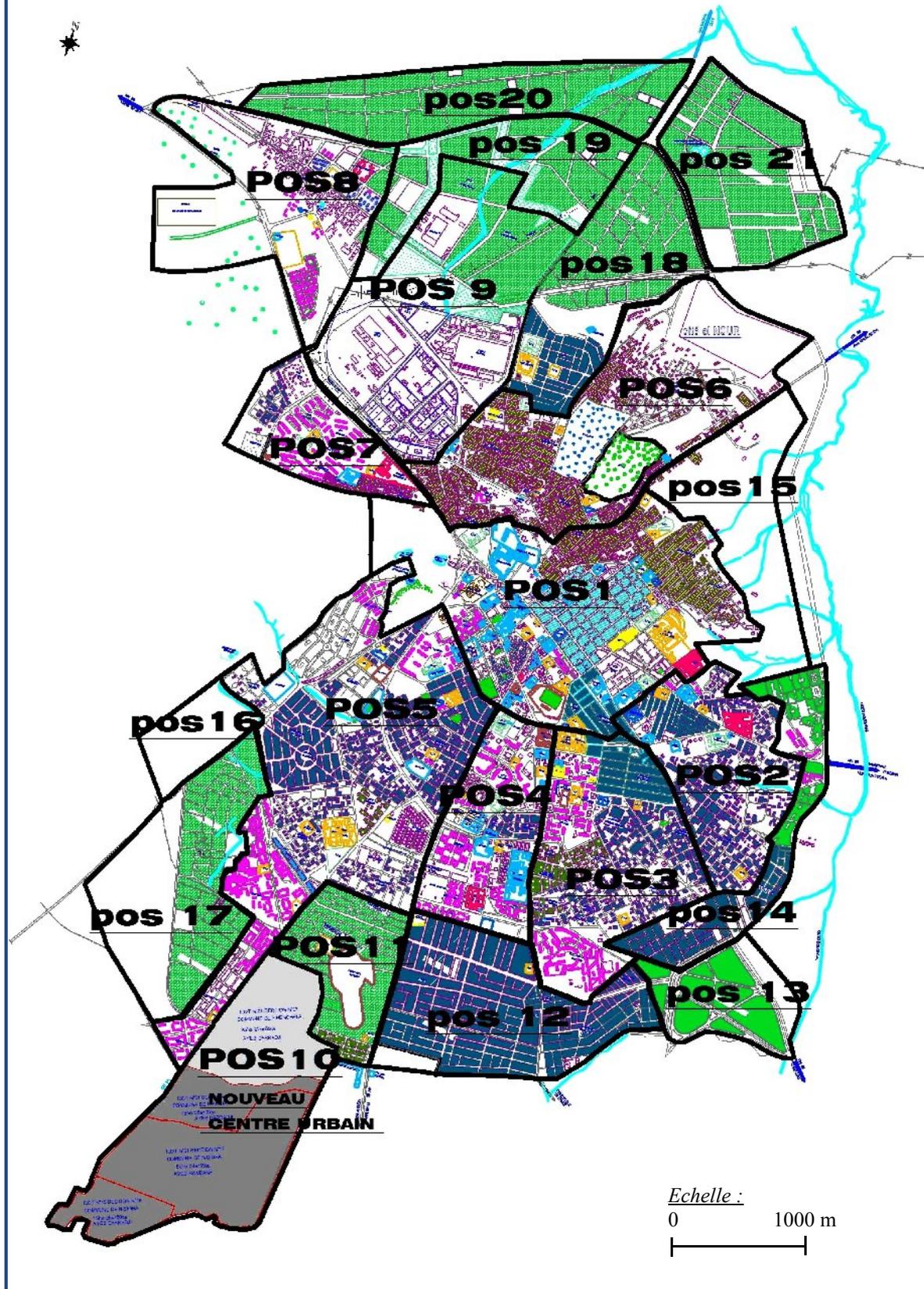
6. Les périmètres des POS :

Les POS « plans d'occupation des sols » Sont définis aussi avec les termes de référence à partir du diagnostic établi lors de différentes phases du PDAU, ainsi que sur la nature et la position (de centralité ou de périphérie) de chaque entité et de définir les programmes affectés pour chaque POS déterminés à partir des besoins identifiés par les projections démographiques à court, moyen et long terme, ainsi que la répartition spatiale équilibrée des différents programmes, notamment les équipements.

Ainsi, on peut en déduire que l'urbanisation de la ville de Khenchela ne s'est pas souciée de la dimension esthétique et qualitative de son environnement bâti, la ville est découpé en vingt (20) périmètre POS.¹⁰⁴

¹⁰⁴ PDAU de Khenchela2008

Carte N°09 : de découpage de la ville de Khenchela en périmètre du POS



Source PDAU de Khenchela2008

6.1. Analyse de découpage PDAU-POS par l'indice de formes

Tableau N°26 : indice de forme des secteurs urbain (su) découpage du PDAU-POS

SU	SUPRFICIE(m)	A (km)	1,27*A	L	L km	L2	F	Type de pavage
SU8	1158666,7	1,2	1,5	7,5	1,5	2,25	0,65400	carré
SU5	2200000,0	2,2	2,8	15,5	3,1	9,61	0,29074	forme allongée
SU6	1665333,3	1,7	2,1	12	2,4	5,76	0,36718	forme allongée
SU1	1716000,0	1,7	2,2	8	1,6	2,56	0,85130	hexagone
SU9 (ZI)	1481333,3	1,5	1,9	9	1,8	3,24	0,58065	proche de carré
SU3	1101333,3	1,1	1,4	8	1,6	2,56	0,54636	proche de carré
SU2	761333,3	0,8	1,0	7	1,4	1,96	0,49331	triangle équilatérale
SU4	672000,0	0,7	0,9	7	1,4	1,96	0,43543	triangle équilatérale
SU7	505333,3	0,5	0,6	6	1,2	1,44	0,44568	triangle équilatérale

Analyse des résultats du tableau

L'analyse du tableau fait ressortir que les formes des secteurs urbanisés sont variées.

On pourrait les classer en quatre groupes :

1. Le premier groupe se compose des trois secteurs urbanisés (SU 2,4 et 7) dont l'indice de forme est inférieur à 0,49331 et dont la forme qui domine est celle du triangle
2. Le deuxième groupe est constitué des secteurs urbanisés (SU3 et la zone industrielle Z.I) dont l'indice de forme est proche de la moyenne (0,54636) et dont la forme se rapproche du pavage carré.
3. Pour le troisième groupe il inclut les secteurs (SU5 et SU6), dont les valeurs sont faibles variant entre 0,29074 et 0,36718 et qui prennent des formes allongées.
4. Le dernier groupe est constitué du secteur urbanisé SU1 qui représente l'ancienne ville et dont la forme est hexagonale avec une valeur de l'indice de 0,85130 et le SU6 qui prend la forme carrée avec un indice de 0,65400.

7. le découpage de l'ONS

La méthode utilisée pour l'élaboration du découpage par l'office national des statistiques est une méthode multicritères lors du recensement qui déroule chaque 10 an pour le cas de l'Algérie.

L'opération de recensement générale de la population et de l'habitat est décomposée en plusieurs étapes dont la plus importante est relative à la préparation cartographique qui comporte quatre phases :

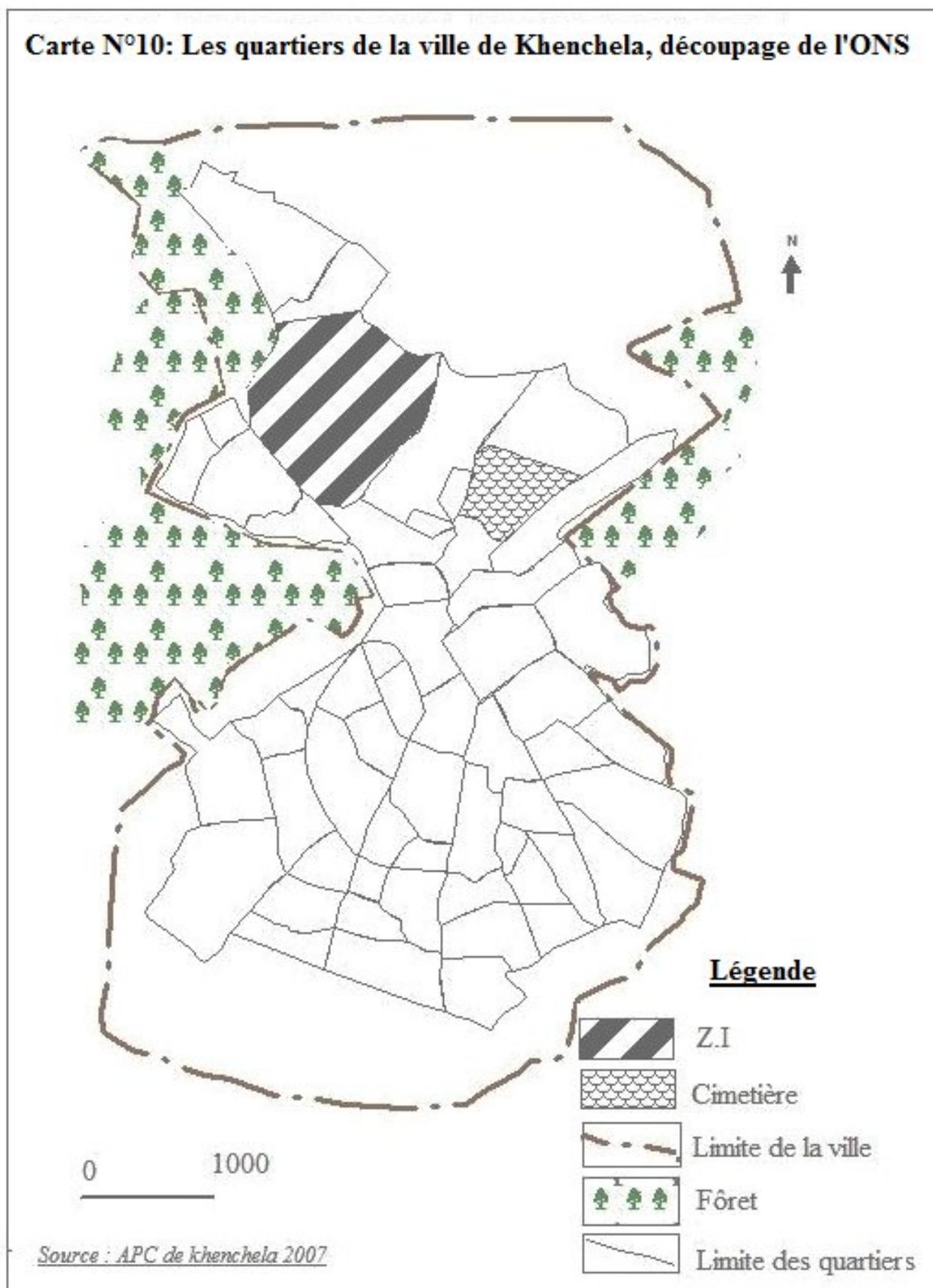
- a. l'élaboration de la base cartographique communale, c'est un dénombrement en termes de construction, logements et population accompagné d'un repérage cartographique.
- b. La mise en forme cartographique et le découpage de terrain en district ou unités de recensement cette tâche est effectuée au bureau.
- c. Numérotation sur le terrain des constructions, des ilots et des districts.
- d. Préparation du cahier de district : croquis et adresses des constructions pour le recenseur

Le recensement se déroule généralement sur les unités spatiales suivantes¹⁰⁵ :

- **L'Ilot** : est une portion de terrain dans une agglomération entouré par des voies publiques (rue, avenues escaliers..) et qui n'est traversée par aucune d'entre elles.
- **Le district** : est défini comme une portion du territoire d'une commune composé de plusieurs ilots et à une population de 1050 personnes (environ 175 ménages), de taille convenable pour qu'un recenseur puisse enquêter entièrement durant la période d'exécution du recensement qui est de 15 jours.(voir la carte des district).la ville de Khenchela est découpée en 145 districts et environ 512 ilot .

¹⁰⁵ Cartographie de recensement ONS .2008

Carte N°10: Les quartiers de la ville de Khenchela, découpage de l'ONS



7.1. Analyse de découpage de l'ONS par l'indice de forme

Tableau N°27 : Indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela

quartier	MOY	A (km)	A*1,27	L théorique	L (km)	L2	F	type de pavage
10	1,03	0,165	0,21	1,4	0,56	0,31	0,6696	carré
14	2,07	0,331	0,42	2	0,8	0,64	0,6562	carré
16	1,00	0,160	0,20	1,4	0,56	0,31	0,6480	carré
18	0,73	0,117	0,15	1,2	0,48	0,23	0,6468	carré
19	2,53	0,405	0,51	2,2	0,88	0,77	0,6647	carré
37	3,07	0,491	0,62	2,4	0,96	0,92	0,6762	carré
39	1,20	0,192	0,24	1,5	0,6	0,36	0,6773	carré
43	2,10	0,336	0,43	2	0,8	0,64	0,6668	carré
46	1,00	0,160	0,20	1,4	0,56	0,31	0,6480	carré
24	2,40	0,384	0,49	2,2	0,88	0,77	0,6298	Carré
1	4,47	0,715	0,91	2,5	1	1,00	0,9076	cercle
21	1,60	0,256	0,33	1,5	0,6	0,36	0,9031	cercle
26	1,23	0,197	0,25	1,3	0,52	0,27	0,9268	cercle
27	1,20	0,192	0,24	1,3	0,52	0,27	0,9018	cercle
29	0,60	0,096	0,12	0,9	0,36	0,13	0,9407	cercle
6	2,43	0,389	0,49	3	1,2	1,44	0,3434	forme allongée
13	1,00	0,160	0,20	1,8	0,72	0,52	0,3920	forme allongée
20	1,00	0,160	0,20	2	0,8	0,64	0,3175	forme allongée
23	3,20	0,512	0,65	3,2	1,28	1,64	0,3969	forme allongée
31	2,27	0,363	0,46	3	1,2	1,44	0,3199	forme allongée
32	2,60	0,416	0,53	5	2	4,00	0,1321	forme allongée
38	1,27	0,203	0,26	2,2	0,88	0,77	0,3324	forme allongée
44	1,17	0,187	0,24	2	0,8	0,64	0,3704	forme allongée
11	2,13	0,341	0,43	1,9	0,76	0,58	0,7505	hexagone
28	1,00	0,160	0,20	1,3	0,52	0,27	0,7515	hexagone
33	1,30	0,208	0,26	1,4	0,56	0,31	0,8423	hexagone
42	12,00	1,920	2,44	4,5	1,8	3,24	0,7526	hexagone
2	2,50	0,400	0,51	2,5	1	1,00	0,5080	proche de carré
4	2,10	0,336	0,43	2,2	0,88	0,77	0,5510	proche de carré
5	3,93	0,629	0,80	3	1,2	1,44	0,5550	proche de carré
8	1,30	0,208	0,26	1,7	0,68	0,46	0,5713	proche de carré
9	1,00	0,160	0,20	1,5	0,6	0,36	0,5644	proche de carré
17	1,83	0,293	0,37	2	0,8	0,64	0,5821	proche de carré
34	4,13	0,661	0,84	3	1,2	1,44	0,5833	proche de carré
12	2,17	0,347	0,44	2	0,8	0,64	0,6879	proche d'hexagone
15	2,80	0,448	0,57	2,2	0,88	0,77	0,7347	proche d'hexagone
22	5,67	0,907	1,15	3,2	1,28	1,64	0,7028	proche d'hexagone
30	3,57	0,571	0,72	2,6	1,04	1,08	0,6701	proche d'hexagone
47	0,67	0,107	0,14	1,1	0,44	0,19	0,6997	proche d'hexagone
3	1,33	0,213	0,27	2	0,8	0,64	0,4233	triangle équilatéral
7	1,40	0,224	0,28	2	0,8	0,64	0,4445	triangle équilatéral
25	4,00	0,640	0,81	3,2	1,28	1,64	0,4961	triangle équilatéral
35	5,13	0,821	1,04	3,6	1,44	2,07	0,5030	triangle équilatéral
36	2,13	0,341	0,43	2,5	1	1,00	0,4335	triangle équilatéral
40	5,43	0,869	1,10	4	1,6	2,56	0,4313	triangle équilatéral
45	1,43	0,229	0,29	2	0,8	0,64	0,4551	triangle équilatéral
41	2,13	0,341	0,43	2,6	1,04	1,08	0,4008	triangle quelconque

7.2. Analyse des données

L'analyse globale du tableau d'indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela selon le découpage de l'ONS, fait ressortir que toutes les formes sont représentées, on pourrait les classer en cinq groupes bien distincts :

1. Le premier se compose de dix-sept quartiers dont l'indice de forme est supérieur à 0,5833 et inférieur à 0,6773 et dont la forme avoisine celle du carré.
2. Le second groupe est constitué des quartiers dont l'indice de forme se situe entre 0,6997 et 0,8423 dont la forme se rapproche du pavage hexagonal.
3. Le troisième groupe est formé essentiellement par les quartiers dont le pavage est de forme triangulaire avec huit quartiers dont l'indice de forme varie entre 0,4008 et 0,5030.
4. Le quatrième groupe inclut les quartiers dont les scores sont faibles du fait de leurs formes très allongées; avec huit quartiers et l'indice est inférieur 0,3969.
5. Le cinquième groupe inclut les quartiers dont les scores sont forts est proche de 1 et leur forme se rapproche du cercle.

8. Le découpage de la sûreté de wilaya

La méthode élaborée par la sûreté de wilaya de Khenchela pour construire un découpage de la ville de Khenchela est plus simple.

Lors d'une réunion locale des différents hauts responsables (officiers supérieures de la sûreté de wilaya) après discussions et propositions, on arrive à un découpage. La ville compte cinq arrondissements.

D'après le chef de la sûreté de la wilaya, le seul critère établi est celui de l'historique de la ville (date de création des quartiers).

Les quartiers de la 1^{er} arrondissement sont les quartiers les plus anciens qui correspondent à la ville coloniale et les quartiers créés par la suite"voire la carte de la ville par arrondissement " et les quartiers du 5^{ème} arrondissement représentent les derniers créés.

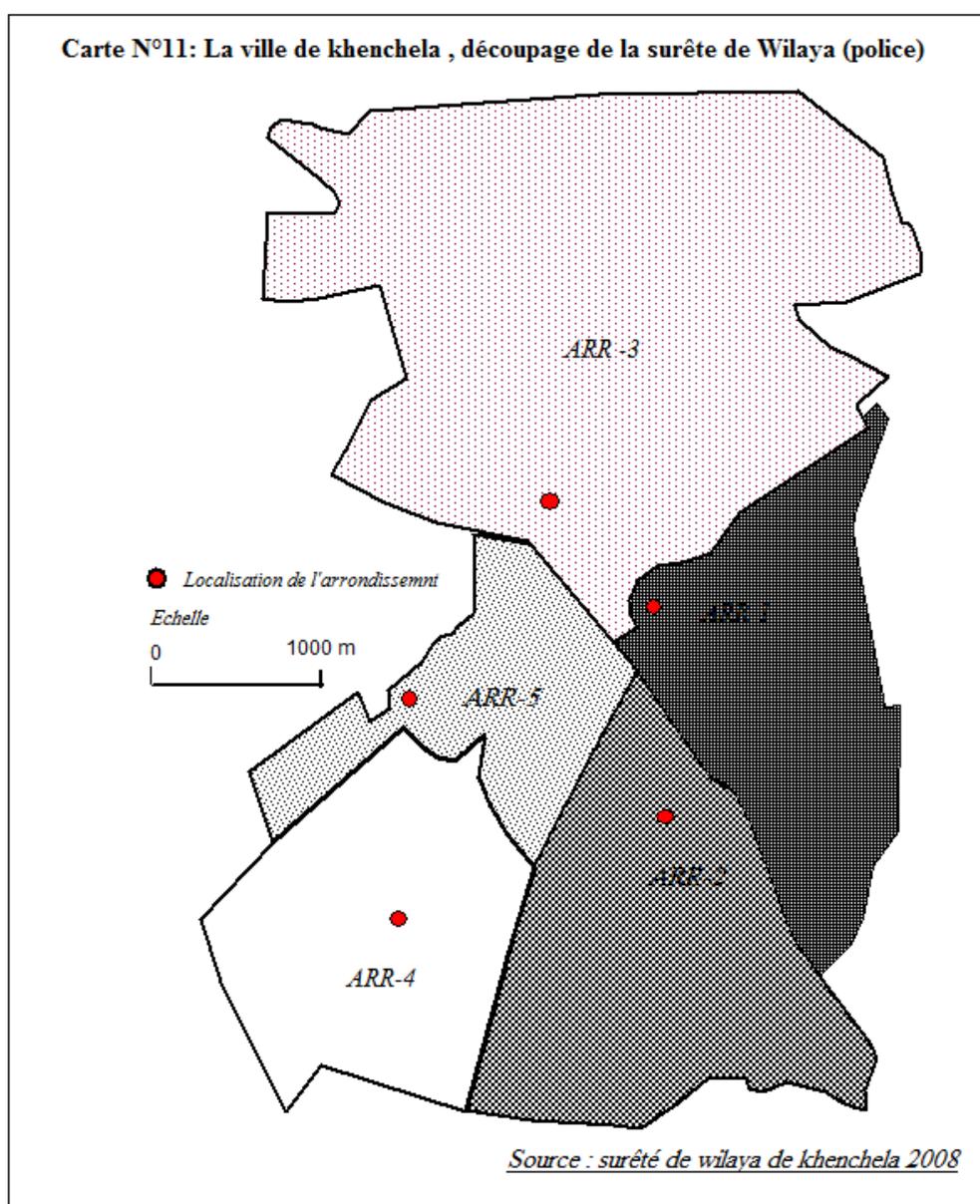
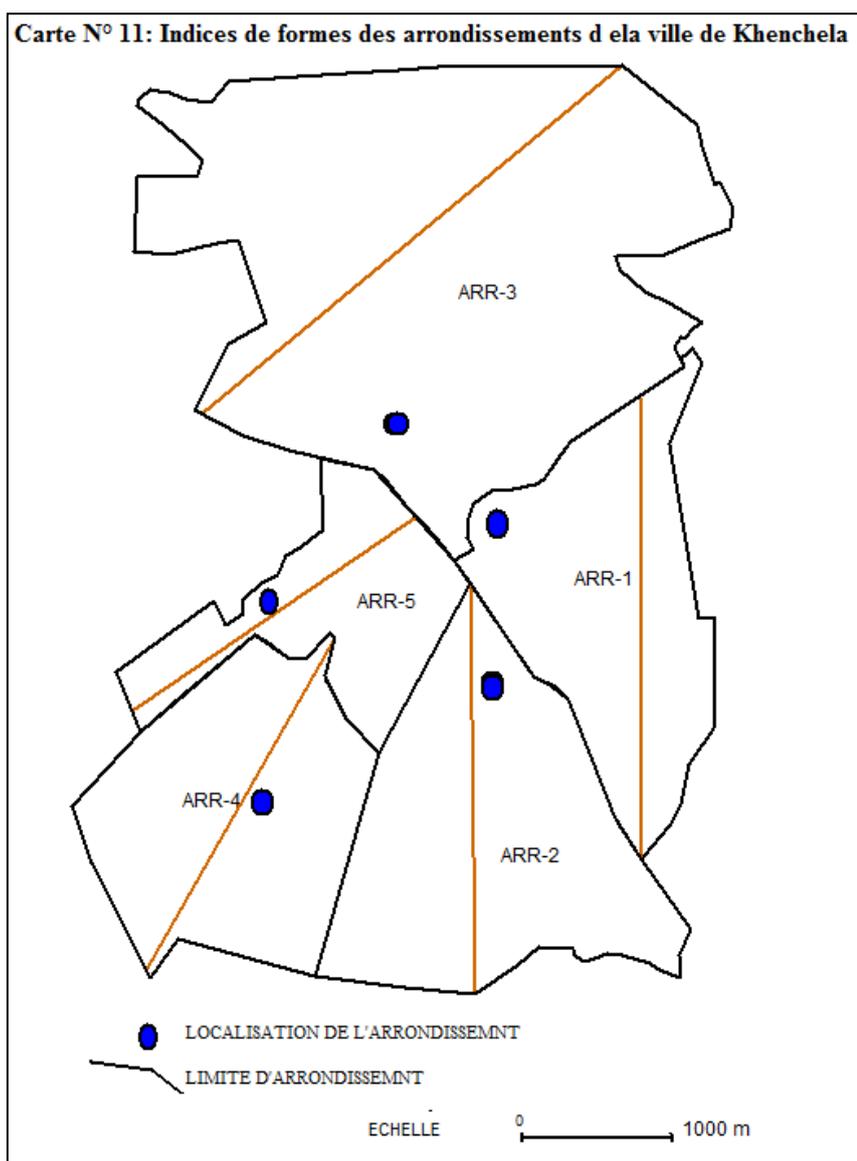


Tableau N°28 : Calcul d'indice de forme des cinq arrondissements de la ville de Khenchela

ARROND	moyen	A (km)	L cm	L km	L2	1,27*A	F	type de pavage
ARR1	28,97	3,2121	10	3,33	11,09	4,079	0,3679	forme allongée
ARR5	14,43	1,6005	7	2,331	5,43	2,033	0,3741	forme allongée
ARR4	29,23	3,2417	8	2,664	7,10	4,117	0,5801	proche de carré
ARR2	35,83	3,9735	9	2,997	8,98	5,046	0,5618	proche de carré
ARR3	65,00	7,2078	12,3	4,0959	16,78	9,154	0,5456	proche de carré

L'analyse du tableau fait ressortir que les formes des arrondissements de la sûreté de la ville de Khenchela se composent de deux groupes de formes :

1. Le premier, dominant est constitué des arrondissements 2,3 et 4 dont l'indice de forme est inférieur à 0,5801, et dont la forme avoisine celle du carré.
2. Le second groupe est constitué des arrondissements dont l'indice de forme est inférieur à 0.43 et dont la forme se rapproche du pavage allongée



8.1. Analyse des découpages par la méthode des polygones de Thiessen ou la théorie de l'énergie minimum

8.1.1. Définition de la méthode :

Il s'agit de la méthode dont le but est d'arriver à un découpage optimal de l'espace basé sur l'accessibilité et sur l'équidistance. Elle permet de partager l'espace selon la plus courte distance en partant d'une localité, par rapport aux arrondissement et secteurs et quartiers environnants, et par rapport à toute la ville.

Cette méthode graphique de simulation a pour but de comparer les limites théoriques aux limites administratives réelles par la construction des polygones autour des centres, (localisation des arrondissements).

La démarche correspond à un pavage optimal qui peut être comparé au pavage existant.

Elle admet que toute localité d'arrondissement doit correspondre à une position centrale par rapport à son territoire et ses limites.

8.1.2. Repères méthodologiques.

Cette méthode a été utilisée pour la première fois en 1911, par Thiessen pour calculer les précipitations moyennes des bassins versants. L'objectif était de réaliser des cartes pluviométriques d'un bassin de réception à partir des données fournies par un réseau de stations météorologiques irrégulièrement réparties sur l'espace.

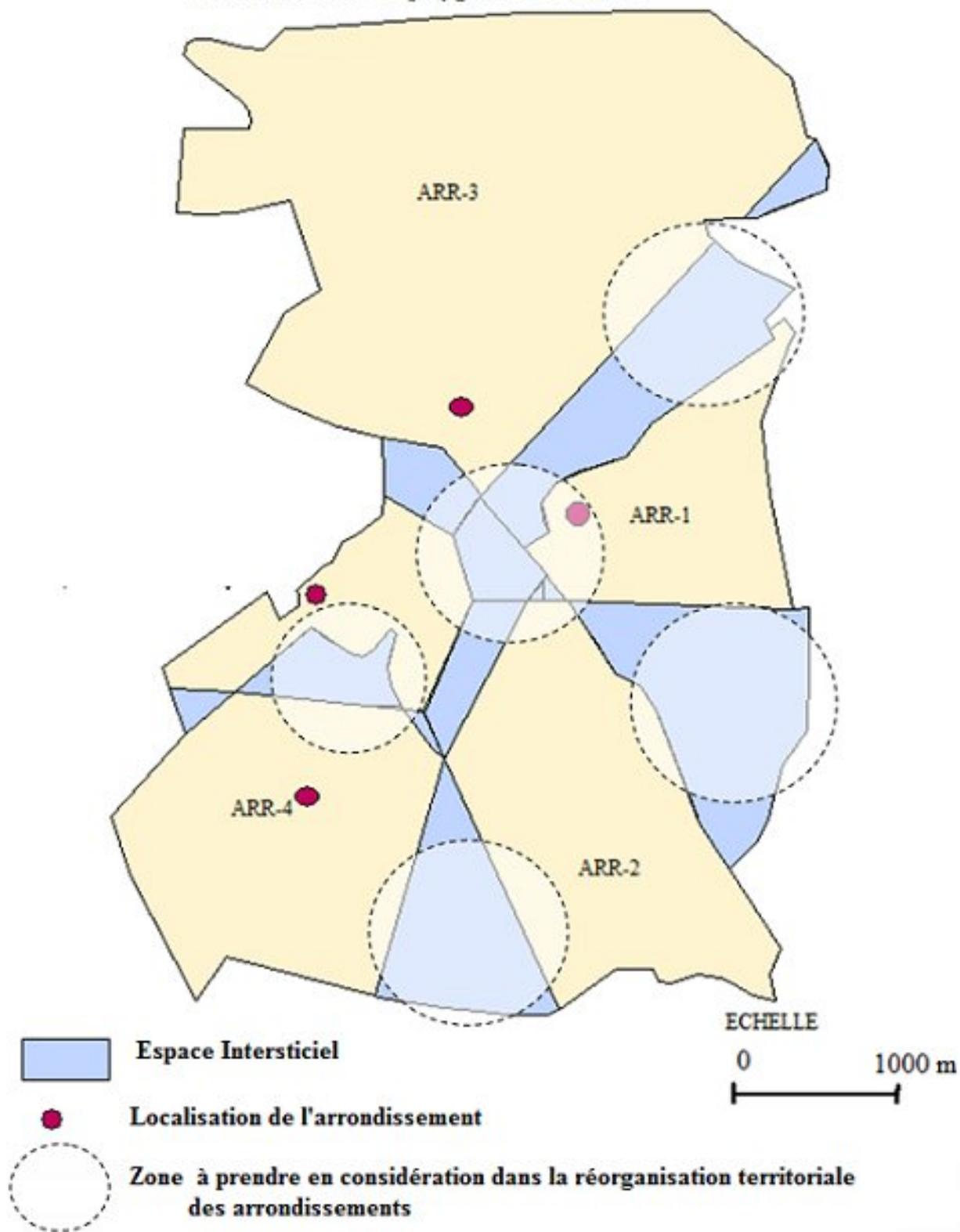
Son exactitude repose sur deux préalables:

- l'uniformité de la densité de population dans toute la région;
- le nombre de circonscriptions dans chaque hexagone.

La carte de figure qui compare le tracé géométrique des polygones de Thiessen au découpage des cinq arrondissements existant dans la ville de Khenchela révèle un décalage remarquable de la trame, le pavage théorique est plus vaste ou les formes s'agrandissent vers l'Est et au Sud.

Aussi les écarts entre les limites réelles et les limites théoriques sont plus importantes et les surfaces interstitielles sont remarquables dans le découpage de la ville en arrondissements.

Carte N° 12: Optimisation des limites des arrondissements de la ville de Khenchela selon la méthode de polygone de Thiessen

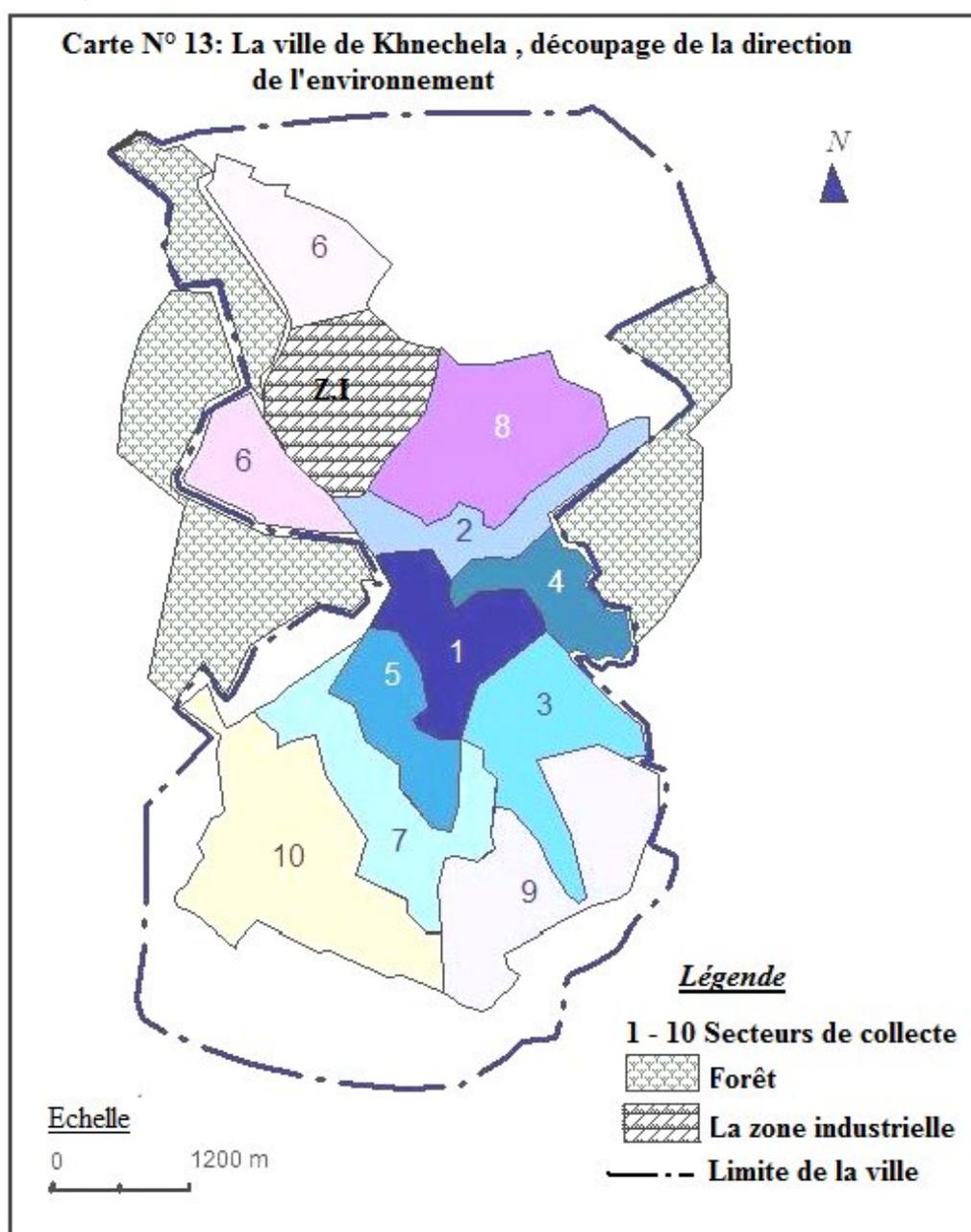


9. le découpage de la direction de l'environnement de la wilaya de khenchela.

Pour la maîtrise de ville de la Khenchela en termes de la collecte des déchets, la direction de l'environnement a adopté un découpage de la ville en dix (10) secteurs de collecte selon les critères suivants :

La date de création des constructions, pour être homogènes et conformes avec les découpages de PDAU et de l'ONS.

Inspirée par la fonction de chaque secteur de collecte (résidentielle, commerciale, administrative....)¹⁰⁶.



Source:direction de l'environnement de khenchela

¹⁰⁶ Direction de l'environnement de Khenchela2008.

Tableau N° 29 : Analyse d'indice de forme des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela

Secteurs de collectes	SUP(A)	A (km)	1,27*A	L	L km	L2	F	type de pavage
SC2	5,73	2,064	2,6213	5,5	3,3	10,89	0,24071	forme allongée
SC4	4,13	1,488	1,8898	4	2,4	5,76	0,32808	forme allongée
SC5	5,80	2,088	2,6518	5	3	9,00	0,29464	forme allongée
SC7	10,23	3,684	4,6787	6,5	3,9	15,21	0,30761	forme allongée
SC10	17,80	6,408	8,1382	8,5	5,1	26,01	0,31289	forme allongée
SC9	13,37	4,812	6,1112	5	3	9,00	0,67903	carré
SC8	12,20	4,392	5,5778	5,5	3,3	10,89	0,51220	triangle équilatéral
SC3	9,57	3,444	4,3739	5	3	9,00	0,48599	triangle équilatéral
SC1	7,50	2,7	3,429	4,5	2,7	7,29	0,47037	triangle équilatéral
SC6-1	5,47	1,968	2,4994	4	2,4	5,76	0,43392	triangle équilatéral
SC6-2	8,87	3,192	4,0538	4,8	2,88	8,29	0,48874	triangle équilatéral

9.1. Analyse des résultats

L'analyse globale du tableau des secteurs de collecte des déchets fait ressortir que les formes des secteurs de collecte sont très différentes de celles des autres découpages (ONS ,POLICE , secteurs urbains PDAU ,POS) les formes allongée, et triangulaire ,dominent, ce qui explique la spécificité de ce découpage pour des raisons économiques qui concernent le parcours du camion de collecte dans un temps minimum

Les formes qui dominent sont :

1. Le premier groupe inclut les secteurs SC 2, 4, 5, 7 ET 10 dont les scores sont faibles du fait de leurs formes très allongées.
2. Le deuxième groupe se compose des secteurs unités dont l'indice est supérieur à **0,43392** et inférieur à **0,51220** dont la forme est triangle équilatéral.
3. Seul le secteur 9 a prend la forme du carré.

9.2. Analyse de découpage par l'utilisation de la courbe et l'indice de concentration

9.2.1..Définition de la méthode

Elle permet de caractériser les inégalités de répartition des valeurs d'une variable entre les individus et une population correspondante. Elle indique le pourcentage d'une variable utilisée par rapport à une autre dans sa globalité.¹⁰⁷

Elle s'applique à la description d'unités économiques ou à des comparaisons spatiales entre deux paramètres.

Les calculs de l'indice de concentration permettent de ressortir des disparités Aussi pour calculer l'indice dans notre cas on a utilisé deux paramètres

1- Position

2- Dispersion

$$I_G = \frac{1}{100} \sum_{i=1}^k (F_i Q_{i+1} - F_{i+1} Q_i)$$

Tableau N°30 : Indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.

Secteurs de collectes	Population(98)	f_i (%)	F_i cum. (%)	Superficie	q_i (%)	Q_i cum. (%)	$f_i (Q_{i+1} - Q_i)$	$(F_i * Q_{i+1}) - (F_{i+1} * Q_i)$
SC1	8897	7,5	7,5	2,7	7,5	7,5	7,5	-19,71
SC2	9817	8,3	15,8	2,064	5,7	13,1	170,7	-1,01
SC3	13620	11,5	27,2	3,444	9,5	22,6	410,7	-172,12
SC4	14883	12,5	39,8	1,488	4,1	26,8	619,4	-12,35
SC5	10716	9,0	48,8	2,088	5,8	32,5	535,0	486,36
SC651+2)	7612	6,4	55,2	5,16	14,2	46,8	508,3	120,83
SC7	11183	9,4	64,6	3,684	10,2	56,9	976,7	91,37
SC8	14431	12,2	76,8	4,392	12,1	69,0	1531,2	195,77
SC9	14166	11,9	88,7	4,812	13,3	82,3	1806,2	640,60
SC10	13386	11,3	100,0	6,408	17,7	100,0	2055,8	0,00

¹⁰⁷ Statisticien italien Corrado Gini (1884-1965).

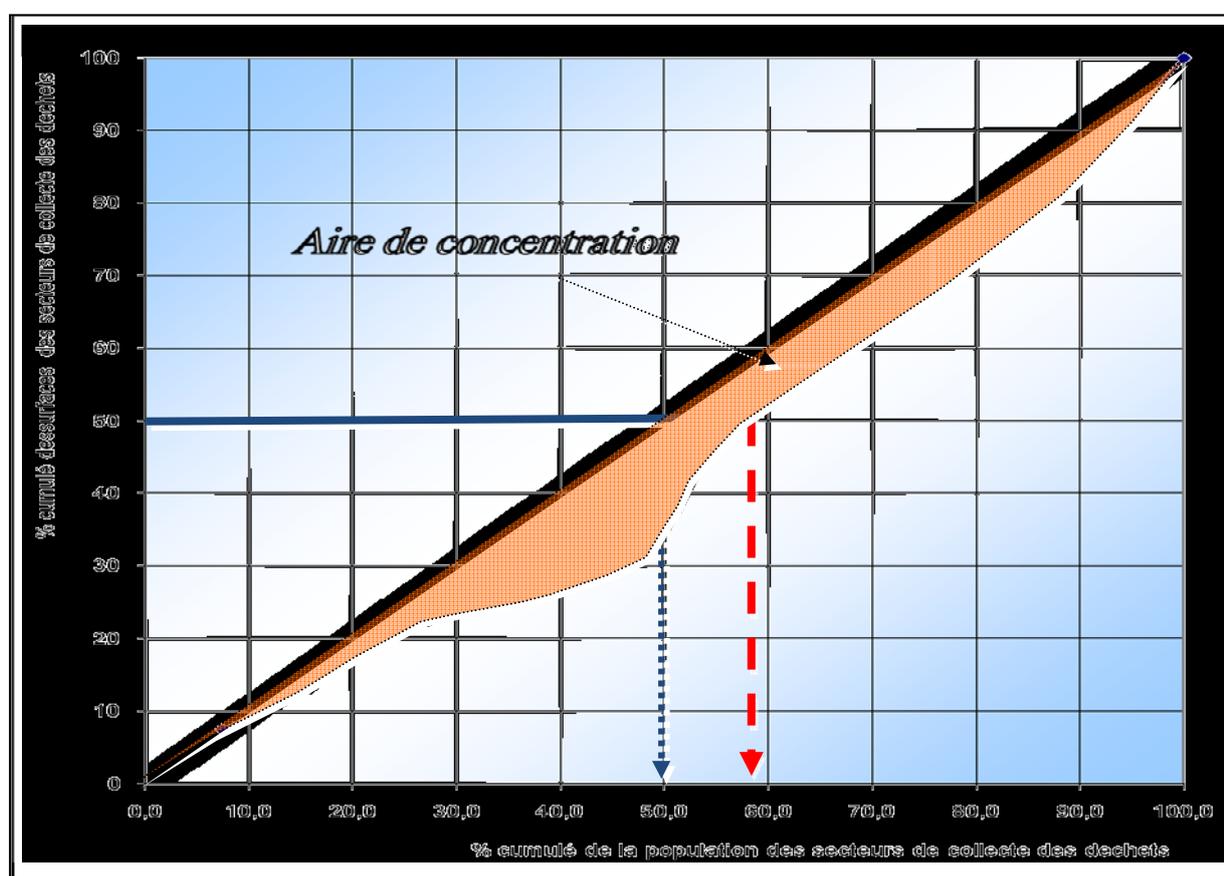
9.2.2. La détermination graphique de la courbe

Elle peut être traduite graphiquement dans un repère en associant à chaque variable x_i de la variable X , un point ayant pour coordonnées la fréquence cumulée croissante F_i en abscisse, et la valeur globale relative cumulée croissante Q_i en ordonnée.

- la diagonale représente le cas d'une variable dont les valeurs sont réparties équitablement entre les différents individus composant la population statistique (droite d'équirépartition).
- plus la concentration est forte, plus la courbe se rapproche des côtés opposés;

Plus elle s'en éloigne et se rapproche, au contraire de la diagonale, plus la répartition est équitable; la série statistique est alors caractérisée par une faible concentration¹⁰⁸

Figure N°37 : La courbe et l'indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela



Selon la valeur $I_G = 0,1330$ on peut constater que la concentration est forte dans les secteurs de collecte SC3 SC4 SC5 et faible dans le reste des secteurs.

Dans l'ensemble 58 % de la population des secteurs de collecte des déchets occupent seulement 50 % des superficies.

¹⁰⁸ Initiation de statistique en géographie ed

9.2.3. Résultats d'analyse des découpages

D'une façon générale les surfaces répondent à une triple fonction d'appropriation d'utilisation et de gestion. L'appropriation passe par une division spatiale et la création des unités de gestion ; unités administratives, secteurs, districts, quartiers. Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis dont le but d'une bonne gestion territoriale.

Ainsi pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre du développement durable et de la bonne gouvernance. L'examen approfondi des divers découpages existants dans la ville de Khenchela par les différents organismes (ONS, PDAU et POS, l'environnement, sûreté...), par l'utilisation de quelques méthodes et théories d'analyses spatiales ; analyse des champs et des mailles, théorie de pavage et polygone de Thiessen, pavage territoriale ; indice de forme indice de concentration¹⁰⁹), ont permis de définir les critères à employer pour les découpages existant dans la ville de Khenchela par les différents acteurs locaux.

Malheureusement ces découpages existent en fonction des besoins de chaque organisme sans prendre en compte les autres, ce qui reflète la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même des agglomérations de la ville

10. Les limites de territoire entre géographe et politique

Le géographe se veut 'homme de terrain', le politique aussi, le géographe analyse le territoire. Le politique existe par lui. Le géographe trace des limites dans l'espace pour le différencier. Le politique joue des limites pour gérer, entraîner, allier, diviser, Géographie et politique : laquelle est la poursuite de l'autre par d'autres moyens. Parce que la géographie mène à l'aménagement et l'aménagement à l'action, les géographes entrent volontiers en politique.

Lorsque le scientifique et le politique sont le même homme, on ne peut manquer d'être intéressé par ses réflexions sur leur plus grand dénominateur commun : le territoire, et donc ses découpages.¹¹⁰

La première des limites du territoire c'est de devoir toujours en avoir. Dans le grand débat sur la recomposition territoriale qui vient d'avoir lieu.

¹⁰⁹ PINCHEMAL G., P. la face de la terre Arman Colin /Masson Pris 1997 p 115-140.

¹¹⁰ VARNIER M., FEYT G., DERIOZ P., JEAN Y., (1997). *Les limites du territoire : regard de géographes élus locaux* Revue de géographie de Lyon, Volume 72 Numero3 p.239-249

La réponse par le territoire à la nécessité de nouvelles échelles de l'action locale, nécessité incontestable dans le domaine du développement économique, de l'organisation des transports, ou encore de la protection de l'environnement, est une réponse qui veut, une fois de plus, instituer la nouvelle bonne échelle et règle de gouvernance.

Il ne peut qu'accoucher d'une structure institutionnelle de plus, alors que le système en place est déjà saturé et qu'il lui manque avant tout une culture, des habitudes et des règles de négociation entre instances publiques, sans même parler des autres. La vraie innovation institutionnelle ne consisterait pas en la tentative de réduction de la fragmentation territoriale, par la mise en place d'une super maille digérant petit à petit les autres, mais en l'acceptation de la complexification du local dont on organiserait la gestion et le développement du territoire urbain dans un système d'acteurs totalement ouvert.

L'observation des découpages de la ville Khenchela (PDAU, POS, Sûreté, environnement, ONS) laisse apparaître clairement un manque de coordination, de cohérence et de compatibilité entre les différents organismes qui interviennent dans la ville. Chacun divise le territoire de la ville selon ses besoins et ses intérêts propre.

Conclusion

Durant son histoire, la ville algérienne est devenue le résultat de différents processus complexes dont la croissance rapide actuelle a mené ses agglomérations vers une gestion de l'espace souvent brutale et mal accompagnée, au point de générer aujourd'hui une accumulation de maux spatiaux et sociaux avec une perte de repères de citoyens chez la population algérienne.

Dans la ville de Khenchela malheureusement plusieurs découpages existent en fonction des besoins de chaque organisme et sans prendre en compte les autres. Mais ces découpages reflètent la diversité et les conflits d'acteurs urbains au sein même des agglomérations de la ville. Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis et d'être en complémentarité avec les autres, sans se substituer à un autre dans le but d'une bonne gestion territoriale ainsi que pour l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre de développement durable et de bonne gouvernance,

Qu'apporte la gouvernance à la qualité de vie des habitants de la ville de Khenchela:

La mise en place d'une gouvernance, surtout en milieu urbain, peut permettre de faire progresser une qualité de vie dont les critères changeront en permanence dans le temps, en termes de collaboration avec les collectivités locales et satisfaction des rapports avec elle. Il me semble aujourd'hui que les pouvoirs locaux sont la bonne unité territoriale pour être proactif en matière de qualité de la vie.

C'est le lieu actuel de tous les dynamismes en matière de développement durable, Dans ce contexte, la prise en compte de la dimension sociale soulève la question de la durabilité sociale et implique que "les politiques publiques - économiques, sociales et environnementales – ne causent pas de dysfonctionnements sociaux tant ils remettent en cause les possibilités d'amélioration du bien-être pour l'ensemble de la population actuelle comme à venir".

Il en résulte trois critères de durabilité : l'accessibilité de tous à l'ensemble des biens et services, le renforcement des capacités de toutes sortes et l'équité face à l'ensemble des potentialités disponibles et transmissibles. Sur cette base, il devient possible de veiller à ce que l'ensemble des acquis sociaux puissent être transmis d'une génération à l'autre sans que

surgissent le risque d'une régression généralisée, du fait de leur contact direct avec les populations et de leurs responsabilités sur les champs qui influent directement :

Les actions de proximités

- Accessibilité, éducation, culture, développement économique, sécurité et santé,
- d'impliquer directement les citoyens dans la gestion par le biais de - Fourniture de moyens de transport pour atteindre chaque district de la ville
- La création d'antennes des différentes administrations (antenne APC, Poste salle de soins etc...)

La citoyenneté pour une meilleure qualité de vie :

La ville de Khenchela comme toutes les villes appartient à ses habitants. C'est une évidence que les structures politiques ont rarement pris en compte jusqu'ici. Le quartier doit s'adapter aux besoins de sa population, et non l'inverse : c'est là tout l'intérêt des nouvelles formes de participation citoyenne, démarche de gestion urbaine et sociale de proximité qui vise à améliorer la qualité de vie dans les quartiers et le service rendu aux habitants, au quotidien.

Le diagnostic social et urbain des principaux quartiers d'habitat social nécessite de développer une action à court terme de gestion urbaine et sociale de proximité dans le but principal d'améliorer l'image de ces quartiers :

- Faire associer les habitants avec la création des comités et associations de quartier
- La nécessité d'intervenir sur ces quartiers. La proximité d'équipements publics antenne APC, PTT, ou au moins une salle de soins, un terrain sportifs comme (l'exemple des terrains sportifs de proximités maticos).
- La collecte des déchets ménagers.
- Régler les problèmes d'accessibilité : certains habitants se sentent loin du centre ville et estiment qu'il est difficile de s'y rendre.
- La gestion territoriale (entretien et gestion des espaces extérieurs, éclairage public, stationnement, de voirie, statut des espaces...).

Ces nouvelles formes de citoyenneté favorisent le contact entre les collectivités locales et les habitants soit par les contacts directs ou par les représentants (associations des quartiers) pour une meilleure qualité de vie de tous les habitants.

CONCLUSION GENERALE

Inscrite dans une problématique d'étude des processus des inégalités sociales et spatiales d'une ville algérienne moyenne et intérieure et d'analyse de la qualité de vie dans un contexte de « crise urbaine » (Dubar, 2000), notre étude traite du lien entretenu par les individus et avec le territoire nous a amené à nous intéresser au cas représenté par des quartiers de la ville. L'ambition qui prévalait à ces travaux était l'élaboration d'une nouvelle méthode d'évaluation de la qualité de vie. Les réflexions et expérimentations menées sur la ville de Khenchela sont riches en informations (perception et aspiration).

Tout projet social avec soubassement la qualité de vie nécessite d'articuler trois approches complémentaires.

La première approche axerait l'analyse sur l'évaluation des caractéristiques de la vie 'agréable'. Les conditions nécessaires à une existence de qualité sont ainsi identifiées en fonctions d'idéaux normatives. Cette approche est liée à des recherches d'indicateurs sociaux ou environnementaux et se limite à la sphère matérielle de la vie.

La deuxième approche se baserait sur les systèmes de valeurs des individus ou des groupes d'individus afin d'identifier les processus de satisfaction et de préférence. Cette approche reste relative aux notions de désir, d'aspiration, d'utilité et de choix.

Quant à la troisième approche, elle se définit en termes d'expériences personnelles et s'apparente à la notion de bien être subjectif.

Ce travail a permis de construire et d'expérimenter une méthode d'évaluation des connaissances de la qualité de vie et de tracer la voie à l'identification de critères de mesure validés. À travers l'élaboration d'un mode de questionnement centré sur l'habitant, des solutions simples mais efficaces ont été trouvées, proposant ainsi de nouvelles clefs de résolution pour mieux appréhender et mesurer la complexité des réalités urbaines. Cette approche quantitative de la qualité de vie initialement appréhendée à travers ses réalités subjectives permet d'élaborer un système d'appréciation confirmé par les perceptions et les aspirations de la population elle-même.

Il ressort que la qualité de vie constitue une préoccupation majeure des populations et des autorités politiques. La ville algérienne subit des pressions innombrables qui affectent la qualité de vie de ses habitants jusque dans sa dimension la plus intime. Aussi, la gérer n'est pas une tâche aisée tant sont importants les enjeux auxquels les décideurs doivent faire face. Pourtant, bien administrée, la ville peut être un instrument de changement, de progrès social et de diversité culturelle.

L'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie constitue un élément fondateur des préoccupations à la fois politiques et sociétales. Elle fait partie des enjeux urbains actuels, à l'heure où la question environnementale est au cœur des projets d'aménagement et de développement.

Dans cet objectif, la relation entre l'habitant et le logement et le quartier, possédant tous les trois des caractéristiques particulières, est placée au cœur de cette recherche. Il s'agit là des trois composantes élémentaires qui forment en quelque sorte la base de l'organisation socio-spatiale et qu'il est nécessaire d'analyser.

En somme, l'appréciation de la qualité de vie repose sur une grille d'analyse construite à partir d'un ensemble d'indicateurs. Chaque indicateur choisi doit être pertinent du point de vue de cette finalité d'appréciation et doit pouvoir indiquer une tendance du point de vue de cette dernière.

Pour indiquer une tendance par rapport à la finalité, les indicateurs doivent être mesurés selon une échelle ordinale (qualitative) ou cardinale (quantitative).

L'indicateur doit permettre au moins l'une des trois comparaisons : par rapport à un objectif normé ou tendanciel, entre différents lieux spatiaux entre différentes périodes temporelles.

L'indicateur doit être suffisamment représentatif du phénomène mesuré, et la mesure doit par conséquent être relativement directe.

L'état et l'évolution d'un système urbain sont généralement évalués par une collection ou ensemble d'indicateurs. Ces ensembles se situent à l'interface entre le système d'information et le système de décision.

Enfin, sachant qu'il est privilégié une approche géographique, l'ensemble des indicateurs retenus seront rapportés au quartier, une manière de saisir les inégalités dans la qualité de vie urbaine. Le quartier, cette une micro entité territoriale urbaine, constitue, au même titre que le choix des indicateurs de la qualité de vie, un défi méthodologique. Car s'interroger sur le sens que revêt un territoire pour l'individu, revient à questionner le rapport que celui-ci

entretient avec une entité territoriale spécifique. Le rapport que l'individu entretient avec son milieu de vie, généralement appelé territorialité (Di Méo, 2003)¹¹¹, peut être compris comme l'ensemble de ce que l'individu vit quotidiennement. Plus spécifiquement, ce rapport est constitué de représentations mentales, images individuelles et collectives basées sur des pratiques, des repères, des symboles et l'expérience individuelle du sujet dont elles émanent.

L'analyse des représentations territoriales que l'individu a de son quartier permet de comprendre le sens et la signification politique et territoriale que l'individu a de son quartier. Les représentations territoriales sont donc susceptibles d'expliquer une partie des pratiques de l'individu, des pratiques tant territoriales que politiques.

A ce titre, le fait d'aimer ou de ne pas aimer son quartier est une façon de savoir comment l'individu se sent dans ce quartier tout en interrogeant l'intensité de son sentiment d'appartenance (Gumuchian, 1989; Fourmand, 2003).¹¹²

Dans notre cas, l'appréciation positive ou négative que portent les habitants sur leurs quartiers respectivement permet de saisir la réalité du territoire appréhendé et le jugement que les habitants attribuent à leurs milieux quotidiens. Cette réalité et les jugements sont résumés dans le tableau de bord. Le but du tableau de bord est d'orienter sur les types d'actions qui s'imposent pour atteindre les objectifs et améliorer les processus. C'est donc un outil de pilotage.

Notre participation à la mise en place et à la réalisation d'une enquête quantitative auprès de 342 ménages habitant cinq quartiers de la ville de Khenchela, nous a permis de collecter des informations quantitatives d'une grande richesse permettant la mise à l'épreuve de la problématique. Entendu à la fois comme espace produit (par l'histoire, les pratiques sociales, l'intervention publique, etc.) et producteur (de liens sociaux, d'histoire, d'identités, etc.), ainsi que comme espace « approprié » (Brunet, 1990) L'analyse nous a amené dans un premier temps à nous intéresser à la perception des ménages enquêtés que développe chaque enquêté à propos de son quartier.

¹¹¹ DI MÉO, Guy (2003) Territorialité. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Belin. Page 919.

¹¹² GUMUCHIAN, Hervé (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.

Chaque quartier a son nom et son histoire, et parfois, ses traditions et son folklore. Etablir une évaluation des quartiers, de la qualité de vie en leur sein, est chose difficile mais réalisable, tant ils sont dépendants de leur évolution socioculturelle et économique et de l'attention que les habitants eux-mêmes et la Ville leur ont porté.

Une poignée d'habitants volontaires suffit pour organiser des événements, susciter des rencontres et parfois même réguler des relations conflictuelles. Il nous semble important aussi de reconnaître, de valoriser et de soutenir les actions qui, au-delà même de leurs objectifs festif, réactif ou constructif, favorisent les échanges en aplanissant les différences entre les générations et les cultures, tant le partage vers un objectif commun procure une unité de vision et de la cohésion sociale.

L'étude des perceptions et les aspirations entretenues par les habitants des quartiers de la Ville avec leur territoire de résidence est ainsi riche en enseignements.

L'identification des indicateurs fondamentaux de qualité de vie, basée sur les représentations individuelles des habitants, est à l'origine d'une méthode empirique du terrain et d'observation urbaine qui permettent une analyse fine et précise des inégalités sociales et spatiales de la qualité de vie dans les quartiers de la ville de Khenchela. Les résultats obtenus au terme de perception sur la qualité de vie, ressort :

- De grandes inégalités dans la qualité de vie au niveau des quartiers,
- Une appréciation relativement négative par la population de la qualité de vie de leurs quartiers respectifs,

Les raisons d'insatisfaction diffèrent d'un quartier à un autre : insécurité, assainissement, accès aux services et équipements de proximité, etc. ...

Ce constat est la résultante d'un manque d'articulation entre les politiques de l'habitat, du logement et de la politique de l'environnement.

Le bien être et l'épanouissement des populations est un objectif tant souhaité mais pas facile à atteindre tant les contraintes, les enjeux et les conflits auxquels les décideurs doivent faire face sont importants.

La recherche d'une meilleure qualité de vie est fréquemment évoquée de manière implicite dans les discours et les politiques de l'Etat. La politique d'amélioration urbaine émanant de la plus haute autorité de l'Etat peut constituer une fenêtre d'opportunités pour inscrire nos villes dans la modernité.

Pour reprendre les termes, le souhait des habitants de la ville de Khenchela vis-à-vis de la qualité de vie passe par un développement urbain harmonieux et équilibré et un environnement amélioré. L'amélioration de certains indicateurs tels que la sécurité et la tranquillité s'inscrit comme une réponse au souhait des habitants de disposer de commodités capables d'apporter la qualité de la vie au cœur de l'habitabilité des quartiers. Envisagés comme des lieux favorisant la solidarité et la convivialité entre les habitants des quartiers, favorisant l'échange, la récréation, la détente et le jeu, les espaces verts semblent favoriser le lien social.

La valorisation des équipements et services dans la ville s'impose également comme une priorité surtout pour les quartiers sociaux les 700 et 1000 logements et précaire Ennour (Texas). L'amélioration du cadre de vie repose nécessairement sur l'accessibilité, les commerces de proximité, l'assainissement et l'éducation ainsi que sur le rapprochement des services administratifs aux citoyens et la qualité de l'environnement et du mobilier urbain.

La notion de la sécurité et tranquillité est transversale à l'action proposée. Il est ainsi souhaité d'intégrer comme une préoccupation majeure dans la politique locale. Les objectifs de tranquillité ont également leur place dans la politique d'urbanisme et d'habitat. Parallèlement à la valorisation du cadre de vie par la lutte contre le bruit, (rues squattées par les vendeurs), les autorités locales se proposent de renforcer la politique de prise en charge mieux des habitants.

En résumé, Il s'agit de se mettre à l'écoute des habitants en ce qui concerne les revendications de commodité, sécurité et tranquillités. Le souhait général formulé est de construire une ville habitable sociale qui ait la capacité de renforcer le lien social entre les habitants et qui permette de mieux vivre ensemble.

Le taux de satisfaction que les habitants souhaitent offrir une qualité de vie qui devient peut être un véritable argument d'effacer les inégalités territoriale.

Ce travail permet enfin l'ouverture de nouvelles voies de recherches scientifiques. Ce mémoire a volontairement axé son développement sur la qualité de vie urbaine d'une ville Algérienne intérieure moyenne directement liée aux besoins de proximité, cependant, les champs d'interrogation demeurent encore nombreux. Des méthodes similaires peuvent être entreprises pour évaluer la qualité de vie des habitants dans la ville, non plus au sein de leur cadre résidentiel, mais autour de leur lieu de travail. Un changement d'échelle peut

également être envisageable, en n'analysant non plus l'espace de proximité mais un territoire plus vaste comme celui de l'agglomération par exemple.

Nous pouvons présager que la recherche par indicateurs donnerait dans ce cas des résultats très différents. La qualité de vie peut également être envisagée dans le cadre d'un cheminement urbain spécifique comme celui d'amélioration urbaine, le transport urbain par exemple. Cette problématique peut permettre d'interroger la qualité de vie de manière dynamique non plus au sein d'un ancrage spatial mais sur des linéaires de déplacement quotidienne.

Ces quelques pistes de travail montrent que les perspectives de recherche en la matière sont encore nombreuses et que la notion de qualité de vie demeure un champ exploratoire.

Le choix d'un système d'indicateurs pour évaluer la qualité de vie dépend de différents facteurs, entre autres :

- le type de réalité que l'on désire étudier : perceptions des gens par rapport à leur environnement, à leur santé, qualités de leur cadre de vie, à leur niveau d'éducation, à l'accès au logement ou à l'emploi,
- la façon d'aborder cette réalité: les indicateurs peuvent ainsi favoriser une approche sociologique, spatiale, économique, environnementale, etc.
- l'échelle à laquelle on aborde une problématique.

La finalité des indicateurs revêt elle aussi une grande importance: serviront-ils à réaliser un portrait plus ou moins général d'un contexte donné (diagnostic urbain), ou seront-ils des aides à la décision dans le cadre d'un projet urbain en particulier ? Dans cet atelier, l'approche par le développement durable sera privilégiée : le développement durable fournit en effet un cadre conceptuel qui permet d'aborder les différentes composantes de la qualité de vie en milieu urbain (qualité de l'environnement, économie, intégration de la société).

La qualité de vie en milieu urbain nous semble en particulier intimement liée à la satisfaction résidentielle. La qualité du cadre de vie sera ainsi un des thèmes majeurs de réflexion

Il paraît que l'ensemble des problèmes relatifs à la qualité de vie dans les quartiers étudiés relève en partie de l'absence d'une coordination entre les différents acteurs intervenant dans la ville et de l'existence de nombreux découpages établis en fonction des besoins de chaque organisme. Ces découpages reflètent des conflits d'acteurs urbains au sein

de la même agglomération. Or, Chaque découpage se doit normalement répondre à un objectif précis et d'être complémentaire avec les autres, sans se substituer à un autre dans le but d'une bonne gestion territoriale ayant pour objectif principal l'amélioration de la qualité de vie quotidienne des habitants dans un cadre de développement durable et de bonne gouvernance.

Au terme de ce travail nous ne prétendons pas avoir répondu à toutes les questions, certaines restent sans réponses. Quelle est la vision des acteurs et quelle peut être notre vision collective de la qualité de vie dans les villes Algériennes du 21ème siècle ? Quels peuvent être les stratégies et les objectifs ? Quelles sont les responsabilités de chacun ? Les acteurs locaux disposent-ils des marges de manœuvre pour réussir ? Bien entendu, chaque ville est différente des autres. Les situations, les systèmes d'acteurs et les gouvernances locales ne sont pas les mêmes.

La réponse à ces questions peut constituer l'objet d'études ultérieures qui traiteront en profondeur ces problèmes qui sont des préoccupations de l'heure.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

-
- **ADJA D., DROBENKO B.**, (2007). *Droit de l'urbanisme, les conditions de l'occupation du sol et de l'espace, l'aménagement –le contrôle –le financement –le contentieux*, collection droit pratique Berti Édition Alger.
 - **ASCHER FRANÇOIS.** (1998). *La fin des quartiers*. Dans Nicole Haumont (dir.) *L'urbain dans tous ses états: faire, vivre et dire la ville*. Paris, L'Harmattan. Pages 183 à 201.
 - **AUTHIER J.Y.** (2002). « Habiter son quartier et vivre en ville: les rapports résidentiels des habitants des centres anciens », *Espaces et Sociétés*. No 108-109. Pages 88 à 131.
 - **BAILLY ANTOINE.** (1995). *Les représentations en géographie*. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras & Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica. Pages 369381.
 - **BAILLY A.S.** (1981). *La géographie du bien-être*. Paris, Presses Universitaires de France, 239 pages
 - **BARBARINO –SAULNIER N.** (2005). *De la qualité de vie au diagnostic urbain. Le cas de la ville de Lyon*. Thèse de doctorat en Géographie et urbanisme, Université Lumière Lyon.
 - **BERNARD.** (1878). *Principe médicale. exp.*, 1878, p. 242
 - **BONARDI C., GIRANDOLA F., ROUSSIAU N., SOUBIALE N.,** (2002). *Psychologie sociale appliquée. Environnement, santé et qualité de vie*. Paris, In Press Editions, 390 pages.
 - **DESTHIEUX G.** (2005). *Approche systémique et participative du diagnostic urbain processus de représentation cognitive du système urbain en vue de l'élaboration d'indicateurs géographiques*, Thèse de doctorat sciences et ingénierie de l'environnement, Lausanne, EPFL 2005

- **BOUJROUF S., HASSANI E** (2008) « Toponymie et recomposition territoriale au Maroc : Figures, sens et logiques ». *l'espace politique n° 5* (02-2008)
- **BRODHAG C.** (2004). *Développement durable et énergie*, Journées X-ENS-UPS Physique, Ecole Polytechnique, 14 mai 2004.
- **BRODACH A., GOGGI M.** (2005). La politique de la ville : une trajectoire de développement urbain durable ? *Revue Développement durable et Territoires*, 17 novembre 2005, 14 pages.
- **CHERQUI.F** (2005). *Méthodologie d'évaluation d'un projet d'aménagement durable d'un quartier méthode ADEQUA*. thèse de doctorat, université la Rochelle, département de génie civil, p 4-10.
- **CHRISTOPHE D.** (1998). « Territoire, qualité de vie et bien-être social », 4e congrès La Wallonie au Futur.
- **CLAUDE C.** (1984). *Lexique de géographie humaine et économique*, Editions Dalloz, 1984
- **CATHERINE C., VALDIEU P.** (2006). *Développement durable et renouvellement urbain des outils opérationnel*, HERMATAN, p 296.
- **DI MÉO G.** (2003). *Territorialité*. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) Dictionnaire de la géographie. Paris, Belin. Page 919.
- **DEBARBIEUX B ., VANIER M.** (2002). *Ces territoires qui se dessinent*. Paris, Éditions de l'Aube. Datar.
- **DI MEO G.** (2003). « Territorialité », in Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.) Dictionnaire de la géographie. Paris, Belin. Page 919.
- **DAUPHINE A.** (1988) : Comté de Nice, Côte d'Azur, Région niçoise : les transformations d'un espace régional. *Rev. D'Analyse spatiale, quantitative et appliquée*, Nice, n° 25, p. 3-9, 2 fig. Foucault B. **BRUNET R.** (1997). Territoire : l'art de découper. *Revue de géographie de Lyon*, volume 72 Numéro 3 p.251-255.
- **DIENER E., SUH E.** (1997). Measuring quality of life: economic, social and subjective indicators. *Social Indicators Research*, pp 189-216.
- **DI MÉO G.** (2003) Territorialité. Dans Jacques Lévy et Michel Lussault (dir.)

Dictionnaire de la géographie. Paris, Belin. Page 919.

- **DJABER** (1996). *Technologie et relation sociales* Ed Elmaarifa Egypt. 1996 p145.
- **ECKMANNS A., ZIMMERMANN M., BOSSHART F., STEINER V., (2004).** *Développement durable du quartier. Quatre quartiers pilotes*. OFCL, 2004, 24 pages.
- **EDWARD G.** (2000). «The politics of poverty deconcentration and housing demolition», *Journal of Urban Affairs*. Vo1.22, Number2. Pages 157 à 173.
- **FLEURY S.** (2005). *Aménagement urbain et haute qualité environnementale*, mémoire d'ingénieur ESGT, France p 7.
- **FORUM MONDIALE, VILLE ET QUALITE DE VIE ENJEUX GLOBAUX SOLUTION LOCAUX.** (2006) Genève 18-20 Mai 2006.
- **GEORGES PEREC.** (1974). In *Espèces d'espaces*, Paris 1974 édition de minuit.
- **GRAFMEYER Y., JOSEPH I.** (1990). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Nouvelle edition, RES Champ Urbain, Aubier, 378 pages.
- **GUMUCHIAN H.** (1989). « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, Gumuchian. Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école. Paris, *Anthropos*. Pages 29 à 43.
- **GUMUCHIAN H.** (1989). « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et Hervé, umuchian. Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école. Paris, *Anthropos*. Pages 29 à 43.
- **GRAFMEYER Y., JOSEPH I.** (2005). *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*. Paris, Éditions du Champ urbain.
- **GROUPE CHADULE.** (1997) . *Initiation aux pratiques statistiques en géographie* Armand Colin Paris
- **GERARD B., LUISE M.** (1998). *Méthode quantitative et analyse de données en sciences humaines* SMG.
- **GUMUCHIAN H** (1989) « Les représentations en géographie: définitions, méthodes et outils ». Dans Yves, André; Antoine, Bailly; Robert, Ferras; Jean-Paul, Guérin et

- Hervé, Gumuchian. *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*. Paris, Anthropos. Pages 29 à 43.
- **GHORRA-GOBIN C.** (2007). la légitimité d'une redéfinition du territoire : citoyenneté et culture civique Analyse critique du contexte urbain américain, *revue de géographie de Lyon* , volume 72 numéro3.p233-237.
 - **HILGERS M.** (2000). *Vers le développement durable des quartiers*. ECOLO, rapport publié dans le cadre des EGEC, page. 47.
 - **HOUGAS A., HAJOUTI D.** (2007). *Gestion des déchets urbains solides, cas de la ville de Khenchela*. mémoire d'ingénieur, département d'aménagement université Mentouri Constantine.
 - **JORADP.** <http://www.joradp.dz/HFR/Index.htm>.
 - **KHALFAN M. M. A.** (2002). *Sustainable development and Sustainable construction A literature review for C-Sand*. Loughborough University, 24 Janvier 2002 45 p.
 - **KOÏCHIRO M.** (2002). Directeur général de L'UNESCO, *remise des prix UNESCO, Villes pour la paix*. Marrakech, le 18 mars 2002.
 - **LAMBERT L.** (2006). *Quartiers durables, piste pour l'action locale décembre, 2006* page 4
 - **LE GUELTE L., LE BERRE M. DAHAN G., RAMOUSSE R. & COULON J.** (1983). *Traitement statistique informatisé des données en éthologie. Etudes et analyses comportementales, 1(4) : 202-268*.
 - **LIUYINDULADIO E., LUSENGE N.** (2009). *Mondialisation, pauvreté et inégalité: Commerce International*. http://www.memoireonline.com/02/07/351/m_mondialisation-pauvrete-inegalite-commerce-international7.html
 - **LOURDEL N.** (2005). *Méthodes pédagogiques et représentation de la compréhension du développement durable : Application à la formation des élèves ingénieurs*. Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure der Mines de Saint Etienne et Université Jean Monnet, Saint Etienne, 298 p.
 - **MABY J.** (2004). Approche conceptuelle et pratique des indicateurs dans la géographie, Objets et indicateurs géographiques. *Collection ABTES Avignon n°5*.

- **MC CALL S.** (1975). *Quality of life*. Social Indicators Research, pp 229-248.
- **MEKOUAR M.A.** (1988). *Etudes en droit de l'environnement*, Editions Okad.
- **MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT.** (2001). L'agenda 21. Bilan pour l'Algérie.
- **MINISTRE FRANÇAIS DE LA VILLE PUIS MINISTRE DE LA COHESION SOCIALE ET DE LA RENOVATION URBAINE.** période 2001-2004.
- **MORALES M. E. S. A.** (1993). *Les formes de croisement urbain*. Edition UPC Barcelona Catalonia .
- **MONDADA L.** (2000). *Décrire la ville: la construction des savoirs urbains dans l'interaction dans le texte*. Paris, Anthropos.
- **NOSCHIS KAJ** (1984). *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- **NOSCHIS KAJ.** (1984) . *La signification affective du quartier*. Paris, Librairie des Méridiens.
- **OCDE.** (1997). *Mieux comprendre nos villes. Le rôle des indicateurs urbains*, Collection développement territorial. OCDE, Paris.
- **OLIVEIRA DE SOUZA A., DIAB Y., MORAND D.** (2004). *Elaboration d'un système d'indicateurs de conservation durable des sites urbains d'intérêt historique appliqué aux sites brésiliens*. XXIIème Rencontre Universitaire de Génie Civil, Marne-la-Vallée, France, 3 et 4 juin 2004.
- **ONS.** (2009). Service statistique www.ons.dz .
- **ONS.** (2008) . *Manuel de Cartographie de recensement* .
- **PARK P.**(1996). « (Ecole de Chicago) : the city : Suggestions for the investigation of human Behaviour ». *The Urban environment from A.J.S* Vol .1916.
- **PAULET J.P.** (2002) Les représentations mentales en géographie. Paris, Anthropos.
- **PDAU DE KHENCHELA , EL HAMMA ET N'SIGHA** (2008) . REVISION ." LDS " bureau d'études pluridisciplinaire d'assistance et de Conseils Bordj Bou Arreridj.

- **PHILIPPE ., PINCHEMEL G.** (1997). *la face de la terre* .Arman Colin /Masson Paris /Masson Paris 1997 p 115-140.
- **PHILIPPE ., PINCHEMEL G.** (1997). *la face de la terre* .Arman Colin /Masson Paris p .116.
- **PNAE-DD.** (2002). Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Novembre 2001.
- **QUALITY OF LIFE RESEARCH**, The University of Oklahoma School of Social Work, www.soc.titech.ac.jp/uem/qol-define.html.
- **RACINE J.B.** (1987). *Qualité de vie, bien être et changement social : vers une nouvelle géographie des espaces vécus et des rapports de l'homme au territoire*, Publication de l'Université de Rouen, 1987, N°208, 288 pages.
- **REPETTI A., PRÉLAZ-DROUX R.** (2003). An urban monitor as support for a participative management of developing cities, *Habitat International*, 27 : 653-667.
- **REVUE DURABLE.** (2003). Dossier Rendre les villes durables grâce à leurs habitants. n°5, Mai-Juin 2003, p. 11-58.
- **ROTMANS J., DE VRIES B.** (1997). *perspectives on global change: The target Approach*, Cambridge University Press, Cambridge.
- **ROGERSON R.J.** (1998). « Quality of life and the global city ». International Conference on Quality Of Life in Cities – *ICQOLC'98 – Volume 1*, School of Building and Real Estate National University of Singapore, pages 109-124
- **RUMLEY P.A.** (2002). L'Aménagement du territoire entre changement et continuité. *Revue DISP* N° 148 p 19-23
- **SAPHIR.** (2008). (*Swiss automated Public Health Information Resources*) <http://www.hospvd.ch/chuv/bdfm/saphirsc.htm>.
- **SAUNIER PIERRE-YVES.**(1997). Variation autour d'un mauvais sujet : des circonscriptions administratives à Lyon au XIX siècle, *revue de géographie de Lyon*, volume 72 Numéro 3 p.167-171 .
- **SIEGEL S.** (1956) . *Non parametric statistics for the behavioral sciences*. McGraw-Hill Book Company.

- **SOMMET MONDIAL DU DEVELOPPEMENT DURABLE. JOHANNESBURG. 2002.** Rapport national Algérie .
- **SPANGENBERG H. H., PFAHL S., DELLER I.** (2002). *Toward indicators for institutional sustainability: lessons from an analysis of Agenda 21*, Ecological Indicators, 2: 61-77
- **STOCKAR I.** (2000). *Planification directrice cantonale durable*, synthèse, Publication interne, Office Fédéral de l'Aménagement du Territoire, Berne.2001 ; Joerin et al., 2005 ; Both et al., 2003
- **TOBELEM-ZANIN C.** (1995). *La qualité de vie dans les villes françaises*. Rouen, Publication de l'Université de Rouen, N°208, 288 pages
- **TOPALOV .C** (2002). *Les divisions de la ville*, Ed Unesco, la maison des sciences de l'homme, France.
- **VAILLANCE P.** (2005). *Revue technique* cites N° 75à80 édition 2004-2005.
- **VARNIER M., FEYT G., DERIOZ P., JEAN Y.,** (1997). les limites du territoire : regard de géographes élus locaux . *Revue de géographie de Lyon*, Volume 72 Numero3 p.239-249
- **VICTOR J.C.** (2004). *Etude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites*, France 2004.
- **VICTOR J. C.** (2004). *Etude sur l'historique et avancement du processus d'Analyse des Risques Professionnels sur les sites*, France 2004.
- **WEBER C., JACKY HIRSCH J.** (2000). « Processus de croissance et limites urbaines ». *European Journal of Geography* ,Dossiers, document 158: 25 avril 2000.
- **YOUNG M ., WILLMOTT P.** (1983). *Le Village dans la ville*. Paris, Centre Georges Pompidou, Centre de création industrielle.
- **ZAMOUN S., TABUTIN D., YAKOUBD A., KOUACI A.** (1995). *Population et l'environnement au Maghreb*, Editions l'Harmattan, 1995.

ANNEXES

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N° 01 : les différentes échelles de l'environnement spatial	28
Tableau N° 02 : Exemple de tableau de bord du développement durable urbain.....	58
Tableau N° 03 : Le taux d'accroissement de la population de la ville de khenchela Période 1931-2008.....	80
Tableau 04 : Répartition des échantillons par les cinq quartiers d'étude	99
Tableau N°05 : Dimensions et indicateurs explorés	111
Tableau N° 06 : Profils démographiques des quartiers d'étude	113
Tableau N° 06 : Profils démographiques des quartiers d'étude	115
Tableau N° 08 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°17 et 18	118
Tableau N°09 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°19 et 20	122
Tableau N°10 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°21.....	124
Tableau N° 11 : Dimensions et indicateurs explorés	125
Tableau N°12 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°23	127
Tableau N°13: Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°24.....	129
Tableau N°14 : les indicateurs liés à la satisfaction ou non satisfaction des enquêtés par quartiers d'étude.	134
Tableau N°15 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°26.....	136
Tableau N°16: Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°27.....	137
Tableau N°17 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°28.....	139
Tableau N°18 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°29.....	140
Tableau N°19 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°30.....	143
Tableau N°20 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°31	144
Tableau N°21 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figures N°32,N°33	147
Tableau N°22 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°34	149
Tableau N°23 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°35.....	154
Tableau N°24 : Les valeurs de la variance de l'AFC, figure N°36.....	156
Tableau N°25 : la vocation et les équipements par secteurs de la ville de Khenchela.....	170
Tableau N°26 : indice de forme des secteurs urbain (su) découpage du PDAU-POS.....	172
Tableau N°27 : Indice de forme des quartiers de la ville de Khenchela.....	175
Tableau N°28 : Calcul d'indice de forme des cinq arrondissements de la ville de Khenchela.....	178
Tableau N° 29 : Analyse d'indice de forme des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.....	182
Tableau N°30 : Indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.....	183

LISTE DES FIGURE

Figure N°01 : Grandes dates du développement durable.....	13
Figure N° 02 : Les trois sphères de développement durable Modèle de Jacobs et Sadler, 1990	14
Figure N°03 : Différentes images du développement durable.....	15
Figure N°04 : Aménagement durable et Aspects concernés	16
Figure N° 05 : Schéma systémique des interrelations entre les quatre grands systèmes composant la dynamique d'une société.....	19
Figure N°06 : Les champs conceptuels, les approches et les systèmes de mesure de la qualité de vie	25
Figure N° 07 : Perception des univers de références de la qualité de vie	26
Figure N°08 : Les éléments constitutants de la qualité de vie.....	27
Figure N° 9 :Taux d'accroissement de la population de la ville de khenchela période 1931-2008	81
Figure N°10 : Le processus d'échantillonnage.....	94
Figure N°11 : Capture d'écran d'interface du logiciel sphinx.....	101
Figure N°12 : Capture d'écran d'un logiciel sphinx du questionnaire	102
Figure N°13 : Capture d'écran d'un logiciel sphinx du questionnaire.....	103
Figure N° 14 : Les éléments d'évaluation et perception de la qualité de vie urbaine de la population des quartiers d'études.....	110
Figure N° 15 : les ménages enquêtés dans les quartiers	112
Figure N° 16 : Taux d'activités et taux de chômages des quartiers d'études	114
Figure N° 17 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (Q2, Q5, Q9, Q12, Q13).....	117
Figure N° 18 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus (Q2, Q5, Q9, Q12, Q13).....	120
Figure N° 19 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus Q9, Q10, Q11.....	121
Figure N° 20 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des projections des indicateurs retenus Q9, Q10, Q11.....	123
Figure N° 21 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des niveaux d'instructions des enfants des ménages enquêtés.....	124
Figure N° 22 : statut d'habitat des quartiers d'études	126
Figure N° 23 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (Q15,Q17, Q18).....	128
Figure N° 24 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs retenus (typologie d'habitat Q19 et état physique du logementQ17).....	130
Figure N° 25 : satisfaction de l'emplacement du logement	133
Figure N° 26 : le plan factoriel (axes F1, F2) d'analyse factorielle des correspondances (AFC)	135

d'indicateurs Q20 'les raisons de la résidence actuelle dans les quartiers d'études'	
Figure N° 27 : Plan formé par les axes F1 et F2 et d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des indicateurs de perception des ménages enquêtés vis-à-vis de l'intervention des services concernés (APC, Daïra, Wilaya).....	138
Figure N° 28 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) Des éléments qui affectent positivement la qualité de vie.....	139
Figure N° 29 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des éléments qui affectent négativement la qualité de vie.....	141
Figure N° 30 : le plan factoriel formé par les axes F1,F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) D'indicateurs d'évaluation actuelle du cadre de vie quotidienne.....	142
Figure N° 31 : Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances des éléments les plus importants du cadre de vie quotidienne.....	145
Figure N°32: Plan formé par les axes F1 et F2 d'analyse factorielle des correspondances des risques environnementaux qui menacent la santé des habitants enquêtés.....	146
Figure N° 33 : Plan formé par les axes F1 et F3 d'analyse factorielle des correspondances des risques environnementaux qui menacent la santé	147
Figure N°34: Le plan factoriel formé par les axes F1,F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des caractéristiques souhaitables par les habitants des quartiers étudiés.....	150
Figure N°34 -bis: le plan factoriel formé par les axes F1,F3 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des caractéristiques souhaitables par les habitants des quartiers.....	152
Figure N°35 : le plan factoriel formé par les axes F1, F2 d'analyse factorielle des correspondances (AFC) des critères relatifs aux services et leurs degrés d'importances pour la qualité de vie quotidienne.....	153
Figure n°36: le plan factoriel forme par les axes f1, f2 d'analyse factorielle des correspondances (afc) des indicateurs retenus Q34 et Q35.....	155
Figure N°37 : La courbe et l'indice de concentration des secteurs de collecte des déchets de la ville de Khenchela.....	184

LISTE DES CARTES

Carte N° 01 : Situation géographique de la ville de khenchela.....	75
Carte N° 02 : La ville de khenchela, les quartiers d'étude.....	87
Carte N° 03 : Le centre ville (la ville coloniale).....	88
Carte N° 04 : Le quartier résidentiel Ennasr.....	89
Carte N° 05 : Le quartier social les 700 logements.....	90
Carte N° 06 : Le quartier social la concorde ou 1000 logements (route de Batna).....	91
Carte N° 07 : Le quartier précaire Ennour (Texas).....	92
Carte N° 08 : Le découpage de la ville de khenchela en secteurs d'urbanisme.....	168
Carte N° 09 : De découpage de la ville de khenchela en périmètre du pos.....	171
Carte N° 10 : Les quartiers de la ville de khenchela , découpage de L'ONS.....	174
Carte N° 11: La ville de khenchela, découpage de sûreté de wilaya.....	177
Carte N° 12 : Indices de formes des arrondissements de la ville de khenchela.....	178
Carte N° 13 : Optimisation des arrondissements de la ville de khenchela selon le polygone de Thiessen	180
Carte N° 14: La ville de khenchela, découpage de la direction de l'environnement	181

LISTE DES PHOTOS

Photo N° 01: vue générale de la ville de khenchela durant la période coloniale.....	82
Photo N°02 : La rue principale de la ville Khenchela durant la période coloniale.....	82
Photo N°03 : Le vieux marché de la ville Khenchela durant la période coloniale.....	82

QUESTIONNAIRE

Inégalités de la qualité environnementale Des quartiers de la ville de khenchela

"Bonjour , je suis étudiant en magister , je réalise actuellement une étude sur la qualité environnementale des quartiers de la ville de khenchela , le but de ma démarche est d'identifier ce qu'est la qualité environnementale en ville et chercher les indicateurs qui permettent de la mesurer .

Auriez –vous une dizaine de minute à m'accorder pour répondre à ce questionnaire.

QUARTIER Nom officiel :(Non populaire)

RUBRIQUE : CARACTERISATION SOCIODEMOGRAPHIQUE DES HABITANTS

1- Vous êtes ? Un homme une femme

2-Quel age avez-vous ?

3-votre statut familial ? Célibataire Séparé
Marié Veuf

4-Avez –vous des enfants ? Oui Non Si Oui, combien

5-Votre niveau d'instruction :

	Oui	Non
Sans niveau		
Primaire		
Niveau moyen		
Secondaire "lycée"		
Etude universitaire		
Supérieure " post-graduation "		

6-Le niveau de scolarité de vos enfants :

Sans niveau Combien
 Primaire Combien
 Moyen Combien
 Secondaire "lycée" Combien
 Etude universitaire Combien
 Supérieure " post-graduation " Combien

7- Combien de personnes vivent dans votre maison ?

8- Combien de ménages dans votre maison

9- Quelle est actuellement votre activité professionnelle :

	Oui	Non
Sans activité professionnelle		
À la recherche d'un emploi "		
Ouvrier		
Employé administratif		
Agriculteur, artisan, commerçant (fonction libérale)		
Cadre, profession supérieure		
Retraité		
autres :		

10-Si vous travaillez indiquer le lieu :

- Dans votre quartier
 Dans la ville
 Dans la région

11-Comment vous déplacez le plus souvent pour vous rendre à votre travail ?

- A pied
 Transport en commun
 Par taxi
 En voiture personnelle
 Autre mode de transport :

12 -Vous - votez ?

- Souvent
 Selon le scrutin
 Je boycotte
 Je ne suis pas inscrit
 Autre :.....

13 -Les raisons

- Non convaincu par le programme des candidats
 Indifférent
 C'est un droit civique
 Selon les intérêts
 Besoin de la carte de vote
 Autre:.....

RUBRIQUE : ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (QUARTIER, LOGEMENT)

14-Depuis quelles d'années habitez-vous ce quartier ? Depuis Ans

- 15- Vous habitez :
 - Immeuble (Pavillonnaire) Oui Non
 - Maison mono ou bi familiale Oui Non
 - Maison traditionnelle Oui Non
 - Constructions précaires Oui Non
 - Autre:

16-Quelle étage : Combien de pièces Superficie

17 - Etes vous ?

- Locataire
 Propriétaire
 Loge chez un proche
 Logement de fonction
 Autre :.....

18-Combien de fois avez -vous déménagé dans 10 dernières années 1998-2008 ? Fois

1998-2003 2003-2008

19-Comment évaluez vous l'état de l'immeuble dans lequel vous vivez ?

- En bon état Nécessite quelques travaux
 A rénover complètement A détruire

20 -Quelles sont les raisons qui vous feraient demeurer au même endroit ?

	Oui	Non
La famille		
La tribu "El Arch."		
L'emploi		
L'esthétique de quartier (Bâtis, trottoirs, ruelles.)		
Le confort de l'habitat		
La sécurité		
L'accessibilité aux services (Éducation, santé administration ...)		
Manque des moyens		
Autre:.....		

21- quelles devraient être les caractéristiques du quartier dans le quel vous aimerez vivre ?

	Très important	Important	Peu important	Sans import	Sans opinion
J'aimerais pouvoir vivre dans un logement de grande taille					
J'aimerais pouvoir vivre dans un logement dont le loyer (Ou les frais) sont abordable					
J'aimerais pouvoir posséder un jardin					
J'aimerais pouvoir vivre dans un quartier tranquille					
J'aimerais pouvoir d'atteindre rapidement le centre ville par le moyen de transport (public ou privé)					
J'aimerais faire les courses (achats) de tous les jours dans mon quartier					
J'aimerais que mes enfants puissent aller à l'école dans mon quartier					
J'aimerais pouvoir me promener le soir sans peur dans mon quartier					

qui vous semblent les plus importants ?

.....

23-comment évaluer –vous actuellement votre cadre de vie résidentiel ?

	Très bon	Bon	Moyen	mauvais	Très Mauvais	Sans reponse
La taille et le confort du logement						
La tranquillité de votre quartier						
Le niveau d'équipement de votre quartier En commerce et services						
L'aspect esthétique de votre quartier						
La qualité environnementale naturel						
Vos liens sociaux avec votre quartier						
La taille et le confort du logement						

24-Indiquer parmi les ci-dessus les caractéristique qui vous paraissent être les plus importantes

- 1-.....
 2-.....
 3-.....

25-D'une façon générale êtes vous satisfait de l'emplacement de votre logement?

Oui Non

26-Si Non quelles sont les raisons ?

.....

27-Parmi cette liste, quels sont les éléments que vous jugez les plus important pour votre cadre de vie quotidienne dans le quartier ?

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Le volet d'assainissement | <input type="checkbox"/> Circulation piétonne dans le quartier |
| <input type="checkbox"/> Densité de la population dans votre quartier | <input type="checkbox"/> Le respect des normes d'hygiène |
| <input type="checkbox"/> Protection contre les inondations | <input type="checkbox"/> La clôture autour du lieu de résidence |
| <input type="checkbox"/> La diminution de la criminalité dans le quartier | <input type="checkbox"/> La présence de parking , jardin |
| <input type="checkbox"/> Trottoirs non squattés par les vendeurs | <input type="checkbox"/> L'intervention des services de la commune |

28-votre avis sur l'intervention des services concernés (APC, Daira, Wilaya) vis-à vis de :

	Souvent	Occasionnelle	Jamais
<i>L'Assainissement</i>			
<i>Transport</i>			
<i>Eclairage public</i>			
<i>Les inondations</i>			
<i>Ramassage de déchets</i>			
<i>A E P</i>			

29-Quels sont les éléments qui affectent positivement votre qualité de vie ?

.....

30- Quels sont les éléments qui affectent négativement votre qualité de vie ?

.....

31-Quelle est la plus grande source de la pollution dans votre quartier ?

Déchets	
<i>Domestiques</i>	
<i>Agricoles</i>	
<i>Industriels</i>	
<i>Par les véhicules</i>	
<i>Animaux sauvages</i>	

Nuisance sonore	
<i>Industries</i>	
<i>Véhicules</i>	
<i>Rue squattée par les vendeurs</i>	
<i>Activités (menuiserie, forgeron ...)</i>	

Pollution visuelle	
<i>Saleté</i>	
<i>Couleur d'immeuble</i>	
<i>Manque d'espaces verts</i>	
<i>Présence de déchets</i>	

32- Y a-t-il des risques environnementaux qui menacent votre santé ?

Oui Non

33-Si Oui précisez :

.....

34- Qu'est ce que vous attendez d'un espace ou d'un équipement ?

- Qu'il soit a côté de chez vous
 Qu'il soit facile d'accès
 Qu'il soit sécurisé
 Autre:.....

35- En ce qui concerne la sécurité quelles sont les solutions de précaution pour garantir la qualité de vie quotidienne ?

- La présence de sûreté urbaine (police)
 De la gendarmerie
 Le gardien de bâtiment ou de pavillon
 La solidarité des habitants de quartiers
 Autre:.....

RUBRIQUE : SERVICES

36-la présence de commerces et de services de proximité participe-t-elle dans votre qualité de vie quotidienne.

- Oui
 Non
 Je ne sais pas

37-Pour chacun des ces critères relatifs aux services précisez leur degrés d'importances pour votre qualité de vie quotidienne :

	<i>Très Importa nt</i>	<i>Important</i>	<i>Peu Important</i>	<i>Sans importance</i>
<i>La présence de commerces quotidiens de proximité, marchés de détail, (alimentation générale, vente de fruits et légumes, boulangerie, boucherie ...)</i>				
<i>La présence de service administratif antenne APC, PPT, sonalgaz,</i>				
<i>La présence de service lié à l'éducation Crèche, école primaire, CEM, Lycée ...),</i>				
<i>La présence de service lié à la santé centres de santé (les urgences, polyclinique, hôpital)</i>				

38-Enfin donnez des expressions plus importantes qui selon vous définissent la qualité de vie dans votre quartier :

.....

Merci d'avoir bien répondu à cette enquête